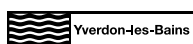




2025

Rapport de gestion

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal



2025

Rapport de gestion

PR26.13PR | vol.1

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2025

Monsieur le Président,

Mesdames les conseillères, Messieurs les
conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du
28 février 1956 sur les communes et à l'article
109 du règlement du Conseil communal, nous
avons l'honneur de vous soumettre notre rapport
de gestion pour l'année 2025.

Sommaire

1	Conseil communal	6
2	Municipalité	30
3	Chancellerie	57
4	Service des finances	67
5	Service population et numérique	81
6	Service des sports et de l'activité physique	93
7	Service des ressources humaines	115
8	Service de la culture	125
9	Bureau de la durabilité	157
10	Service des énergies	165
11	Service jeunesse et cohésion sociale	183
12	Service de la sécurité publique	213
13	Service de défense incendie et secours	229
14	Service mobilité, environnement et infrastructures	237
15	Service de l'urbanisme	265
16	Service des bâtiments	279
	Conclusion	297

1 Conseil communal

Législature

2021-2026

Du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Mme Anita ROKITOWSKA

Présidente au 1^{er} janvier 2025

M. Laurent VUITHIER

Président au 1^{er} juillet 2025

Mme Valérie BORGOGNON

Responsable du Secrétariat
du Conseil communal
Secrétaire principale

Mme Laure FAVRE

Secrétaire adjointe

Mme Dominique BIOLLAY

Secrétaire adjointe

Mme Annick DIETRICH

Collaboratrice administrative

Mme Véronique FIVAZ

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

06.11.2025 : M. Yves ENGETSCHWILER remplace M. Jean-Claude MONNEY, démissionnaire
le 18.08.2025

Composition du Bureau

Au 01.01.2025 (Lég. 2021-2026)

Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)

Présidente

M. Laurent VUITHIER (PLR)

1^{er} Vice-président

Mme Rachel RYTZ (V&S)

2^e Vice-présidente

M. Olivier MAIBACH (PS-POP)

Scrutateur

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur

Mme Stefania BEUTLER (PVL)

Scrutatrice suppléante

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice suppléante

Au 01.07.2025 (Lég. 2021-2026)

M. Laurent VUITHIER (PLR)

Président

Mme Rachel RYTZ (V&S)

1^{re} Vice-présidente

M. Jean-Marc CUANILLON (PVL)

2^e Vice-président

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice

Mme Stefania BEUTLER (PVL)

Scrutatrice

Mme Majda ARRHAOUI L'MATI (PS-POP)

Scrutatrice suppléante

M. Roland VILLARD (UDC)

Scrutateur suppléant

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès 01.01.2025	Dès 01.07.2025
Parti Libéral-Radical (PLR)	23	22
Groupe socialiste et POP (PS-POP)	24	23
Union Démocratique du Centre (UDC)	9	10
Vert-e-s et solidaires (V&S)	26	28
Vert'libéraux	11	11
Indépendants	4	4
	97	98

Membres du Conseil communal

Parti Libéral-Radical (PLR)

ALFONZO Giuseppe	GILLIÈRON Anne-Louise	NICODET Marc
BERNHARD Maximilien	GONIN Denis	PAVID Philippe
BILLAUD Lionel	GRANDJEAN David	PIDOUX Thierry
CAPT Gloria	GRUET Philippe	ROQUIER Laurent
CARRARD Apolline	JAQUIER Claude-Anne	SALVODELLI Valerio
CHAPUIS Jean-David	JAQUIER Olivier	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	LEVAILLANT Jacques	VUITHIER Laurent
DYENS Jean-Claude	MAJOLA Claire-Lise	

05.06.2025 : CORREIA José Luis remplace MAJOLA Claire-Lise, démissionnaire le 31.05.2025

11.06.2025 : PLAGELLAT Sylvain (PVL) remplace DYENS Jean-Claude (PLR),
démissionnaire le 23.06.2025

02.10.2025 : GILLIARD Laurent (PLR) remplace GILLARDIN GRAF Anne (V&S),
démissionnaire le 02.09.2025

Vert'libéraux

BEUTLER Stefania	DE RAEMY Basile	PLAGELLAT Cécile
CUANILLON Jean-Marc	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
DALL'AGLIO Gildo	MEYSTRE Pierre-Henri	THIÉMARD Laurent
DE MONTMOLLIN Gilles	MICHOUD Pierre-André	WIND Bart

05.12.2024 : GILLARDIN GRAF Anne change de groupe, passe du groupe PVL au groupe V&S

11.09.2025 : PLAGELLAT Sylvain remplace DYENS Jean-Claude (PLR),
démissionnaire le 23.06.2025

Indépendants

CAND Jean-François	DIBRANI Mergim
COCHAND Daniel	RAMCHURN Ruben

Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

AMMON Rayan	GILLARDIN GRAF Anne	ORTEGA Mathias
BALET Morgane	JAQUET Pierre-Alain	OUTEMZABET Aïsha
BERGIUS Susanne	JOTTERAND Alain	OUTEMZABET Layla
CHEVALLEY Ella-Mona	KÜÇÜK Onurhan	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Josie	LOOS Martin	RYTZ Nadia
EHRBAR Maude	MAYOR Sophie	RYTZ Rachel
FAGONE Malory	MEIERHANS Dorian	SUBRAMANIAM Sinthuja
GAILLARD Loann	MENESES Bladimir	VALCESCHINI Patricia
GALLARDO Maria	MEYER Yohann	

Siège vacant de GENTON Paul Camille démissionnaire le 19.12.2024

Siège vacant de DI PRINZIO Olivier démissionnaire le 23.12.2024

06.02.2025 : FUENTES Juan Miguel remplace GENTON Paul Camille démissionnaire le 19.12.2024

06.02.2025 : MARMILLOD Tania remplace DI PRINZIO Olivier démissionnaire le 23.12.2024

06.03.2025 : LEON GIRALDO Juliana remplace JAQUET Pierre-Alain démissionnaire le 16.02.2025

11.09.2025 : MORADPOUR Eloïse remplace MAYOR Sophie démissionnaire le 08.08.2025

11.09.2025 : BAUD Laura remplace GAILLARD Loann démissionnaire le 31.08.2025

11.09.2025 : FEHLMANN Viviane remplace EHRBAR Maude démissionnaire le 10.09.2025

11.09.2025 : BARRAUD Théo remplace BERGIUS Susanne démissionnaire le 31.08.2025

02.09.2025 : GILLARDIN GRAF Anne démissionne, remplacée par GILLIARD Laurent (PLR)
le 02.10.2025

Union Démocratique du Centre (UDC)

BURDET Christophe	DURUSSEL Nicolas	RANDIN Bahija
DELAY Kevin	GAFNER Pascal	VILLARD Raluca
DUBEY Michel	MIRANDA Antonio	VILLARD Roland

Siège vacant de LEIBACHER Anne-Carole (indépendante et démissionnaire) dès le 31.10.2024

06.03.2025 : DI MARCO Nicola remplace LEIBACHER Anne-Carole démissionnaire le 31.10.2024

05.06.2025 : PISTOIA-GROSSET Sophie remplace GAFNER Pascal démissionnaire le 14.05.2025

Groupe socialiste et POP (PS-POP)

BALET Stéphane	HOFER Aurélie-Maude	SAIAH Abdelmalek
BANDERET Mireille	MAIBACH Olivier	SCHALBETTER Luca
DRUEY Joëlle	MILLIOUD Marceline	SHEU Ervin
FISCHER Pascale	PALANY Kassim	SHEU Lorena
FISCHER Xavier	PANASCI Françoise	VALCESCHINI Gian Carlo
FLEURY Michel	RUIZ Sara	VUAGNIAUX Thièry
GENTON Gaspard	RUSSELL Safia	WAEGER Joël
GUENAT Guillaume	RYCHNER David	WICKI Julien

03.04.2025 : ARRHAOUI L'MATI Majda remplace WICKI Julien suite à son élection à la Municipalité
le 09.03.2025

01.05.2025 : WINTEREGG Sarah remplace WAEGER Joël démissionnaire le 01.05.2025

11.09.2025 : MCKINLAY Nantana remplace GUENAT Guillaume démissionnaire le 01.07.2025

06.11.2025 : BRUTI Taulant remplace MILLIOUD Marceline démissionnaire le 31.10.2025

Commissions de surveillance et thématiques→ **Commission de gestion****Présidence :** JAQUIER Claude-Anne**Membres :**

JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 CARRARD Apolline (PLR)
 PLAGELLAT Cécile (PVL)
 ORTEGA Mathias (V&S)
 GAILLARD Loann (V&S)
 DELAY Kevin (UDC)
 BANDERET Mireille (PS-POP)
 SHEU Lorena (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

MAJOLA Claire-Lise (PLR)
 MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
 VALCESCHINI Patricia (V&S)
 VILLARD Roland (UDC)
 FISCHER Pascale (PS-POP)

11.09.2025 : VALCESCHINI Patricia remplace GAILLARD Loann

05.06.2025 : GRUET Philippe remplace MAJOLA Claire-Lise

11.09.2025 : AMMON Rayan remplace VALCESCHINI Patricia, nommée membre

→ **Commission des finances****Présidence :** MAYOR Sophie**Membres :**

MAYOR Sophie (V&S)
 JAQUIER Olivier (PLR)
 ROQUIER Laurent (PLR)
 RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)
 OUTEMZABET Layla (V&S)
 VILLARD Raluca (UDC)
 SHEU Ervin (PS-POP)
 PANASCI Françoise (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
 DALL'AGLIO Gildo (PVL)
 CHEVALLEY Ella-Mona (V&S)
 GAFNER Pascal (UDC)
 RYCHNER David (PS-POP)

11.09.2025 : LEON GIRALDO Juliana remplace MAYOR Sophie et reprend la présidence

06.02.2025 : VALCESCHINI Gian Carlo remplace RYCHNER David

05.06.2025 : DI MARCO Nicola remplace GAFNER Pascal

→ **Commission des affaires immobilières****Présidence :** FISCHER Xavier**Membres :**

NICODET Marc (PLR)
 SIMON-VERMOT Olivier (PLR)
 RYTZ Nadia (V&S)
 MEYER Yohann (V&S)
 GAFNER Pascal (UDC)
 GENTON Gaspard (PS-POP)
 FISCHER Xavier (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

CAPT Gloria (PLR)
 MICHOUDE Pierre-André (PVL)
 EHRBAR Josie (V&S)
 DELAY Kevin (UDC)
 WAEGER Joël (PS-POP)

Siège vacant laissé par GILLARDIN GRAF Anne suite à son changement de parti (du PVL au V&S) en décembre 2024

03.04.2025 : MICHOUDE Pierre-André remplace GILLARDIN GRAF Anne (changement de parti en décembre 2024)

05.06.2025 : PISTOIA-GROSSET Sophie remplace GAFNER Pascal

03.04.2025 : BEUTLER Stefania remplace MICHOUDE Pierre-André

01.05.2025 : RUIZ Sara remplace WAEGER Joël

→ Commission de recours

Présidence : DRUEY Joëlle

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GONIN Denis (PLR)
BEUTLER Stefania (PVL)
VALCESCHINI Patricia (V&S)
RYTZ Rachel (V&S)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BANDERET Mireille (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

PAVID Philippe (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
SUBRAMANIAM Sinthuja (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
MILLIOUD Marceline (PS-POP)

06.11.2025 : VUAGNIAUX Thièry remplace MILLIOUD Marceline

→ Commission des pétitions

Présidence : non définie

Membres :

CHAPUIS Jean-David (PLR)
CAPT Gloria (PLR)
WIND Bart (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
GALLARDO Maria (V&S)
RANDIN Bahija (UDC)
VUAGNIAUX Thièry (PS-POP)
RUSSEL Safia (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

LEVAILLANT Jacques (PLR)
BEUTLER Stefania (PVL)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
RUIZ Sara (PS-POP)

Siège vacant laissé par DI PRINZIO Olivier (V&S)

06.02.2025 : LOOS Martin remplace DI PRINZIO Olivier

→ Commission de sécurité

Présidence : GILLIÈRON Anne-Louise

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GRUET Philippe (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
LOOS Martin (V&S)
BURDET Christophe (UDC)
DRUEY Joëlle (PS-POP)
BALET Stéphane (PS-POP)

Membres suppléant-e-s :

BILLAUD Lionel (PLR)
DE RAEMY Basile (PVL)
OUTEMZABET Layla (V&S)
DUBEY Michel (UDC)
MAIBACH Olivier (PS-POP)

06.03.2025 : HOFER Aurélie-Maude remplace DRUEY Joëlle

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 12 fois en 2025

Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR24.15RA	une demande de crédit d'étude de CHF 585'000.- pour le redimensionnement à 800 places voitures du stationnement au centre-ville, la création d'un parking souterrain multimodal et convertible à la Place d'Armes de 600 places pour les voitures, 180 places pour les deux-roues motorisés et 250 places en vélo-station, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes	03.06.2024	06.02.2025 +A
PR24.14RA	l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes »	03.06.2024	06.02.2025
PR24.28RA	la prolongation et la modification du droit de superficie distinct et permanent constitué sur la parcelle n° 864 en faveur de l'Air-Club d'Yverdon-les-Bains (DDP n° 5205)	31.10.2024	06.02.2025 préavis accepté avec article 1 refusé
PR24.29RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'500'000.-, dont la charge nette pour la Commune est de CHF 1'750'000.-, pour la création d'une installation solaire sur les décanteurs secondaires et le remplacement des couplages chaleur-force (CCF) de la station d'épuration des eaux (STEP) afin d'atteindre l'autosuffisance énergétique	31.10.2024	06.02.2025
PR24.23RA	une demande d'un crédit d'étude de CHF 4'775'000.- pour la relocalisation des Services communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n° 140 au lieu-dit « Les Isles »	15.08.2024	06.03.2025
PR24.27RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 5'500'000.- correspondant à une participation de la Ville d'Yverdon-les-Bains à une augmentation du capital de la société anonyme Y-CAD SA	31.10.2024	06.03.2025
PR24.33RA	une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 69'400.- au crédit d'investissement de CHF 1'600'000.- accordé dans le cadre du préavis PR20.03PR concernant la reprise par la Commune d'Yverdon-les-Bains des installations liées au stade d'athlétisme de l'Union sportive yverdonnoise (USY) et une demande de crédit d'investissement pour la réfection de la piste d'athlétisme	19.12.2024	06.03.2025
PR24.34RA	une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 656'000.- au crédit d'investissement de CHF 100'000.- accordé dans le cadre du préavis PR23.13PR pour la sécurisation du stade municipal d'Yverdon-les-Bains et de ses accès, intégralement couvert par de nouvelles subventions cantonales	19.12.2024	06.03.2025
PR24.35RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 930'000.- pour financer la première phase de réaménagement du secteur de la plage d'Yverdon-les-Bains ainsi qu'une demande de crédit d'étude de CHF 130'000.- pour financer l'étude du réaménagement des sanitaires et de la buvette et l'étude de la renaturation des rives	19.12.2024	06.03.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.01RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'101'000.- afin de poursuivre le développement du réseau de fibre optique (FTTH) au cours des années 2025 à 2028 – 3 ^e étape	16.01.2025	03.04.2025
PR25.02RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- HT pour financer la modernisation du système « Energy Data Management (EDM) » et mettre en place un système multifluides (gaz, électricité, eau)	16.01.2025	03.04.2025
PR25.03RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'163'000.- pour la gestion digitalisée du trafic et le guidage des espaces de stationnement et le rapport sur le postulat PO24.02PO du 1 ^{er} février 2024 de Monsieur le Conseiller communal Loann Gaillard et Madame la Conseillère communale Sophie Mayor «Pour un système de monitoring des places de stationnement et de guidage à Yverdon-les-Bains »	16.01.2025	03.04.2025
PR25.04RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 590'000.-, dont la charge nette pour la Ville est de CHF 450'000.-, pour finaliser la mise en œuvre d'un système de télégestion (SCADA) pour les réseaux eau et gaz	27.02.2025	01.05.2025
PR25.05RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 191'800.- HT correspondant à une prise de participation de la Commune d'Yverdon-les-Bains au capital de la société CIFER SA	27.02.2025	01.05.2025
PR25.06RA	l'adoption, en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou), du projet de réaménagement de l'Avenue de la Plage, l'adoption de la réponse à l'opposition suscitée par l'enquête publique et une demande d'un crédit d'investissement de CHF 650'000.-- pour financer les travaux et les honoraires y relatifs	27.02.2025	01.05.2025
PR25.07RA	une demande de crédit d'étude de CHF 495'000.- pour la transformation des tribunes des Rives du Lac incluant un financement pour l'achat de matériaux de construction et d'éléments structurels en réemploi	07.03.2025	01.05.2025
PR25.08RA	l'adoption du Règlement communal sur la distribution de l'eau et de son Annexe 1	07.03.2025	05.06.2025 +A
PR25.09RA	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 3'200'000.- pour la rénovation d'une première série de places de jeux communales et le rapport sur le postulat PO21.04PO du 25 mars 2021 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer, intitulé « Pour un aménagement de places de jeux inclusives qui rendent le jeu accessible pour tous »	07.03.2025	05.06.2025
PR25.10RA	une demande de crédit d'étude de CHF 740'000.- pour financer les études relatives au déploiement des zones modérées dans les quartiers de la ville et l'actualisation des études relatives à l'assainissement du bruit routier, une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'069'000.- pour les travaux liés à la consolidation des zones modérées existantes et au déploiement progressif des zones modérées dans les quartiers de la ville et le rapport sur le postulat PO24.03PO du 2 mai 2024 de Madame la Conseillère communale Sophie Mayor intitulé « Pour une limitation de la vitesse à 30km/h dans le centre-ville et les rues résidentielles d'Yverdon-les-Bains »	27.03.2025	05.06.2025 Renvoi prochaine séance

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.13RA	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'850'000.- pour financer les travaux d'entretien du réseau routier pour la période 2025-2028	10.04.2025	05.06.2025
PR25.11RA	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'250'000.- pour la réhabilitation des collecteurs de concentration des eaux usées pour la période 2025-2028	10.04.2025	19.06.2025
PR25.12RA	la gestion de la Municipalité durant l'année 2024 et les comptes de l'exercice 2024	22.05.2025	19.06.2025 accepté par le Conseil communal à l'exception des réponses aux observa- tions 9.2024, 2.2024 et 3.2024.
PR25.16RA	la 1 ^{ère} série de compléments au budget 2025	15.05.2025	19.06.2025
PR25.10RA	une demande de crédit d'étude de CHF 740'000.- pour financer les études relatives au déploiement des zones modérées dans les quartiers de la ville et l'actualisation des études relatives à l'assainissement du bruit routier, une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'069'000.- pour les travaux liés à la consolidation des zones modérées existantes et au déploiement progressif des zones modérées dans les quartiers de la ville et le rapport sur le postulat PO24.03PO du 2 mai 2024 de Madame la Conseillère communale Sophie Mayor intitulé « Pour une limitation de la vitesse à 30km/h dans le centre-ville et les rues résidentielles d'Yverdon-les-Bains »	27.03.2025	19.06.2025
PR25.14PR	la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) d'une durée de 30 ans grevant la parcelle n° 839 de la Commune de Grandson en faveur de la Société anonyme de gestion des eaux du Nord vaudois (SAGENORD SA) - station de pompage de Bellerive	08.05.2025	11.09.2025
PR25.15PR	la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) d'une durée de 90 ans grevant la parcelle n° 1164 du cadastre d'Yverdon-les-Bains en faveur de la coopérative « La Maison d'Ici » pour permettre la création de 16 logements d'utilité publique, d'un appartement communautaire et d'une salle de quartier	15.05.2025	11.09.2025 +A
PR25.22PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 460'000.- pour l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre Benno-Besson (TBB)	19.06.2025	11.09.2025
PR25.17PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour la rénovation énergétique du bâtiment sis rue des Jordils 65 et le rapport sur le postulat déposé le 1 ^{er} mars 2007 par M. le Conseiller communal Vassilis Venizelos intitulé « Pour une utilisation rationnelle de l'énergie dans les bâtiments communaux »	05.06.2025	11.09.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.21PR	une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- relative au remplacement de la solution GEONIS actuellement utilisée pour gérer le cadastre de conduites de la Ville d'Yverdon-les-Bains	19.06.2025	11.09.2025 +Vœu
PR25.23PR	l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	14.08.2025	02.10.2025 Demande de second débat acceptée
PR25.20PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 275'000.- pour la réalisation de la phase 1 du projet de réaménagement du parc des Quatre-Marronniers cofinancé par la Fondation Hopp-la, par le COSY et par Promotion Santé Suisse et une demande de crédit d'étude de CHF 54'000.- pour le développement de la phase 2 du projet	19.06.2025	02.10.2025 + A
PR25.25PR	une demande de crédit d'étude de CHF 355'000.- pour la mise en œuvre d'une procédure de mandat d'études parallèles (MEP) et l'élaboration du plan d'affectation « Industrie », dans le secteur du PDL « Gare-Lac »	14.08.2025	02.10.2025
PR25.28PR	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'330'000.- pour la première phase de mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics (PDEP) durant la période 2025 -2029	21.08.2025	02.10.2025 Demande de renvoi acceptée
PR25.23PR	l'arrêté d'imposition pour l'année 2026	14.08.2025	30.10.2025 (second débat)
PR25.28PR	une demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'330'000.- pour la première phase de mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics (PDEP) durant la période 2025 -2029	21.08.2025	06.11.2025
PR25.31PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour la mise en œuvre du « Mantelerlass » prévu par le droit fédéral dans le domaine de l'énergie	21.08.2025	06.11.2025
PR25.19PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 1'400'000.- pour la mise en œuvre de la phase 1 du Plan canopée – Déploiement d'une densification de l'arborisation du territoire, le rapport sur le postulat PO 21.10PO du 7 octobre 2021 de Monsieur le Conseiller communal Roland Villard « Pour impliquer la population yverdonnoise dans la végétalisation de la Ville » et le rapport sur le postulat PO23.06PO du 4 mai 2023 de Madame la Conseillère communale Mathilde Marendaz « Débétonner la ville pour mieux la végétaliser »	06.06.2025	06.11.2025
PR25.18PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour la végétalisation de la Place Pestalozzi (plantation d'un arbre majeur) et le rapport sur le postulat PO24.01PO du 1 ^{er} février 2024 de Madame la Conseillère communale El-la-Mona Chevalley « Pour une végétalisation du centre historique d'Yverdon-les-Bains»	06.06.2025	06.11.2025 Refusé
PR25.32PR	l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les acquisitions immobilières dans le cadre de l'exercice des droits de préemption institués par la loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) et par la loi du 30 novembre 2021 sur la protection du patrimoine culturel immobilier (LPrPCI)	11.09.2025	06.11.2025

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR25.24PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 3'400'000.- pour financer les travaux de mise en conformité aux exigences de la LHand d'un premier lot d'arrêts de bus ainsi que l'installation de l'équipement minimal à l'ensemble des arrêts, dans le cadre d'une stratégie de mise en conformité de l'ensemble des arrêts de bus sur le territoire de la commune et le rapport sur le postulat PO22.04PO du 7 avril 2022 de Monsieur le Conseiller communal Ervin Sheu intitulé « Une ville où il fait bon attendre le bus »	14.08.2025	04.12.2025
PR25.30PR	une demande de crédit complémentaire extraordinaire de CHF 190'000.- au budget 2025 pour le projet « Jardins du Casino 2025 »	21.08.2025	04.12.2025
PR25.34PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 910'000.- pour la restauration du Château, étape XXIX « Façade Est / Rue de la Plaine »	09.10.2025	04.12.2025
PR25.35PR	une demande de crédit d'investissement de CHF 4'000'000.- pour le renouvellement des réseaux eau-gaz-électricité de la Ville pour les années 2025 - 2026	09.10.2025	04.12.2025
PR25.36PR	le budget 2026	08.10.2025	11.12.2025
PR25.40PR	la 2 ^e série de compléments au budget 2025	13.11.2025	11.12.2025

+A = Avec amendement

Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO23.01REP	le postulat PO23.01PO du 2 mars 2023 de Madame la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer intitulé « Santé, Dignité et Durabilité »	16.01.2025	06.02.2025 Renvoi en commission refusé et prise d'acte du rapport refusée
PO22.03REP	le postulat PO22.03PO du 3 mars 2022 de Madame la Conseillère communale Sally Konan Gasparini intitulé « Créer une commission indépendante pour le soutien aux projets d'intégration »	07.03.2025	03.04.2025 Renvoi en commission refusé et prise d'acte du rapport accepté

Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU25.01	Bladimir MENESES	Précarité	06.02.2025	Réponse prochaine séance
PO24.09PO	Laurent ROQUIER	Des caméras de surveillance pour garder la maîtrise sur nos lieux publics	06.03.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.01PO	Laurent THIÉMARD	Pour la création d'un parc canin à Yverdon-les-Bains	06.03.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.02PO	Roland VILLARD	Pour une première heure de parcage gratuite	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.03PO	Cécile PLAGELLAT	Encourager le raccordement des Yverdonnois et Yverdonnoises à Y-CAD	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.04PO	Maximilien BERNHARD	Pour une meilleure efficience des séances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains	03.04.2025	Renvoi à l'examen d'une com- mission
PO25.05PO	Ella-Mona CHEVALLEY	Lutter pour la fin du sans-abrisme : pour une politique coordonnée et intercommunale des hébergements d'urgence	03.04.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité
QU25.02	Kassim PALANY	Contraventions quartier Général Guisan	03.04.2025	
INT25.01	Ruben RAMCHURN	Rue de la Plaine et zones de rencontre	03.04.2025	
INT25.02	Ruben RAMCHURN	L'Amalgame	03.04.2025	Réponse prochaine séance
QU25.03	Daniel COCHAND	Place de sports de la rue du Cheminet	03.04.2025	
INT25.03	Abdelmalek SAIAH	Soutenons la presse dédiée aux jeunes et faite par les jeunes	03.04.2025	
QU25.04	Bladimir MENESES	Reportage RTS du 29.09.2024 intitulé "Yverdose"	03.04.2025	
INT25.04	Ruben RAMCHURN	Vivacité de la démocratie à Yverdon	03.04.2025	
PO24.11PO	Sophie MAYOR	Postulat pour une augmentation du financement des deux grands festivals yverdonnois	01.05.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT25.05	Laurent ROQUIER	Déchets et incivilités	01.05.2025	Réponse prochaine séance
QU25.05	Daniel COCHAND	Pont de Montagny	01.05.2025	
QU25.06	Jean-Claude DYENS	Déjections des corbeaux freux dans la cour du collège Edmond-Gilliard et une partie du trottoir de la rue Pestalozzi)	01.05.2025	
QU25.07	Gian Carlo VALCESCINI	Commerces locaux	01.05.2025	
PO25.06PO	Laurent ROQUIER	Augmenter les moyens de la Police Nord-Vaudois (PNV)	05.06.2025	Renvoi à l'examen d'une Commission (COSEC)
INT25.06	Juliana LEON	Recyclage ou incinération à la cimenterie : où vont les déchets plastiques du sac LEO ?	05.06.2025	
QU25.08	Gildo DALL'AGLIO	A quand la réalisation de la voie de mobilité douce Gare CFF-Clendy	05.06.2025	Réponse prochaine séance
INT25.07	Ruben RAMCHURN	Comment la Municipalité compte-t-elle tenir compte du vote de la population d'Yverdon ?	05.06.2025	Réponse prochaine séance
INT25.08	Ruben RAMCHURN	Le sport à Yverdon	05.06.2025	Réponse prochaine séance
Déclaration	Pascale FISCHER	Gaza. Sortons de la sidération. Agissons.	05.06.2025	Infolettre
Déclaration	Layla OUTEMZABET	Devoir d'humanité	05.06.2025	Infolettre
QU25.09	Ella-Mona CHEVALLEY	Pour la décriminalisation du sans-abrisme	05.06.2025	Réponse prochaine séance
QU25.10	Laurent ROQUIER	Situation Bureau AggloY	05.06.2025	
QU25.11	Olivier JAQUIER	Demande de répondre par écrit aux nombreuses questions	05.06.2025	
QU25.12	Gildo DALL'AGLIO	Don en faveur de Blatten	05.06.2025	
INT25.09	Mathias ORTEGA	Politique de drogue pendant l'été	19.06.2025	
PO25.07PO	Abdelmalek SAIAH	Gymnase ou apprentissage ? Comment mieux soutenir nos jeunes à l'issue de la scolarité obligatoire !	11.09.2025	Prise en considération et renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Vœu	Michel FLEURY	Pour une information aux habitants de notre ville relative à la tendance au renchérissement des loyers	11.09.2025	
INT25.10	Stéphane BALET	Racisme structurel au sein de la police lausannoise qu'en est-il de la PNV ?	11.09.2025	
INT25.11	Juan Miguel FUENTES et Abdelmalek SAIHAH	Quid des prestations données par les eHnv ?	11.09.2025	Résolution adoptée
QU25.13	Maria GALLARDO	Comportements racistes et discriminatoires au sein de la Police, qu'en est-il à Yverdon ?	11.09.2025	
INT25.12	Ruben RAMCHURN	L'importance de la confrontation d'opinions dans le processus démocratique	11.09.2025	Condition non remplie, interpellation non soutenue
INT25.13	Pascale FISCHER	La place de l'Amitié, un bijou à valoriser	02.10.2025	
INT25.14	Luca SCHALBETTER	Budget sorti, quelle stratégie pour sauver les prestations de l'Hôpital ?	02.10.2025	
QU25.14	Ella-Mona CHEVALLEY	Pour un soutien à la Global Sumud Flotilla et la reconnaissance de la Palestine	02.10.2025	
QU25.15	Thierry PIDOUX	Accès à la plage pour les chiens	02.10.2025	
PO25.08PO	Pascale Fischer + Nantana MCKINLAY	Soutien à la presse régionale	06.11.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité refusés
PO25.09PO	Cécile PLAGELLAT	Yverdon connecté : pour des lignes de bus périphériques continues	06.11.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.10PO	Thierry PIDOUX	Pour faciliter la recherche et l'obtention d'informations dans les objets portés à l'ordre du jour du Conseil Communal d'Yverdon-les-Bains	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.11PO	Joëlle DRUEY	Soutenir les initiatives de nos commerces, pas les freiner !	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
PO25.12PO	Onurhan KÜÇÜK	Stop à la gentrification à Yverdon ! Pour un objectif d'un tiers de logements locatifs d'utilité publique d'ici à 2060	04.12.2025	Renvoi à l'examen d'une commission accepté
PO25.13PO	Layla OUTEMZABET	Soigner plutôt que réprimer : pour une politique de la drogue rationnelle et humaine	04.12.2025	Prise en considération et renvoi à la Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
INT25.15	Jean-Marc CUANILLON	La situation financière et l'accroissement des dépenses de personnel.	04.12.2025	
INT25.16	Majda ARRHAOUI L'MATI	Violences faites aux femmes : où en est-on à Yverdon-les-Bains ?	04.12.2025	
INT25.17	Daniel COCHAND	Motion MO24.01	04.12.2025	
INT25.18	Daniel COCHAND	Gestion du patrimoine arboré privé en ville d'Yverdon.	04.12.2025	
QU25.16	Juliana LEON GIRALDO	Utilisation du domaine public pour des promotions commerciales de voitures	04.12.2025	
QU25.17	Mergim DIBRANI	Présence de rats aux abords du Jardin japonais	04.12.2025	
QU25.18	Thierry PIDOUX	Mobilité routière à l'avenue Haldimand	04.12.2025	
INT25.19	Thierry PIDOUX	Plan directeur de la mobilité à Yverdon	04.12.2025	
INT25.20	Joëlle DRUEY	Gardons la gym poussette à Yverdon	04.12.2025	
QU25.19	Maximilien BERNHARD	Les bénéfices 2024 liés à la vente d'électricité	11.12.2025	
INT25.21	Sophie PISTOIA-GROSSET	Laïcité ou effacement culturel ? Quelle place pour Noël dans les crèches d'Yverdon	11.12.2025	
QU25.20	Olivier MAIBACH	Rue de la Plaine zone 30	11.12.2025	

Service jeunesse et cohésion sociale

Observation 1.2024

La COGE invite la Municipalité à maintenir fermement sa position en faveur du nombre de logements adaptés aux familles de quatre personnes et plus, lors des négociations avec les promoteurs.

Réponse :

La Municipalité souhaite tout d'abord rappeler qu'en 2024, le taux de logements vacants à Yverdon-les-Bains s'élève à 0,4 %. Conformément à la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), une situation de pénurie est reconnue lorsque ce taux reste inférieur à 1,5

% durant trois années consécutives.

Le recensement annuel des logements vacants, réalisé annuellement par le Service JECOS, met en lumière les éléments suivants :

- Le parc résidentiel de la commune compte 15'440 logements.
- Les logements de petite taille (1 à 2 pièces) représentent 28 % du parc.
- Les logements de taille moyenne (3 pièces) constituent environ 35 %.
- Environ 30 % des logements sont des logements collectifs de 4 pièces et plus.

Comparée à d'autres communes du canton de Vaud, Yverdon-les-Bains dispose d'un parc immobilier relativement équilibré. Les familles y forment environ 35 % des ménages : 2'650 d'entre elles ont des enfants mineurs, tandis que 2'200 comptent des enfants adultes. Parmi elles, 36 % vivent dans des logements de 3 pièces, et près de 60 % dans des logements de grande taille.

Dans le but d'agir sur le parc résidentiel de son

territoire, la Municipalité a inscrit dans son plan de législature 2021-2026 sa volonté de développer une politique communale du logement pour toutes et tous. Ce projet est actuellement en phase de finalisation. Dans ce cadre, la Municipalité a notamment réaffirmé l'importance de garantir une offre suffisante de logements de grande taille, afin de faciliter l'installation et le maintien des familles.

Observation 9.2024

Sur la base des observations réalisées par la COGE lors des deux dernières années, la COGE invite la Municipalité à réaliser une enquête de satisfaction sur les prestations du JECOS, en se basant sur l'expérience positive réalisée au Service MEI.

Réponse :

La Municipalité tient à rappeler que le Service JECOS s'apprête à lancer prochainement une enquête de satisfaction portant sur la nouvelle organisation de l'Office du logement. Les enseignements tirés de cette démarche, combinés aux priorités définies et aux ressources disponibles,

permettront certainement d'envisager la mise en œuvre d'enquêtes similaires dans d'autres secteurs du service. Cette approche s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, visant à renforcer la qualité des prestations offertes.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 9.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

L'évaluation du nouveau fonctionnement du Secteur logement a été effectuée par un mandataire à l'automne-hiver 2025. Afin d'éviter d'être juge et partie, le Secteur a réalisé une partie du travail lui-même, mais s'est également adjoint

une entreprise de conseil externe pour l'évaluation des données recueillies.

Le choix s'est porté sur Momentum, qui avait effectué une démarche similaire pour le Secteur

du logement il y a plusieurs années.

Dans ce cadre, 386 questionnaires ont été envoyés par courrier aux bénéficiaires de l'aide individuelle au logement (AIL) et aux locataires de logements subventionnés. 25 questionnaires ont été envoyés de manière électronique aux gérances, aux partenaires communaux et cantonaux et autres partenaires associatifs (ARAS, Rel'og) avec lesquels le Secteur collabore régulièrement. Sur les 411 questionnaires envoyés, 103 ont été reçus, tous exploitables.

Parallèlement, neuf entretiens ont également été menés avec la responsable du Secteur, la gestionnaire de dossier, la responsable secteur Quartiers et affaires sociales, la gérante communale, une personne de contact de la gérance COGESTIM, une personne de contact de la gérance Realta, une personne de contact du Centre social régional, une personne de la Cellule logement, un-e locataire de logement subventionné, un-e personne percevant l'aide au logement. Les résultats de cette enquête ont permis de souligner une collaboration très positive entre les différents partenaires du secteur ainsi qu'une excellente entente au sein de l'équipe.

La qualité des prestations est par ailleurs jugée élevée. Concernant le volet quantitatif, le taux moyen de satisfaction des usagers (bénéficiaires de l'AIL, locataires de logements subventionnés et la catégorie qui regroupe les locataires + les bénéficiaires de l'AIL) est d'environ 85% sur les prestations du Secteur (service fourni,

horaires d'ouverture, qualité de l'accueil et des informations, efficacité, clarté dans la communication des décisions, délais de réponse, respect de la confidentialité, utilité des informations sur la page internet consacrée au Secteur). En ce qui concerne le volet qualitatif, les entretiens indiquent une satisfaction moyenne évaluée à 8/10.

De manière générale, le Secteur logement, dont les missions ont été clarifiées et renforcées depuis 2022 répond aux attentes des personnes contactées dans le cadre de cette enquête. Concernant l'élargissement de la démarche d'enquête de satisfaction aux autres secteurs du service, ce point sera abordé lors de la prochaine séance stratégique du comité directeur, prévue ce printemps. Le décès de Monsieur Ruchet, la phase d'intérim puis l'arrivée d'un nouveau Municipal ont bouleversé les priorités pour la direction du service qui devait surtout essayer de maintenir un maximum de stabilité auprès des secteurs et de garantir les prestations à la population. Le sujet pourra donc redevenir central lors de la prochaine législature. A noter qu'une évaluation des prestations du JECOS sera particulièrement complexe à organiser : il faudra évaluer prestation par prestation, en allant chercher les bénéficiaires là où ils sont (peu de contacts directs pour certaines prestations), interroger notamment des mineurs et il faudra développer une analyse qualitative et non seulement quantitative. Cependant, c'est un enjeu dont le service souhaite se saisir.

Service des bâtiments

Observation 2.2024

La COGE invite la Municipalité à rénover sans délai le bâtiment de la Cure d'air.

Réponse :

L'évaluation du parc immobilier communal, réalisée à l'aide du logiciel Stratus, classe le bâtiment de la Cure d'air en priorité 2 dans la stratégie de rénovation de la Ville. Bien que sa rénovation soit reconnue comme nécessaire, d'autres bâtiments communaux présentent un état plus critique et doivent être traités en priori-

té. Le Service des bâtiments (BAT) a ainsi établi une planification progressive des interventions. Dans ce cadre, la rénovation du bâtiment de la Cure d'air est envisagée dans un horizon d'environ 10 ans, en fonction de l'évolution des besoins et des ressources disponibles.

Cependant, le Service BAT assure quand même

un entretien régulier du bâtiment et de ses abords. En janvier 2025, l'éclairage intérieur de la salle a été entièrement remplacé par un sys-

tème LED : l'ensemble des tubes fluorescents a été retiré et remplacé, dans un objectif de performance énergétique et de confort d'usage.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 2.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

L'état général du bâtiment de la Cure d'Air n'apparaît à ce jour pas préoccupant. Dans ce contexte, une rénovation lourde et complète n'a pas été considérée comme prioritaire jusqu'à présent. Cela n'exclut toutefois pas la réalisation ponctuelle de travaux ciblés, visant à améliorer

le confort des usagers et à maintenir le bâtiment en bon état d'exploitation.

La priorisation des projets de rénovation opérée par le Service des bâtiments s'appuie sur plusieurs critères objectifs, parmi lesquels :

- l'indice global de vétusté du bâtiment ;
- le degré d'urgence des interventions à entreprendre ;
- le potentiel d'amélioration énergétique lié à un assainissement ;
- les besoins sectoriels ou programmatiques identifiés.

À cet égard, la Cure d'Air présente un indice de vétusté de 0.76, à comparer à une moyenne de 0.79 pour l'ensemble du parc immobilier communal. Cet indicateur tend à confirmer que ce bâtiment ne se situe pas parmi les objets nécessitant une intervention prioritaire.

Dans ces conditions, une anticipation de sa rénovation complète aurait pour effet de modifier l'équilibre actuel des priorités d'investissement, avec plusieurs conséquences :

- elle conduirait à différer des interventions sur d'autres bâtiments, notamment des logements ou des constructions scolaires, dont le niveau de vétusté est plus élevé et les besoins plus immédiats ;
- elle mobiliserait des ressources financières importantes sur un objet dont l'état ne justifie pas, à ce stade, une intervention lourde, au détriment d'immeubles présentant des dégradations plus avancées.

Le Service des bâtiments s'engage par ailleurs à associer les usagers, en particulier le JECOS, afin d'identifier les améliorations ponctuelles susceptibles d'être mises en œuvre à court

terme pour optimiser les conditions d'utilisation du site dans l'attente d'une intervention plus conséquente.

Observation 3.2024

La COGE invite la Municipalité à améliorer la collaboration BAT et JECOS afin de favoriser une

exploitation adaptée de cet espace dans le cadre des centres aérés ou tout autre activité.

Réponse :

Les Services BAT et JECOS se rencontrent chaque année pour échanger sur les besoins et demandes interservices liés à l'exploitation des infrastructures communales. La dernière réunion conjointe s'est tenue le 27 février 2025.

Le besoin d'ombrage sur le site est bien identifié, notamment en lien avec les activités estivales organisées sur place. En 2018, un arbre avait été planté à cet effet; malheureusement, il

a été attaqué par un castor fin décembre 2024, alors qu'il mesurait environ 4 à 5 mètres de haut.

La zone concernée étant située en zone inondable, toutes les essences ne sont pas adaptées. Un travail de concertation a été mené avec le Service Mobilité, infrastructures et environnement (MEI), et il a été décidé de planter un aulne, une essence compatible avec le terrain. La plantation est prévue pour le 6 mai 2025 ; l'arbre aura

un tronc d'un diamètre d'un peu plus de 20 cm. Des protections seront installées après la plantation afin d'éviter les dommages causés par la faune, notamment les castors.

Aussi, au niveau des aménagements extérieurs, trois bancs ont été commandés et seront pro-

chainement installés.

Finalement, plusieurs autres demandes formulées par le Service JECOS ont été discutées lors de la rencontre et BAT traite actuellement les requêtes suivantes :

Demandes JECOS	Interventions BAT
Consolider les lattes de la rampe en bois	En cours de traitement
Redresser la barrière vers les balançoires	En cours de traitement
Tailler les branches basses	Le nécessaire a été effectué.
Changer la porte extérieure de l'économat.	En cours de traitement
Les grilles métalliques du frigo qui ont été changées en 2024 sortent du rail avec le poids (modèle inadapté)	Le nécessaire a été effectué.
Entretien ou changement du steamer, four de régénération	En cours de traitement
Mettre aux normes la cuisinière à gaz, la coupler à la hotte de ventilation	En cours de traitement
Réparation du cadre de la porte vitrée du hall et installation d'un système pour maintenir l'ouverture de la porte	En cours de traitement
Réparation du bac de douche cassé et installation d'un rideau de douche	En cours de traitement
Réviser les poignées des fenêtres	Le nécessaire a été effectué.
Changer les tables en trapèze par un modèle en rectangle	BAT chiffre actuellement le remplacement de ces tables.
Changer les petites toilettes par un modèle classique ou revoir tuyau d'écoulement	Le nécessaire a été effectué.
Matériel de cuisine	BAT sollicitera une liste détaillée du matériel manquant afin de pouvoir estimer précisément les besoins et établir le budget nécessaire à ces acquisitions.

Nouvelle réponse apportée à l'observation 3.2024 refusée par le Conseil communal le 19 juin 2025 :

Le Service des bâtiments et le JECOS ont convenu de se rencontrer annuellement, au printemps et en amont de la finalisation du budget de l'année suivante, afin d'effectuer un état des lieux des infrastructures de la Cure d'Air. Cette démarche permettra d'identifier et de planifier, avant l'été, les interventions urgentes, tout en intégrant les travaux de plus grande envergure

dans la planification budgétaire de l'exercice suivant. De plus, le Service des bâtiments associe régulièrement le JECOS à la réflexion sur des projets ponctuels lorsque ceux-ci les concernent, les contacts entre les deux services, au niveau opérationnel et stratégique, sont donc fréquents.

Voici le tableau mis à jour

Demandes JECOS	Interventions BAT
Consolider les lattes de la rampe en bois	Réalisé en 2025
Redresser la barrière vers les balançoires	Réalisé en 2025
Tailler les branches basses	Réalisé en 2025
Changer la porte extérieure de l'économat.	Réalisé en 2025
Les grilles métalliques du frigo qui ont été changées en 2024 sortent du rail avec le poids (modèle inadapté)	Réalisé en 2025
Entretien ou changement du steamer, four de régénération	Proposition de remplacement sera traitée au printemps 2026
Mettre aux normes la cuisinière à gaz, la coupler à la hotte de ventilation	Réalisé en 2025
Réparation du cadre de la porte vitrée du hall et installation d'un système pour maintenir l'ouverture de la porte	Réalisé en 2025
Réparation du bac de douche cassé et installation d'un rideau de douche	Réalisé en 2025 pour l'une des douches, la seconde n'étant plus utilisée.
Réviser les poignées des fenêtres	Réalisé en 2025
Changer les tables en trapèze par un modèle en rectangle	Ecarté pour l'instant pour des raisons budgétaires
Changer les petites toilettes par un modèle classique ou revoir tuyau d'écoulement	Réalisé en 2025
Matériel de cuisine	Réalisé en 2025, complété en 2026

En plus de l'arbre replanté en 2025 suite à une attaque de castor, un nouvel arbre sera planté à l'automne 2026.

Service des sports et de l'activité physique

Observation 4.2024

La COGE salue la mise en ligne de l'agenda des événements yverdonnois sur le site internet. Elle invite toutefois la Municipalité à renforcer la visibilité de ces informations sur les réseaux sociaux

Réponse :

L'ajout de totems d'affichage supplémentaires implique une logistique accrue, un suivi des dégradations ainsi que des coûts d'impression que

et dans les quartiers périphériques, en poursuivant les campagnes d'affichage à l'image de ce qui a été fait au quartier des Isles avec la pose d'un totem pour les activités estivales.

le Service des sports et de l'activité physique n'est actuellement pas en mesure d'assumer.

La Municipalité envisage plutôt de maintenir le dispositif existant, à savoir deux emplacements dédiés pour des événements ponctuels (comme la Course de la Bonne résolution) dans des lieux à fort passage tels que la gare et la Promenade Auguste-Fallet, tout en renforçant la coordination interne entre services en matière d’affichage.

Cette coordination devra s’inscrire dans le cadre de la convention en vigueur entre la Ville d’Yverdon-les-Bains et la société SGA.

Par ailleurs, la Municipalité souligne l’importance de développer des liens étroits avec les associations de quartier, afin de relayer l’offre sportive également à cette échelle.

Service de la culture

Observation 5.2024

La COGE invite la Municipalité à trouver une solution pour que le bar du théâtre de l’Echandole

puisse étendre ses prestations.

Réponse :

L’Echandole contribue fortement à l’animation du centre-ville historique et constitue un atout de charme pour accueillir le public dans le cadre insolite des murs de notre château. Les mouvements difficiles du public à la billetterie et au bar sont un frein indéniable à l’image du lieu et à la convivialité avant et après les spectacles. L’Echandole a testé une extension de l’espace d’accueil en ouvrant les caves lors de certaines manifestations. Cette piste est prometteuse,

mais pour une utilisation régulière, fonctionnelle et attractive, de nouveaux aménagements seront nécessaires. La Municipalité attend des propositions de ses services, qui étudient actuellement des scénarii. Ces derniers devront permettre de faciliter l’accueil du public du théâtre ainsi que du château dans son ensemble, tout en augmentant l’attractivité et en facilitant l’utilisation des caves lors de manifestations.

Service des finances

Observation 6.2024

La COGE souhaite recevoir les critères permettant de mesurer et évaluer les missions qu’elle

confie à l’ADNV et s’assurer de la bonne réalisation de ces dernières.

Réponse :

Le financement actuel de l’ADNV a été défini au niveau du district. Actuellement, aucun critère de satisfaction n’a été défini dans ce cadre. Le comité exécutif (COMEX) est garant du bon fonc-

tionnement de l’institution sur les trois volets de développement dédiés que sont l’économie, le tourisme et l’insertion professionnelle (CGPI).

Chancellerie

Observation 7.2024

La COGE souhaite l’autorisation de la Municipalité pour rencontrer la direction de l’ADNV, afin

d’avoir une idée plus cohérente de la répartition des tâches de chacun.e.

Réponse :

Conformément à l'article 44 du Règlement du Conseil communal, la commission de gestion est chargée d'examiner la gestion de la commune, pour l'année écoulée. A cet égard, ses questions quant au cahier des charges d'un délégué à l'économie et au fait de savoir comment se matérialisaient, en termes de résultats, les missions qui lui avaient été confiées durant l'année 2024 sont parfaitement légitimes. La Commission de gestion a pu entendre à cet égard le syndic et, faisant usage de la possibilité prévue à l'article 111 al. 2 lettre g du règlement du Conseil communal, interroger directement le Délégué à l'économie, qui a répondu de manière aussi précise et détaillée que possible à ses demandes. Le cas échéant, la Municipalité est prête à renseigner la Commission plus en détail sur l'un ou l'autre point de sa gestion durant l'année 2024, concernant notamment ses activités dans le domaine touristique.

Comme cela a été indiqué dans le cadre de cette visite, différentes évolutions des activités de l'ADNV sont prévues au cours des années 2025-2026, sur lesquelles la Municipalité est en discussion avec l'ADNV. Le cas échéant, elle renseignera volontiers la Commission dans le cadre du rapport de gestion 2025 ou des visites de la commission 2025. Il importe cependant de respecter le dispositif institutionnel selon lequel la Municipalité est l'interlocutrice des entités partenaires de la Commune.

L'article 40 h de la loi vaudoise sur les communes

prévoit certes, à titre exceptionnel, qu'après consultation préalable de la municipalité, une commission puisse recevoir ou consulter des intervenants extérieurs pour l'objet traité. Cette disposition a notamment pour but de permettre à une commission d'entendre un mandataire ou autre spécialiste lorsqu'elle traite d'un préavis comportant des aspects techniques complexes. Elle ne permet en revanche pas à une commission de rencontrer des tiers pour les interroger de manière générale sur la manière dont ils collaborent avec la Commune.

Outre le fait que l'ADNV n'est nullement obligée de rendre directement compte de ses activités aux diverses commissions des communes membres, ni d'ailleurs aux actionnaires des sociétés privées membres de l'ADNV, une intervention directe de la COGE auprès de l'ADNV ne respecterait pas le cadre institutionnel séparant les champs de compétences entre l'Exécutif et le Législatif. Elle excéderait également le cadre des missions confiées à la COGE, portant sur les activités de la Municipalité au cours de l'année écoulée.

Dès lors, si la Municipalité répondra volontiers à d'éventuelles sollicitations de la Commission dans le cadre de son rapport de gestion 2025, elle ne peut, pour les raisons évoquées, accéder à la demande de la COGE de rencontrer la direction de l'ADNV pour évoquer notamment, de manière générale, ses relations avec la Municipalité ou les projets en cours.

Service population et numérique

Observation 8.2024

La COGE invite la Municipalité à développer les enquêtes de satisfaction à d'autres prestations.

Réponse :

La création d'un guichet central à l'Hôtel de Ville, visant à simplifier l'accès aux prestations pour la population, implique de mener régulièrement des sondages et enquêtes de satisfaction auprès de la population afin d'être au fait de ses besoins.

Dans ce cadre, une étude a par exemple été menée en 2024 par une étudiante de la HEIG-VD, portant, entre autre, sur les horaires d'ouverture des guichets, les services en ligne et l'accompagnement proposé à la population. Par ailleurs, un questionnaire élaboré pour le Comptoir du

Nord vaudois sera prochainement diffusé aux guichets du Contrôle des habitants et de l'Hôtel de Ville et permettra de recueillir des avis sur plusieurs canaux d'interaction, qu'ils soient physiques ou numériques, en plus de la satisfaction générale concernant les prestations communales. Des statistiques des interactions avec la population sont par ailleurs établies quotidiennement par les principaux lieux d'accueil de la commune.

Enfin, les études nationales menées auprès de la population sont suivies avec attention. Relevons notamment celle de l'Administration numérique suisse (ANS) sur la cyberadministration. Les recommandations issues de cette étude, comme l'amélioration de la lisibilité des sites internet communaux et le développement de services numériques centrés sur les besoins des usagers, sont par exemple des objectifs clés du programme de législature.

Bureau électoral

L'année 2025 a vu se dérouler 5 scrutins.

Votation fédérale du 9 février 2025

Électeurs : 14'981 Participation : 42.15%

Objet

CH1 Initiative pour la responsabilité environnementale

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 57,61%	Refusé à 61,66%	Refusée à 69,8%

Élection communale complémentaire à la Municipalité 9 février 2025, 1^{er} tour (système majoritaire)

Suite au décès de M. Jean-Claude RUCHET, Municipal, nous devons repourvoir à ce siège vacant.

Électeurs : 20'583 Participation : 33.94%

4 listes officielles furent déposées, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
01	Yverdon Pour Tous	YPT	1
02	Mouvement Radical Socialiste	MRS	1
03	Entente Yverdonnoise (PLR, Vert'libéraux, UDC)	EY	1
04	Parti Socialiste Yverdonnois - La Gauche Yverdonnoise	PS	1

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PS	WICKI Julien	2'745	39.46%	Non élu
YPT	RAMCHURN Ruben	2'152	30.93%	Non élu
EY	DALL'AGLIO Gildo	1'711	24.59%	Non élu
MRS	DIBRANI Mergim	131	1.88%	Non élu
	Voix éparses	35		

Aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour, n'ayant obtenu la majorité de 3'479 suffrages.

2 mars 2025, 2^e tour (majorité relative)

Électeurs : 20'597 Participation 36.73 %

2 listes officielles furent déposées, composées de 2 candidats au total, soit :

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
1	Yverdon Pour Tous	YPT	RAMCHURN Ruben
2	Parti Socialiste Yverdonnois - La Gauche Yverdonnoise	PS	WICKI Julien

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PS	WICKI Julien	3'916	51.97	Élu
YPT	RAMCHURN Ruben	3'274	43.45	Non élu
	Voix éparses	36		

Monsieur Julien WICKI est élu à la Municipalité.

Votation communale du 18 mai 2025

Electeurs : 20'590 Participation : 35.69%

Objets

CH1 « Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1'000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ? »

CH2 « Acceptez-vous le crédit d'étude de CHF 585'000.- pour le redimensionnement à 800 places voitures du stationnement en centre-ville, la création d'un parking en ouvrage multimodal et convertible en centre-ville de 600 places pour les voitures, 180 places pour les deux-roues motorisées et 250 places en vélo-station, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes ? »

Objets	Résultats YLB				
CH1	OUI	4'058	Non	3'114	Accepté à 55.27%
CH2	OUI	2'418	Non	4'493	Refusé à 61.20%

Votation fédérale et cantonale du 28.09.2025

Électeurs : 15'003 Participation : 38.63%

Objets

- CH1 Impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
 CH2 Loi sur l'E-ID (LEID)
 VD1 Initiative sauvons le Mormont et son contre-projet
 VD2 Quorum
 VD3 Droits politiques des étrangère et étrangers

Objets	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 66.80%	Refusé à 63.75%	Accepté à 57.73%
CH2	Accepté à 53.54%	Accepté à 57.19%	Accepté à 50.39%
VD1	Refusé à 51.15%	Refusé à 54.89%	
VD2	Accepté à 50.35%	Accepté à 47.43%	
VD3	Refusé à 50.01%	Refusé à 54.15%	

Votation fédérale et cantonale du 30.11.2025

Électeurs : 15'007 Participation : 37.06 %

Objets

- CH1 Initiative service citoyen
 CH2 Initiative pour l'Avenir
 VD1 Pour que les Vaudois de l'étranger puissent élire les conseillères et conseillers aux Etats
 VD2 Droits politiques des personnes sous curatelle de portée générale pour incapacité de discernement
 VD3 Pour des droits politiques pour celles et ceux qui vivent ici

Objets	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Refusé à 87.04%	Refusé à 87.03%	Refusé à 84.15%
CH2	Refusé à 65.1%	Refusé à 70.6%	Refusé à 78.2%
VD1	Accepté à 63.9%	Accepté à 63.9%	
VD2	Refusé à 68.3 %	Refusé à 71.3%	
VD3	Refusé à 58.09%	Refusé à 63.5%	

2 Municipalité 2022-2026

Membres, partis et services

au 31 décembre 2025



h | c | e | a | b | d | f | g |

a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère : Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique (CPNFI)

Services : Chancellerie | Population et numérique | Service des finances | Office informatique |

Filière Economie et tourisme

b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert·e·s)**

Vice-syndique

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité (URCD)

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines | Service de la culture |

Bureau de la durabilité

c | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère : Mobilité, environnement et infrastructures (MEI)

Service : Service mobilité, environnement et infrastructures (MEI) | AggloY

d | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert·e·s)**

Municipal

Suppléant : François Armada

Dicastère : Energies (SEY)

Service : Service des énergies

e | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

Suppléant : Julien Wicki

Dicastère : Sécurité publique (SP)

Services : Service de la sécurité publique - Service de défense incendie et secours

f | **Monsieur François Armada (PLR)**

Municipal

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère : Bâtiments | Sports et activité physique (BSAP)

Services : Service des bâtiments | Service des sports et de l'activité physique | Jumelages

g | **Monsieur Julien Wicki (PS)**

Municipal

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère : Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)

Service : Service jeunesse et cohésion sociale

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal | Chancelier

Municipalité

Fonctionnement de la Municipalité

Élu le 2 mars 2025, M. Julien Wicki a été assermenté lors de la séance du Conseil communal du 3 avril 2025 et a débuté son mandat de municipal au 1^{er} mai 2025. Après discussion au sein de la Municipalité nouvellement constituée, M. Wicki a repris le dicastère de la jeunesse et de la cohésion sociale (JECOS).

Madame Brenda Tuosto, en charge de la mobilité, de l'environnement et des infrastructures (MEI) a été en congé maternité et a suspendu son activité professionnelle depuis le 1^{er} décembre 2025, à tout le moins jusqu'au 28 février 2026. La Municipalité a décidé de répartir sa suppléance entre Monsieur le Syndic Pierre Dessemontet pour les secteurs de la mobilité et de l'environnement et Monsieur le Municipal Christian Weiler pour le secteur des infrastructures.

Afin de disposer d'une base plus claire pour son fonctionnement, la Municipalité, se fondant sur l'article 63 de la loi sur les communes, a adopté le 13 août 2025 une directive d'organisation de

la Municipalité, qui est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2025. Celle-ci complète les dispositions du Règlement communal de la Municipalité du 5 novembre 2009 et du Règlement d'indemnisation des membres de la Municipalité du 4 février 2016 qui demeurent en vigueur.

La Municipalité a par ailleurs pris position sur l'avant-projet de révision totale de la loi sur les communes, transmis par le Canton au début février 2025. De manière générale, la Municipalité estime que ce projet apporte des clarifications bienvenues sur de nombreux points et ouvre des pistes intéressantes sur d'autres. Néanmoins, certaines propositions doivent être revues, tant il est vrai qu'elles pourraient s'avérer soit irréalisables, soit contre-productives. S'agissant en particulier des règles prévues en matière de relations intercommunales, elle estime que les règles abstraites prévues doivent absolument être évaluées en fonction de leurs incidences potentielles sur le terrain.

Priorités municipales | activités

Activité économique et rayonnement extérieur

La Coalition européenne des villes contre le racisme (ECCAR) a été créée en décembre 2004 à l'initiative de l'UNESCO. Son objectif principal est de constituer un réseau de villes engagées et désireuses d'échanger leurs expériences afin d'améliorer leurs politiques de lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie. La

Municipalité a décidé de rejoindre le réseau de l'ECCAR, réaffirmant ainsi son engagement dans la lutte contre le racisme. Actuellement, l'ECCAR regroupe plus de 150 villes européennes, dont plusieurs en Suisse (Berne, Zurich, Neuchâtel, Lausanne, Saint-Gall, Bâle et Lucerne).

La Ville était l'hôte d'honneur au 50^e comptoir du Nord vaudois du 28 mars au 6 avril 2025. Situé à l'entrée, à la fois informatif et ludique, le stand s'articulait autour de trois thématiques :

- Yverdon, ville accueillante : les initiatives culturelles, sportives et sociales qui font de la ville un lieu où il fait bon vivre, pour toutes et tous ;
- Yverdon, ville résiliente : les projets qui visent à préparer la commune aux défis de demain, en matière d'environnement, d'énergie et de durabilité ;
- Yverdon, ville d'opportunités : les perspectives économiques et urbanistiques qui font de la ville un pôle attractif, et de notre administration un employeur à la pointe.

Animations, vidéos d'archives et photomaton rythmaient la visite. Chaque jour, un service communal mettait en lumière ses projets, avec des animations variées pour enrichir l'expérience du public.

Dans le cadre de ses stratégies de mobilité durable et de soutien à l'attractivité du centre-ville, la Municipalité a validé une mesure test visant à encourager l'usage des transports publics à midi dans les zones 40 et 41 (Yverdon et Montagny - secteur Chamard, Sermuz et Gressy y compris). De septembre à fin décembre 2025, les trajets aller-retour entre la périphérie et le centre-ville, réalisés entre 11h30 et 14h30, étaient offerts aux usagers et usagers via l'application FAIRTIQ, leur permettant de bénéficier d'un trajet aller-retour gratuit pour manger au centre-ville ou

consommer dans les commerces aux horaires indiqués pendant la période automnale et lors du marché de Noël. De plus, durant les mois de novembre et décembre 2025, la Ville a émis 20'000 bons de stationnement offrant la gratuité pour une durée de 100 minutes sur les parkings publics d'Yverdon-les-Bains, d'une valeur de CHF 3.- chacun. Les bons ont été distribués aux restaurateur·trices de la ville, afin de les transmettre à leur clientèle sous forme de témoignage de fidélité.

Innovation sociale et technologique

La Municipalité mène une politique active de partenariat avec la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) depuis de nombreuses années. Un comité exécutif composé de 4 personnes de la HEIG-VD et de 5 personnes de la Ville a été mis en place en 2023. Depuis le début de l'année 2025, le comité exécutif a travaillé à l'organisation de la troisième édition des assises annuelles, qui a eu lieu le 30 septembre 2025 à l'Hôtel de Ville. La Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD ont par

ailleurs créé ensemble un appel à projets nommé citYLaB. Cette initiative vise à faire émerger des collaborations entre chercheur·euses et employé·es de l'administration communale afin de développer des projets répondant directement aux enjeux de la ville et de sa population. En décembre 2025, le comité de sélection de citYLaB a examiné les dix projets éligibles soumis dans le cadre de cet appel. Quatre initiatives ont été retenues pour leur caractère innovant et leur pertinence.

Proximité et intégration, du quartier à la région

Suite à l'annonce des Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv), en mai 2024, d'arrêter le projet de nouvel hôpital d'Yverdon-les-Bains sur le site actuel, la Ville d'Yverdon-les-Bains a collaboré à différentes réflexions menées avec les partenaires concernés s'agissant de la relocalisation du site hospitalier. Dans ce contexte, la Ville a mis en place un suivi politique et technique rapproché pour garantir la relocalisation des eHnv sur son territoire. Les analyses à ce sujet étant en phase avancée, la Ville est plus que jamais convaincue que les sites yverdonnois sont les plus appropriés et compte bien continuer à peser dans la balance pour que « l'hôpital d'Yverdon » reste à Yverdon-les-Bains, deuxième ville du canton.

Le secteur des « Jardins du Casino », à proximi-

té directe de la gare, du Théâtre Benno Besson ainsi que des différents commerces du centre-ville constitue une opportunité à développer, afin de redonner aux Yverdonnois·es, mais aussi aux touristes et visiteur·trices des communes voisines, l'opportunité de se divertir dans un cadre magnifique et de redécouvrir leur ville. La Municipalité a ainsi prévu pour l'été 2025 (9 mai-31 août) un projet d'animations de l'espace des « Jardins du Casino » (espace du kiosque à musique). Diverses activités ludiques destinées à l'ensemble de la population ont pu être proposées, comprenant notamment l'installation par la Ville de nouvelles infrastructures provisoires sur le site (terrains de pétanque, tables de ping-pong, terrain de street floorball, et casiers connectés, petite restauration), ainsi que des animations sportives et culturelles ponctuelles.

La Municipalité a par ailleurs validé la création en urgence d'une nouvelle Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE) de 24 places dans les locaux du collège de la Villette. Au-delà de la réponse immédiate, cette nouvelle structure contribuera durablement à renforcer l'offre d'accueil dans le secteur. Lors de sa séance du 2 juillet, la Municipalité a également approuvé l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil de jour destiné aux personnes en grande précarité ou en rupture sociale. Ce projet s'inscrit dans une démarche

durable visant à répondre aux besoins des publics les plus fragiles, en renforçant les dispositifs d'accompagnement et de soutien déployés en 2024 et 2025. Aménagé dans les locaux de l'Église catholique situés à la rue de la Maison Rouge 12, ce lieu se veut accueillant, sécurisant et ouvert à toutes et tous. Ce projet vient compléter les services existants, notamment les activités de Zone Bleue, qui visent principalement la réduction des risques pour les personnes toxicodépendantes.

Climat, biodiversité et transition écologique

Publié en janvier 2023, le Plan climat communal de 1^{ère} génération est le fruit d'un travail transversal, piloté par le Bureau de la durabilité en collaboration avec les principaux services concernés par la thématique climatique. Yverdon-les-Bains figure parmi les premières villes à s'être dotée de cette stratégie transversale de renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'action communale.

Cette stratégie est composée de 110 actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire aux effets des changements climatiques. Au terme de cette troisième année de suivi, ce sont au total 80 mesures qui ont été réalisées ou qui sont en cours de réalisation au sein des services. En 2025, les actions suivantes ont été réalisées :

- Le Service des bâtiments a finalisé les analyses CECB+ de la majeure partie de son patrimoine. L'agrégation de ces audits permet de consolider les cibles énergétiques et de les intégrer à la planification immobilière, en croisement avec le suivi de vétusté (Stratus) et la capacité financière communale.
- Bien que l'intégration pérenne de ces données dépende encore de la révision de la LVLEne, elles constituent d'ores et déjà une base technique et financière solide pour définir les futurs mandats d'architectes. De plus, elles seront utiles pour l'obtention de subventions.
- En terme de sensibilisation, le Bureau de la durabilité a proposé à la population yverdonnoise de prendre part au défi « Un mois sans ma voiture ». Une quarantaine de participant-es se sont ainsi engagé-es à ne pas utiliser leur véhicule pendant 30 jours, avec la possibilité de tester gratuitement des modes de mobilité alternatifs : vélo électrique ou cargo, abonnement général CFF ou encore service de mobilité partagée. À terme, les retours d'expérience des participant-es permettront de cibler les leviers permettant de faciliter le report modal.
- Du côté de l'environnement, cette année marque le lancement du Plan de gestion des espèces exotiques envahissantes. Ce plan a été mis en place pour répondre aux menaces croissantes que représentent ces espèces, dont la présence est favorisée par les changements climatiques et dont la prolifération cause des dommages écologiques, économiques et sanitaires. Il se décline en trois axes : la connaissance (inventaire et suivi des foyers), la gestion (planification des interventions de lutte) et la sensibilisation (formation des acteur·rices de terrain et information du public).

- Le programme GéothermY, visant une cartographie 3D du sous-sol jusqu'à 3'500 mètres a permis de franchir un cap important. Réalisée par l'intermédiaire d'Y-CAD SA et du Consortium YOM, la campagne géophysique a couvert 100 km² et 29 communes dans le Nord vaudois. Plus de 20'000 capteurs ont enregistré 10'000 vibrations nocturnes. Les données serviront à créer un modèle 3D du sous-sol. Afin d'exécuter ce projet, une démarche individualisée a été menée auprès des propriétaires de 2'509 parcelles publiques et 2'254 parcelles privées ayant conduit à un taux d'autorisation exceptionnel de 98%.

La Municipalité a pris acte de la décision du Conseil communal de refuser le préavis PR25.18PR relatif à la demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.- pour la végétalisation de la Place Pestalozzi. Le sondage et les échanges publics autour de ce projet ont enrichi la réflexion sur l'adaptation du centre-ville aux changements climatiques et sur la place du patrimoine dans cette transition écologique. Ces informations constituent une base solide pour le développement du Plan canopée – dont le préavis PR25.19PR a, quant à lui, été accepté par le Conseil communal – en contribuant à identifier

les secteurs jugés stratégiques à l'échelle de la commune en matière de végétalisation.

Durant cette première année de test du système LEO, qui offre la possibilité à la population de trier et recycler ses déchets plastiques ménagers, plusieurs habitant·es ont exprimé le souhait de disposer de solutions de collecte plus souples et plus accessibles. Afin de répondre à cette attente, le Service mobilité, environnement et infrastructures (MEI) a étudié différentes options pour améliorer le dispositif, tout en garantissant la bonne qualité de la matière collectée. Dans ce contexte, la Ville a décidé de proposer dès 2026 :

- un renforcement de la collecte en porte-à-porte, qui se tiendra deux fois par mois. Ces collectes se feront toujours sur inscription via le site internet de la Ville, ceci afin d'optimiser la tournée de collecte ;
- 3 nouveaux points de collecte sécurisés (PCS), situés au Casino, aux Isles et sur le site du MEI ;
- un dispositif de déchetterie mobile, qui passera quatre fois par année dans les différents quartiers de la Ville. Ce dispositif proposera notamment la collecte des sacs LEO.

Ces améliorations permettront de rendre le tri des matières plastiques plus simple et plus acces-

sible pour les Yverdonnois·es, dans une logique de maîtrise des coûts et d'optimisation du tri.

Développement territorial, accessibilité et mobilité durable

Du 8 mai au 9 juin 2025, la Municipalité a mis en consultation publique son nouveau Plan directeur communal (PDCom). Ce document stratégique trace les grandes lignes du développement urbain pour les 15 à 25 prochaines années. Une exposition en plein air sur la Place du 7 Février a présenté les éléments clés du projet tout au long de la consultation. Des permanences d'information ont également été organisées.

Le secteur du Parc scientifique et technologique (PST) Y-Parc est stratégique pour le développement d'Yverdon-les-Bains dans les domaines de la recherche et de l'innovation. Il a pris place

dans un contexte paysager de qualité et s'est développé en parallèle à un important réseau de mobilité douce. Plusieurs évolutions sont survenues depuis l'entrée en vigueur en 2014 du Plan partiel d'affectation (PPA), notamment un projet de halte CFF prévu dans un horizon à 2030-2035. Afin de prendre en compte ces nouveaux éléments sans pour autant remettre en question le plan et le règlement en vigueur, une « vision directrice » a été élaborée grâce à une étroite collaboration entre les services de l'urbanisme (URB), de la mobilité, de l'environnement et des infrastructures (MEI) et les copropriétaires. La vision directrice a été adoptée fin 2024 par les co-

propriétaires du PST, à savoir la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Établissement cantonal d'assurance contre les incendies et les éléments naturels (ECA) et l'Etat de Vaud. Elle s'applique aux aménagements du parc, aux éléments paysagers ainsi qu'aux enjeux de mobilité. Elle n'est pas contraignante sur le plan légal et reste un document de référence entre copropriétaires. Ce travail a ainsi permis de fédérer les différents acteurs et organismes impliqués autour d'une vision commune des aménagements futurs du parc.

Dans le cadre de sa stratégie de dynamisation du centre-ville, la Municipalité a décidé de créer une zone de rencontre à la rue des Casernes. Cette mesure renforce l'attractivité des commerces tout en préservant la qualité de vie des riverain-es. La continuité de la liaison piétonne depuis la rue du Milieu jusqu'à la Place Bel-Air par la passerelle est ainsi valorisée. Cette nouvelle zone de rencontre permet d'améliorer la mobilité douce sur la rive droite de la Thièle, tout en conservant la circulation routière et le stationnement. Les station-

nements pour les deux-roues motorisés seront également mieux définis. Par ailleurs, faisant suite aux demandes des commerçants, la Municipalité a décidé de créer une zone de rencontre sur une centaine de mètres entre le goulet du Casino et la rue de la Plaine, où la priorité est donnée aux piéton-nes et la vitesse des véhicules limitée à 20 km/h. Cette mesure permet le trafic bi-directionnel, tout en maintenant la déviation des bus telle qu'initialement décidée pour la durée des travaux au Château.

La Municipalité a enfin validé les résultats de l'étude de modération du trafic ainsi que le déploiement des zones de modération dans les quartiers. La stratégie de modération du trafic intègre également l'assainissement du bruit routier, au vu de la diminution qu'elle induit. En effet, l'abaissement de la vitesse peut réduire de plusieurs décibels les effets sonores du trafic routier et constitue donc une mise en œuvre partielle des mesures prévues dans le cadre de l'assainissement du bruit routier.

Culture, sport et santé, engagement social

La Municipalité a signé une nouvelle convention de subventionnement tripartite entre la Ville, le Canton de Vaud et l'Association Castrum & Cie, organisatrice de l'évènement. Établi sur quatre ans, le document fixe des objectifs visant à consolider l'offre artistique, améliorer les infrastructures et l'accueil du public ainsi qu'assurer la stabilité et la professionnalisation des équipes d'organisation. Le renouvellement de ce partenariat va de pair avec une augmentation des moyens alloués par le Canton et la Ville, l'enveloppe de subvention totale prévue pour les quatre années de la convention se portant à 1'426'000 francs, soit CHF 80'000.- par année de soutien cantonal, et un soutien communal passant progressivement de CHF 263'000.- en 2025 à CHF 300'000.- en 2028.

Par ailleurs, depuis 1994, la Ville d'Yverdon-les-Bains collabore avec la Fedevaco (Fédération vaudoise de coopération) dans le soutien à divers projets de coopération internationale, à

hauteur de CHF 2.- par habitant-e. Pour 2025, la Ville maintient son aide aux trois projets sélectionnés en 2023 et 2024 : « Protéger, c'est soigner », au Cameroun avec Médecins du Monde, vise à réduire les violences de genre et favoriser l'accès des victimes à la prise en charge ; « Eau potable et assainissement », conduit à Madagascar par l'association CICAPE pour Nouvelle Planète, développe l'approvisionnement en eau, la gestion des déchets et le reboisement ; le centre de prévention « Taller de los Niños » (Atelier des enfants) organise au Pérou la prise en charge d'enfants de moins de 5 ans dans un quartier défavorisé, du point de vue de la santé comme de la socialisation. Ces projets ayant fait leurs preuves en 2023 et 2024, la Municipalité a décidé d'œuvrer dans la continuité afin d'assurer leur stabilité et leur durabilité. Elle soutient en outre un projet mené par Peace Brigades International (PBI) qui vise à protéger les défenseuses et défenseurs des droits humains au Guatemala.

Cellule de crise (CECRY)

En 2025, la CECRY a été active dans divers domaines d'activité que soit en termes de recrutement de son·sa futur·e coordinateur·trice, de la constitution d'un groupe de personnel d'appui (PACY) ou encore de formation de base en gestion de crise au profit de divers partenaires communaux. En outre, elle a pris une part active à l'exercice cantonal EI25 VD, simulant une situation

de crise nationale et internationale liée à un conflit armé. Parallèlement, la CECRY a entrepris de clarifier les rôles et responsabilités au sein de sa gouvernance, notamment s'agissant des missions du chef SSP dans sa fonction de coordinateur des affaires stratégiques pour la plateforme transversale « addictions-précarités ».

Cellule marchés publics

Afin que les services de la Ville puissent augmenter leurs compétences en matière de marchés publics, disposer de documentation commune et de directives simples d'accès et mises à jour régulièrement, la Municipalité a décidé en 2024 d'établir un référentiel interne commun à tous les services et de mettre en place une Cellule marchés publics, dont les membres sont issus de services différents.

En 2025, la Cellule a mis régulièrement à jour le manuel interne et informé les personnes référentes des nouveautés, créé des modèles de documents afin de simplifier les aspects administratifs et répondu à 22 demandes des services de la Ville permettant des positionnements respectant la législation, pour un volume de travail estimé à 163 heures.

En juin, une matinée interne dédiée à la planification des marchés publics a réuni plusieurs

services autour du thème « Planifier et anticiper ses marchés publics : mieux acheter, mieux gérer ». L'événement, structuré autour d'une présentation du bilan 2024, d'une capsule inspirante mettant en avant que « la planification n'est pas une contrainte, c'est une assurance », et d'ateliers pratiques en petits groupes, a permis d'échanger sur des cas concrets, de renforcer une culture commune de l'anticipation et de valoriser les outils internes (intranet, modèles, rapports). Les retours ont souligné la pertinence des formats, l'accessibilité pour tous les niveaux et l'ambiance collaborative. Des pistes d'amélioration ont été identifiées pour la prochaine édition, notamment l'élargissement de la participation, l'intégration de cas réels en amont, l'expérimentation de l'outil SIMAP, et la proposition de formats différenciés selon l'expérience des personnes référentes.

Cellule protection des données

Au vu de l'accroissement de la sensibilité de la population en matière de protection des données personnelles et de l'évolution de la législation en la matière, la Municipalité a décidé, en 2021, de mettre sur pied une Cellule protection des données, dont les membres sont issus de différents services. En 2025, la Cellule a dispensé quatre séances de formation à l'attention du personnel de l'administration, répondu à 43 demandes internes, y compris des suivis de projets, pour un

volume de travail estimé à 200 heures.

Le défi principal de la Cellule protection des données en 2025 a reposé dans sa capacité à mener en parallèle l'opérationnel, soit le traitement des demandes, et le projet de mise en conformité de l'ensemble des services de la Ville. Pour ce faire, la Cellule se dirige en 2026 vers une professionnalisation de la fonction avec des ressources dédiées.

Jumelages

Collesano

En février 2025, la Municipalité a répondu à l'invitation des autorités de Collesano pour participer à leur carnaval. Une délégation municipale de cinq membres s'est rendue sur place pour quatre jours de festivités hautes en couleur, rythmées de défilés, musiques et traditions locales.

L'Amicale dei Collesanesi d'Yverdon-les-Bains a célébré ses 40 ans d'existence. À cette occasion, trois jours de réjouissances ont été organisés du 10 au 12 mai 2025, avec la venue d'une délégation de quarante personnes en provenance de Collesano, comprenant la syndique,

la présidente du Conseil communal, des municipaux ainsi que la fanfare. Le samedi 10 mai, un grand concert de la fanfare de Collesano, accompagnée de L'Avenir, a été donné sur la Place Pestalozzi, avant qu'un cortège ne se dirige vers La Marive, où un repas de gala a réuni cent vingt convives. Le dimanche 11 mai, une messe en l'honneur de la Madone Maria dei Miracoli a été célébrée à La Marive, suivie d'un apéritif et d'un repas de midi. Enfin, le lundi 12 mai, une réception officielle des autorités collesanaïses s'est tenue à l'Hôtel de Ville, en présence du syndic.

Pontarlier

Neuf sportifs pontissaliens ont pris part au Triathlon d'Yverdon-les-Bains en septembre, à la suite de l'invitation de la Commission des jumelages,

en collaboration avec le Service des sports et de l'activité physique.

Nogent-sur-Marne

En janvier 2025, dix athlètes de Nogent-sur-Marne ont fait le déplacement à Yverdon-les-Bains, pour participer à la Course de la Bonne Résolution. Ce fut l'occasion de partager un moment convivial lors d'un repas au restaurant avec les athlètes, en compagnie de deux municipaux et de la secrétaire des jumelages.

Du 2 au 6 juin 2025, une classe et un groupe de dix aînés yverdonnois, dont un membre de la Commission de jumelage se sont déplacés à Nogent-sur-Marne, pour une semaine complète d'activités variées, ponctuées de visites et d'échanges. L'année prochaine, ce sont les

Nogentais qui se déplaceront dans notre ville.

Fin septembre, six membres du personnel communal, dont un municipal et la secrétaire des jumelages, ont été invités à Nogent-sur-Marne pour participer à la course La Nogent-Baltard. L'expérience s'est révélée très positive, marquée par un bel accueil et une jolie course de 10 km sur un parcours varié, présentant un dénivelé important. Le soir, les Yverdonnois-es ont été invité-es à partager un repas au restaurant avec les délégations des autres villes jumelées, également présentes pour la course.

Winterthur

Au niveau des relations avec Winterthur, la Ville d'Yverdon-les-Bains favorise des rencontres ponctuelles lors des matchs de football opposant nos équipes respectives, qui sont l'occasion d'un échange amical et convivial au stade

municipal. Une délégation municipale a également eu l'occasion de visiter le chantier d'une future gare ferroviaire et de partager un repas avec la Municipalité de Winterthur lors d'un déplacement dans cette ville en novembre.

Kagamino

Les contacts avec la ville de Kagamino sont toujours difficiles. Un essai de courrier en japonais a été tenté, sans succès.

Prokuplje

Une lettre en serbe a été envoyée pour une prise de contact, mais à ce jour, aucune réponse ne nous est parvenue.

Autre

Yverdon-les-Bains a été contactée par la commune polonaise de Boleslawiec (38'000 habitants, à 40km de la frontière allemande, dans le sud du pays) jumelée avec Nogent-sur-Marne. Le municipal en charge des jumelages s'est rendu sur place pour discuter des possibilités de partage d'expérience et d'expertise. Boleslawiec cherche des experts dans les domaines

du CAD et de la vidéosurveillance. Yverdon-les-Bains pourrait échanger et créer des liens dans ces deux secteurs, notamment.

La Commission extraparlamentaire de jumelage, réunissant ses 12 membres, s'est retrouvée en mars et en septembre 2025 pour planifier et mener des actions concrètes visant à renforcer les liens avec nos villes jumelées.

Actes signés par la Municipalité en 2025

→ Ventes

- Fractionnement des parcelles n° 3016, 6442 et 6443 et cession de plusieurs surfaces (parts de copropriété), propriété de la Commune d'Yverdon-les-Bains, à l'ECA et l'Etat de Vaud, qui constitueront les nouvelles parcelles n° 3016, 6442, 6443, 6633, 6634, 6635, 6636, 6637, 6638, 6639, 6625, 6627 et 6646
- Promesse de vente et d'achat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'ECA et l'Etat de Vaud d'une part, et Bardusch AG d'autre part, portant sur la parcelle n° 6578
- Vente signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'ECA, l'Etat de Vaud et CJ TEK Sàrl portant sur la parcelle n° 6624

→ Droits de superficie érigés en DDP

- Constitution de servitudes signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois, soit une servitude de superficie et des servitudes de canalisations quelconques, sur les parcelles n° 838, 839 et 840 de Grandson
- Constitution d'un droit de superficie signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois portant sur la parcelle n° 148 (443) de Chamblon pour une durée de 50 ans
- Constitution d'un droit de superficie signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois portant sur la parcelle n° 81 (442) de Chamblon pour une durée de 50 ans
- Constitution d'un droit de superficie signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois, portant sur la parcelle n° 839 (2116) de Grandson pour une durée de 30 ans
- Prolongation d'un droit de superficie signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société Cynologique Yverdon et environs concernant la parcelle n° 3043 pour 1 an. Prochaine échéance le 1^{er} août 2026.

→ Servitudes et charges foncières

- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, SORIMONT SA et YSS Sàrl portant sur la modification de l'acte du 19.03.2020 et de l'acte modificatif du 20.07.2023 et la cession du droit d'acquérir la servitude d'usufruit grevant l'immeuble n° 2350
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Beyeler Frères maraîchers SA portant sur la constitution d'une servitude de canalisation d'électricité - immeuble servant : n° 3331 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et IR Sweet Home SA portant sur la constitution d'une servitude de canalisation de gaz et ouvrages accessoires - immeuble servant : n° 225 de Chamblon en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Etat de Vaud portant sur la constitution d'une servitude de passage à pied et pour tous véhicules - fonds servant : n° 840 d'Yverdon-les-Bains en faveur de l'Etat de Vaud
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. et Mme Emilie et Sylvain Buffat portant sur la constitution d'une servitude de canalisation de gaz et ouvrages accessoires - immeuble servant : n° 3053 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. Fritz Roulet portant sur la constitution d'une servitude de canalisation de gaz et ouvrages accessoires - immeuble servant : n° 1129 de Champvent en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. Jean-Daniel Carrard portant sur la constitution d'une servitude de canalisation de gaz et ouvrages accessoires - immeuble servant : n° 3030 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. Pierre Chevalley portant sur la constitution d'une servitude de canalisation d'eau potable - immeubles servants : n° 1652, 1679, 2903 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et M. Roger Favre portant sur la modification du tracé de la servitude ID 006-2011/001029 - immeubles servants inchangés : n° 441, 443, 444, 446, 452, 457, 537, 544, 549, 551 de Montagny-près-Yverdon en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains - immeuble servant à radier : n° 448 de Montagny-près-Yverdon
- Acte signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Valeyres-sous-Montagny et Stoll Immobilier SA, portant sur la constitution d'une servitude de canalisations d'électricité - immeubles servants n° 460 et 465 de Montagny-près-Yverdon et n° 644, 645, 3311 et 3309 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Constitution de servitudes signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et CCR Bottlang SA, soit une servitude de superficie (avec obligation accessoire de faire) et une servitude d'accès, sur les parcelles n° 1417 et 2666 d'Yverdon-les-Bains en faveur de la Commune d'Yverdon-les-Bains

→ Fondation

- Acte signé par la Commune d'Yverdon-les-Bains portant sur la constitution de la Fondation patrimoniale Petitmaître, avec siège à Yverdon-les-Bains

→ Conventions

- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction concernant la convention du 26 octobre 2022

- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Forget Yesterday Festival concernant la convention de subventionnement pour les années 2024-2026 du 25 mai 2024
- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Médecins du Monde Suisse concernant la convention de collaboration du 13 septembre 2024
- Avenant signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, les Etablissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) et Y-PARC Swiss Technopole SA, concernant la convention du 29.04.2015 et l'addenda du 14.04.2020
- Convention "Webcam-Roundshot" signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV) relative à l'installation et l'exploitation d'une webcam Roundshot fournie par la société Seitz Phototechnik AG dans le secteur d'Yverdon-les-Bains
- Convention d'actionnaires signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, les Services industriels de Genève et la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève, réglant les relations des actionnaires de Y-CAD SA, les règles de gouvernance, les conditions et modalités du transfert ultérieur de leurs actions
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Caramel Move, Verly Pieffet SNC concernant la mise en place de cours d'activité physique adaptée dédiés aux seniors
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'association Gym poussette pour la mise en place de cours d'activité physique dédiés aux jeunes parents avec leurs enfants
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'association HappyMove concernant la mise en place de cours d'activité physique adaptée pour les femmes en postpartum
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et L'association Les Soupes d'Ici et d'Ailleurs définissant les modalités de partenariat et modes de collaboration pour l'organisation des Soupes d'Ici et d'Ailleurs
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'association SportyCamps L&G pour la mise en place de semaines de camps durant les vacances scolaires pour les enfants de 4 à 16 ans
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'association Urban Training pour la mise en place de cours d'activité physique
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Rugby Kids pour la mise en place de cours d'activité physique dédiés aux enfants sous l'appellation "Rugbytots"
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Unisanté portant sur un partenariat pour la promotion de la santé et la prévention à Yverdon-les-Bains
- Convention de collaboration signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association en Faveur des Personnes touchées par la Toxicomanie (AFPT) pour la mise en œuvre de mesures urgentes en matière de réduction des risques liés à la toxicomanie
- Convention de partenariat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fédération Suisse de Rugby afin de soutenir le développement et la Fédération et son maintien à long terme à Yverdon-les-Bains
- Convention de partenariat signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société LNM Navigation SA concernant la vente de cartes journalières de croisières LNM 2025 à prix réduit

- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Swiss Esports Federation (SESF), en vue de soutenir les événements Esport Summit et FER Finals des 31.10 et 01-02.11.2025
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Swiss Basketball en vue de régler les modalités de soutien au travers du Service des sports et de l'activité physique pour l'événement "Etape 3x3 Swiss Tour Yverdon-les-Bains"
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et L'Association Castrum et Cie, en vue de soutenir les activités du Castrum pour les années 2025-2028
- Convention de subventionnement signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'Association les arTpenteurs afin de soutenir l'existence et le développement du projet de théâtre itinérant initié par la Compagnie les arTpenteurs
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Académie de mobilité SA portant sur un partenariat pour l'exploitation de Carvelo
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Grands Magasins Manor Maus Lausanne SA concernant l'offre de stationnement vélo de substitution pour la clientèle, les visiteurs et les visiteuses (condition suspensive n° 4)
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la poursuite du projet "MiniMove Yverdon-les-Bains"
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation IdéeSport concernant la poursuite du projet "OpenSunday Yverdon-les-Bains"
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petitmaître portant sur un partenariat pour la mise en place et la gestion administrative des devoirs accompagnés au travers de la création du module "MesDevoirs" sur le guichet électronique "MonPortail"
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Mobile Anesthesia Care Sàrl portant sur une collaboration dans le cadre des interventions pratiquées par les médecins-dentistes de la CDJ sous anesthésie générale par MAC Sàrl dans les locaux de la CDJ
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Stoll Immobilier SA et Imoprof SA, Fribourg, fixant les objectifs de développement du plan d'affectation (PA) "Petit Marais" et portant sur la réalisation de serres modernes et fonctionnelles
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS - Transports Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix S.A. concernant la réalisation d'une nouvelle rampe LHand permettant d'accéder à la halte Travys de William Barbey
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA portant sur l'autorisation de forage dirigé sous le canal du Bey, ainsi que sous la voie de chemin de fer YSC, entre Montagny-près-Yverdon et Yverdon-les-Bains, afin de remplacer une conduite de gaz et de mettre en place un tube électrique
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Yverdon Sport SA portant sur les travaux de remplacement du terrain principal et du terrain annexe D
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Chamblon, la Commune de Treykovagnes et l'Etat de Vaud, par le DGMR, portant sur la réalisation du projet de mise en œuvre des mesures du paquet PM08 du projet d'agglomération yverdonnoise situées sur le territoire des Communes de Treykovagnes et Yverdon-les-Bains
- Convention-cadre signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Yverdon Sport SA concernant les conditions de mise à disposition des terrains et installations du stade municipal
- Convention signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Association pour le développement du nord vaudois (ADNV), l'Etat de Vaud, la structure intercommunale AggloY et Y-PARC Swiss Technopole SA concernant la mise en place et la définition des objectifs,

missions et organisation de l'organe de gestion du Site Stratégique de Développement d'Activités (SSDA) d'Y-PARC Swiss Technopole SA

- Convention de prestations signée entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Cheseaux-Noréaz, la Commune de Montagny-près-Yverdon et Travys SA, fixant les prestations à fournir et l'indemnité versée au concessionnaire Travys SA pour les coûts non couverts par les revenus de l'exploitation du réseau en 2026

→ Contrats de collaboration

- Accord de confidentialité signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Atelier de reliure et restauration, par Anne Cavallini, portant sur des discussions et échange de documents sur le projet "Reliure des PV de la Municipalité" de manière confidentielle

→ Contrats

- Contrat de droit administratif relatif à l'utilisation et à la gestion du stand de tir de Floreyres à Yverdon-les-Bains
- Contrat de vente signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Société Générale d'Affichage SA concernant l'achat de deux abribus "Claire-Ville"
- Contrat d'investissement signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève, les Services industriels de Genève et Y-Cad SA concernant la souscription d'une augmentation de capital de Y-CAD SA
- Contrat portant sur des prestations postales et logistiques signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Poste CH AG réglant les conditions-cadres juridiques de la collaboration
- Contrat portant sur des prestations postales et logistiques signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et Poste CH AG réglant les conditions-cadres juridiques de la collaboration
- Contrat portant sur le "Tour de Romandie" signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Fondation TDR quant à l'organisation du prologue (départ et arrivée d'étape) à Yverdon-les-Bains
- Contrat signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Etat de Vaud, par la DGS, formalisant la délégation à la Commune d'Yverdon-les-Bains d'une ou plusieurs tâches de santé publique et fixant le cadre de la subvention versée par la DGS pour la réalisation de cette ou ces tâches
- Contrat signé entre la Commune d'Yverdon-les-Bains, par la Chancellerie, et Tamedia Publikationen Deutschschweiz AG portant sur la conclusion d'un abonnement Business pour offres numériques

→ Règlements et directive

- Règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur le domaine public
- Règlement communal sur la distribution d'eau de la Commune d'Yverdon-les-Bains
- Directive d'organisation de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains

Commissions et délégations au 31 décembre 2025

Commission consultative des énergies

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Sauser	Antoine
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Michoud	Pierre-André
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Diaz	Louisa
Yverdon en Transition	Jobard	Xavier
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert-e-s et solidaires	Leon	Juliana
Parti socialiste yverdonnois	Sutterlet	Jean-Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Union démocratique du centre	Durussel	Nicolas
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

Commission consultative des plantages

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Locataire Maréchats	Perrenoud	Philippe
Locataire Maréchats	Amy	Claude
Locataire Maréchats	Tella	Danilo
Locataire Quatre-Vingt Parties	Rollier	Simon

Commission des sports

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago-Junod	Sylvie
Chef du Service des sports et de l'activité physique	Perrenoud	Greg
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
USY handball	Ubertini	Simon
Présidente de la structure féminine d'Yverdon Sport	Vialatte	Linda
FSG Yverdon Ancienne	Carrizzo Duruz	Morena
Cercle des Nageurs Yverdon	Zbinden	Loïc
Hockey Club Yverdon	Vidmer	Gaël
Les Vert·e·s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert·e·s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vaswani	Mohina
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Carrard	Apolline
Union démocratique du centre	Pistoia Grosset	Sophie
Parti vert'libéral	Thiémard	Laurent

Commission du stand

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
Chef du Service de la sécurité publique	Pittet	Pascal
Chef de la police administrative	Audemars	Vincent
Intendant du stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverain	Givel	Jean-Claude
Tireur (Pistolet-Carabiniers)	Robert	Loïc
Tireur (Tir sportif yverdonnois & Groupement des Sociétés Yverdonnoises de Tir Sportif)	Auberson	Yan

Commission de jumelage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago-Junod	Sylvie
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale	Junod	Pierre-André
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert·e·s et solidaires	Jotterand	Alain
Les Vert·e·s et solidaires	Romanens	Laetitia
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

Commission culturelle

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre l'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent
Directeur artistique du festival du Castrum	Frei	Damien
Directeur de la Maison d'Ailleurs	Jaccaud	Frédéric
Conseil des jeunes	Haeberli	Cora
Les Vert·e·s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert·e·s et solidaires	Gallardo	Maria
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale

Commission culturelle | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Parti socialiste yverdonnois	Lambelet	Bernard
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gabella	Elisabetta
Union démocratique du centre	Pistoia-Grosset	Sophie
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

Commission de durabilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Carîgaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Agopôle de Molondin	Fankhauser	Mélissa
Membre ad personam	Pommaz	Yves
Membre ad personam		
Journaliste chez Competence H+ Hospital forum	Iuliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

Commission d'achat des œuvres d'art

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

Commission d'urbanisme et de mobilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission	Gruet	Zoé
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Responsable de la filière Mobilité (MEI-MOB)	Cordey	Benoît
PRO VELO	Graf	Bernard
TCS	Schelker	Carole
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Association transports et environnement (ATE)	Wäger	Muriel
AVACAH	Henry	Frank
Mobilité piétonne Suisse	Bruyas	Lisa-Lou
Espace Suisse	Frossard	Félicien
Association Ecoquartiers	Solms	Philippe
Habitat durable	Oulevay	Pascal
Conseil des seniors	Roud	Anne Françoise
Les Vert·e·s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert·e·s et solidaires	Fehlmann	Vivianne
Parti socialiste yverdonnois	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Di Marco	Nicola
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte	Tempesta	Antonino
Urbaniste	Blanc	Lya

Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur-e en mobilité	Christe	Pascal
Spécialiste en patrimoine	Gétaz	Marie

Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service de l'urbanisme	Ozveren	Elif
Service mobilité, environnement et infrastructures	Anguita	Conception
Service mobilité, environnement et infrastructures	Jutzeler	Tina
Service de défense incendie et secours	Masson	Christophe
Service de défense incendie et secours	Liaudet	Antoine
Service de défense incendie et secours	Cerqueira	Marco
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Service des énergies	Champoud	Simon
Médecin	Jolidon	René-Marc

Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente HEIG-VD	Liley	Martha
Directeur d'Y-Parc	Collet	Olivier
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Délégué à l'économie	Abetel	Guillaume

Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert·e·s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert·e·s et solidaires	Rytz	Nadia
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe

Commission consultative AggloY | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert/libéral	Cuanillon	Jean-Marc

Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Wicki	Julien
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice JECOS	Magnin	Mike
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
SSP, responsable observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
PON, préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association culturelle de Kaaj	Zahedi	Mohammed Asif
Association culturelle de Kaaj	Noori	Mohammad Ibrahim
Association des Ivoiriens d'Yverdon et pro-vince	Tchoukouanleu	Elisée Jupiter
Association des Ivoiriens d'Yverdon et pro-vince	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Lorena
Association macédonienne Aleksandar Ma-kedonski	Miteva	Jasmina
Association macédonienne Aleksandar Ma-kedonski	Trajchevski	Branislav

Commission consultative Suisses-Immigrés | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association po-rusksi-Y	Plygunov	Yuliya
Association po-rusksi-Y	Malioutenko	Ioulia
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin
Centre culturel Kosovo	Bruti	Naxhmije
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umusurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel
Umusurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Association Femmes en mouvement	Fajer	Handara
Association Femmes en mouvement	Hachemi	Shokriye
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Masclet	Jean-Pierre
EVAM	Lemaire	Michaël
EVAM	Fiorello	Bryan
GAMYR	Böhi	Frédérique
GAMYR - EERV Solidarité	Charras-Sancho	Joan
Tisserands du Monde	Gillioz	Jean-Paul
Tisserands du Monde	Perrinjaquet	Didier
Metixx	Jendoubi	Imen
Metixx	Djalo	Boubacar
Tournesol	Dellsperger	Laurent
Tournesol	Zimmerli	Iryna
Conseil des jeunes	Haeberli	Cora
Conseil des jeunes	Sarvananthan	Anoojan
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert·e·s et solidaires	Subramaniam	Sinthuja

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert-e-s et solidaires	Meneses	Bladimir
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Bruti	Taulant
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Jean-Pierre
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Pierre Dessemontet

Président du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

Membre du Conseil d'administration de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM)

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

Membre du Conseil de la Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord Vaudois

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité des syndics du district

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

Représentant de la Ville au sein de la copropriété de parcelles du Parc scientifique et technologique

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

Représentant de la Ville auprès de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes (CDFV)

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pensions

Délégué auprès de l'Association des communes suisses

Délégué auprès de l'Union des communes vaudoises

Carmen Tanner

Membre du Comité directeur du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura-Nord vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de Recherche et de Documentation Pestalozzi

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon et région

Membre du Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la Musique (FEM)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Membre de la Plateforme culturelle Ville-Canton

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

Déléguee auprès de la Caisse intercommunale de pensions

Déléguee auprès de l'Union des villes suisses

Représentante au sein de la commission de politique énergétique et climatique de l'UVS

Brenda Tuosto

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

Vice-présidente de l'association OUESTRAIL

Membre du comité de pilotage de la convention de prestations TRAVYS SA

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Déléguee auprès de la Caisse intercommunale de pensions

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

Représentante suppléante de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

Représentante suppléante de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois

Membre suppléante du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Benoist Guillard

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

Président du Conseil de la Fondation patrimoniale Petitmaître

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

Président du Conseil d'administration d'Y-Solaire SA

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

Représentant au sein de la commission de politique énergétique et climatique de l'UVS

Christian Weiler

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

Membre du Conseil cantonal de sécurité

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Membre du comité de l'Association pour la recherche et la promotion en établissement gérontopsychiatrique (ARPEGE)

Membre de la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon, Grandson et environs - groupe commerce

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pensions

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)

François Armada

Président de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Président du Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant de la Ville auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité directeur AggloY

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pensions

Représentant de la Ville auprès du Comité de la Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »

Julien Wicki

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Président du Conseil d'établissement scolaire

Président du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Représentant de la Ville auprès de la Fondation L'Arche des Enfants

Représentant de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

Représentant de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Comité directeur du Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)



Chancellerie

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique

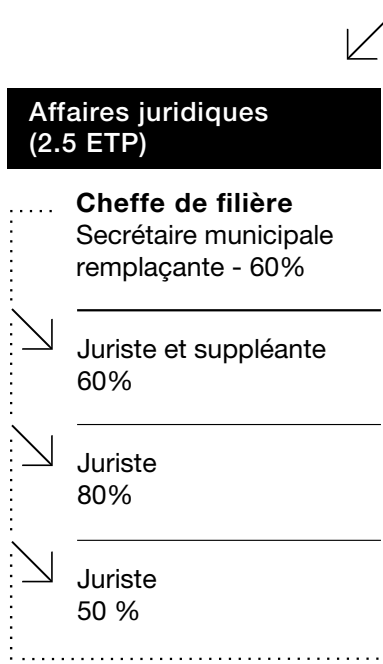
Chancellerie

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. François Zürcher

Chancelier | Secrétaire municipal



Affaires juridiques (2.5 ETP)

Cheffe de filière

Secrétaire municipale
remplaçante - 60%

Juriste et suppléante
60%

Juriste
80%

Juriste
50 %

Nombre de postes : 12.5 ETP

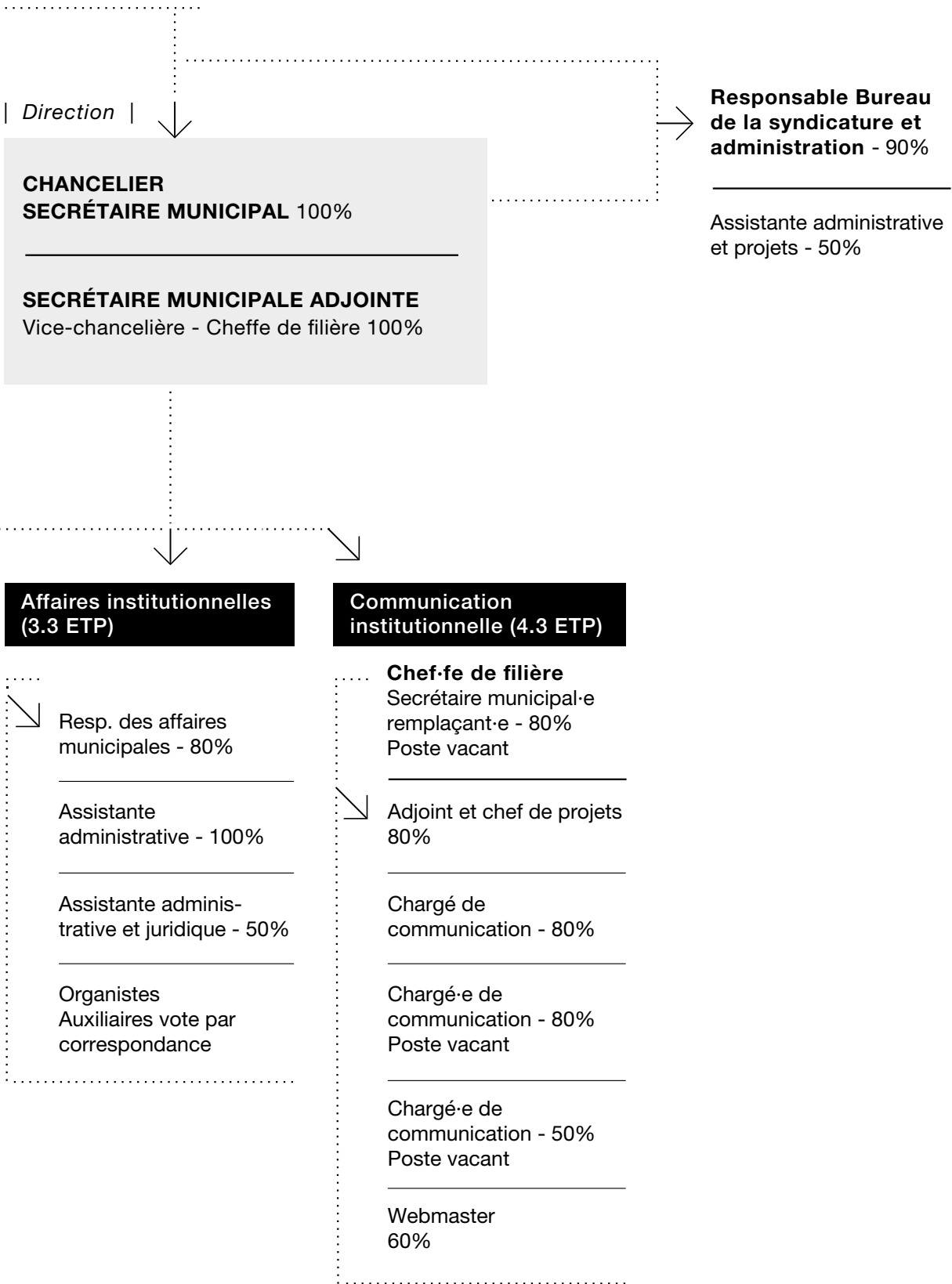
Nombre de personnes : 17

Nombre de personnes en CDD : 2

Auxiliaires : VPC : 4 |

Organistes : 9

SYNDIC



Chancellerie

MISSIONS

La Chancellerie est l'état-major de la Municipalité. Elle veille à ce que la Municipalité puisse prendre en toute connaissance de cause et en temps utile des décisions judicieuses, fondées et équitables. Elle assure leur communication interne et externe.

La Chancellerie:

- assure la coordination et le suivi des décisions municipales. Elle s'assure de l'avancement et du reporting du portefeuille de projets stratégiques de la Municipalité et du Programme de législation ;
- fournit à la Municipalité, y compris en cas de crise, une aide à la décision sur les plans stratégique, juridique et de la communication institutionnelle ;
- gère les processus institutionnels (préparation des élections et votations, relations avec les Eglises) et le protocole) ;
- soutient les services dans le domaine juridique et de la communication ;
- gère des projets internes et participe aux projets transversaux de la Ville.

POINTS FORTS

Gouvernance

En 2025, suite à la séparation du Secrétariat général (SGE) en deux services : d'une part la Chancellerie (CHANC), et d'autre part le Service population et numérique (PON), le personnel en charge des prestations à la population (guichet, naturalisation), rattaché à la filière Affaires insti-

tutionnelles, a rejoint le pôle Population au sein du Service PON. Cette réorganisation prolonge ainsi la dynamique engagée en 2025, avec pour objectif d'optimiser le fonctionnement tout en limitant les coûts grâce à la mutualisation et à la délégation d'activités.

Coordination interservices et avec d'autres organismes

La Chancellerie a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 45 préavis dont 7 répondaient également à un ou des postulats, de 2 rapports sur des postulats et de 12 communications.

Par ailleurs, elle reste pleinement active dans

plusieurs cellules, dont la Cellule marchés publics, la Cellule protection des données et la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains). En parallèle, elle est également présente au sein de la Commission événementielle et de la Plateforme santé.

Droits politiques

A la suite du décès de M. Jean-Claude Ruchet, municipal, la Chancellerie a organisé, en collaboration avec le Bureau électoral, une élection complémentaire à la Municipalité. Par arrêté de convocation de la Préfecture du district du Jura-Nord vaudois, le corps électoral a ainsi été convoqué le dimanche 9 février 2025. Un deuxième tour a eu lieu le 2 mars 2025, au terme duquel M. Julien Wicki a été élu à la Municipalité.

Le Conseil communal ayant, lors de sa séance

du 6 février 2025, proposé le rejet de l'initiative « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes », et décidé de soumettre au référendum spontané le contre-projet indirect issu de ses discussions sur le préavis PR 24.15PR, la Chancellerie, en collaboration avec le Bureau électoral, a organisé une votation communale afin de soumettre ces objets au corps électoral. Suite à la votation

qui a eu lieu le 18 mai 2025, la Municipalité a pris acte de l'acceptation de l'initiative et du rejet du contre-projet indirect. Pour la première fois depuis des décennies, le corps électoral yverdonnois a ainsi pu se prononcer sur le projet de parking de la Place d'Armes. Le résultat donne une injonction claire à la Municipalité, comme au Conseil communal et au comité d'initiative.

Par ailleurs, le comité référendaire « Sauvons nos quartiers », composé de MM. Ruben Ramchurn, Nicolas Durussel, Daniel Cochand et Roland Villard ainsi que de Mme Anne-Louise Gilliéron, a déposé le 13 mars 2025 une demande de référendum contre la décision du Conseil communal (PR24.23PR) concernant un crédit d'étude de 4'775'000.- pour la relocalisation des services

communaux MEI et SEY ainsi que du transporteur CarPostal sur la parcelle communale n°140 au lieu-dit « les Isles ». La Municipalité, dans sa séance du 26 mars 2025, a pris acte du dépôt du référendum, autorisé la récolte de signatures, scellé la liste et informé le comité du nombre minimum de signatures requis (soit 3'103 au 27 mars 2025). La récolte de signatures a été autorisée du 28 mars au 2 mai 2025.

M. Ruben Ramchurn a déposé le 2 mai 2025 un paquet de 100 listes, qui ont été transmises au registre civique. Après contrôle, la Municipalité a déterminé que les listes déposées comportaient 510 signatures valables, soit 16% du nombre de signatures requis. La Municipalité a dès lors constaté que le référendum n'a pas abouti.

Evénements

La Chancellerie a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Rencontre de la nouvelle année et la Fête nationale du 1^{er} août. Le premier événement s'est déroulé le 22 janvier 2025. La Municipalité a eu le plaisir de convier à l'Aula Magna les acteurs et actrices des milieux économiques, sportifs et culturels de la région yverdonnoise, afin d'évoquer ses projets pour l'année à venir. Une huitantaine de

personnes étaient présentes pour cet événement. S'agissant de la Fête nationale, la partie officielle en fin de matinée sur la Place Pestalozzi a ainsi été composée de courtes allocutions sur le parvis de l'Hôtel de Ville par le municipal Julien Wicki et Laurent Vuithier, président du Conseil communal. Le toast à la Patrie a été porté par M. Pierre-Yves Maillard, Conseiller aux Etats.

ACTIVITÉS DES FILIÈRES

Filière Affaires institutionnelles

2025 a été une année de changement. En effet, à la suite de la séparation du Secrétariat général en deux services en mars 2024, le guichet unique a rejoint le Service population et numérique au 1^{er}

mars 2025. Cette réorganisation a engendré divers changements organisationnels, notamment par le transfert, la délégation ou la mutualisation de certaines activités entre les deux entités.

L'organisation de la filière

Afin de compléter son équipe, la filière des Affaires institutionnelles, en collaboration avec la filière des Affaires juridiques, a recruté une nouvelle assistante administrative et juridique à 50%. Entrée en fonction le 1^{er} mai 2025, elle

collabore désormais activement à la rédaction des préavis adressés au Conseil communal et assure les activités administratives en lien avec des actes juridiques pour les deux filières.

Gestion de projets

En 2025, CHANC-INST a d'ores et déjà débuté plusieurs activités en lien avec le changement de législature au 1^{er} juillet 2026. La filière a lancé le projet « Bilan du programme de législature 2021-2026 », en collaboration avec les services de la Ville, la Municipalité et un prestataire externe et poser les premiers jalons en vue de la mise en place de la nouvelle législature 2026-2031 avec le projet « Monitoring et élaboration du programme de législature 2026-2031 ». La

filière est également engagée dans plusieurs projets transversaux et intercommunaux et continue son rôle « pilote » en participant à différents groupes de travail afin de contribuer activement à la modernisation de l'administration. Par ailleurs, elle continue à représenter la Ville au sein du comité de développement de l'écosystème eSéances, en collaboration étroite avec l'Office informatique.

Gestion financière

Dès 2025, les services CHANC et PON ont deux budgets séparés ; cependant la gestion finan-

cière des deux services a été mutualisée et la filière CHANC-INST en assure son traitement.

Votations et élections

L'année 2025 a été bien remplie par les votations et élections dont la gestion est assurée par CHANC-INST. Ayant comptabilisé 3 scrutins fédéraux et cantonaux et 2 scrutins communaux, la filière a traité plus de 25'250 enveloppes de votes, contre environ 20'300 en 2024, année qui avait connu 4 scrutins fédéraux.

En parallèle, en sa qualité de responsable des élections et votations, la filière a également

organisé et coordonné l'élection communale complémentaire à la Municipalité ainsi que la votation populaire communale du 18 mai 2025 relative à l'initiative populaire et au contre-projet municipal concernant le préavis PR24.15PR.

En fin d'année 2025, CHANC-INST a été occupée par l'organisation des élections communales du 8 mars 2026.

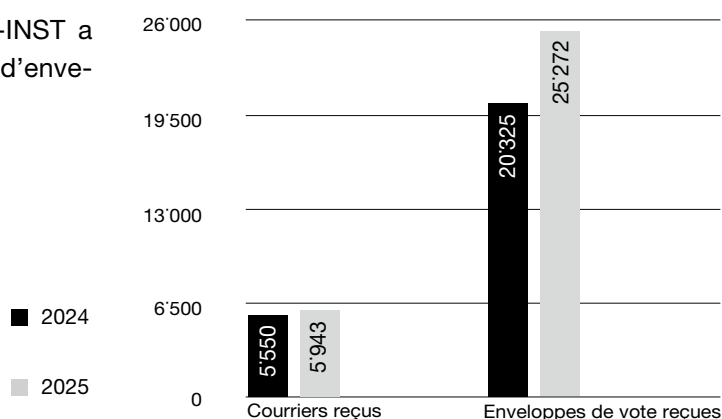
Visites de nonagénaires et centenaires

La Municipalité fête ses aîné-es en leur rendant visite lors de leur 90^e anniversaire, ainsi que chaque année dès leur 100^e anniversaire. Dès mars 2025, la coordination ainsi que la participation à ces visites ont été déléguées au

Service PON. Les visites se font, dans la mesure du possible, accompagnées par un-e municipal-e. En 2025, 59 visites à des nonagénaires ont été faites et 6 rencontres ont eu lieu avec des centenaires.

Quelques statistiques

Durant l'année 2025, la filière CHANC-INST a traité le volume suivant de courriers et d'enveloppes de votes :



Filière Communication

Cela requiert de l'agilité de la part de l'équipe et une attention particulière aux nouvelles opportunités numériques, notamment aux outils d'intelligence artificielle, qui transforment d'ores et déjà les pratiques de l'information.

L'année a été caractérisée par une réorganisation de la filière, à la suite du départ à la retraite de la responsable de la communication institutionnelle. Cette transition a nécessité la mise en place d'un intérim, assumé par l'adjoint à la responsable, dans un contexte marqué par le

départ de deux chargées de communication et l'absence prolongée d'un chargé de communication. Afin d'assurer la continuité des prestations et de répondre aux besoins opérationnels, des recrutements en contrats à durée déterminée ont été effectués. Dans ce contexte particulier, l'équipe a fait preuve d'une forte capacité d'adaptation afin de maintenir un niveau de qualité élevé dans ses missions. Le nouveau responsable de la communication institutionnelle a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2026.

Site internet et supports numériques

Le site internet sert de bibliothèque numérique pour présenter les activités, les projets et les prestations de la Ville. Plus de 200 actualités ont été publiées sur la page d'accueil, dont le contenu est repartagé sur les réseaux sociaux pour toucher une large audience. Implémenté en 2024, l'agenda présentant l'offre culturelle, sportive, associative et événementielle de la ville a été promu à travers différents supports numériques et imprimés.

Depuis 2024, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose

également l'application mobile « Yverdon-les-Bains », disponible gratuitement sur l'Apple Store et le Google Play Store, laquelle centralise toutes les actualités communales via une interface simple et intuitive.

Enfin, la filière a accompagné les services dans la mise à jour du site internet et l'utilisation de l'intranet, et a développé une offre de petites vidéos, présentant des projets ou prestations des services ainsi que des prises de position de la Municipalité.

Coordination et accompagnement institutionnel

Plus classiquement, 32 communiqués de presse ont été diffusés, 88 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 5 conférences de presse et 2 séances d'information publiques ont été organisées.

Créée en 2023 pour anticiper les besoins en communication des services et coordonner le travail d'édition et de diffusion de la filière, la Cellule de coordination de la communication (CelCoCom) se réunit chaque mois avec un référent par service.

C'est dans ce cadre que sont notamment discutés le sommaire du magazine Rive Sud ainsi que la participation de la Ville à des événements d'envergure, dont le stand de la Ville au Comptoir

du Nord vaudois. En qualité d'hôte d'honneur, ce projet - organisé sous l'égide de la filière - a rencontré un vif succès et a permis de valoriser les prestations et activités de la Ville, renforçant ainsi son rayonnement auprès d'un large public régional.

En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte également son expertise à la Municipalité et à la CECRY (cellule de crise), dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image (Place d'Armes, deal de rue, stratégie de végétalisation, etc.).

Réseaux sociaux (RS)

L'audience de la Ville sur les réseaux sociaux (RS ci-après) est en constante augmentation, en cohérence avec les nouvelles tendances de consommation de l'information. Pour répondre à cette évolution, la filière a intensifié la présence de la Ville sur les RS ainsi que la régularité et la diversité des publications, posant les jalons d'un « community management », grâce au recrutement, dans le cadre du renfort de l'équipe, d'une chargée de communication digitale.

En 2025, le nombre d'abonnés à la page Facebook a progressé de 17%, à Instagram de 31%, à X (Twitter) de 6%, à LinkedIn de 20%. Lancé par la filière en janvier 2024 afin de diversifier ses canaux, le compte WhatsApp rallie déjà 1535 abonnés (+75%). L'audience cumulée de la Ville atteint ainsi près de 17'000 abonnés.

La présence de la Ville sur les RS se veut informative, et la filière veille à ne pas participer

aux polémiques qui se développent sur d'autres comptes que les siens. Dans ce sens, elle ne modère que les contenus de ses propres publications, de manière mesurée, dans le respect de la liberté d'expression.

Le développement du débat public sur les RS constitue un défi pour la communication institutionnelle, en raison de formats d'échange souvent peu propices à la complexité des sujets. Ces espaces jouent néanmoins un rôle de caisse de résonance des préoccupations de la population et permettent d'identifier les besoins d'information. En collaboration avec les services, la filière s'efforce d'y répondre de manière appropriée, tout en rappelant que les échanges numériques sont soumis aux mêmes exigences de responsabilité, de respect et d'honnêteté que tout échange dans l'espace public.

Rapport de gestion digital

Pour la quatrième fois, le rapport de gestion de la Ville a été décliné en version digitale, nécessitant un important travail de synthèse et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la commune sont ainsi proposées à la population

et relayées sur les RS. Dans le cadre du développement numérique de l'administration, et dans une perspective d'optimisation, la filière a fait évoluer le rapport de gestion en réduisant son volume et en **renonçant désormais à son impression papier**.

Développement de l'infolettre

La publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) répond aux besoins de transparence de l'activité municipale dans un contexte médiatique en mutation. Pour l'année 2025, 35 éditions ont présenté 123 décisions. L'infolettre est enrichie des principales « actualités » publiées sur le site internet de la Ville, afin de les rendre disponibles pour les lecteurs qui ne sont pas actifs sur les RS. L'infolettre est adressée aux

abonnés qui en font la demande, aux conseillers communaux, à la presse et aux collaborateurs de l'administration. Elle touche au total près de 2000 personnes.

Dans un contexte marqué par la fin de la parution du journal La Région, cette infolettre, de même que les canaux numériques de la Ville, jouent un rôle accru dans la diffusion de l'information institutionnelle auprès de la population.

Rive Sud

Publié 4 fois par année, Rive Sud rencontre un grand engouement de la part des services et des lecteurs. Le magazine permet d'expliquer et de détailler les politiques municipales dans toute leur diversité. Il est distribué à 16'601 foyers, commerces et entreprises yverdonnois.

L'édition du mois de juin offre un cahier central détachable avec le programme d'activités « cet été à Yverdon », établi en collaboration avec les services. Au total, ce sont 52 pages qui ont été publiées.

Reportages photos et des vidéos

Afin de rendre compte de l’actualité yverdonnoise de manière vivante sur les RS et de valoriser l’image de la Ville, la filière a mandaté 49 reportages photos. Elle a produit en interne 14 vidéos courtes, et continuera à développer ce

format plus attractif notamment pour les jeunes publics. Elle a également supervisé la diffusion des séances du Conseil communal sur le site de la Ville et sur les RS.

Cérémonie d’accueil des nouveaux habitants

La cérémonie s’est déroulée au mois de septembre selon la formule lancée en 2022. Si l’événement a rencontré un écho positif, une réflexion est en cours pour faire évoluer le concept, afin

de s’assurer qu’il réponde au mieux aux attentes et aux besoins des habitantes et habitants, anciens et nouveaux.

Marketing urbain

Afin de concrétiser l’un des axes du programme de législature, la filière a mis sur les rails un projet de marketing urbain destiné à valoriser l’image de la Ville auprès de futurs habitants, contribuables, investisseurs ou visiteurs. Mandatée par la HEIG-VD, une étude, achevée en septembre 2025, a

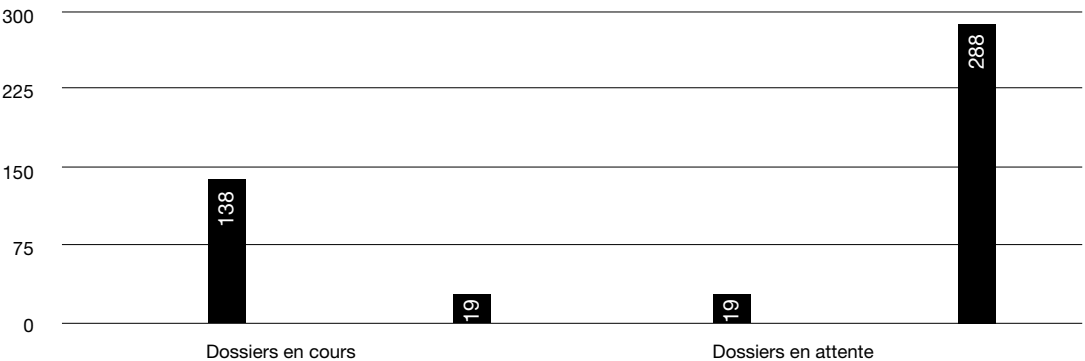
permis de définir un positionnement stratégique, d’identifier les segments-cibles et de proposer les fondements d’un plan stratégique. Sur cette base, la mise en place opérationnelle du projet est en cours.

Filière Affaires juridiques

La filière des Affaires juridiques, composée de 4 juristes à temps partiel, a traité plus de 450 demandes en 2025, soit une augmentation de 30% par rapport à 2024. Les juristes apportent leur

support au quotidien à l’ensemble des services de l’administration communale. Un nombre moyen de 140 dossiers sont considérés comme en cours simultanément.

Suivi des dossiers juridiques



Le soutien juridique prend des formes diverses :

- rédaction ou relecture de décisions ;
- revue des conventions ou autres contrats liant la Ville à des entités externes ;
- révision de règlements ou élaboration de directives ;
- suivi des litiges, que ce soit hors procédure, devant la Commission de recours en matière de taxes et impôts communaux (COREC) ou devant les instances judiciaires cantonales, lorsque les ressources et les spécificités du domaine le permettent.

Le traitement des demandes en lien avec la transparence de l'administration fait aussi partie du travail de la filière. Dans les cas où des avocats externes sont mandatés, la filière est chargée d'assurer la coordination avec ces derniers, en collaboration avec les services concernés.

Par ailleurs, afin d'optimiser son fonctionnement, la filière a analysé et redessiné ses différents processus internes et transversaux et peut dorénavant s'appuyer sur le soutien d'une assistante administrative et juridique engagée au sein des affaires institutionnelles.

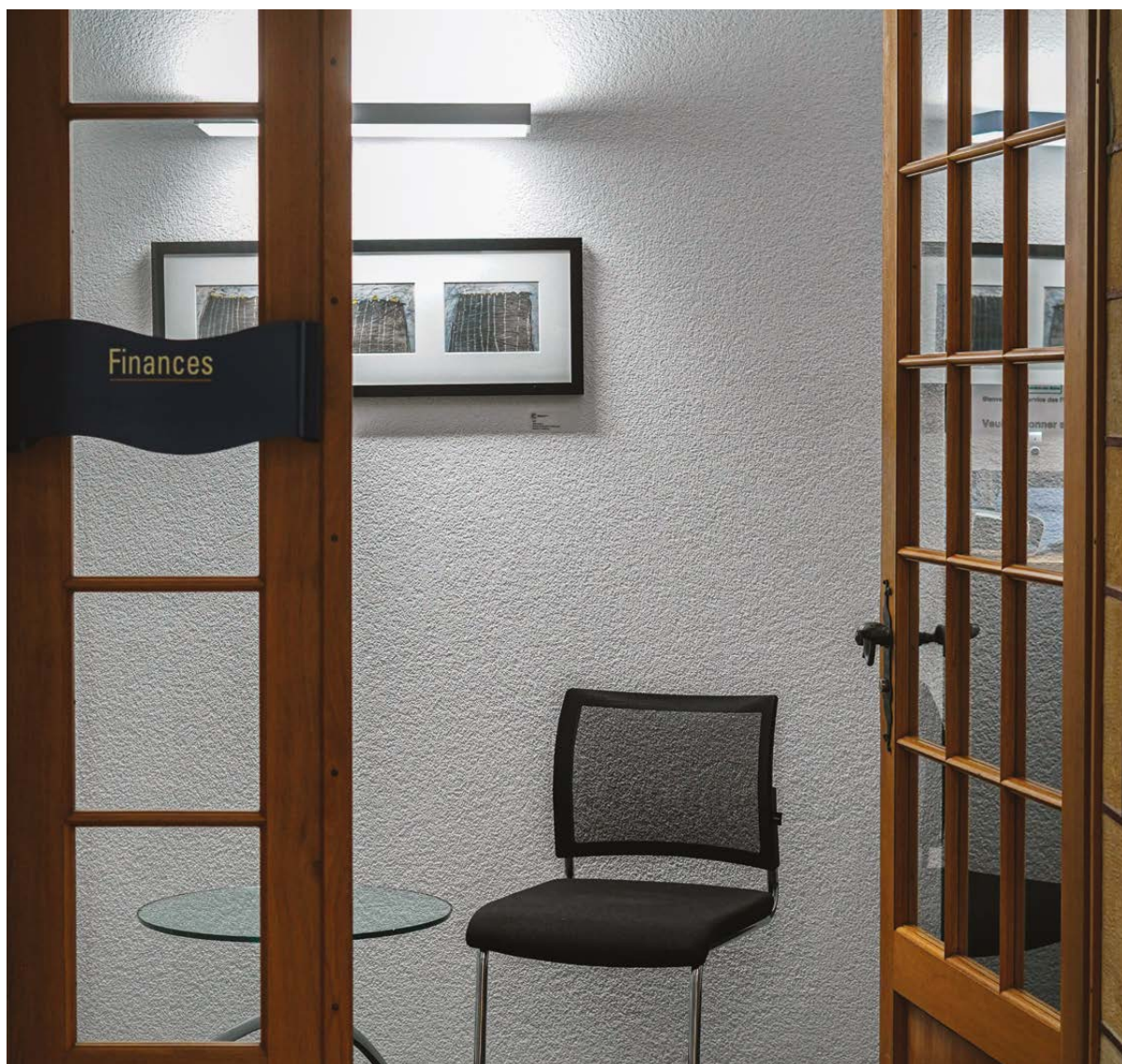
Certaines activités transversales nécessitent un appui au niveau juridique. Les juristes participent notamment activement au sein de deux cellules, à savoir la Cellule protection des données et la Cellule marchés publics. En outre, la filière est sollicitée dans le cadre de réflexions en lien avec

des projets menés par les différents services de la Ville et font dès lors partie de groupes de travail pour apporter leur expertise juridique.

Afin de garantir un traitement optimal des demandes et un usage efficient des ressources, divers documents de fonctionnement de la filière ont été élaborés dans le courant de l'année. Dans le même but, différentes options d'outils d'intelligence artificielle ont été testées.

La coordination juridique au sein de l'administration est assurée grâce à des rencontres régulières avec les juristes actifs au sein du Service de la sécurité publique, sous la responsabilité de la Chancellerie.

Un réseau intercommunal des juristes a vu le jour en fin d'année, avec comme objectif de réunir les juristes de différentes communes pour échanger sur des problématiques similaires.



Finances

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique

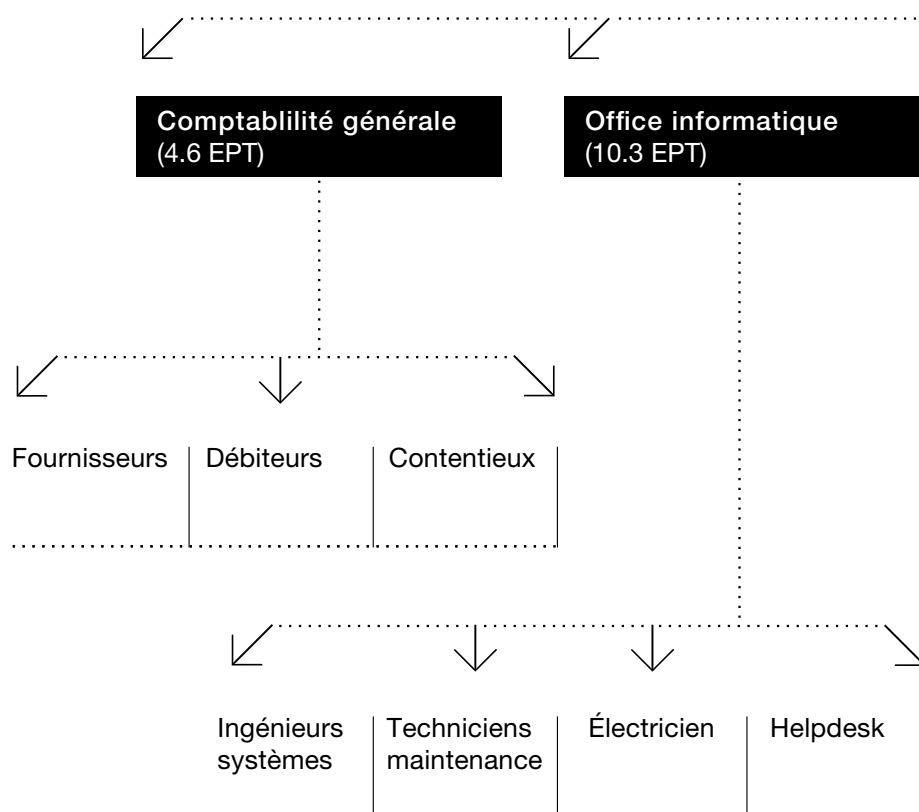
Service des finances

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. Fabrice Weber

Chef de service



Nombre de postes: 23.4 EPT

Situation au 31 décembre 2025

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

**Assistante de direction
(0.7 EPT)**

**Contrôle de gestion
(1.7 EPT)**

**Economie et Tourisme
(1.5 EPT)**

**SIT
(3.6 EPT)**

Ingénieurs

Techniciens

Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT), à l'économie et au tourisme.

MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Assurer la mise à jour du progiciel comptable et son paramétrage.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Élaborer et assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics (Association cantonale vaudoise des Boursiers communaux).
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2025 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

POINTS FORTS 2025

Sur le plan du personnel, le Service des finances a connu le départ du responsable du SIT, remplacé par une postulation interne au 1^{er} juin 2025, ainsi que l'engagement d'une nouvelle collaboratrice à 80% au 1^{er} janvier 2025 en tant qu'analyste et contrôleur de gestion au secteur du Controlling, l'engagement d'une collaboratrice à 50% au secteur du Tourisme à partir du 1^{er} juin 2025 et la venue d'un technicien en maintenance à 80% à l'office informatique en date du 15 août 2025.

La Ville d'Yverdon-les-Bains a connu pour l'année 2025 son premier exercice de bouclage des comptes 2024 sur MCH2 en tant que ville pilote de l'Etat de Vaud, au même titre que l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord vaudois. Ce nouveau modèle a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation. Les autres communes et associations de communes peuvent choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure démarré en 2022 aura duré plus de 3 ans.

Les procédures comptables et financières de la Ville ont fait l'objet d'une complète révision suite à la bascule sur le nouveau mandant avec MCH2. Une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière a été effectuée durant toute l'année. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus-Nest se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2025 de l'ERP en décembre 2025. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules comme les annexes de comptes et la gestion des stocks.

L'office informatique répond depuis 2021 à tous les points essentiels aux directives relatives à

l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme suisse d'audit NA-CH 890. Le dernier audit par la société BDO en la matière date du 11 décembre 2025. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le « patching » régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants. Des nouvelles conventions pour la gestion informatique ont été signées avec les communes de Onnens, Tévenon, Bonvillars et Echallens.

Le SIT poursuit son important travail sur l'infrastructure communale et intercommunale de géodonnées afin d'en assurer la qualité, la stabilité et la sécurité, en particulier pour les services en charges des infrastructures souterraines (cadastre des conduites). Suite à l'analyse préliminaire réalisée en 2024, le préavis PR25.21 (crédit d'étude pour le remplacement de GEONIS) a pu être finalisé et soumis aux autorités. Son acceptation par la Municipalité et le Conseil communal a permis le démarrage du projet en fin d'année.

Le SIT poursuit le développement de son volet régional. Les entités exploitant le Géoportail du Nord vaudois sont les suivantes : Baulmes, Bavois, Chavornay, Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix, Valeyres-sous-Rances, AggloY, SDIS, l'association intercommunale du Vallon de la Baumine (AIVB), l'association intercommunale pour l'épuration Région Grandson (AIERG), Sagenord SA et YCAD SA, moyennant une contribution financière.

La solution Geocity initiée en 2020 par le SIT et pilotée par l'association Geocity-Asso, continue de croître avec l'arrivée du bureau Jaquier-Pointet SA en tant qu'intégrateur. Au niveau cantonal, après une analyse approfondie des besoins des polices des constructions des communes de Morges, Montreux, Vevey et Yverdon-les-Bains en 2024, les développements de la première version du nouveau module de gestion des autorisations de construire sont arrivés à terme. Son entrée en fonction a pu s'effectuer en décembre 2025, ce module sera utilisé en guise de suite

à la solution OFISA arrivée en fin de vie. Finalement, suite aux discussions engagées avec la DGTL/CAMAC les années précédentes, cette dernière s'est approchée de la commune pour étudier l'interopérabilité entre Geocity et la future infrastructure de gestion cantonale des autorisations de construire soumises à la LATC.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance LAA, la RC, l'assurance chose bâtiment et diverses assurances techniques.

En 2024, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 606.25 millions. La Municipalité, en collaboration avec les services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements visant à ouvrir l'éventail des projets potentiellement réalisables, en regard d'une situation conjoncturelle qui menace de retarder une partie des investissements.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements 2025-2034 se monte à 520.05 mios, comprenant des actifs réalisables pour environ 118 mios, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux Anciennes Casernes, à la rue de l'Orient et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissement nets prévus pour la période 2025 à 2029 est de CHF 228.75 mios. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques comprenant des packages thématiques répondant à des besoins avérés pour la population. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats « public privé », voir la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2025-2030 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 mios pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 mios.

Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la

Ville et son Administration, à l'exemple de la recapitalisation d'Y-CAD SA, du plan climat, de la numérisation, du système Energy Data management, de la participation au capital de la société CIFER SA, de la Place d'Armes, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2025, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 42.90 mios. Parmi les objets importants, on peut citer le crédit d'étude pour le redimensionnement à 800 places voitures du stationnement au centre-ville pour CHF 585'000.-, la création d'une installation solaire sur les décanteurs secondaires et le remplacement des couplages chaleur-force (CCF) de la station d'épuration des eaux (STEP) pour CHF 2.5 mios, l'augmentation du capital de la société anonyme Y-CAD SA pour CHF 5.5 mios, la 1ère phase de réaménagement du secteur de la plage d'Yverdon-les-Bains pour CHF 930'000.-, la gestion digitalisée du trafic et le guidage des espaces de stationnement pour CHF 1.163 mio, la rénovation d'une première série de places de jeux communales pour CHF 3.2 mios, les travaux d'entretien du réseau routier pour la période 2025-2028 pour CHF 2.85 mios, la réhabilitation des collecteurs de concentration des eaux usées pour la période 2025-2028 pour CHF 2.25 mios, le crédit d'étude pour le déploiement des zones modérées dans les quartiers de la ville et l'actualisation des études relatives à l'assainissement du bruit routier pour CHF 740'000.-, la consolidation des zones modérées existantes et le déploiement progressif des zones modérées dans les quartiers de la ville pour CHF 2.069 mios, la rénovation énergétique du bâtiment sis rue des Jordils 65 pour CHF 2 mios, la première phase de mise en œuvre du Plan directeur des espaces publics (PDEP) durant la période 2025 -2029 pour CHF 2.33 mios, Mise en œuvre de la phase 1 du Plan canopée – Déploiement d'une densification de l'arborisation du territoire pour CHF 1.4 mio, la mise en conformité aux exigences de la LHand d'un premier lot d'arrêts de bus pour CHF 3.4 mios et le renouvellement des réseaux eau-gaz-électricité de la ville pour les années 2025 – 2026 pour CHF 4 mios.

Activités

Pour l'année 2025, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- le bouclage des comptes 2024 et budget 2026;
- l'arrêté d'imposition 2026;
- la planification financière 2025-2030 et le plan des investissements 2025-2034;
- la fin de la mise en place et le suivi de MCH2 pour la Ville, le SDIS et PNV;
- le rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable et la migration sur la nouvelle version 2025 d'Abacus et Nest;
- l'élaboration d'un processus budgétaire basé sur des enveloppes globales par service ;
- la mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents;
- le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville;
- assurer un suivi efficient du système de contrôle interne;
- améliorer le suivi des investissements;
- assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (nouvelle péréquation intercommunale vaudoise, participation à la cohésion sociale, facture policière, MCH2, etc.).

Budget 2026

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 9.16 mios et une marge d'autofinancement de 11.29 mios. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des dépenses

d'investissements qui a été estimé à 43.02 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2026 pour y faire face.

Office informatique

MISSIONS

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale d'Yverdon-les-Bains. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des don-

nées et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des nouvelles conventions pour la gestion informatique ont été signées avec les communes de Onnens, Tévenon, Bonvillars et Echallens en plus des communes de Grandson, Yvonand, Baulmes et Cheseaux-Noréaz.

POINTS FORTS 2025

Le Canton de Vaud a validé le principe de participation à iGovPortal pour la mutualisation d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés. Les villes à l'origine du projet ont prévu de s'appuyer sur le module iGovPortal (<https://www.igovportal.ch>) utilisé par la majorité des cantons et communes suisses. Le Canton, l'UCV et l'AVRiC travaillent de concert pour favoriser la mise en place de ce

portail ; le comité de iGovPortal proposera dans l'AG de mars 2025 une modification des statuts de l'association afin de permettre l'intégration des communes avant celle du Canton. Un groupe de travail a été mis en place pour favoriser le développement et le déploiement d'une solution commune.

L'implication de l'office informatique est toujours

très forte dans les projets des services. La mise en place d'un guichet unique, l'évolution du logiciel de gestion des temps, la mise en place d'un logiciel pour la gestion des devoirs accompagnés, l'évolution de la gestion des subventions ont demandé de fortes ressources des collaborateurs de l'office informatique.

Les bons retours concernant le développement commun aux communes pour des applications métier spécifiques ont permis de continuer à proposer des mutualisations de fonds et de compétences. Le développement du module eS.Legislativ pour la mise à disposition des organes législatifs d'une solution de gestion complète, intégrée et interfacée avec la solution de l'exécutif est quasiment terminée et sera totalement opérationnelle pour la nouvelle législature.

La reprise informatique de diverses communes

a permis de mettre en place, de tester et de finaliser la définition du poste informatique sur les nouvelles versions des plateformes et outils de base sur des entités plus petites que celles de la Ville. Ceci va nous permettre de déployer ces nouveaux environnements plus rapidement et en ayant déjà résolu la plupart des problèmes éventuels qui surviennent lors d'une telle migration.

Les cyber-attaques ont continué à mettre les systèmes informatiques de la Ville et de ses sous-traitants sous pression. La participation à l'Exercice Intégré 25 de la Confédération, des cantons et de certaines communes, dont Yverdon-les-Bains, ont permis d'exercer la réponse sur une attaque informatique à grande échelle.

Un schéma directeur informatique a été décrit et sera présenté en début d'année 2026.

Chiffres clés

- 8,3 millions de messages courriels reçus.
- 1,5 millions de messages bloqués (spam, virus), 362'000 en quarantaine et 374'000 étiquetés comme suspects.
- 53 Teraoctet de données, soit une augmentation de plus de 10% en une année.
- 8 communes sous convention pour la gestion complète de leur informatique.
- 8 entités extra communales sous gestion informatique.

PERSPECTIVES 2026

Le « poste de travail informatique » va évoluer et de nouvelles versions des systèmes opérationnels (OS) et des outils bureautiques seront déployés en 2026.

La finalisation de la convention UCV, PAIR, Canton de Vaud est une priorité afin de pouvoir commencer à déployer des prestations aux adminis-

trés sur une plateforme de cyberadministration intercommunale.

L'évolution des infrastructures de base est nécessaire afin de proposer des conditions de travail modernes à tous les employés. Ceci amènera une réflexion sur l'espace de stockage, les serveurs et les outils de gestion de l'office informatique.

Système d'information du territoire (SIT)

MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers

permettant la gestion des infrastructures souterraines, le géoportail intercommunal mapnv.ch ainsi que geocity.ch. Elle assure un support aux

services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les

partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

POINTS FORTS 2025

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer afin d'en garantir la sécurité et la haute disponibilité.

Le Géoportail Régional du Nord vaudois mapnv.ch regroupe désormais les communes de Baulmes, Bavois, Bonvillars, Chavornay, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Valeyres-sous-Rances et Yverdon-les-Bains ainsi que le SDIS, SAGENORD, l'AggloY, l'AIVB, l'AIERG et Y-CAD SA.

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus de prestations sur <https://yverdon.geocity.ch> à l'intention des entreprises et des citoyens

et citoyennes d'Yverdon-les-Bains. La proposition de digitalisation mutualisée, sobre et responsable, open source, issue du SIT en 2020, a poursuivi un fort développement en 2025. Les interfaces du géo-calendrier, de Geocity et de l'agenda communal ont bénéficié de plusieurs mises à niveau, en particulier au niveau de la saisie cartographique. L'association Geocity-Asso, créée en juin 2023, continue à remplir son rôle en matière de mutualisation des coûts relatifs à la maintenance, à la sécurité et à l'évolution de la solution. C'était particulièrement vrai cette année pour assurer un développement cohérent et efficace du nouveau module de gestion des autorisations de construire.

Chiffres clés

Parmi plus de 900 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

3'000 km de conduites dont :

- 323 km de conduites d'eau potable ;
- 256 km de conduites de gaz ;
- 585 km de conduites d'assainissement ;
- 19 km de conduites de chauffage à distance ;
- 622 km de câbles électriques ;
- 1'009 km de tubes électriques.

Près de 600 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à des demandes toujours plus nombreuses et plus complexes. En outre les questions en lien avec la cyber-sécurité et la protection des données consomment des ressources internes toujours plus importantes.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme <https://yverdon.geocity.ch> est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Parmi les principales thématiques traitées :

- occupation du domaine public : permis de fouille, permis de dépôts, organisation d'événements, autorisations aériennes, constats, utilisation du domaine public et ouvertures de chantier, droits d'accès au centre-ville historique ;
- police des constructions : travaux de minime importance, procédés de réclame, teinte + isolation périphérique et réfection de toiture, pompes à chaleur, panneaux solaires, fractionnements ;
- agenda communal : annonces d'événements ; vie sociale, culturels et sportifs, fêtes de fin d'année ;

- signalements : harcèlement de rue et violence ;
- énergies ; annonce de travaux, demandes concession, demande d'autorisation REG, demande de raccordement d'énergies fixe et modifications ;
- inscriptions diverses et sondages.

Activités

Géodonnées et outils métiers

- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Mise en place de nouveaux rapports automatiques relatifs au contrôle qualité des géodonnées.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information et de génération de rapports PDF.
- Coordination entre les divers propriétaires de géodonnées, en particulier dans le domaine des infrastructures souterraines.
- Poursuite des tâches de coordination et d'amélioration continue relative au Registre Cantonal des Bâtiments, avec un résultat très positif pour l'entier des services impliqués.
- Consolidation et amélioration des outils de relevé sur le terrain pour les services des énergies et le service mobilité, environnement et infrastructures.

Géoportail et intercommunalité

- Poursuite de l'engagement du SIT au sein du Project Steering Comitee (PSC) du projet Geomapfish, solution logicielle open source servant de base au Géoportail du Nord vaudois, au côté des cantons de Neuchâtel et Bâle ainsi que des villes de Nyon, Vevey, Pully, Morges et la société camptocamp SA. Intégration au nouveau projet open source Geogirafe. Celui-ci est piloté par Bâle-Ville et intègre les mêmes acteurs que Geomapfish ainsi que quelques acteurs internationaux. Il vise à moderniser le front-end du portail cartographique Geomapfish et à rendre son code plus accessible.
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 4000 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne pour la seule année 2025, sur un total de plus de 13'000 contrôles depuis la mise en service de la solution (2021).
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur <https://mapnv.ch>.
- Poursuite du travail de consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.

Colloques et groupes de travail

- Participation à la Journée romande de la géoinformation 2025, rendez-vous bisannuel incontournable des principaux acteurs académiques, institutionnels et privés de la géoinformation en Suisse romande. Geocity et Geogirafe ont ainsi pu être présentés dans l'écrin du SwissTech Convention Center sur le campus de l'EPFL.
- Participation au Groupe Romand d'Uniformisation Technique et à une séance de présentation des SIL à Lausanne en étroite collaboration avec le SEY dans la perspective de la migration (2028) du système GEONIS.

- Participation à différents groupes de travail de l'ASIT en vue d'améliorer les produits viageo.ch et plans-reseaux.ch ainsi que les fonds de plan cartographiques fournis par l'ASIT.
- Soutien à la préparation de plusieurs projets d'innovation dans le cadre du programme CitYLaB.

(Géo)-cyber administration

- Poursuite du développement de la plateforme Geocity en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes. Un focus tout particulier a été mis sur l'amélioration de la saisie cartographique. Des améliorations ont aussi été apportées au niveau de l'API REST de la solution à des fins d'interopérabilité.
- Poursuite des activités au sein du comité de l'association Geocity-Asso, en particulier suivi du développement du nouveau module pour la gestion des autorisations de construire de la police des constructions.
- Développement de nombreux contacts avec les villes et agglomérations vaudoises.
- Mises en place de nouvelles prestations en lignes.
- Participation active au processus de mise à jour du code de la solution.
- Organisation d'audits de sécurité.

Infrastructure et cyber sécurité

- Amélioration des capacités matérielles du serveur Geocity.
- Mises à jour de sécurité sur les différents serveurs applicatifs.
- Tests et déploiements continus de QField pour le travail de relevé sur le terrain.
- Tests et déploiement continus de QGIS pour la saisie et la mise à jour des géodonnées.
- Mise à jour de la dernière version de GEONIS (gestion du cadastre souterrain) ainsi que mise à jour du serveur et de la base de données sous-jacente : dernière mise à jour avant la fin de vie de l'application.

Plateforme Technique Interservices

- Participation aux séances.
- Poursuite de la mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

Administration et divers

- Formation de trois nouvelles ingénieures SIT suite à un congé sabbatique d'une année et au départ du responsable de la section.
- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël, ...).

PERSPECTIVES 2026

Les nouveautés à aborder en 2026 seront les suivantes :

- démarrage du projet d'étude (PR25.21) du remplacement de la solution de gestion du cadastre des conduites (GEONIS) en étroite collaboration avec les services techniques (SEY et MEI) ;
- migration des données OFISA de la police des constructions vers le nouveau module « Police des constructions » de Geocity et suivi agile de la mise en production de ce module ;

- démarrage d'une version 2 du module « Police des constructions » de Geocity basée sur les retours utilisateurs ;
- audits de sécurité des solutions logicielles en production ;
- mise à jour de Geomapfish ;
- mise en phase de test d'une version beta du nouveau géoportail basé sur Geogirafe en parallèle à la version actuelle ;
- organisation et accueil de la première rencontre du groupe d'utilisateurs Geogirafe ;
- migration de QGIS ;
- migration des bases de données ;
- intégration des données de nouvelles communes membres du Géoportail du Nord vaudois ;
- intégration de nouvelles entités administratives sur Geocity.

Économie & Tourisme

MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

Le tourisme endogène fait partie intégrante des missions de la filière Economie depuis 2024. Son intégration a l'avantage d'amener le prisme du tourisme dans les approches économiques notamment.

POINTS FORTS 2025

Un des points marquants de 2025 est la tenue des Assises du Centre-Ville avec la participation de la Société Industrielle et Commerciale (SIC) et des entreprises de la place. Ce point de situation a permis d'actualiser des États généraux du commerce, dont la dernière édition avait été organisée en 2016 par la SIC. Cette manifestation a permis de collecter de riches informations, de tirer de nombreux enseignements et de favoriser les échanges entre la Ville et son tissu commercial. Les éléments recueillis ont fait l'objet d'une synthèse et permettront de travailler en 2026 sur les axes principaux identifiés.

Autre point marquant, la tenue des Assises des délégués à l'économie romands. Le délégué a reçu ses homologues lors d'une journée d'échanges avec les autres villes romandes. Cette réunion a permis aux participants de s'enrichir des connaissances et expériences de chacun en lien autour du thème « la dynamisation des centres villes ». Une présentation a notamment été faite sur les « États généraux du commerce » 2025. Ainsi, de

nouvelles pistes ont permis d'enrichir notre document.

2025 marque aussi l'entrée en vigueur du nouveau règlement communal sur les taxes de séjour. La perception et la gestion de cette taxe appartient dorénavant à la filière ECO-TOUR.

Le rattachement de l'économie au Service des finances continue à amener en termes de dynamique, avec la proximité tant des finances, que de l'information du territoire (SIT) et de l'informatique, une réelle plus-value avec une belle agilité. A titre d'exemple, on peut mentionner les exemples de la mise en place d'un agenda «unique», qui centralise en un seul endroit les événements qui se déroulent à Yverdon-les-Bains ainsi que, récemment, l'introduction d'un test de comptage via des capteurs durant le Marché de Noël.

Le délégué à l'économie a également contribué à la tenue de plusieurs nouveaux événements dans le cadre de la dynamisation du centre-ville. Alpevengers, Oddicy, SchweizExpress, Braderie de la

Plaine, Festymalt, le Rendez-vous des Terrasses, la Balade Gourmande en font partie.

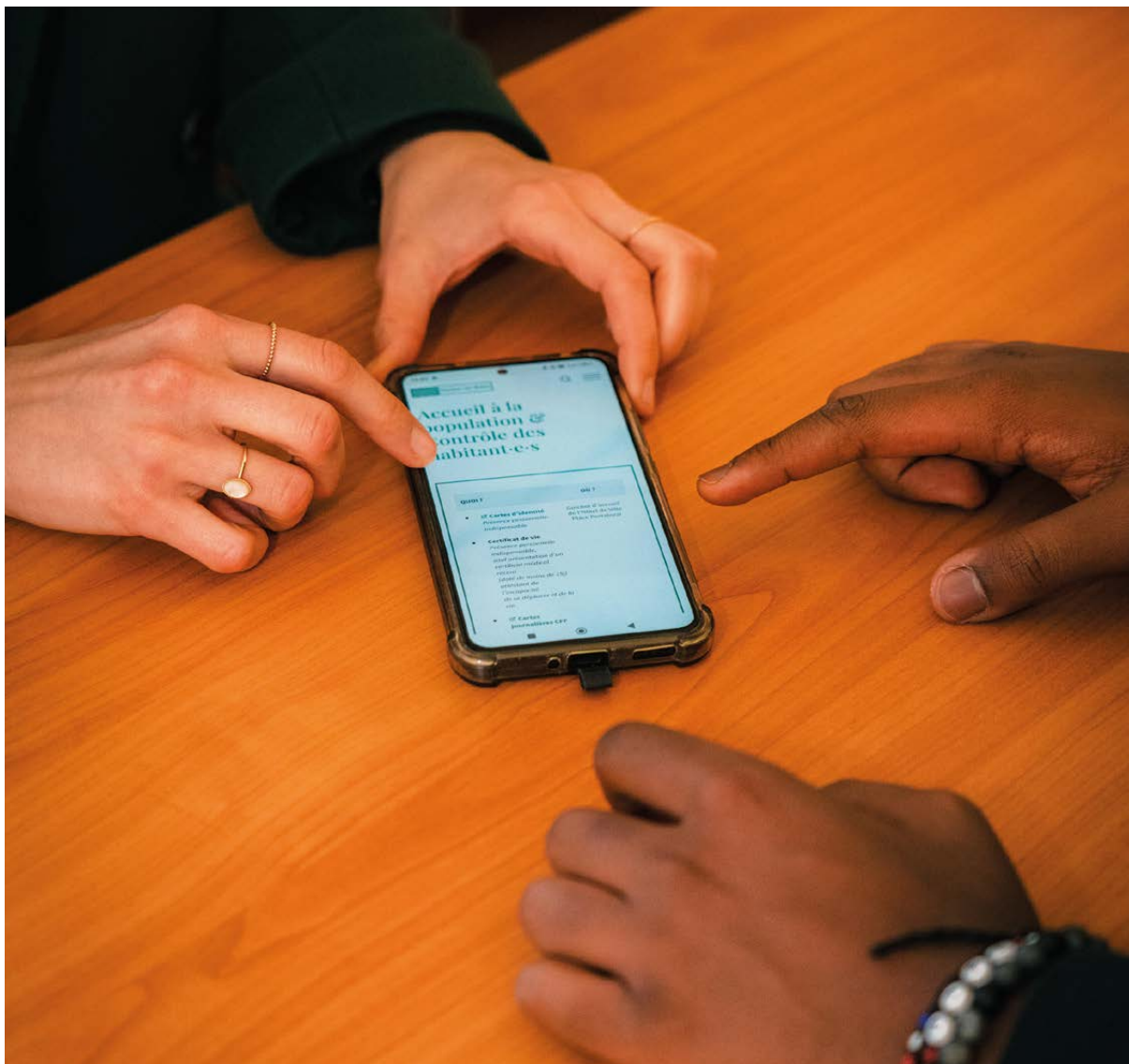
La coordination du Marché de Noël avec la responsabilité de son organisation pour la 3^e année consécutive a occupé la fin d'année de la filière ECO-TOUR. Cet événement, construit de manière incrémentale sur la base du modèle 2024, a consolidé sa structure et renforcé les points de la décoration et des animations notamment.

L'utilisation des toutes les salles du château rencontre un franc succès tant du point de vue des exposants que des visiteurs.

Le fait de garder la tente jusqu'à la Course de la Bonne Résolution a permis d'élargir les opportunités événementielles de fin d'année. Ainsi, la tente a pu accueillir « La Place en Fête » qui a proposé diverses soirées et thés dansant en complément du Réveillon du Nouvel An et de l'Épiphanie.

Activités

- Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique et du tourisme dans les réflexions.
- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence et contacts réguliers auprès des commerçant·es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC).
- Coordination et supervision du Marché de Noël, du Nouvel-An et de la fête des Rois.
- Accompagnement dans l'organisation de divers événements.
- Perception des taxes de séjour.
- Gestion de l'agenda « Vie Sociale » ainsi que des onglets dédiés « Jardins du Casino » et « Fêtes de Fin d'année ».



Population
et numérique

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Chancellerie | Population et numérique | Finances | Informatique

Service population et numérique

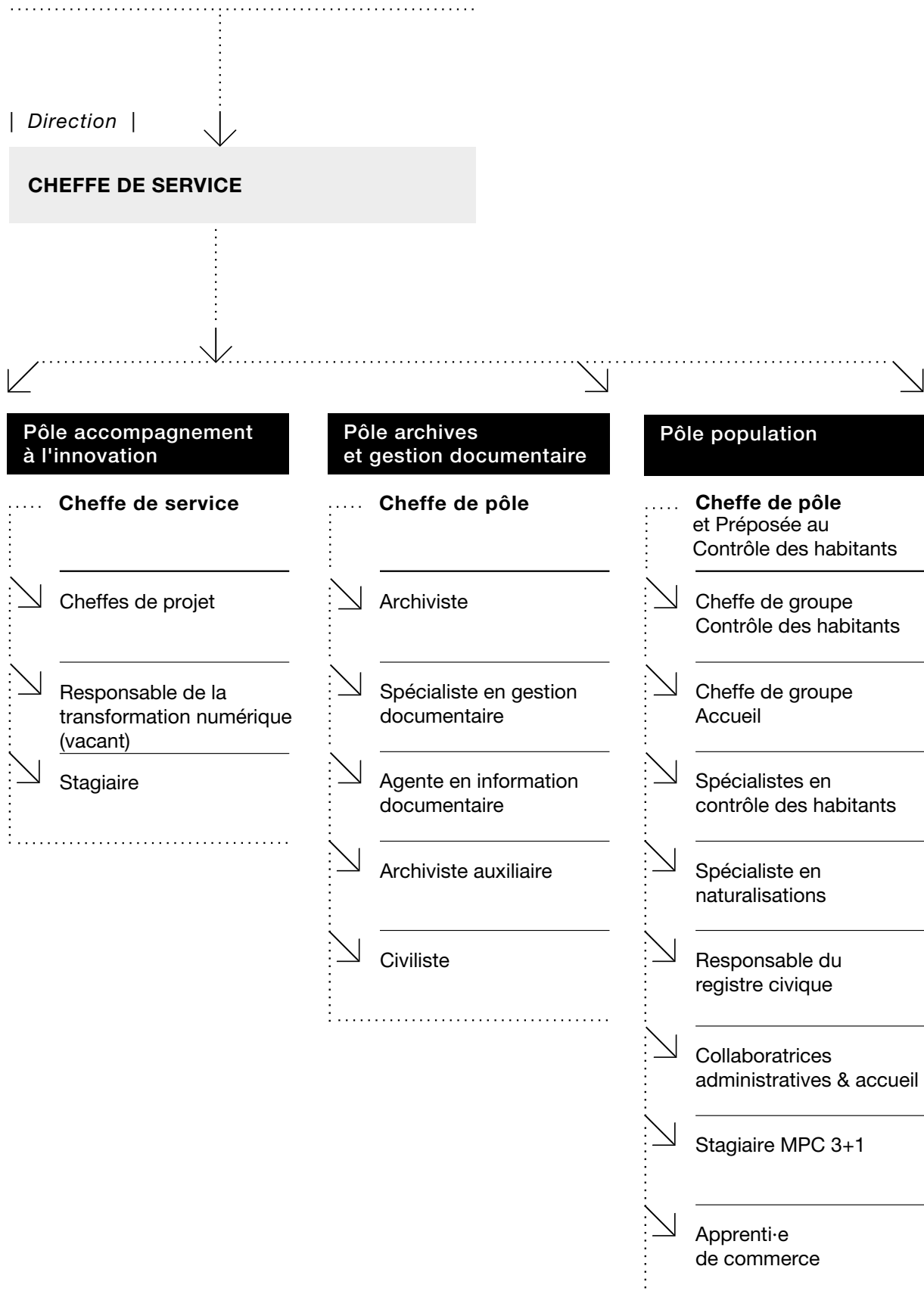
M. Pierre Dessemontet

Syndic

Mme Anne Rizzoli

Cheffe de service

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service population et numérique

MISSION

Le Service population et numérique (ci-après PON) pilote des projets de modernisation de l'administration communale, au service de la population, de l'organisation ainsi que des collaboratrices et collaborateurs. Il exerce deux grands domaines d'activités : les prestations légales (contrôle des habitants et gestion des archives) et la mise en œuvre de la stratégie

numérique. Organisé en trois pôles spécialisés - population, accompagnement à l'innovation, archives et gestion documentaire -, il agit en transversalité avec les autres services de la Ville et des partenaires externes pour simplifier les démarches, digitaliser les services et transformer les pratiques internes.

POINTS FORTS 2025

Lignes directrices et plan d'action

En juillet, le Service PON a présenté à la Municipalité les premières réalisations du service, et l'organisation déployée pour y parvenir, à savoir :

- 3 types de prestations : conduite et accompagnement de projets ; définition de cadres et de modèles ; prestations légales ;
- 15 victoires d'étape : 15 livrables en collaboration avec les services de la Ville, bénéficiant directement ou in fine à la population ;
- 1 pool de compétences nouvelles : analyse des métiers ; modélisation de processus ; design de projet ; gestion du changement ; facilitation d'atelier ; analyse des impacts de la transformation numérique ; gestion de l'information.

Après une année d'activité, les conclusions tirées étaient les suivantes :

- la réussite d'une stratégie numérique ne se mesure pas sur les technologies mais sur l'humain ;
- une approche linéaire pour la mise en œuvre n'est pas adéquate du fait de la rapidité d'évolution des technologies et de l'envergure du rattrapage nécessaire de l'administration. Une approche itérative est nécessaire, mélange de programmes centraux, de projets métier et d'initiatives pilotes ;
- la transformation numérique est avant tout une transformation de culture, d'où l'approche avec une équipe pluridisciplinaire visant à établir une culture de travail en réseau transversal (par ex. communauté d'innovation, culture projet) ;
- la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Ville doit se faire PAR et POUR l'ensemble des 13 services de l'administration en créant un rapport de confiance dans une dynamique de coopération.

Fort de ces conclusions, durant la 2e partie de l'année, PON a organisé son travail autour de trois objectifs stratégiques, ayant chacun une feuille de route tenant compte des ressources

financières et humaines octroyées. Ces trois objectifs seront les priorités du service pour les trois prochaines années :

- 1 | Faciliter l'accès aux prestations pour la population : offrir à la population des prestations simples et accessibles via un guichet virtuel et un guichet d'accueil modernisé, en repensant et harmonisant les processus pour améliorer la qualité, la transparence et l'accompagnement.

- 2 | Créer une culture commune : favoriser la coopération et l'agilité organisationnelle grâce au développement de compétences clés et à de nouvelles pratiques de travail.
- 3 | Digitaliser pour valoriser les savoirs métiers : créer des cadres cohérents et conformes pour la gestion de l'information, l'intelligence artificielle (IA) et le numérique responsable et mettre en place l'organisation et les outils de collaboration et de gestion permettant de soutenir la valorisation des savoirs métiers et la transversalité dans l'administration.

Un service constitué de trois pôles spécialisés

Depuis 2025, le Service population et numérique est organisé en trois pôles.

Le Pôle d'accompagnement à l'innovation (pôle INNOV) accompagne l'innovation à travers des compétences et un cadre. Ses missions principales consistent à identifier des opportunités d'innovation et d'amélioration, à définir les stratégies associées et à les mettre en œuvre via la conduite de projets transversaux. L'innovation est définie comme la mise en œuvre d'une idée, nouvelle pour l'administration, dans le but d'améliorer ses services de manière durable. Le Pôle est composé de chef-fes de projets.

Le Pôle archives et gestion documentaire a pour mission de constituer les archives historiques des autorités, d'assurer leur conservation pérenne et de rendre ce patrimoine documentaire accessible au public. A ces fins, il accompagne les autorités et l'administration dans la gestion

de l'information. Le Pôle est constitué de deux équipes spécialisées dans la gestion des archives et dans la gestion documentaire, qui se sont consolidées en 2025 avec l'engagement d'un archiviste et d'un spécialiste en gouvernance documentaire.

Le Pôle population a pour mission de développer l'accueil à la population, physique et virtuel. Il assure le fonctionnement du Contrôle des habitants et du bureau des étrangers. En outre, il fournit aux administrations les informations dont elles ont besoin en matière d'identité, d'état civil et de séjour ou d'établissement des personnes résidant sur le territoire communal ainsi que les données statistiques de ce secteur. Le Pôle est également spécialisé dans l'intégration des habitant.es, le suivi du parcours communal des naturalisations et la tenue du registre civique. Il est composé de deux groupes, Contrôle des habitants et Accueil à la population.

Création du Pôle population et intégration de SSP-HAB et CHANC-ACC/NATU

Le 1^{er} mars, le Contrôle des habitants (anciennement SSP-HAB), le guichet de l'Hôtel de Ville (anciennement CHANC-ACC) et les naturalisations (anciennement CHANC-NATU) ont été regroupés en un Pôle population au sein du Service PON. Le Pôle est composé de 15 personnes.

Le Pôle population a pour mission de développer une action publique plus proche, plus simple

et plus efficace pour améliorer concrètement la vie de la population yverdonnoise.

Cette nouvelle organisation permet de rassembler dans le même service les personnes œuvrant quotidiennement au plus près de la population yverdonnoise. De plus, elle permet de mutualiser les ressources et d'assurer un accueil de qualité pour la population, malgré l'augmentation significative des passages au guichet.

2025 en chiffres clés

- 5 collaborations du service PON avec la HEIG-VD
- 10 participations en tant qu'orateur-trice à des conférences régionales ou nationales sur le numérique, l'intelligence artificielle et l'innovation
- 7 conduites de projets intra- ou interservices
- 2 accompagnements de projets de digitalisation
- 10 administrations publiques contactées pour des échanges de bonnes pratiques
- 93,7 mètres linéaires de documents autorisés à l'élimination
- 10'500 descriptions d'inventaire accessibles au public permettant la recherche dans les fonds d'archives
- 50 actions en gestion documentaire auprès de 10 services de la Ville
- 151 demandes de consultation d'archives

ACTIVITÉS

Assurer les prestations légales

En 2025, le Pôle population a délivré des prestations légales dans les domaines suivants :

- **Enregistrement des mouvements de la population**
11'700 arrivées, départs et changement d'adresse ont été enregistrés. Les mouvements de la population doivent être annoncés dans des délais définis.
- **Gestion administrative des personnes étrangères**
540 personnes ont déposé une demande de permis de séjour et 3'500 titres de séjour ont été renouvelés. Pour les personnes étrangères, le Contrôle des habitants enregistre, renouvelle et transmet les demandes de permis de séjour.
- **Documents officiels et prestations liées au pièces d'identités**
7'950 attestations (attestations de domicile, certificats de vie et attestations de validité de permis de séjour) et 818 cartes d'identités ont été émises.
- **Tenue du registre électoral et validation de la qualité d'électeur**
Dans la phase de préparation des scrutins, la cellule du registre civique établit les listes électorales, émet les cartes de vote et garantit l'attribution des droits politiques à la population suisse et étrangère. Dans le cadre de la mise en œuvre des droits populaires (initiatives et référendums), 7'965 signatures ont été contrôlées.
- **Gestion de la phase communale de la procédure de naturalisation**
La naturalisation est une procédure administrative qui s'effectue au niveau communal, cantonal et fédéral. Durant la phase communale, l'intégration locale et les motivations du candidat sont évaluées par entretien et un test de connaissance portant sur la géographie, l'histoire et le système politique suisse. A la suite de l'enquête, la commune émet un préavis d'octroi de bourgeoisie. 79 dossiers de demandes de naturalisation ont été traités et 204 personnes ont obtenu la nationalité suisse à Yverdon-les-Bains.
- **Tenue du registre des chiens**
Tous les chiens domiciliés sur le territoire communal sont enregistrés dans le registre communal et dans la base de donnée nationale AMICUS. 595 événements (acquisition, changement de détenteur, décès) ont été enregistrés.

Le Pôle archives et gestion documentaire a délivré des prestations légales dans les domaines suivants :



Évaluation et collecte d'archives

Près de 18 mètres linéaires d'archives ont été collectés dont 9 fonds privés, notamment ceux de La Société des carabiniers d'Yverdon, de l'Association La Sarbacane et des documents de l'entreprise de fabrication de pâtes alimentaires Besson. Les évaluations documentaires ont conduit à l'élimination de 93,7 ml et de 100 supports de données.



Classement et description

Près de 30 ml de documents ont été archivés, mais aussi 267 photographies et 132 plans grands formats générant la création de 491 descriptions dans la base de données d'inventaire ; 21 documents audiovisuels filmiques ont été indexés sur la chaîne d'archives audiovisuelles de la Ville.

Quelques fonds classés : Collège du Cheminet, Groupe scolaire de Fontenay, Collège Pestalozzi, dossiers Inondations années 1940 et 1950, photographies des expositions de sculptures Rodin et de Daumier à Picasso (Hôtel de Ville, années 1950).



Conservation et préservation

Le Pôle gère actuellement 1,5 km d'archives historiques du 14^e au 21^e siècle :

- élaboration d'un plan de prévention et de sauvegarde des archives communales initié avec deux cours de la section Protection des biens culturels de la PC dédiés à la mise à jour des fiches d'évacuation d'urgence. Ce projet se poursuivra en 2026. Disposer d'un tel plan a pour but de protéger le patrimoine confié et de préparer les professionnels à un sinistre, afin d'en diminuer l'ampleur ou de l'éviter ;
- lancement d'un groupe de travail en collaboration avec les Services des bâtiments et de la culture pour la création de nouveaux locaux de conservation pour les archives communales et les collections, dont les dépôts actuels sont arrivés à saturation ;
- contrôle du climat de conservation des dépôts d'archives optimisé grâce à un suivi à distance.



Communication d'archives et d'information

Le Pôle a répondu à 151 demandes de recherche et de consultations d'archives qui ont conduit à 31 visites en salle de lecture et 120 réponses écrites. Quelques 10'500 unités de description d'archives (inventaire) ont également été publiées et sont désormais accessibles au public via la plateforme mutualisée avec d'autres communes.



Valorisation et médiation

Un corpus de documents relatifs à la grève des cigarières de 1907 a été restauré, numérisé et mis en ligne à l'occasion de la publication de la BD « La révolte des cigarières ». Ces documents font partie des sources utilisées dans l'élaboration de la BD et d'un article paru dans les « Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier ».

Le Pôle a conduit 3 visites guidées de l'Hôtel de Ville et/ou des archives, notamment pour la délégation de Collesano et pour une délégation des secrétaires municipaux du Nord vaudois.



Accompagnement à la gestion documentaire

Le Pôle a traité 21 demandes qui ont été suivies de 50 actions auprès de 10 services de l'administration. Des actions ont notamment été menées pour mettre en place des procédures de gestion, des structures de classement de l'information et de gestion du cycle de vie des documents et données dans le cadre de demandes d'éliminations ou de projets de digitalisation.

Exemple d'accompagnement : élaboration d'un plan de classement pour le service PON basé sur les principes du futur référentiel de gouvernance documentaire qui sera diffusé en 2026 auprès des communes vaudoises.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Objectif stratégique 1 : faciliter l'accès aux prestations pour la population

Cet objectif stratégique, inscrit dans l'axe Y-pop de la stratégie numérique, a permis de poser les bases d'une évolution progressive de la relation entre l'administration communale et la population, en réponse aux attentes croissantes en matière de prestations numériques accessibles, sécurisées et disponibles en tout temps, tout en maintenant un accueil physique de qualité.

Les travaux réalisés en 2025 ont permis de :

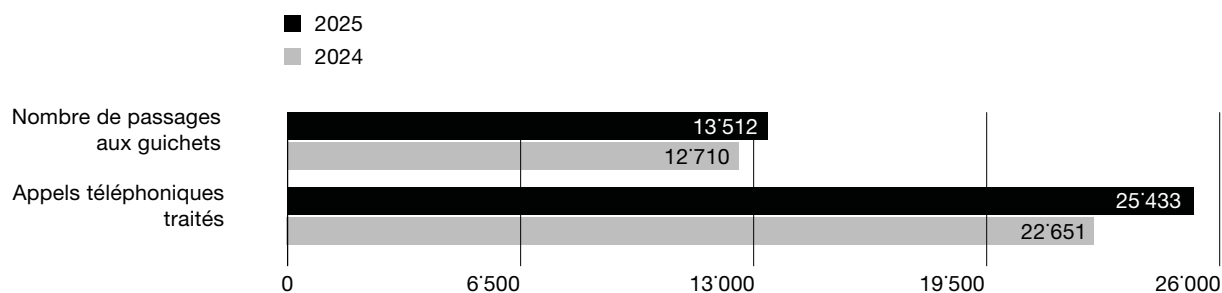
- définir une vision cible d'une offre de prestations modernisée, articulant services numériques et accompagnement humain ;
- initier la numérisation des prestations communales par une analyse des processus métiers, visant une simplification selon les principes d'orientation utilisateurs, d'inclusion, d'interopérabilité et de réutilisation ;
- améliorer la compréhension des parcours usagers pour renforcer la transparence des démarches administratives.

Parallèlement, le rôle du guichet d'accueil physique a été repositionné afin de renforcer sa fonction de porte d'entrée de l'administration. Il a été pensé comme un lieu d'accompagnement et d'orientation pour la population, en complément des prestations existantes, tout en préparant son articulation avec les futurs services numériques.

Le projet de guichet virtuel constitue une étape structurante pour la suite de la démarche. Il vise, à moyen terme, la mise à disposition d'un portail numérique unique donnant accès aux prestations principales de la Ville, soutenu par des processus d'amélioration continue de la qualité des services et une gouvernance partagée et clairement définie des services à la population.

Les activités clés réalisées en 2025 dans le cadre de cet objectif sont :

- le guichet du Contrôle des habitants et le guichet d'accueil de l'Hôtel de Ville ont progressivement été regroupés afin de centraliser l'offre de prestations ;
- les horaires d'ouverture ont été élargis ;
- la centrale téléphonique de la Ville et celle du Contrôle des habitants ont été regroupées.



Le nombre de passages au guichet a augmenté de 6,3% en 2025, soit 802 passages supplémentaires. Le nombre d'appels téléphoniques traités a augmenté de 12,3%, soit 2'782 appels supplémentaires.

Objectif stratégique 2 : créer une culture commune

Cet objectif consiste à créer une culture de travail commune au sein de l'administration. En développant une culture commune, l'administration favorise la coopération et la mutualisation, elle gagne en agilité, et in fine répond plus efficacement aux besoins de la population. L'objectif est d'apprendre à « faire équipe » à l'échelle de toute l'administration, pour tirer le meilleur de chaque

compétence. Une culture de travail commune incitera naturellement notre organisation à travailler de manière transversale, ce qui permettra de répondre aux enjeux des administrations. Le concept de « Travailler ensemble mieux (TEM) » avait émergé après la crise sanitaire, et été validé par l'ensemble des services et la Municipalité en décembre 2020.

Les activités clés réalisées en 2025 dans le cadre de cet objectif sont :

- la préparation d'une enquête auprès de l'ensemble des collaborateur-trices de la Ville ;
- la préparation d'une stratégie de transformation de culture ;
- la formation à la coopération d'une partie du service PON ;
- le développement d'un réseau au sein d'autres administrations publiques.

Cet objectif consiste également à renforcer la mutualisation et l'innovation via des collaborations avec des partenaires externes à la Ville. Les activités clés réalisées en 2025 à ce sujet sont :

- la collaboration avec la HEIG-VD, p.ex. organisation des Assises, projet Prompt Futur, encadrement d'un travail de bachelor et d'un travail dans le cadre du eMBA ;
- la participation en tant qu'orateur-trice à des conférences ou tables-ronde sur le numérique, l'intelligence artificielle et l'innovation, p. ex. Swissegovernment forum, Union des villes suisses, Association des communes suisses, Communauté régionale de la Broye, Fabrique de l'agilité, autres communes ;
- la création d'un événement intercommunal romand lié à la transformation numérique (la première édition aura lieu au printemps 2026) ;
- l'adhésion à eOperations suisse SA, qui permet des appels d'offres groupés dans le domaine du numérique ;
- la participation à des groupes de travail dédiés aux enjeux du domaine archivistique et de la gestion de l'information ;
- des échanges avec l'association eCH pour la participation de la Ville à des groupes de travail, en particulier sur le cloud et l'IA, et à la création d'un groupe sur la protection des données.

Objectif stratégique 3 : digitaliser pour valoriser les savoirs métiers

Cet objectif consiste à créer des cadres cohérents et conformes pour la gestion de l'information, l'intelligence artificielle et le numérique responsable. Il permettra également de mettre en place l'organisation et les outils de collaboration permettant de soutenir la valorisation des savoirs métiers et la transversalité dans l'administration.

Les activités clés réalisées en 2025 dans le cadre de cet objectif sont :

- l'accompagnement de deux projets de digitalisation dans les services :
 - 1) projet Alpos, conduit par JECOS, visant à optimiser la qualité, le coût et l'effort de la gestion des prestations du Secteur enfance et loisirs. La mise en œuvre pour la rentrée scolaire d'un portail digital de gestion a permis à la fois un gain d'efficacité et une amélioration de la prestation à la population. La mise en œuvre de l'outil se poursuit en 2026 sur d'autres prestations ;
 - 2) projet Aperto, conduit par DUR, visant à optimiser la qualité, le coût et l'effort de la gestion des « subventions population ». Les processus ont été simplifiés, l'outil choisi et la mise en œuvre sera effectuée au premier semestre 2026. L'accompagnement du Pôle INNOV porte tant sur la gestion de projet que sur l'amélioration des processus et la digitalisation ;
- le cadrage d'un programme sur la gestion de l'information : le programme Atlas, visant à structurer l'information pour renforcer la transversalité et valoriser les savoirs métiers, a été défini en 2025. Le contexte, l'approche proposée ainsi que les livrables et la planification ont été soumis à la Municipalité en décembre, après consultation des services de la Ville. Les activités suivantes ont été menées afin d'aboutir à la proposition du programme Atlas : plusieurs ateliers de réflexion entre différentes fonctions clés du domaine (archives et gestion documentaire ; informatique ; affaires juridiques ; protection des données) ; séances de travail avec d'autres villes et communes ; veille des outils de transformation digitale propres au domaine archivistique. Le programme sera lancé début 2026 et sera composé de quatre projets distincts portant sur la gestion des données, la protection des données, la gouvernance documentaire et les outils collaboratifs ;
- l'intelligence artificielle au service de la Ville : initiées en 2024, les activités liées à l'IA se sont poursuivies avec les éléments suivants : test pilote d'un chatbot pour l'Intranet (un projet sera lancé en 2026) ; co-organisation avec l'UCV d'un atelier intercommunal sur l'IA en janvier, ayant débouché sur la publication de deux guides destinés aux communes vaudoises sur l'intelligence artificielle, qui ont suscité l'intérêt d'autres cantons romands et de la Confédération ; adaptation du document cadre sur l'utilisation de l'IA dans l'administration yverdonnoise selon le modèle développé avec l'UCV ; préparation d'une proposition de formation sur l'IA entre communes vaudoises (soumise à l'UCV) ; réponses à différentes demandes des services métiers.
- La conduite de projets et d'initiatives pilotes : bilan des formations bureautiques, revue des usages du logiciel de gestion eSéances.Univers, publication d'une liste de logiciels à disposition des collaborateurs.



Sports et
activité physique

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des sports et de l'activité physique

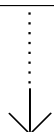
M. François Armada
Municipal

M. Greg Perrenoud
Chef de service



Secteur promotion inclusion

Adjoint au Chef de service



Sport associatif / Relève & sport d'élite

Délégué sport associatif /
relève / sport d'élite

Promotion sport

Chef de projet
promotion du sport

Promotion de l'activité physique libre

Cheffe de projet pro-
motion activité physique



Patinoire / Piscines

Intendant complexe
piscines-patinoire

Coordinateur technique
Employé polyvalent
Caissier
Garde de bains
Auxiliaire

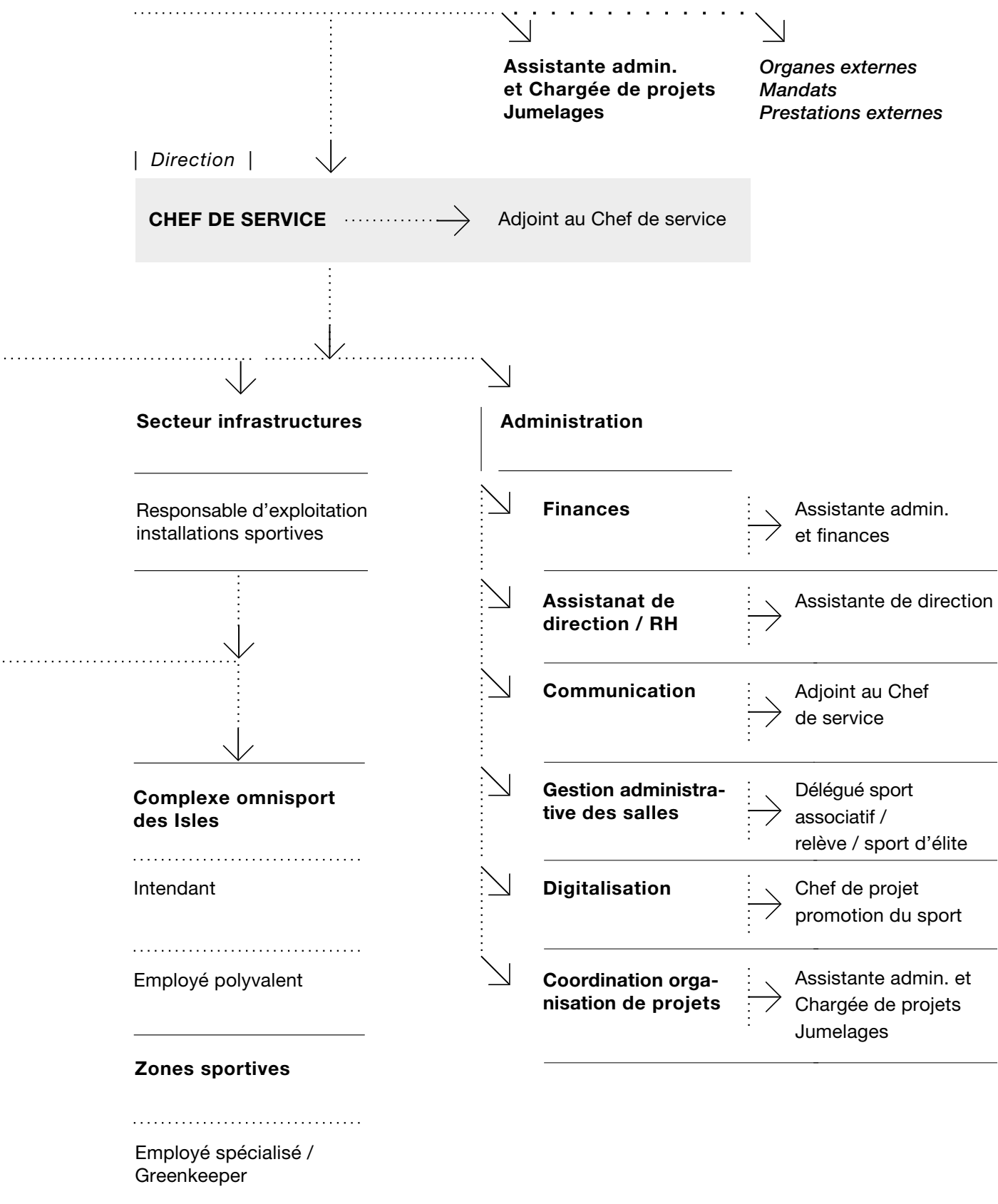


Stades et terrains sportifs

Intendant pour
les stades sportifs

Employé polyvalent
Employé d'entretien
Aide de conciergerie
Horticulteur-Paysagiste
Jardiniers
Aide-jardiniers

MUNICIPAL



Service des sports et de l'activité physique

MISSIONS

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique. Ce

dernier est composé d'une vision, d'une mission et de valeurs comme ancrage de départ servant au développement des axes stratégiques.

Vision

Dans son Plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport

et de l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

Mission

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le Canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

Valeurs

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;
- bien-être ;
- éthique.

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique – Horizon 2030 et le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 sont consultables ici: www.yverdon-les-bains.ch/votre-commune/les-services-de-ladministration/sports. Ces documents stratégiques sont complétés par un concept d'auto-évaluation de la politique du sport et de l'activité physique qui met en lien les ressources du Service, ses objectifs, ses réalisations administratives et les résultats qu'il obtient.

POINTS FORTS 2025

Stratégie « Sport et Inclusion »

La stratégie « Sport et Inclusion » 2025-2030 du Service a débuté cette année avec l'accueil d'une compétition de pétanque inclusive et l'accompagnement dans la création de l'Association SOSWI Yverdon-les-Bains, ainsi que par la création du Secteur Promotion et inclusion. Une chargée de projet (auxiliaire) a également été recrutée en vue

de l'organisation des Regional Games 2026 et de la candidature d'Yverdon-les-Bains à l'organisation des National Summer Games 2030 (préparation du dossier de candidature). De plus, le réseau des partenaires « inclusion » du Service s'est étoffé et une newsletter spécialement dédiée a été mise en place.

Partenariat avec la Swiss Esports Federation

Suite au succès grandissant de l'événement FER lors des années précédentes, la Ville d'Yverdon-les-Bains a noué un nouveau partenariat avec la Swiss Esports Federation. Les FER Finals ont ainsi eu lieu du 31 octobre au 2 novembre 2025, avec trois journées thématiques : l'accueil d'un Esport Summit réunissant collectivités publiques, acteurs du sport et du esport le vendredi, journée

« familles » le samedi et journée « compétition et finales » le dimanche. Yverdon-les-Bains figure désormais parmi les villes les plus en vue de Suisse en matière de promotion de l'esport. Des développements tels que l'intégration de l'esport au programme du Sport Scolaire Facultatif sont prévus en 2026.

Balade ActYv

Le premier itinéraire de Balade ActYv, qui se trouve dans la zone de la plage à Yverdon-les-Bains, a été inauguré le 2 juillet 2025. Ce parcours de santé intergénérationnel de 2km est composé de cinq postes d'activité physique, adaptables à tous les niveaux et tous les âges. Le parcours ne comporte pas de dénivelé et se trouve sur différents types de sol (copeaux, bé-

ton, etc.). Ses postes sont numérotés afin de faciliter l'information et un fléchage est en place afin de guider les utilisatrices et utilisateurs. Le parcours peut être commencé à n'importe quel poste, au gré des envies de chacun-e. Chaque poste est équipé d'un totem proposant deux variantes d'exercice, d'une thématique et d'un texte informatif « le saviez-vous ? ».

Terrain hybride au Stade municipal

Le terrain principal a fait l'objet d'une transformation en surface hybride de type « Lay and Play », visant à améliorer la planimétrie tout en renforçant significativement la résistance du terrain, notamment durant les mois hivernaux ainsi que lors des rencontres de rugby. Celles-ci se déroulent

également sur cette infrastructure à l'occasion de matchs internationaux et des finales suisses. Cet investissement, majoritairement financé par Yverdon Sport, a été réalisé dans des délais particulièrement courts, durant la pause estivale.

Détail des activités

1. Sport associatif

Sont référencés dans le listing historique du Service des sports et de l'activité physique :

- 121 sociétés sportives yverdonnoises dont :
 - 87 sociétés sportives ;
 - 6 organisateurs de manifestation sportive ;
 - 2 fédérations nationales et 1 association cantonale ;
 - 7 sociétés de danse ;
 - 4 sociétés de sport-handicap, physique, mentale, réparatrice, etc. ;
 - 12 associations corporatives, communauté et club service ;
 - 3 associations loisirs.
- 2 sociétés sportives créées :
 - Jeunes volleyeurs motivés d'Yverdon et région
 - L'association Gewel ngi Jamm - danse africaine

→ 3 sociétés ont cessé leur activité :

- USCADE
- Futnet club Yverdon
- Tai Chi -TAJYV

90 sociétés sont inscrites sur la plateforme digitale Dootix. Il sera désormais toujours possible d'accéder aux installations de la Ville pour des

entités non-inscrites sur la plateforme mais les avantages (gratuité, subventions, etc.) ne seront plus accordés.

Soutiens financiers

	2025	2024	2023	2022
Nombre de subsides annuels et ponctuels accordés par le Service des sports et de l'activité physique	105	95	65	62
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique	121	120	113	114

En 2025, les différentes subventions sont catégorisées ainsi :

- 44 manifestations organisées par les sociétés sportives yverdonnoises ;
- 23 subventions annuelles à l'activité du club ;
- 3 subsides ont été accordés pour l'organisation de camps d'entraînement par les sociétés sportives ;
- 6 subsides aux clubs pour les locations de salles externes à la Ville ;
- 5 subsides aux clubs pour l'achat de matériel ;
- 1 subvention pour des déplacements ;
- 23 subventions diverses.

Les principaux événements sportifs yverdonnois ayant eu lieu et soutenus en 2025 :

- Badminton Club - Tournoi national / Tournoi élite;
- Centre équestre - Une dizaine de concours ;
- Urakan Summer Battle - Concours;
- FSG Yverdon Ancienne – galas du 175ème et annuel ;
- Cycloportive - La Favorite ;
- Coupe des Bains - Festyv'hockey ;
- Forget Yesterday Festival ;
- Amis-Gymnastes - Coupe des Bains / gala ;
- BMXNV - Championnat romand / manche ch. ARB ;
- YS academy - Tournoi indoor / tournoi international U12 ;
- FC Bosna - Tournoi indoor ;
- Fédération Suisse de Rugby - Finales Suisses ;
- USY Basket - Landolt Cup tournois international de basket U12;
- USY Basket - Landolt Cup tournois international de basket ;
- CNY - Meeting des Rives ;
- USY Athlétisme - Cross des papillons ;
- Boxing club Yverdon - Meeting national de Kickboxing;
- Club de boxe Yverdon - Meeting national de boxe;
- SSSNV - 12h de natation ;
- Capoeira - Manifestation / stage.

Commission extraparlamentaire des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par le Municipal des sports et de l'activité physique, a évolué durant l'année afin d'intégrer en son sein des présidentes et présidents de clubs sportifs représentant le tissu associatif local. Elle s'est réunie à deux reprises durant l'année afin de débattre et de proposer des thématiques en lien avec la politique sportive communale.

Sport Scolaire Facultatif

Le Sport Scolaire Facultatif (SSF) vise plusieurs objectifs :

- Faire découvrir aux jeunes la pratique de sports qu'ils ne connaissent pas ;
- Perfectionner des connaissances et des habiletés dans une activité sportive choisie ;
- Favoriser l'intégration de ces jeunes au sein des clubs sportifs où ils auront la possibilité de développer leurs capacités sportives et physiques ;
- Intensifier le rapprochement entre l'école et les clubs sportifs dont sont issus la plupart des moniteurs et monitrices chargés de l'encadrement des élèves.

Depuis 2024, précédemment géré par le Service jeunesse et cohésion sociale, le Sport Scolaire Facultatif a été repris par le Service des sports et de l'activité physique pour pouvoir rendre ce programme plus cohérent avec la politique du sport et de l'activité physique yverdonnoise, notamment dans la collaboration avec les clubs locaux. Il est organisé en collaboration avec un enseignant d'éducation physique, représentant des établissements scolaires.

Près de 900 inscriptions ont été enregistrées pour l'année civile 2025, comme suit :

Sessions	Janvier-Février	Mars-avril	Mai-juin	Oct.-Décembre	Total 4
Participations	225	189	101	381	896
Sports proposés	19	14	8	30	71

2. Relève et sport d'élite

Soutien de la relève

Le Service des sports et de l'activité physique a soutenu au total 23 clubs formateurs dans leur activité annuelle 2025. Les différents sports soutenus sont les sociétés ayant un secteur de formation des jeunes, telles que l'Academy YS, l'athlétisme, le hockey, le badminton, le basketball, le football, le tennis, le rugby, la gymnastique, le volley, le judo, arts martiaux, etc.

	2025	2024	2023	2022
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives ayant des mouvements juniors pour la formation	23	29	25	23

Fonds culturo-sportif régional

- Par le biais du Fonds culturo-sportif de l'Association des syndics du Jura Nord-Vaudois, financé par les 73 communes du Nord vaudois, 6 bourses (3 culturelles et 3 sportives) sont remises en début d'année pour l'encouragement à la saison à venir ainsi que 6 prix (3 culturels et 3 sportifs) en fin d'année qui récompensent les résultats ou performance réalisées. Le Service des sports et de l'activité physique ainsi que le Service de la culture participent à l'attribution des prix et bourses, et à l'organisation des cérémonies de remise en collaboration avec les communes qui accueillent ces manifestations.
- Au niveau sportif, l'Association des syndics a attribué 3 bourses de CHF 5'000 aux sportives et sportifs d'élite :
 - - Kayla Cuche - BMX
 - Nicolas Franconville - Badminton
 - Lucas Zecca - Karaté
- Le Prix sportif régional, d'une valeur de CHF 10'000.-, a été décerné à Noé Court, premier numéro 1 mondial dans la discipline du « Hike & Fly », aujourd'hui 3^e mondial, 2^e de la Jura Hike&Fly, 1^{er} Dragon Fly du circuit mondial.
- Le Prix du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains, d'un montant de CHF 5'000.-, a été décerné à Demet Özdemir, athlète évoluant au Karaté club Jaguar à Vallorbe, championne suisse de sa catégorie, quart de finaliste aux championnats d'Europe et 8^e de finaliste aux mondiaux de Venise.
- Le Prix du Panathlon Club, d'une hauteur de CHF 2'000.-, a été décerné cette année à Lenny Harnischberg, jeune athlète pratiquant le cyclisme, champion vaudois sur route, double champion vaudois du contre-la-montre et 6^e des championnats suisses de la montagne.

Siège de la Fédération Suisse de Rugby à Yverdon-les-Bains

Yverdon-les-Bains accueille depuis septembre 2023 le siège de la Fédération Suisse de Rugby. En plus de ses bureaux situés au Centre St-Roch,

la Fédération utilise le Stade municipal pour des entraînements et les matchs des équipes nationales masculines, féminines et juniors.

Centre National de Performance de Judo – Romandie

Le nouveau Centre national de judo, situé au Village 48, a été inauguré le 11 janvier 2025. Il accueille les meilleurs athlètes suisses dans le cadre de leurs entraînements hebdomadaires

ainsi que lors de stages de préparation. D'une surface de plus de 600 m², ce centre constitue le plus grand dojo de Suisse.

3. Manifestations

Un riche programme de manifestations a été organisé par des tiers avec le soutien et la coordination

du Service des sports et de l'activité physique :

- Wake Up And Run, 3x3 Swiss Tour (basket), Fyne Terra, Suisse Rugby Finals Day, Forget Yesterday Festival, Coupe des bains et autre tournoi de hockey sur glace, ou la Favorite pour n'en citer que quelques-unes.

Le Service des sports et de l'activité physique a organisé les événements suivants :

Course de la Bonne Résolution

Créée en 2018, « La Course de la Bonne Résolution » est l'un des premiers événements de l'année pour les passionné-es de course à pied. Au départ de la Place Pestalozzi, elle propose deux parcours : un itinéraire dans la vieille ville et un second qui s'étend jusqu'au Centre thermal via le Parc d'Entremonts. Accessible à toutes et tous,

cette manifestation inclut enfants, familles, personnes en situation de handicap, marcheuses et marcheurs ou encore entreprises. L'objectif est de promouvoir une activité physique adaptée à toutes et tous et d'encourager de bonnes résolutions pour une année saine et active.

- 7^e édition, le dimanche 12 janvier 2025, 1'570 participant-es, 49,55 % de femmes et 50,45 % d'hommes, soit une augmentation de 43,8 % de participation par rapport à 2024 et quasiment une parité femmes-hommes.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste, créé en 1982 par la Police Municipale et repris par le Service des sports et de l'activité physique en 2013, promeut l'activité physique libre et la mobilité douce, sans compétition ni chronométrage. Cet événement, qui se déroule tous les deux ans, propose à la

population trois parcours accessibles à toutes et tous, pour petit-es et grand-es au départ de la patinoire d'Yverdon-les-Bains. De nombreux lots sont tirés au sort et les participant-es ont accès gratuitement à la piscine plein air.

- Reprise de l'événement par une association yverdonnoise dès 2026.

3x3 Swiss Tour

Depuis 2023, Yverdon-les-Bains accueille une étape du 3x3 Swiss Tour, une compétition nationale organisée par Swiss Basketball. Ce tournoi de basketball, qui se joue à 3 contre 3 sur un demi-terrain, regroupe 16 équipes repré-

sentant des villes suisses, qui s'affrontent sur différentes étapes pour engranger des points et accéder à la finale dans la Gare Centrale de Zurich. L'équipe gagnante obtient un accès au prestigieux World Tour.

- 3^e édition, samedi 6 juin 2025, 12 équipes représentantes d'une ville suisse avec une affluence d'environ 1'000 visiteuses et visiteurs. Initialement prévue sur la Place Pestalozzi, la compétition a été déplacée durant une partie de la journée à la salle de gymnastique du Collège des Rives en raison de la météo, mais a pu se terminer sur la Place Pestalozzi.

Compétition de pétanque et Discovery day

Le premier événement Special Olympics à Yverdon-les-Bains s'est tenu le dimanche 8 juin 2025 au Boulodrome, co-organisé par la Ville, Special Olympics et le Club de Pétanque Yverdonnoise. Sous un soleil radieux, 28 triplètes composées de personnes en situation de handicap mental et de leurs accompagnants ont partagé un tournoi

convivial et chaleureux. Cette journée a également marqué le lancement de la Stratégie Inclusion 2025-2030 ainsi que du projet d'association « SOSWI Yverdon-les-Bains », en vue des Regional Games 2026 et d'une candidature aux National Summer Games 2030.

- Première compétition inclusive Special Olympics à Yverdon-les-Bains, réunissant près de 150 personnes au total, entre les participant-es, invité-es, bénévoles, le Club de pétanque yverdonnoise et le Service des sports et de l'activité physique

EURO féminin

À l'occasion de l'EURO féminin de football, le Service des sports et de l'activité physique a profité de l'effervescence autour de cet événement pour soutenir les communes dans la mise en place d'actions de promotion du sport auprès

des filles et des femmes sur la place publique et la mise en avant du sport féminin auprès de la population avec la diffusion des matchs de l'EURO. Dans ce cadre, le Service a soutenu différentes activités.

- Diffusion des 27 matchs à Explorit entre le 2 et le 27 juillet, diffusion du documentaire « Les joueuses #paslàpourdanser » en présence de 40 personnes au cinéma OpenAir au Château le 21 juillet, initiations au unihockey pour les filles les 5 et 7 août aux jardins du Casino, distribution de l'album des sportives d'exception d'IdéeSport durant toute l'année.

Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

Le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), créé en 2018, a pour but de permettre aux sociétés sportives ainsi qu'aux prestataires santé, installés dans la cité thermale, d'exposer leur activité à la population.

L'événement se déroule, tous les deux ans, à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains et ses alentours avec l'entrée gratuite pour toutes et tous.

- 5^e édition, dimanche 31 août 2025, 37 stands de partenaire (sociétés sportives, prestataires privés, etc.), 41 cours collectifs, 979 visiteuses et visiteurs sur la journée. Dès 2026, la Ville participera à la Suisse Bouge en lieu et place de l'organisation du FYSAP.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains triyverdon.ch

Organisé par la Ville d'Yverdon-les-Bains depuis 2011, le Triathlon combine natation dans le lac, cyclisme en ville et course à pied autour de la Plage. En 2025, l'événement s'est pour la première fois déroulé sur deux jours, avec l'intégration de la Regio League (élite 10-13 ans) et une nouvelle catégorie 7-9 ans. Le samedi a été dédié aux familles ainsi qu'aux finales suisses

de Regio League (10-13 ans). Le dimanche a réuni les finales nationales de National League et Youth League, les championnats suisses de Triathlon Series et les séries amateurs. Fidèle à ses valeurs inclusives, le triathlon propose des formats accessibles à toutes et tous tout en accueillant l'élite nationale.

- 13^e édition, samedi 13 et dimanche 14 septembre 2025, 1'325 participant·es, 39,6 % de femmes et 60,4 % d'hommes, soit une augmentation de 23,4 % par rapport à 2024. L'accessibilité aux personnes en situation de handicap a été nettement améliorée par rapport à l'édition précédente grâce aux retours précieux des athlètes avec des besoins spécifiques lors de l'édition 2024.

Cérémonie de remise des Prix culturels et sportifs régionaux

Pour la quatrième fois, les Prix culturels et sportifs régionaux de l'Association des syndicats du Jura Nord-vaudois ont été remis lors d'une même cérémonie qui s'est tenue le 13 novembre

2025 à Sainte-Croix. 19 athlètes étaient nominé·es et trois prix sportifs ont été remis : Noé Court (Hike & Fly), Demet Özdemir (karaté) et Lenny Harnischberg (cyclisme).

- Événement co-organisé avec la Commune de Sainte-Croix et avec le Service de la culture.

Afin de garantir la tenue et la bonne marche de ces événements, le Service des sports et de l'activité physique fait appel à des bénévoles :

Bénévolat

Depuis 2024, dans un souci d'efficacité, tous les repas des bénévoles des divers événements du Service ont été regroupés en une seule soirée. Pour remercier les bénévoles impliqués sur les manifestations sportives du Service, ceux-ci sont invités à un repas de remerciement avec anima-

tions. Le Service est toujours à la recherche de bénévoles pour différents événements et assure la gestion y relative via la plateforme ehro.ch. Dès 2026, un système de valorisation du bénévolat avec programme de récompense sera mis en place. En 2025 :

- bénévoles : 434 bénévoles inscrits dans la base de données EHRO, 3 événements avec mobilisation bénévole (12 janvier Course de la Bonne Résolution, 8 juin Compétition de pétanque et Discovery day, 11-12 septembre Triathlon) ayant généré plus de 2'060 heures d'engagement.
- repas de remerciements : 2^e édition, vendredi 17 janvier 2025, restaurant du Château et théâtre de l'Echandole, 139 invitations, 67 bénévoles inscrits.

4. Sport et activité physique libre

Le Service des sports d'Yverdon-les-Bains propose des activités physiques accessibles à toutes et à tous, pour tous les âges. Il encourage la pratique sportive pour combattre la sédenta-

rité et promouvoir le goût du mouvement, tout en complétant les offres des structures sportives locales.

Programmes organisés par le Service (par ordre alphabétique) :

Activité physique-Sport-Santé en entreprise - ASSEC

Depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employé-es la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnel·les, pendant la pause de midi, à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux)

propose des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des activités découvertes, des ateliers sur les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, des petits tournois sous forme d'afterwork, ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives.

- 305 employé-es communaux-ales inscrit-es, 294 cours hebdomadaires dispensés sur deux sessions, 78% de taux de remplissage, deux tournois afterwork et participation à trois événements (La Bonne Résolution, Wake Up and Run et Spartan Race Sainte-Croix).

ActYv-toi

Le programme « ActYv-toi », né en 2024 de la fusion des programmes « ActYv-été » (2018) et « ActYv-toi à la patinoire » (2023), regroupe des activités estivales accessibles dans trois lieux : patinoire, piscine plein air ainsi que dans les parcs et espaces publics. Il propose des cours

hebdomadaires, des animations ou encore des initiations ; le tout gratuitement et tout public et met également en avant les événements organisés par des tiers dans les différents lieux de « ActYv-toi ».

- Plus de 140 activités entre le 1^{er} mai et le 17 août 2025 ayant généré plus de 2'176 heures d'activité physique, plus de 1'600 participant-es, ActYv-toi à la patinoire avec la première « Boxer Race ».

Containers de jeux

Depuis 2023, un investissement a été réalisé avec l'achat de deux containers contenant différents jeux et petit matériel d'activité physique (balles, cordes à sauter, raquettes, etc.). Ces containers sont mis gracieusement à disposition

des établissements scolaires yverdonnois pour animer les cours d'école. Depuis 2024, cette action est également déployée au sein des UAPE et APEMS.

- 31 semaines de location container « cours de récré », 25 semaines de location container « pause active », 4 UAPE, 2 APEMS. Au regard de la logistique et du retour d'expérience, il a été décidé de l'arrêt de l'offre dès 2026 avec distribution du matériel auprès des différentes entités intéressées.

Cours de course à pied

Dans le cadre du projet de mesures d'accompagnement des événements sportifs organisés par le Service, des cours de course à pied sont pro-

posés à la population. Ces cours sont gratuits et sans inscription.

- 10 cours entre le 27 octobre 2025 et le 5 janvier 2026 pour la préparation à la Course de la Bonne Résolution, les lundis de 18h à 19h, 190 heures d'activité physique, 190 participant-es dont 74% de femmes et 26% d'hommes, moyenne de 19 personnes par cours.

Discos sur glace

Depuis 2019, deux discos sur glace sont organisées les mercredis de 13h30 à 16h30 avec entrée et location de patins gratuites. Ces événements, sur le thème d'Halloween et de Noël, offrent

des décors et animations spécifiques. Les clubs sportifs actifs à la patinoire y proposent des initiations et démonstrations de patinage artistique et de hockey sur glace.

- Disco sur glace « Halloween » le mercredi 29 octobre 2025, 420 entrées gratuites (dont 290 enfants), 332 locations offertes ; disco sur glace « Noël » le mercredi 10 décembre 2025 sans recensement du nombre d'entrée ni des locations offertes.

Générations ActYv

Depuis l'été 2023, le parc des Quatre-Marronniers accueille des cours hebdomadaires gratuits et sans inscription d'activité physique adaptée de l'enfance aux senior-es sous l'appellation « Générations ActYv ». Les cours ont

lieu chaque mercredi de 14h30 à 15h15 et visent bien-être et santé. Ils se déroulent en plein air ou en salle en cas de pluie, et sont animés par un moniteur qualifié.

- 46 cours hebdomadaires dispensés (dont 37 dans le parc), 311 heures d'activité physique, plus de 400 participant-es avec une moyenne de 9 personnes par cours.

Hopp-là

Dans le cadre du réaménagement du parc des Quatre-Marronniers en parc intergénérationnel, des animations sont mises en place en partena-

riat avec l'association des mamans d'Yverdon-les-Bains et région (les mam'y).

- 3 événements, animations pour Pâques le dimanche 20 avril avec 133 inscriptions à la chasse aux œufs, animations gratuites pour la semaine de la mobilité le mercredi 17 septembre, animations gratuites pour Halloween le vendredi 31 octobre avec plus de 250 enfants pour la chasse aux bonbons.

Jardins du Casino

Durant les Jardins du Casino, le Service des sports et de l'activité physique a contribué à l'événement par sa coordination et avec les éléments suivants :

- 1^{ère} édition entre le 1^{er} mai et le 31 août : installation d'un BoxUp mobile de 6 casiers ayant généré 337 utilisations pour plus de 243 heures d'activité (30 % par des femmes, 70 % par des hommes, moyenne d'âge 38 ans) ; installation d'un terrain de street floorball avec BoxUp d'un casier ayant généré 88 utilisations pour plus de 54 heures d'activité (22 % par des femmes, 78 % par des hommes, moyenne d'âge 35 ans), 17 cours dispensés (Capoeira, musique en mouvement et 2 cours de unihockey 100 % filles) pour animer le terrain de street floorball avec plus de 100 participant-es.

Réunions qui marchent

Depuis 2021, l'administration communale propose les « Réunions Qui Marchent », permettant aux collaboratrices et collaborateurs de tenir des réunions en marchant. Cette initiative allie santé

et productivité, réduisant la sédentarité et stimulant la créativité. Les employé-es bénéficient d'une activité physique simple tout en rendant les échanges plus dynamiques et innovants.

Bains froids

Depuis 2024, la Société Suisse de Sauvetage – section Nord vaudois organise des initiations aux bains froids dans le lac de Neuchâtel. Les initiations ont lieu entre octobre et mars depuis la Cure d'Aire et sont encadrées par des moni-

trices et moniteurs formés. Les initiations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous sur inscription. Certaines dates sont thématiques (Halloween, Noël, Carnaval, etc.) et une collation est offerte aux participant-es.

- 5 initiations durant la saison 2024-2025, 303 participant-es dont plus de 70 % de femmes ; 5 initiations prévues pour la saison 2025-2026, 140 participant-es répartis sur les deux sessions de l'automne 2025.

Caramel Move

En 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a repris le programme « Pas de retraite pour ma santé », suite à la dénonciation de la convention par Unisanté. Depuis, un programme de cours d'activité physique adaptée, orienté senior-es, est proposé à la population et animé par un moniteur for-

mé. Depuis mai 2024, ce programme est géré par Caramel Move. Caramel Move propose des cours hebdomadaires de « gym seniors » les mardis de 16h15 à 17h15 dans la salle de gym de Cheminet et les mercredis de 13h à 14h dans la salle de gym de Pestalozzi.

- 74 cours dispensés entre le 15 janvier et le 17 décembre 2025, 870 heures d'activité physique, 30 inscrit-es dont 87 % d'Yverdonnois-es, 87 % de femmes et 13 % d'hommes, 75 % de présences, 870 participant-es.

GAPBleu

L'association GAPBleu a pour but de promouvoir l'autonomie, le maintien et l'amélioration de la santé, d'une meilleure qualité de vie au quotidien pour les personnes fragilisées au niveau physique, social et/ou cognitif sous forme de cours, de stage et organise dans ce contexte des cours

d'activité physique adaptée. Depuis 2025, des cours payants pour les femmes enceintes sont proposés les lundis de 17h30 à 18h30 à la salle de gym de la Place d'Armes ainsi que des cours pour les personnes en surpoids les mardis de 17h30 à 18h30 à la salle de rythmique Pestalozzi.

- Signature d'une convention de partenariat pour la mise en place d'une phase test du 1^{er} septembre 2025 au 26 juin 2026.

Gym poussette

L'association Gym Poussette offre aux jeunes parents la possibilité de faire du sport avec leurs enfants tout au long de l'année. Elle favorise les échanges entre nouveaux parents et soutient la remise en forme post-grossesse en compagnie

de leur bébé. Des cours hebdomadaires gratuits ont lieu les dimanches de 10h30 à 11h30 à la salle de gym de la Place d'Armes depuis avril 2024.

- 44 cours dispensés entre le 2 février et le 21 décembre, 424 heures d'activité physique, 424 participant-es dont 42 % d'Yverdonnois-ses et 81% de femmes, moyenne de 10 adultes par cours, présence de 434 enfants.

HappyMove

L'association HappyMove propose diverses prestations pour promouvoir l'activité physique et notamment des cours d'activité physique adaptée pour les femmes en postpartum. Des cours hebdomadaires gratuits ont lieu les jeudis

de 16h15 à 17h15 au parc des Quatre-Marronniers (en salle en cas de mauvais temps) depuis juin 2024. Des séances ont également lieu en ligne permettant ainsi davantage de flexibilité.

- 46 cours dispensés entre le 9 janvier et 18 décembre, 190 heures d'activité physique, 47 inscriptions dont 26 Yverdonnoises, 190 participantes.

MiniMove

MiniMove s'adresse aux familles avec enfants de 0 à 5 ans pour promouvoir l'activité physique et renforcer les ressources des enfants et des parents. Depuis 2019, grâce à un partenariat avec

la Fondation IdéeSport, la Ville ouvre gratuitement la salle de gymnastique des Rives chaque dimanche matin d'octobre/novembre à mars, de 9h à 11h30, sans inscription préalable.

- 24 événements répartis entre le 6 octobre 2024 et le 30 mars 2025, 18'237 heures d'activité physique, 7'295 visiteuses et visiteurs dont 3'292 enfants. 18 événements sont prévus sur la saison 2025-2026, répartis entre le 2 novembre 2025 et le 29 mars 2026.

National Sports Camps

L'association National Sports Camps organise des camps multisports à Yverdon-les-Bains sur une semaine pendant les vacances de Pâques pour les enfants de 7 à 13 ans à la salle omnisports des Isles. Les participant-es améliorent

leurs facultés de coordination notamment à travers des disciplines comme l'athlétisme, le football, le basketball, le volleyball, le badminton et un nouveau jeu: le FooBaSKILL™.

- 37 enfants inscrits du 22 au 25 avril dont 7 filles (19%), 49% d'Yverdonnois-es, dernière édition à Yverdon-les-Bains au regard du taux de remplissage, des travaux à la salle des Isles et de l'implantation de SportyCamps.

OpenSunday

OpenSunday s'adresse aux enfants de l'école primaire (6-12 ans). Ce programme est inclusif, les enfants pouvant y participer indépendamment de leurs capacités. Toutes les activités sont organisées et mises en œuvre par de jeunes coaches et deux chef-fes de projet, via la Fon-

dation IdéeSport qui assure également la formation et l'accompagnement des équipes. Depuis 2024, OpenSunday a lieu tous les dimanches de 9h à 11h de novembre à mars à la salle de gym du Cheminet. Le programme est gratuit et sans inscription préalable.

- 1^{ère} édition, 15 événements répartis entre le 24 novembre 2024 et le 23 mars 2025, 394 heures d'activité physique, 638 visiteuses et visiteurs, 197 participant-es dont 43 % de filles, moyenne de 43 enfants par événement.

Rugbytots

Rugby Kids La Côte Sàrl propose un programme d'éveil et de motricité sans contact pour filles et garçons de 2 à 7 ans, avec des cours dispensés en français et en anglais pour développer les capacités linguistiques. Depuis 2019, Rugbytots

propose des cours à tarif réduit à la population yverdonnoise pour les enfants de 2 à 7 ans les dimanches matins de janvier à décembre (hors vacances scolaires).

- 33 inscrit-es durant la saison 2024-2025 dont 20% d'Yverdonnois-es, 10 % de filles et 90 % de garçons, moyenne d'âge de 2 ans.

Sunday Training

L'association Urban Training propose une nouvelle offre, soit d'ouvrir une salle de gym un dimanche matin pour pratiquer trois disciplines différentes. Les cours de 1 heure chacun sont accessibles gratuitement dès 16 ans sur inscription.

La Ville a testé ce nouveau concept à la salle de gym Pestalozzi en mars 2025. Forte de la fréquentation de cette première édition, une seconde date a été proposée à la population en novembre 2025.

- 1^{ère} édition 2 mars, 94 participant-es, moyenne de 31 personnes par cours, 94 heures d'activité physique ; 2^e édition 2 novembre, 137 participant-es, moyenne de 46 personnes par cours, 137 heures d'activité physique ; 87 % de femmes et 13 % d'hommes sur les deux dates.

SportyCamps

L'association SportyCamps organise des camps multisports et de gym aux agrès pendant les périodes de vacances scolaires. Depuis 2023, elle propose de l'accueil durant les vacances sco-

lares pour les enfants de 4 à 16 ans résidant dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Ces camps incluent également des activités culturelles, de santé, de bien-être et de durabilité.

- 1'047 enfants, moyenne d'âge de 9 ans, 516 filles (49 %) et 531 garçons (51 %), 36 % d'Yverdonnois-es, 7 semaines d'accueil.

Urban Training

L'association Urban Training propose des cours en ville alliant marche et exercices encadrés par un coach. Depuis 2010, par le biais d'une convention de partenariat, la Ville propose des

sessions gratuites sur inscription de mai à octobre pour la population les lundis de 19h à 20h et les mardis de 18h à 19h.

- 42 cours entre le 5 mai et le 27 octobre, 652 heures d'activité physique, 652 participant-es, 62% de taux de remplissage.

5. Infrastructures

Ouverture des installations sportives :

Les installations sportives ont été maintenues ouvertes tout au long de l'année selon les horaires

en vigueur. Les chiffres relatifs à l'exploitation sont détaillés dans les chapitres suivants :

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 30 mars et du 23 septembre au 31 décembre 2025. Le processus de mise en glace s'est effectué dès le 14 juillet 2025 afin d'accueillir les Festy-vhockey et la Coupe des Bains du 26 juillet au 31 août 2025. Les clubs résidents sont le Hockey club et le Club de patinage artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 14h00 à 16h30, le samedi de 14h00 à 16h30 et le dimanche de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à

16h30). La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey club Vallorbe, Hockey club Husky Yverdon, Hockey club La Gendarmerie vaudoise. Quelque 24'020 entrées (public 10'337 et écoles 13'683) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 3 % par rapport à 2024 (- 746 entrées). Le nombre de locations pour le public est de 7'032 et pour les écoles de 10'352. 45 abonnements ont été vendus en 2025. 38 x 12 entrées, 7 x abonnements de saison.

Piscine couverte

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte au public cette année : de janvier à juin, du lundi au vendredi de 6h45 à 7h45 et de 9h00 à 20h00 et d'août à décembre, de 6h45 à 20h00 sauf le mercredi ouverture à 9h00. Le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires, du 28 juin au 8 août 2025, de deux jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier) ainsi que les meetings mentionnés ci-dessous, ce qui représente 318 jours d'exploitation. Le 8 février, le Meeting Interclubs a occasionné une fermeture dès 12h00, les 28 et 29 mars, la piscine a été fermée pendant tout le week-end en raison de la Coupe Jeunesse Suisse, le 16 novembre, les 12h de natation ont occasionné une fermeture dès 16h, le 27 septembre, l'installation a été fermée toute la journée en raison du Meeting des Rives. Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon. Trois lignes d'eau

sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les deux tiers du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi par les écoles, les clubs. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi qu'Unisanté. Quelque 40'008 entrées (public, écoles, clubs, associations) ont été enregistrées en 2025, soit une augmentation d'environ 8% par rapport à 2024 (37'207 entrées). 2'050 abonnements ont été vendus en 2025, dont 193 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 162 pour les deux piscines, 1'229 abonnements de 12 entrées, un abonnement entreprise, 192 abonnements pour les clubs et 273 forfaits 20 francs par enfant pour l'école de natation.

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 17 mai jusqu’au 22 septembre 2025, ce qui représente 128 jours d’exploitation (déduction d’un jour pour cause de manifestation). Durant cette période, il y a eu 66 jours de beau, 45 jours couverts ainsi que 18 jours de pluie. 63’175 entrées payantes (56’725 public et 3’279 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une augmentation

d’environ 10,5 % par rapport à 2024 (+ 6’083). 420 abonnements ont été vendus en 2025, dont 102 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 43 pour les deux piscines, 251 abonnements de 12 entrées, 3 abonnement entreprise, 15 abonnements pour les clubs et 6 abonnements pour l’ASSEC.

Salles de gymnastique

Comme pour les années précédentes, les créneaux réservés par les sociétés sportives sont

toujours aussi importants. Durant la semaine, très peu de créneaux sont inutilisés.

L’utilisation approximative des salles est la suivante :

Utilisation durant la semaine	Été	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	97%	97%
Léon-Michaud 2	97%	97%
Léon-Michaud 3	97%	97%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	100%	100%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	95%	95%
Fontenay 1	80%	95%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	100%	98%
Passerelle rythmique	95%	95%
Villette	80%	95%
Place d'Armes	90%	100%
Pestalozzi	85%	95%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	90%	90%
Moyenne	92%	97%

En 2025, durant les week-ends la salle omnisports des Isles a été occupée comme suit :

L'USY Basket	31 journées	matches de championnats et tournoi
Autres sociétés Yv.	30 journées	manifestations et tournois
Sociétés externes	9 journées	tournois ou entraînements

La salle est restée inoccupée durant 5 week-ends complets, tout le mois de juillet et le 1^{er} week-end d'août

Pour la salle omnisports des Rives

Unihockey club	30 journées	matches de championnats et tournois
Autres sociétés	16 journées	matches, tournois ou formations
JECOS	22 soirées	sport 1400
MiniMmove	12 matinées	Parents enfants

Pour la salle Léon Michaud

USY Handball	45 journées	matches de championnats ou entraînements de l'école d'handball
Autres sociétés	19 journées	matches, tournois ou entraînements

Pour la salle de La Marive avec la fosse

Amis-Gymnastes	14 journées	entraînements
Yv. Ancienne	18 journées	entraînements
Autres sociétés	25 journées	entraînements ou formations
JECOS	6 soirées	sport 1400

Stade municipal

Les clubs résidents au Stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA, composé de trois équipes d'actifs, la première équipe féminine, la section juniors est composée de 14 équipes juniors ainsi

que de l'école de football les P'tits footeux. L'autre club résident est le FC Azzurri Yverdon, composé de deux équipes d'actifs.

Terrain des Isles

Deux clubs sont locataires du terrain des Isles, soit : le FC Bosna Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de cinq équipes juniors, ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon, composé

de deux équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

Un projet de vestiaires est en cours de finalisation et sera inauguré en 2026.

Balade ActYv

Le projet « Balade ActYv » consiste à créer plusieurs itinéraires à travers la ville. Ces parcours santé, destinés à toutes les générations, sont équipés de postes où un totem affichera le plan du parcours, une thématique illustrée par des

photos et deux exercices accessibles à toutes et tous. Une phase de test a eu lieu en 2021, ce qui a conduit à l'implantation du premier itinéraire de 2km avec 5 postes à la plage fin 2024, qui a été inauguré en juillet 2025.

BoxUp

BoxUp est une solution innovante qui permet d'accéder à du matériel (ballons, raquettes, etc.) pour des activités sportives et de loisirs via une application mobile gratuite. Depuis 2019, la Ville dispose d'une BoxUp avec six casiers au Parc des Rives et une à la plage depuis 2021. En 2024, la Ville s'est dotée d'une BoxUp mobile qui se déplace au gré des projets, ainsi que d'une BoxUp

qui accompagne le terrain de street floorball, avec cannes et balles de unihockey. Durant la saison 2025 de la piscine plein air, une BoxUp a été installée vers les vestiaires afin de proposer du matériel pour notamment animer les tables de tennis de table, le terrain de beach volley ainsi que le terrain de pétanque.

Parcours Allez Hop Romandie

À ce jour, la Ville dispose de deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la Plage d'Yverdon-les-Bains. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude au regard du projet « Balade ActYv » et du fait

qu'ils aient été mis en place avec Les ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté, qui n'effectue plus d'entretien ni de communication sur ces parcours.

Skatepark

Depuis 2016, la Ville dispose d'un skatepark de 1500 m² au parc des Rives, composé d'un bowl et d'une partie street pour petits et grands. Son

accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED en libre accès.

Street workout

Depuis 2019, la Ville dispose d'un street workout au parc des Rives, composé de différents

modules permettant une pratique d'exercices de fitness pour toutes et tous.

Pumptrack

En 2024, la Ville d'Yverdon-les-Bains a fait l'acquisition d'un pumptrack mobile. Un pumptrack est une piste fermée parsemée de bosses et de virages relevés. Historiquement destiné aux VTT et BMX, le pumptrack peut être utilisé par tout

engin à roues ou à roulettes non-motorisé. En 2025, le pumptrack mobile a été installé dans sa totalité, avec un totem informatif, sur le terrain multisports du stade d'athlétisme du printemps à l'automne.

Street floorball

En 2024, la Ville d'Yverdon-les-Bains a fait l'acquisition d'un terrain de street floorball. Le street floorball est né en Suisse en 2021. Il s'agit d'une nouvelle forme de unihockey guidée par la devise

« Reduced to the max ! » : peu d'équipement, pas de gardien. Sa pratique est promue par Swiss Unihockey car elle permet, en raison de ses caractéristiques, d'augmenter le nombre d'utilisatrices

et utilisateurs potentiels. Yverdon-les-Bains est l'une des villes du unihockey en Suisse romande depuis la création de l'Unihockey Club Yverdon en 1992. En 2025, le terrain de street floorball

a été installé durant l'événement des jardins du Casino avec une BoxUp proposant du matériel dédié.

Banc actif

En 2025, la Ville d'Yverdon-les-Bains a fait l'acquisition d'un banc actif. Il ressemble à un simple mobilier urbain, mais il a été imaginé par des physiothérapeutes pour permettre de faire bouger tout le corps en douceur. Sur une seule structure, il est possible de réaliser de nombreux exercices

pour travailler l'équilibre, la force, la souplesse et la stabilité, à son propre rythme. Le banc a été installé au port d'Yverdon-les-Bains ; s'agissant d'un mobilier mobile il sera déplacé en fonction des projets.

Projets | dossiers transversaux

Le Service des sports et de l'activité physique s'assure d'intégrer les enjeux propres à son champ de compétences dans différents dossiers,

collaborations, commissions et projets transversaux. Cela comprend notamment, en termes de projets et d'opérations de long cours :

- ▪ **Commission événementielle :**
participation aux séances et aux travaux de la Commission ;
- **Sports 5 :**
participation aux séances et travaux du GT et du groupe de pilotage, collaboration avec les acteurs sportifs sur le site ;
- **projets urbanistiques :**
le Service des sports et de l'activité physique siège régulièrement dans le GT des projets « Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e » et « réaménagement des cours d'école » dirigés par le Service de l'urbanisme, et participe ponctuellement au COOSTRA Gare-Lac ;
- **Plateforme de santé :**
coordination des séances et des travaux de la Commission ;
- **Urban (anciennement Métrasanté) :**
coordination du groupe de pilotage et développement du Living Lab LiLY ;
- **DemSCAPE-VD :**
participation au GT du projet ;
- **CoPSP (Vieillir 2030) du Réseau Santé Nord Broye :**
participation au GT du projet ;
- **GT monitoring du programme de législature ;**
- **Comité exécutif Ville - HEIG-VD**

Communication Promotion | Digitalisation

Communication | Promotion

La communication du Service des sports et de l'activité physique a été diffusée via différents canaux en 2025, en collaboration avec la Filière

communication de la Chancellerie. Deux types de canaux ont été utilisés :

-
- **Canaux internes :**
Rive Sud, Agenda et actualités sur le site internet institutionnel, réseaux sociaux (Ville + Sports et activité physique), Canal WhatsApp de la Ville, sites internet du Service des sports et de l'activité physique et de ses manifestations, mailing, newsletters Sports et activité physique, etc. ;
 - **Canaux externes :**
réseaux sociaux de partenaires, relais des partenaires, bus Travys, affichage de sociétés partenaires, collaboration La Région et Le Nord Vaudois, etc.

La stratégie « réseaux sociaux » du Service des sports et de l'activité physique a encore été renforcée en 2025. À la fin de l'année 2025, la page Facebook du Service a stabilisé son nombre de followers autour de 2'800, alors que la page Instagram poursuit sa progression avec désormais plus de 850 personnes abonnées. Suite à l'arrivée d'une community manager au sein de la filière Communication de la Chancellerie, les processus de collaboration entre les deux entités ont été précisés et renforcés. Désormais, les publications d'importance sont diffusées en priorité sur les réseaux Ville puis partagées par les réseaux du Service. Les publications « monétisées » ne sont en revanche diffusées que depuis les réseaux du Service.

La collaboration avec des sociétés d'affichage partenaires a été renforcée et a permis une meilleure couverture publicitaire des manifestations du Service. Des projections budgétaires plus détaillées ont été faites en la matière et permettront une couverture optimisée pour 2026.

Digitalisation

Le Service des sports et de l'activité physique poursuit ses efforts de digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information autant pour les associations sportives et prestataires du sport

La collaboration avec le journal La Région s'est poursuivie en 2025, jusqu'à sa disparition, et sera reconduite avec le nouveau journal Le Nord Vaudois en 2026. Elle comprend la publication de publiereportages dans les pages du journal, ainsi que des affiches des événements et programmes du Service. En revanche, les collaborations avec les radios locales ont été momentanément suspendues, par manque de ressources.

Le travail d'amélioration de l'agenda en ligne (site de la Ville) a été effectué en collaboration principalement avec le SIT. Ce travail devra être poursuivi en 2026 pour améliorer l'outil et sa performance auprès des utilisatrices et utilisateurs.

La présence des événements et programmes du Service des sports et de l'activité physique, ainsi que de ceux de ses partenaires, a été passablement importante dans le journal communal Rive Sud. Des articles ont régulièrement mis en valeur l'offre de sport et d'activité physique, et l'agenda du journal fait systématiquement mention des événements à venir.

et de l'activité physique que pour la population yverdonnoise.

Ces différentes améliorations contribuent à simplifier les activités du Service et permettent de gagner du temps au quotidien, tout en renforçant l'efficacité et la fluidité des processus internes.

Dootix : déployée en 2022, Dootix est une plateforme en ligne qui a pour objectif de mieux connaître les acteurs yverdonnois du sport et de l'activité physique et de faciliter les échanges et les processus. En 2025, la plateforme a continué

d'être développée et optimisée. 90 associations sportives, 21 autres associations et fondations et 58 prestataires privés sont inscrits sur la plateforme.

Annuaire : en lien avec Dootix, un annuaire des associations et prestataires du sport et de l'activité physique yverdonnois a été déployé. Sous forme de barre de recherche, cet annuaire permet à la population de rechercher une activité

en fonction de ses besoins et ses attentes. Cet annuaire s'agrandit au fur et à mesure que les associations sportives et prestataires s'enregistrent.

Gelore : Gelore est un outil de gestion de réservations de salles. Le Service des sports de l'activité physique utilise cet outil pour la ges-

tion des différentes salles sur ces infrastructures sportives.

Gelore - GECO4 : déployée au printemps 2024, la solution Gelore-GECO4 permet l'inscription et l'organisation de cours et de camps. Le Service des sports et de l'activité physique

utilise cette solution pour organiser ses cours ASSEC ainsi que les cours du Sport Scolaire Facultatif.

Gelore - GEWEB : déployée au printemps 2025, la solution Gelore-GEWEB permet de consulter les emplois du temps des salles sportives et de passer des réservations. Cette solu-

tion est réservée pour le moment aux associations sportives et uniquement pour les salles de gymnastiques.

Géocity - Agenda : Géocity est une solution développée par le SIT dont l'objectif est d'annoncer des événements à usage interservices. En 2023, un groupe de travail a œuvré au développement d'un agenda communal interdisciplinaire qui est désormais abouti et disponible sur

le site internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains. À partir des données extraites de Géocity, cet agenda permet à tout un chacun de consulter les événements et manifestations se déroulant sur le sol yverdonnois.

Ehro : plateforme en ligne de gestion des bénévoles qui permet de recruter, planifier, organiser et suivre les missions des bénévoles. Cette solution évolue en permanence grâce à des améliorations continues développées par l'initiateur du projet, dont nous bénéficions directement, ce qui garantit un outil toujours plus adapté aux

besoins opérationnels et humains. En 2026, des améliorations notables et innovantes seront finalisées, notamment la mise en place d'un shop en ligne pour les bénévoles, qui permettra de valoriser davantage leur engagement et de renforcer la reconnaissance de leur contribution.



Ressources humaines

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

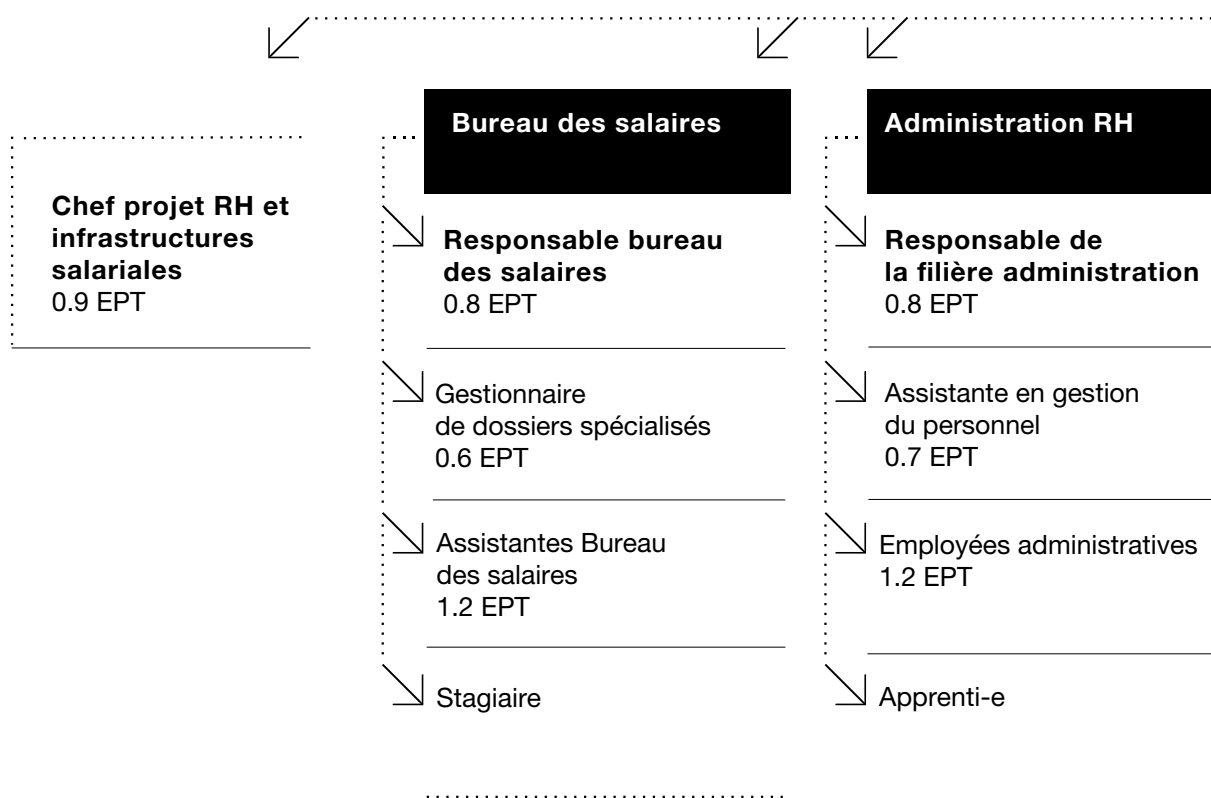
Service des ressources humaines

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Julien Crot

Chef de service



MUNICIPAL • E | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE
0.9 EPT

Adjoint au chef du service
0.9 EPT

**Sécurité et santé
au travail**

Coordinateur MSST
0.8 EPT

Gestion RH

Spécialistes RH
3.0 EPT

Stagiaire

**Innovation et
développement**

**Responsable développe-
ment et innovation**
0.7 EPT

Spécialiste projets RH
1.6 EPT

Service des ressources humaines

MISSIONS

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et

à la motivation du personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

POINTS FORTS 2025

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2024 du nouveau statut du personnel, une démarche de mise en œuvre a été conduite afin d'en assurer l'application effective. Celle-ci s'est traduite par l'adaptation des processus internes, la création et la mise à jour des procédures, ainsi que par l'accompagnement des acteurs concernés, garantissant une appropriation homogène du nouveau cadre statutaire et une conformité durable aux dispositions en vigueur.
- Suite à la migration du logiciel des temps sur une version plus moderne et plus adaptée aux besoins actuels, une phase de mise en œuvre a été engagée afin d'en assurer le déploiement et l'utilisation optimale notamment au regard de la nouvelle directive des temps. Cette mise en place s'est accompagnée de l'adaptation des processus existants, de la définition de nouvelles procédures et de l'accompagnement des utilisateurs, permettant ainsi de fiabiliser le suivi du temps, d'améliorer la performance opérationnelle et de garantir la conformité aux règles en vigueur.
- Valorisation de la charte égalité et diversité et conception d'un ensemble de mesures de sensibilisation et formation à l'attention du personnel communal afin d'ouvrir la discussion et de prévenir les discriminations au travail.
- Réalisation de l'analyse de maintien du label Fair-ON-Pay garantissant la conformité de notre administration en matière d'égalité salariale.
- Renforcement significatif des actions menées par le Service RH / SST en matière de prévention, de contrôle interne et de formation.

Effectifs 2025

Nombre de collaborateurs-collaboratrices et ETP (équivalent temps plein) par service au 31.12.2025

Services	01.01.2025		31.12.2025	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Bâtiments	95	64.06	97	66.65
Chancellerie	37	16.63	34	14.93
Culture	130	45.12	122	49.23
Défense et incendie	13	11.40	13	11.40
AggloY	3	2.50	2	1.60
Energies	89	82.78	94	87.68
Finances	25	21.51	29	24.51
Jeunesse et cohésion sociale	237	85.55	265	91.81
Mobilité, environnement et infrastructures	113	103.25	118	109.41
Population et numérique*	5	4.20	23	18.50
Ressources humaines	21	15.40	23	18.00
Sécurité publique	178	139.94	165	137.50
Sports	52	32.33	50	32.30
Urbanisme	20	15.60	22	17.60
Total	1'018	640.26	1'057	681.10

Nombre de collaborateur-trices et ETP (équivalent temps plein) par type de contrats au 1^{er} janvier et 31 décembre 2025.

Type de contrat	01.01.2025		31.12.2025	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Fonctionnaires (droit public)	618	527.52	641	548.74
Chef de Service	13	12.60	13	12.50
Employé-e communal-e	17	9.17	17	8.02
Employé-e auxiliaire	335	58.07	343	73.64
Personnel en formation	30	29.20	37	34.00
Personnel en insertion prof.	5	3.70	6	4.20
Total	1'018	640.26	1'057	681.10

LES ACTIVITÉS

Engagement du personnel

Le nombre de mises au concours entre 2024 et 2025 est resté stable et ceci malgré le fait que les nouveaux postes attribués au 1^{er} janvier 2025 ont été plus nombreux que ceux octroyés au 1^{er} janvier 2024 (30.55 EPT en 2025 et 21.58 ETP en 2024). Les ETP attribués en 2025 ont été plus nombreux qu'en 2024, mais il convient toutefois de noter qu'un certain nombre de création de postes a été attribué dans le cadre de l'introduction du nouveau statut et de la semaine supplémentaire de vacances. De plus, des augmentations de taux d'activité ont été proposées à des membres du personnel déjà présents, influençant ainsi le nombre de mises au concours sur l'année.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficience dans le traitement et la gestion. Notons que nous avons standardisé, depuis quelques années, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût. Enfin, en 2025, la filière Développement et innovation a mis à jour notre page sur la plateforme JobUp afin de mettre en avant les avantages de la ville employeuse.

	Nbre de mises au concours	Nbre de dossiers réceptionnés	Nbre de personnes reçues en entretien
2015	80	3'685	371
2016	85	4'287	419
2017	76	3'722	367
2018	82	3'600	382
2019	73	3'353	306
2020	85	4'193	313
2021	87	3'568	271
2022	124	5'347	364
2023	108	4'965	286
2024	90	4'973	245
2025	92	8'795	298

Management des performances

Le Service des ressources humaines attache une importance particulière à la réalisation de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et les collaboratrices et collaborateurs. Cet exercice, que les cadres de l'administration sont tenus de mener chaque année, constitue un outil efficace de gestion de la performance et permet également de recueillir des éléments sur le climat de travail au sein des équipes. Le Service RH

assure le suivi des données recueillies et met en place, le cas échéant, des accompagnements ciblés afin de répondre aux problématiques identifiées.

Notons qu'une formation a été organisée début 2025 concernant la gestion des entretiens de collaboration et environ 25 cadres ont pu se former ou se perfectionner dans cet exercice. Une formation identique est déjà prévue début 2026.

Développement des compétences

En 2025, le Service RH a continué les sessions d'une formation interservices sur la gestion de projet destinée aux cadres, afin de les outiller et de développer un langage commun en la matière au sein de l'administration.

Comme chaque année, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont également eu l'opportunité de suivre des formations ponctuelles,

afin de parfaire et de développer leurs compétences.

Enfin, le Service RH a répondu à des besoins plus spécifiques, en offrant des coachings individualisés ou d'équipe et en soutenant des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure.

Répartition des frais de formation 2025 – budget RH

▪ Cours pour les cadres et collaborateurs + séminaires	35.0%
▪ Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	18.9%
▪ Formations individuelles hors CEP	17.7%
▪ Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	11.8%
▪ Mesures de coaching	10.4%
▪ Formation "maisons" pour les services	5.9%

Développement et innovation RH

Au niveau des projets majeurs du service, l'année 2025 a permis la poursuite de la production et mise en vigueur de plusieurs documents issus du Statut du personnel. Ainsi, une nouvelle méthodologie de fixation du salaire et une directive sur les congés sans soldes et aménagements du temps de travail ont pu être établies. Elles entreront en phase de consultation durant le premier trimestre de l'année 2026.

En continuité des réflexions en lien avec la protection de la personnalité et la prévention des risques psycho-sociaux, débutées en 2022, la filière Développement et innovation, en collaboration avec la filière Santé et sécurité au travail, a réalisé un travail approfondi sur les besoins de l'administration en lien avec un dispositif de personne de confiance avec la volonté de renforcer la prévention primaire et d'élargir les prestations offertes au personnel communal. Ces réflexions aboutiront et seront soumises à la Municipalité dans le premier trimestre 2026.

Durant l'entier de l'année 2025, la filière a également poursuivi sa collaboration avec la Durabilité sur la thématique de l'égalité en participant notamment à l'élaboration d'un sondage soumis au personnel concernant la diversité,

le sentiment de discrimination et l'équilibre vie privée-vie professionnelle. Les résultats de ce sondage ont notamment permis à la filière, avec l'appui de la chargée de missions égalité, de proposer les premières mesures de la stratégie égalité concernant le Service des ressources humaines, soit l'élaboration d'un concept de plusieurs mesures de sensibilisation et de formation destiné au personnel communal et visant à aborder les discriminations sur le lieu de travail, en particulier le harcèlement sexuel et le racisme structurel. Les premières mesures de sensibilisation seront proposées au personnel durant le premier semestre 2026.

Egalement en lien avec l'égalité, mais sur la question du maintien du label Fair-ON-Pay attestant de l'engagement de notre administration envers l'égalité salariale, l'année 2025 a permis à la filière de réaliser l'analyse de maintien du Label avec l'aide d'une entreprise externe.

En lien avec cette thématique, la filière a également entamé des démarches d'analyse devant permettre de conduire à une révision partielle de la grille salariale des auxiliaires permettant notamment d'offrir des conditions plus favorables à cette catégorie professionnelle dès 2026/2027.

Finalement, la filière a renforcé la visibilité de la Ville en sa qualité d'employeuse auprès de différents partenaires soutenant l'intégration professionnelle, notamment en participant à des événements organisés par l'Orif, l'OAI et par les Office

régionaux de placement. Par ces démarches, elle souhaite confirmer l'engagement de notre administration envers l'intégration professionnelle et se rendre accessible et à l'écoute des différents publics intéressés à rejoindre notre Commune.

Santé et sécurité au travail (SST)

En 2025, un nombre important d'audits en SST a été réalisé dans les différents services communaux. Ces audits ont permis d'évaluer la conformité

des pratiques, de déterminer les risques professionnels spécifiques de chaque entité et d'émettre des recommandations adaptées.

Les thèmes les plus marquants et nécessitant une attention particulière de ces audits auront été :

- La gestion, stockage et manutention des produits chimiques.
- L'ergonomie sur les places de travail.
- La maintenance et l'utilisation des appareils et machines.
- La prévention et protection incendie et évacuation.
- La formation et instruction.

Plusieurs campagnes de prévention, en collaboration avec l'entité de prévention de la Police du Nord Vaudois ont été menées, portant notamment sur la mobilité douce, l'état d'usure de pneumatiques automobiles, les conditions météorologiques extrêmes et la prévention des accidents dans les déplacements nocturnes. Des campagnes de prévention à destination du personnel communal quant à la consommation de sucre ont été réalisées, en partenariat avec Diabète Vaud et Unisanté.

Le projet « SSP en santé », visant 4 thématiques en lien avec la santé générale, à savoir l'ergonomie, l'activité physique, l'alimentation et le sommeil, a été lancé au sein de Service de la sécurité publique.

Le projet d'aide et de soutien en santé mentale a été lancé. Celui-ci vise, à l'horizon mi 2026, la mise à disposition de différentes aides en santé mentale, notamment par l'intermédiaire de

formations ainsi que la mise à disposition de ressources internes et externes. Ce projet est réalisé conjointement entre le Service RH et le Service SSP.

De plus, une partie du personnel communal a été formée à l'utilisation des moyens d'extinction, à l'évacuation d'urgence et aux premiers secours sanitaires, ceci en plus des formations techniques dispensées tant à l'interne qu'à l'externe.

L'ensemble de ces démarches démontrent l'engagement constant du Service RH / SST en faveur de la protection du personnel, de la maîtrise des risques professionnels et de l'amélioration continue des conditions de travail.

2026 sera marqué par un renforcement des mesures de prévention et de protection incendie ainsi que des formations et instructions aux comportements en cas d'urgence.

Bureau des salaires

Le Bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale

sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service des ressources humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

L'année 2025 a été marquée notamment par l'intégration du nouveau logiciel des temps. L'année 2025 a également permis de continuer et d'accompagner la mise en œuvre du nouveau statut du personnel et de ses directives, soit la

directive des temps, la directive concernant les services de piquet et de permanence ainsi que la directive concernant les indemnités et inconvénients liés à des travaux spéciaux et/ou à des contraintes professionnelles particulières.

L'équipe du Bureau des salaires compte 5 collaboratrices et collaborateurs fixes se partageant 3.5 EPT, complétés par un·e stagiaire et une

personne auxiliaire.

En 2025, la masse salariale totale a été de CHF 69'738'722.15 répartis sur 1707 membres du personnel (tous contrats confondus), 169 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 24 retraités ou retraitées.

Apprentissages et stages

24 places d'apprentissage sur 28 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2025. Comme chaque année, certaines places d'apprentissage n'ont pas trouvé de candidat·e idéal·e. De plus, le nombre disponible de places d'apprentissage continue à s'ajuster en fonction des ressources des différents services, permettant de garantir aux apprenti·es une qualité optimale de

formation.

Une réflexion de fond concernant les moyens requis pour permettre aux services communaux de poursuivre leur contribution à l'apprentissage dans des conditions adaptées à leurs besoins est une des priorités du Service RH pour l'année 2026.

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2024	Places pourvues au 31.12.2025	Prévision rentrée 2026
Employé·e de commerce	9	9	10
Floriculteur·trice	2	3	3
Paysagiste	1	1	1
Agent·e en information documentaire (AID)	1	1	1
Assistant·e socio-éducatif·ve (ASE et pré ASE)	10	7	8
Agent·e d'exploitation	1	1	1
Electricien·ne de réseau	1	2	1
Mécanicien·ne en maintenance automobile	1	0	1
Menuisier·sière	1	0	0
Total	27	24	26
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	1	1
Total	28	25	27

En 2025, environ 120 personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leurs provenances étaient diverses (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, ADNV, office AI, Oseo, Orif, etc.). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation jusqu'à six mois pour les stages de réinsertion.

Un peu plus de 25 personnes ont par ailleurs bénéficié d'un stage rémunéré en 2025 au sein

de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages post-formation, ou de places de travail hebdomadaires dans le cadre de la mesure LIFT. Cela représente un nombre de stages rémunérés légèrement plus élevé que l'année précédente (20 personnes engagées en 2024), ce qui continue de démontrer la volonté de formation dont fait preuve la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Événements

Les membres du personnel arrivés à l'âge de la retraite en 2024 ont été invités le lundi 10 mars 2025 par la Municipalité et les cheffes et chefs de service pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place.

En 2025, chaque dicastère ou service a organisé

un repas de fin d'année pour ses collaborateurs et collaboratrices. La Municipalité a également convié l'ensemble des membres du personnel, ainsi que les retraités de l'administration à un apéritif de fin d'année sous la grande tente du Marché de Noël le vendredi 28 novembre 2025.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le Service des ressources humaines continuera de mettre l'accent principal sur la création et la mise en œuvre de documents, tels que des directives ou règlements, fixés dans le nouveau statut du personnel entré en vigueur au 1^{er} juillet 2024, notamment la finalisation d'une directive en matière de télétravail, d'un règlement concernant la gestion de la formation ou encore la définition de la méthode de fixation du salaire initial. Il s'agira également de finaliser le

règlement concernant les remboursements des frais. Parallèlement, plusieurs démarches internes au Service devront être réalisées afin de continuer d'adapter nos documents, processus ou procédures internes au nouveau statut du personnel.

De plus, le Service RH proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de gestion des ressources humaines en fonction des demandes de la Municipalité.



Culture

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Culture

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Raphaël Kummer

Chef de service

La Marive

L'Echandole

Théâtre
Benno Besson

Centre d'Art
Contemporain

Bibliothèque
d'Yverdon-les-Bains

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

→ **Adjoint au chef
de service**

→ **Conseillère
culturelle**

→ **Chargée
de communication**

→ **Chargée de projets
événementiels**

→ **Stagiaire
chargé-e de projets**

→ **Intendant du service**

→ **Employée
administrative**

→ **Concierge du château**

→ **Apprenti-e**

**Associations et fondations
subventionnées dont:**

- Musée d'Yverdon et région
- Maison d'Ailleurs
- Musée Suisse de la Mode
- L'Amalgame
- Les arTpenteurs
- Fanfare L'Avenir
- Castrum & Cie
- La Dérivée
- Les Brandons
- NovaJazz
- La Fête de la Musique
- Centre doc. Pestalozzi

**Commission
culturelle**

**Réseau culturel
régional**

Service de la culture

Effectif du personnel

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2025				31 décembre 2025			
	COLLABORATEUR·TRICES				COLLABORATEUR·TRICES			
	Fixes		Auxiliaires		Fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	4	5 + 1 apprenti-e	2.2	3	4.8	7 + 1 apprenti-e	0.8	1
Théâtre Benno Besson	6.6	8	0.6	21	7.4	9	0.6	21
L'Echandole	3.8	6	0.95	11	3.8	6	0.9	12
Administration des théâtres	0.75	2	0.1	6	0.75	2	0.3	7
Centre d'Art Contemporain	2.9	4	0.3	3	2.9	4	0.3	3
Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains	12.95	17 + 1 apprenti-e	0.95	9	12.95	17 + 1 apprenti-e	0.95	11
La Marive	3.5	3	1.8	17	3.5	4	1.8	15
Total service	34.5	45 + 2 apprenti-es	6.9	70	36.1	49 + 2 apprenti-es	5.65	70

Remarques :

La personne en charge de la conciergerie du TBB est également en charge de la conciergerie des salles à louer du Château. Sa charge de travail est répartie ainsi : 80% TBB, 20% conciergerie des salles à louer. Ce 20% figure dans les EPT de la direction. Sous « nombre de collaborateur·trices fixes », cette personne est ainsi comptée à deux endroits du tableau.

MISSIONS

- Mettre en œuvre le plan directeur de la culture 2030 (PDC30), qui se déploie en 5 axes :
 - **AXE 1** - Espace public – Réinjecter l'art dans la ville
 - **AXE 2** - Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année
 - **AXE 3** - Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions
 - **AXE 4** - Accessibilité – Vivre la culture sans entrave
 - **AXE 5** - Professionnalisation – Garantir l'emploi
- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains, le Centre d'Art Contemporain et La Marive.

- Subventionner, accompagner et superviser les acteurs et actrices culturel·les ainsi que les manifestations qu'ils et elles organisent sur le territoire communal.
- Soutenir la création artistique et la médiation culturelle à travers la Commission culturelle.
- Promouvoir et coordonner l'offre culturelle au moyen d'actions de communication et de participation à des réseaux culturels locaux, régionaux et nationaux.
- Encourager la population aux pratiques artistiques par l'élaboration et la gestion de dispositifs de soutien.

POINTS FORTS 2025

Après une année 2024 marquée par des crises aigües dans différentes institutions culturelles locales, l'année 2025 a été caractérisée par un fort dynamisme de l'ensemble des institutions et manifestations locales. La fréquentation globale des événements et institutions a été en augmentation, marquant ainsi un fort intérêt du public pour les propositions culturelles yverdonnoises. Cette bonne fréquentation souligne également le profond engagement de l'ensemble des équipes professionnelles et bénévoles des institutions pour garantir une offre diversifiée et adaptée. Ces réussites témoignent également de la qualité de l'accompagnement proposé par le Service de la culture, notamment au travers de son nouveau système d'accompagnement mis en place en 2024 en réponse aux différentes crises traversées.

En parallèle, le Service de la culture a renforcé la collaboration intercommunale régionale, permettant d'établir un nouveau partenariat avec plusieurs communes de la région afin de créer un mandat de coordination de la culture régionale. Ce travail marque la volonté commune de mutualiser les forces afin de valoriser l'offre régionale.

Le service a également réalisé les actions ci-dessous, en corrélation avec son plan d'action et son plan directeur de la culture :

Art public

Cabines d'expression | En 2025, les trois anciennes cabines téléphoniques réaffectées en espaces d'expression artistique ont été le théâtre de nombreuses initiatives culturelles. Elles ont notamment accueilli des projets de médiation et d'exposition tels que « Brazza », « Voi·x-es de résistance » ainsi que le projet du JECOS

Ce nouveau mandat sera lancé en 2026.

L'accessibilité a également occupé une place centrale dans l'activité du Service de la culture, aux travers de plusieurs actions ponctuelles dans les institutions locales, mais également avec la finalisation du mandat Yverdon culture accessible. Sur la base des recommandations de ce mandat, un plan d'action interne a été mis en place, avec notamment la création d'une mission de 2 ans de référente accessibilité au sein de la direction du Service, dont le travail a débuté au 1^{er} janvier 2026.

Au-delà de ces réussites, le Service de la culture souhaite renforcer son travail mené avec les institutions culturelles locales et le Service des bâtiments de la Ville pour améliorer les infrastructures des institutions culturelles logées dans des locaux communaux. En effet, nombre d'institutions occupent des locaux vétustes, peu adaptés à l'accueil du public ainsi qu'à la conservation des collections qui y sont abritées. Un travail de longue haleine, déjà entamé avec le TBB, la BYLB et La Marive, devra être mené ces prochaines années, notamment pour le Musée suisse de la Mode, le Musée d'Yverdon et région ainsi que l'Amalgame.

présentant des poulpes recyclés. Elles ont également servi à des projets de communication pour la Fête à la bibliothèque, l'exposition « Escargots » du Centre Pro Natura de Champ-Pittet et pour les activités estivales de la ville, dans le cadre de « Cet Été à Yverdon ».

Afin d'améliorer leur visibilité et leur intégration dans l'espace public, l'une des cabines a été déplacée à la Place Bel-Air et chacune a été dotée d'un marquage au sol. Parallèlement, l'utilisation et le rôle des cabines ont fait l'objet d'une

Pourcent culturel | Durant l'année 2025, et en partenariat avec le CACY, en charge du suivi de ce projet d'art public, un nouveau Pourcent culturel a été réalisé par l'illustratrice Fanny Vaucher, dans le cadre de la nouvelle Passerelle des

réflexion approfondie au sein du Service de la culture, visant à proposer aux institutions et aux acteur·ices culturel·les un fonctionnement renouvelé pour ces espaces d'expression.

Cigarières. L'œuvre *La grève des cigarières*, située à proximité directe de la passerelle, fait référence à la première grève syndicale et féministe qui s'est tenue à Yverdon-les-Bains en 1907.

Vie nocturne

Viva Pesta ! | La vie festive du centre-ville yverdonnois a à nouveau été rythmé par la manifestation *Viva Pesta !* durant l'été 2025. Pour cette deuxième édition, l'organisation a été portée pour la première fois par l'Association l'After,

mandatée et accompagnée de manière rapprochée par le Service de la culture. La manifestation a été un beau succès populaire, témoignant de l'importance d'un tel événement pour l'animation du centre-ville.

Appels à projets 1^{er} août et Viva Pesta ! | En 2025, La Ville d'Yverdon-les-Bains a lancé deux appels à projets pour l'organisation des manifestations populaires *Viva Pesta !* et *1^{er} août à la Plage*. Ces deux événements estivaux visent à développer et consolider une offre culturelle accessible, favorisant la mixité sociale, le vivre-ensemble et l'animation du centre-ville ainsi que des rives du lac. À travers ces appels à projets,

la Municipalité a souhaité s'appuyer sur des actrices et acteurs locaux disposant d'une expérience confirmée et d'une vision fédératrice, capables d'apporter une dynamique renouvelée à ces rendez-vous. Suite à une analyse des dossiers reçus, c'est l'Association l'After dirigée par Barbara Rao et Isabelle Behnke, qui a été sélectionnée pour organiser les deux manifestations.

Sports 5 | Après une année 2024 marquée par les importants travaux menés d'entente entre les associations du site et les services de la Ville, l'année 2025 a vu un fort développement des activités socio-culturelles et festives à destination du public. Le Service de la culture ainsi que ses partenaires au sein de la Ville ont accompagné les actrices et acteurs dans la mise en place d'in-

frastructures dans les cours communes visant à augmenter l'accessibilité du site pour la population. Preuve de l'impact significatif apporté par ces nouveaux éléments, bon nombre d'événements publics co-organisés par plusieurs associations s'y sont ensuite déroulés, aussi bien en journée qu'en soirée.

Patrimoine

RDV des terrasses | En complément des améliorations déjà mises en place en 2024 et maintenues en 2025, le Service de la culture a choisi d'apporter un soutien financier aux restaurateur·ices proposant des animations musicales et festives sur leurs terrasses. Cette démarche visait à faciliter l'organisation des événements,

dans le but de proposer un maximum d'animations aux Yverdonnois·es tous les vendredis soir du 27 juin au 15 août 2025. Au total, ce sont six terrasses du centre-ville qui ont profité de ce nouveau soutien, permettant au public de découvrir plus d'une quinzaine d'animations festives et musicales.

Dynamisation de La Marive | La Marive s'est transformée en véritable terrain d'expérimentation : la créativité des secteurs culturel, social, sportif et économique locaux est aujourd'hui mise à contribution pour réinventer l'accueil du public, élargir la clientèle, créer de nouveaux événements et rafraîchir l'image de cette salle

emblématique yverdonnoise.

Dans une optique de dynamisation et pour la première fois, des co-productions ont été mises en œuvre, impliquant notamment Source-Concept, NovaJazz, le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, Mille4Samples et La Grande Partie.

Accessibilité

Projet Yverdon culture accessible | Déployé de 2022 à 2025, le projet pilote Yverdon culture accessible, co-financé par la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud, a été mené à son terme. Suite aux recommandations présentées dans le rapport de bilan du projet, une mission

de deux ans à 60% de référent·e en médiation et inclusion culturelle a été créé au sein du Service de la culture. Il s'agira d'accompagner les actrices culturel·les yverdonnois·es dans leurs plans d'actions, tout en développant davantage d'initiatives d'inclusion culturelle à Yverdon-les-Bains.

Le Vivier | Plateforme de rencontres semestrielles, le Vivier réunit une quarantaine de participant·es issu·es des milieux culturels, sociaux, pédagogiques et de la santé pour échanger sur des thématiques en lien avec la culture. L'objectif est de favoriser la compréhension mutuelle des défis liés aux activités respectives et,

surtout, de co-construire des projets culturels permettant l'inclusion, la diversité et la mixité des publics. En 2025, les rencontres se sont pérennisées. Elles sont organisées par un COPIL qui assure l'organisation et l'animation des rencontres.

Concert pour tous de l'OCL | À l'automne 2025, le Service de la culture, en collaboration avec le TBB, a accueilli l'Orchestre de Chambre de Lausanne à l'occasion du Concert « OCL pour tous ». Ce dernier, destiné en premier lieu à des publics aux besoins spécifiques, a réuni plus d'une centaine de personnes de provenance

et d'âges différents. Ce concert a également été l'occasion d'un partenariat avec la *Chaise rouge*, un service proposé par Pro Infirmis Vaud et la Croix-Rouge vaudoise pour offrir un accompagnement aux sorties culturelles aux personnes en situation de handicap.

Professionnalisation

Conventions de subventionnement | En 2025, trois institutions culturelles ont fait l'objet d'un renouvellement de convention de subventionnement. La Compagnie de théâtre itinérant Les arTpenteurs ainsi que Le Castrum sont ainsi à nouveau au bénéfice d'une convention tripartite incluant le Canton de Vaud, soulignant ainsi le caractère supra-régional de leurs activités. Ces deux conventions permettent de renforcer

la professionnalisation de ces structures, ainsi que de mieux clarifier leurs objectifs de développement à long terme. De même, le festival Nova Jazz a bénéficié d'un renouvellement de sa convention avec la Ville, avec un soutien renforcé de la part de la Ville ainsi que des institutions communales qui y participent - principalement le TBB et L'Echandole.

Prix culturels et sportifs régionaux | L'année 2025 a marqué la 11^e édition du Prix culturel régional, instauré par l'Association des Syndics du Jura-Nord vaudois. Ce prix honore non seulement les artistes, mais également les athlètes de la région.

Cette année, 18 artistes ont été nommé·es, et 3 d'entre eux ont été distingué·es en tant que lauréat·es : la Compagnie Kokodyniack, Anne Rogivue et Sophie Noir. La cérémonie de remise des prix a eu lieu à Sainte-Croix en novembre.

Bourses culturelles régionales | Depuis 2022, le Fonds culturo-sportif finance les bourses culturelles et sportives régionales. Ce sont 58 artistes de la région qui ont soumis leur candidature, et 12 d'entre eux ont obtenu une bourse de 5'000

Renforcement du Réseau culturel régional | Parce que la culture ne s'arrête pas aux limites communales, ce réseau rassemble les grandes communes du Jura-Nord vaudois pour valoriser l'offre culturelle régionale et mutualiser les forces. Récemment, plusieurs municipalités ont confirmé

francs chacun-e. En 2025, les artistes Aurora Mesot, Cem Tem (Thibault Roulet) et Erren Sun (Simon Colliard) ont été récompensés par une bourse en reconnaissance de leur travail artistique accompli et de leurs projets à venir.

un renforcement de leur engagement, afin de créer une mission de coordination culturelle régionale. Ce travail marque un fort signe d'engagement des communes autour d'un projet commun, et devrait débuter courant 2026.

Subventionnement

Subventions pluriannuelles fixes | L'Amalgame, Les arTpenteurs, Le Castrum, La Dérivée, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, Conservatoire de Musique du Nord vaudois, Ecole de Musique de l'Avenir, Fanfare l'Avenir, Fête de la Musique, La Maison

d'Ailleurs, Forget Yesterday Festival, Musée d'Yverdon et région, Musée suisse de la Mode, Nova Jazz, Les Brandons, Orchestre d'Yverdon-les-Bains, Compagnie Cantamisù, Compagnie Idem, Compagnie Kokodyniack.

Cotisations | Artos, Association Danse transition, Association vaudoise de danse contemporaine, Cineforum, Commission romande de diffusion des spectacles, Conférence des villes en matière culturelle, Fondation pour la chanson

et les musiques actuelles, Observatoire romand des politiques culturelles, Safe Spaces culture, participation loyer résidence Bruxelles, Les Compagnies Vaudoises, Association Films planfixes.

Financement ponctuel | Association des amis du Cinéma Bel-Air, Association Nzinga, Fondation Saint-Georges, PopKorn, Urban Skechers, Association des Compagnies de cirque Associées, Carte musicale de l'été, Nuit des Musées, Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains, La Cour du théâtre, Midi théâtre, Cie du Cachot, Association XVIIIèmes, Association Ecoute Voir, 1^{er} août à la Plage, Viva Pesta !, Festival du Livre de jeunesse, Pianos de SI de LA, Association Atempy,

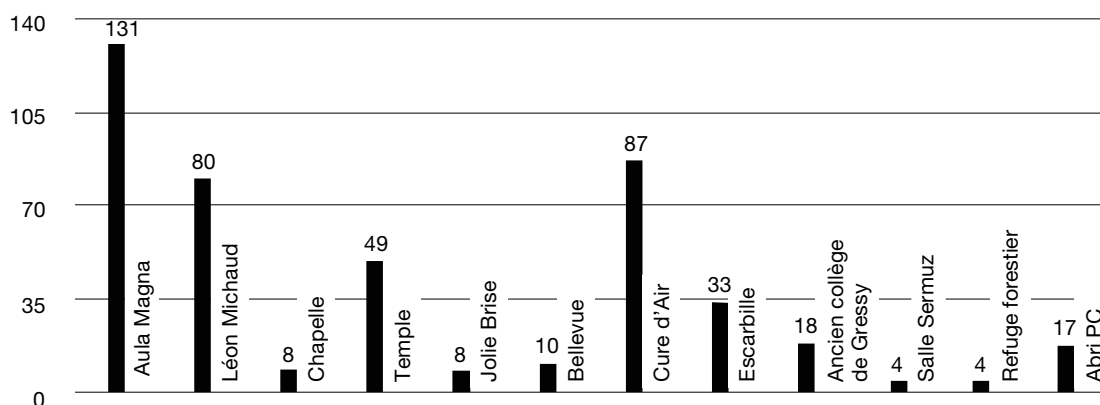
La FC, Fodge Music School, Culmina, OpenAir Yverdon, Union des sociétés locales yverdonnoises, La Grande Partie, La Lanterne magique d'Yverdon-les-Bains, RDV des terrasses, Action culture, Association Ma Non Troppo, Les Cultivateurs, Festival Yverdonnois du Court Métrage de Fiction, Festifree, Cie Calmez-vous !, Collectif La Pièce Rouge pour l'Espace EYE, Les Associés, Le Point de Bascule, Les Citrons Masqués, Chœur A Cappella, Les Concerts de la Thièle.

La location des salles communales

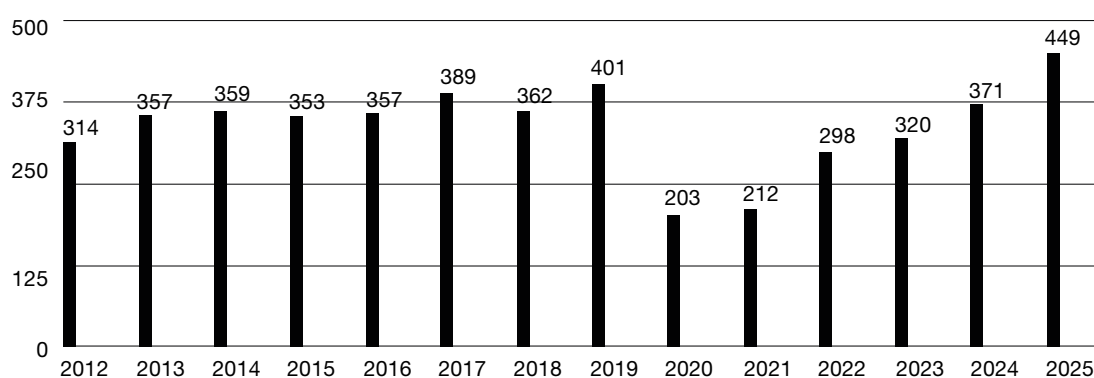
En 2025, la location des salles est en forte hausse, avec pour la première fois un dépassement des chiffres pré-COVID. Au total, 449 contrats ont été signés pour 650 jours d'occupation, dont environ

40 jours dédiés aux montages. La location de l'ensemble des salles communales est désormais disponible en ligne.

Nombre de locations en 2025 par salle



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



La Commission culturelle

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes développant un lien fort avec notre ville. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique, des arts scéniques et de la médiation culturelle.

En 2025, l'artiste yverdonnoise Marzia Celli a pu profiter d'une résidence artistique de 3 mois à Gênes grâce au soutien de la commission, et les projets artistiques suivants ont été soutenus :

Nom de l'artiste/groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
ASed	Album Sans DA	Musique
Ash The Ash & Licking Rainbows	Tournée 2026	Musique
Association Stridule	Robe des bois	Arts vivants
Atiana	EP	Musique
Christian Chamorel	Bohemians Reflections	Musique
Cie Marielle Pinsard	La médaille ou chacun son monstre	Arts vivants
Colin Vallon Trio	Tournée Japon/Chine 2026	Musique
Dode Lambert	Graveuses	Arts visuels
Ensemble Polychrome	Clips-vidéos	Musique

Nom de l'artiste/groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Erren Sun	Reality Check	Musique
Fabian Tharin	Attraper une Zibeline	Musique
Florian Favre	Impromptus	Musique
Florian Favre	Album, résidence et tournée	Musique
Frédérique Clot	Exposition	Arts visuels
Hypsign	Keep Running	Musique
I'AMMY	La petite saison	Musique
Maha Benrais	Je crois	Cinéma
Margaux Genton	Germinations	Arts visuels
Mawak & Franco	C'est beau dehors	Musique
Miilyrose	La toile de nos émotions	Musique
Park Stickney	Tournée au Japon	Musique
Pavé Club	Run Them All (nom du lieu)	Arts vivants
Rêves de Poche	The Green Knight	Arts vivants
Sarah Carp	Sans visage	Livre d'art
Si le colibri	Sofas Have Souls	Arts vivants
YMKY	Le monde est à nous	Musique

L'Echandole (ECH)

L'Echandole occupe le rez du Château d'Yverdon-les-Bains depuis plus de 45 ans. Cette petite salle pleine de charme et de cachet séduit autant le public que les artistes. Sa programmation et son accueil en font un lieu très apprécié et reconnu loin à la ronde, qui participe au rayonnement d'Yverdon-les-Bains. Elle offre une programmation qui fait la part belle aux découvertes et aux artistes émergents. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteur·rices culturelles de la ville et développe des projets pour tout type de public.

→ **Réalisations principales :** De très belles créations régionales ont pu voir le jour comme le nouveau spectacle de Bérengère Penel, celui de Fabian Tharin ou des 5 pianistes Buclin / Favre /

Gfeller / Mullener / Vallon, réunies autour de 2 pianos.

Cette année, 33 propositions ont été annoncées « complètes » comme par exemple les 4 représentations de « Western » du Quatuor Bocal ou « Carton » le projet du loto-spectacle à La Marive. Mais aussi les concerts du Festival Nova Jazz ou encore la presque totalité des représentations de la Compagnie du Cachot.

Plusieurs spectacles abordant les thématiques délicates de la grossophobie, de l'inceste ou la dette publique ont aussi fait le plein.

A relever encore la collaboration et l'important travail réalisé en commun avec le TBB pour la première venue de Stephan Eicher à Yverdon-les-Bains, qui a été couronnée de succès.

Le Théâtre Benno Besson (TBB)

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre d'accueil : la programmation allie à la fois le théâtre, la danse, le jazz, la musique classique, le jeune public et l'humour. Grâce au soutien financier du Canton de Vaud, le TBB offre la possibilité à de jeunes compagnies de venir proposer leurs créations dans la Grande Salle, au même titre qu'à des projets plus établis. Le TBB fait partie des scènes importantes du paysage théâtral romand : sa programmation se veut éclectique, mais elle n'en oublie pas les questions liées aux problématiques de ce monde.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le TBB a poursuivi sa collaboration avec les compagnies en résidence, la company Idem et la Cie Kokodyniack. La première a créé *It's Too Dark* en première mondiale, tandis que la seconde a reçu le

Prix culturel régional et inauguré un espace de répétition à Sports 5. Le TBB a affirmé son soutien à la création romande en programmant majoritairement des projets issus de Suisse romande, tout en accueillant quelques propositions internationales fortes.

L'année a également été marquée par le développement d'événements variés, tels des lectures et des tables rondes, la coproduction de quatre spectacles — dont *FRKS*, lauréat Label + — ainsi que par un accueil exceptionnel de Stephan Eichler en collaboration avec L'Echandole. Le succès de l'abonnement général s'est confirmé, et un investissement technique majeur a été réalisé avec l'installation d'un nouveau système sonore, prélude aux travaux de rénovation prévus dès 2027.

La Marive

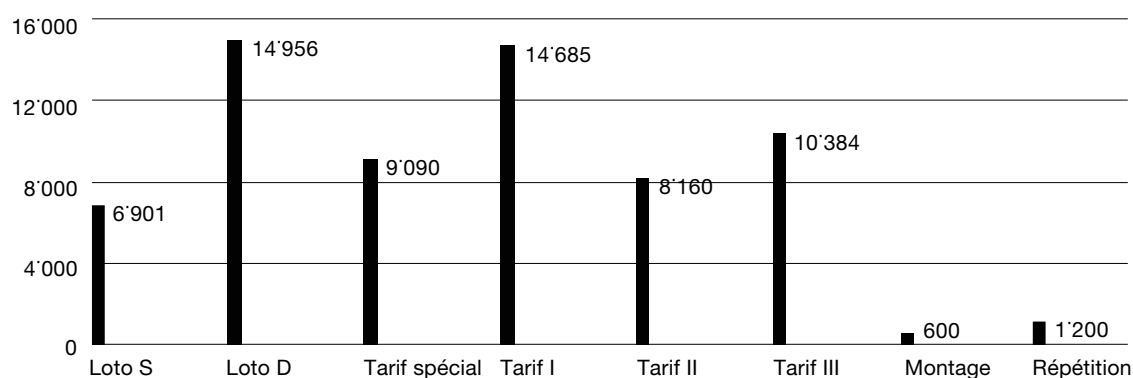
La Marive est en exploitation depuis mai 1994, salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et associations pour l'organisation d'assemblées, de congrès, des séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la Ville et des écoles à l'occasion d'événements officiels.

→ **Réalisations principales** : Dans le cadre des travaux de modernisation de la salle visant à renforcer son attractivité, les portes-fenêtres du foyer donnant sur le quai de Nogent et de la salle A1 ont été remplacées, avec l'aménagement de quatre sorties de secours, afin d'augmenter la capacité générale du lieu. L'ensemble de la sonorisation de la salle a été renouvelé, la porte du quai de chargement de la scène remplacée par une porte automatique de type garage, et un curage complet des canalisations d'évacuation a permis

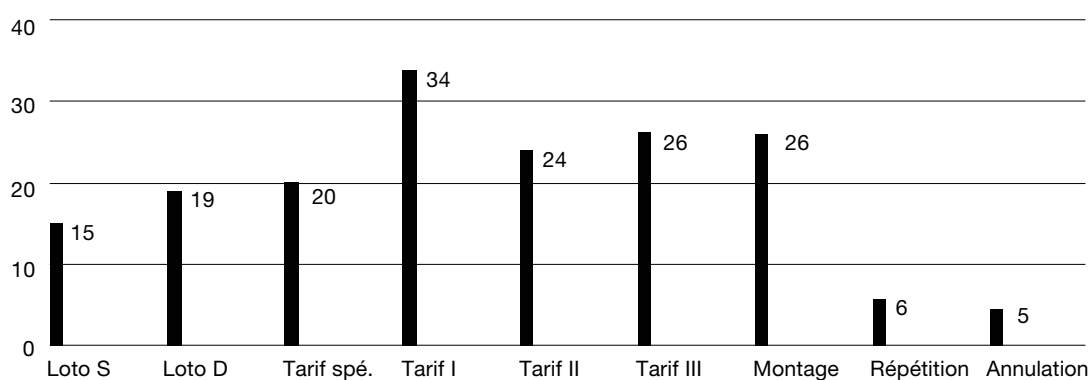
de réduire les nuisances olfactives.

La Marive a par ailleurs accueilli de nombreux événements, parmi lesquels le concert d'Alain Morisod : Fabricants de Joie, Le Lac des Cygnes, cinq assemblées générales, ainsi que des promotions scolaires communales et cantonales (CPNV, ARPIH, HEIG-VD, ESLM, EPP-EPEG). Une soirée annuelle d'une société locale (L'Avenir), l'événement de Cybersécurité Black Alps et Noël Ensemble y ont également été organisés. La salle a en outre servi de lieu pour les examens de la DGEP et de la BioDiv, ainsi que pour une présentation du rapport du Service de la sécurité publique, mais a aussi été l'écrin de nouvelles co-productions telles que le Festival de jeux La Grande Partie et la soirée du *Nouvel an Disco 80s Fever* avec la société Moua !.

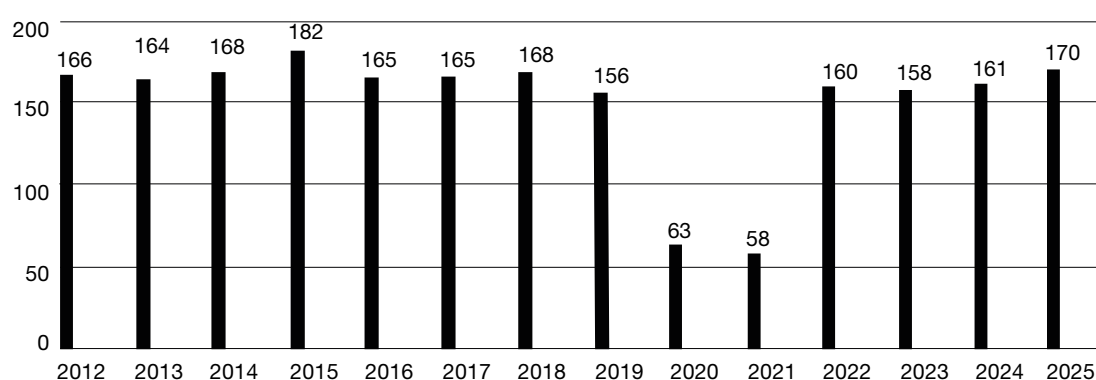
Occupation de La Marive en nombre de personnes



Nombre de locations



Occupation de La Marive en nombre de jours



Le Centre d'Art Contemporain (CACY)

Le CACY est une institution suisse vouée à la production et la diffusion de l'art contemporain, ouverte à tous les publics.

→ **Réalisations principales** : L'année 2025 a été marquée par la réalisation de quatre expositions, dont une en collaboration avec le MuMode, ainsi que par cinq interventions artistiques hors les murs. Elle a également donné lieu à l'inauguration du pourcent culturel de Fanny Vaucher

pour la Passerelle des Cigarières et à l'installation de Maëlle Gross, intégrée au parcours muséal du Musée d'Yverdon et Région. Ces actions ont bénéficié d'un rayonnement médiatique à l'échelle suisse et se sont accompagnées de cinq projets pédagogiques, allant du développement de visites en FALC et de visites tactiles et de la mise en place de dix-sept partenariats.

La Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains (BYLB)

La Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains propose gratuitement une collection variée et des activités pour toutes et tous.

→ **Réalisations principales** : En 2025, les jeunes ont vu leur espace rénové et réaménagé, pensé pour et avec eux. Dans le cadre de la Politique du livre, la première bourse littéraire de la Ville a été décernée par un jury composé

d'acteurs et d'actrices du domaine du livre. « La BYLB c'est sport », 2^{ème} fête de la bibliothèque, a animé les places alentours et les différents espaces de la bibliothèque ; un succès rendu possible grâce aux collaborations avec le Service des sports et de l'activité physique ainsi que le Service jeunesse et cohésion sociale.

Le Musée d'Yverdon et région (MYR)

Installé dans un château du 13^e siècle qui constitue le fleuron du patrimoine bâti communal, le Musée d'Yverdon et région (MYR) est l'institution de référence pour la conservation du patrimoine archéologique et historique du Nord vaudois.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le MYR a renforcé son équipe avec la création d'un nouveau poste de « responsable médiation et com-

munication » à 45% avec engagement dès le 1^{er} mars. Le MYR a également ouvert sa nouvelle exposition temporaire participative *On ferme ! Mémoires de la crise industrielle*. Il continue également, en partenariat avec les services de la Ville et ses autres partenaires, un travail de longue haleine visant à repenser sa muséographie.

Maison d'Ailleurs (MdA)

Depuis 1976, la Maison d'Ailleurs est un musée unique dédié à la science-fiction et aux imaginaires.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le musée a lancé l'exposition *Horizons*, consacrée

aux univers fictionnels issus des collections de la Maison d'Ailleurs. L'offre de médiation à destination des écoles yverdonnoises a été renforcée, comprenant une activité Jeu de rôles autour des classiques de la science-fiction.

Le Musée suisse de la Mode (MuMode)

Centre de conservation, de recherche et de création autour du vêtement, le MuMode préserve et met en valeur 15'000 pièces.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le MuMode a collaboré avec le CACY dans le cadre de l'exposition *Accoutrements* de Rasmus Myrup. Le musée a également créé la Bourse

Robert Piguet, attribuée à Ilona Roux, étudiante à la HEAD (Haute École d'Art et de Design). Il a par ailleurs prêté 200 boutons au Musée Ariana pour une durée d'un an. Le MuMode a aussi profité de cette année pour effectuer une refonte complète de son site internet ainsi que de son logo.

Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi d'Yverdon (CDRPY)

La Fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a pour mission principale de faire connaître en français la vie et l'œuvre de Pestalozzi et de répondre aux questions du public et des chercheurs.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le CDRPY a poursuivi la rédaction d'articles pour la rubrique « Pestalozzi l'Yverdonnois » du journal La Région, puis pour le nouvel hebdomadaire Le Nord vaudois. Il a repris les articles parus sous

la rubrique mentionnée ci-dessus, en a assuré la mise en forme, a mené des recherches iconographiques et a ajouté de courts textes de mise en perspective en vue de la parution, prévue début 2027, d'un ouvrage commémoratif à l'occasion du 200^e anniversaire de la mort de Pestalozzi. Le CDRPY a également poursuivi la recherche sur le destin de certains élèves de l'Institut d'Yverdon et a publié le Cahier n° 10 intitulé « L'éducation des filles : une histoire sans fin ! ».

Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)

Le Conservatoire de Musique du Nord vaudois est membre de l'AVCEM et de l'ASEM. Il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Il propose et assure une formation musicale instrumentale, vocale et théorique aux enfants, adolescents et adultes jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

→ **Réalisations principales** : En 2025, le CMNV a vécu une année riche en événements : soirée anniversaire de Pestalozzi, concerts des Cygnes et Festival Nova Jazz, ainsi que l'accueil de la Conférence romande des Directrices et Directeurs

et d'une résidence artistique avec Meret Siebenhaar. La Journée Portes Ouvertes, de nombreuses auditions et trois concerts des Archets en Folie ont rythmé la saison, tout comme la participation à la Fête de la Musique et à la Semaine Hors-Cadre.

Les sessions d'examens ont promu 113 candidates. Un Certificat FEM-AVCEM avec mention et sept certificats de solfège ont été décernés, tandis que la carte Talent JTM a été reconduite. La création du conte musical Monsieur Lièvre et les présentations scolaires de Pierre et le Loup ont enrichi l'année, conclue par le Concert d'Automne, Émilie Jolie et la Soirée des Bourses d'études.

École de musique et harmonie L'Avenir Yverdon (EMAY)

L'EMAY est une école de musique proposant l'initiation musicale et des cours individuels et d'ensemble.

→ **Réalisations principales** : En 2025, plusieurs concerts ont été organisés par l'EMAY dont des auditions des élèves et de leur professeur.

Fanfare L'Avenir

L'Avenir est une fanfare, plus précisément une harmonie. Elle est active principalement à la promotion de la musique dite « populaire » dans la cité et au-delà.

Elle participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs et actrices, lorsque c'est possible. Elle organise également une semaine musicale pour les 8 à 88 ans.

→ **Réalisations principales** : En 2025, la Fanfare a organisé le Concert de la Nouvelle Année et les vœux des autorités à la Place Pestalozzi ainsi qu'aux caves du Château.

Elle s'est produite en concert à l'EMS Montriand, au Comptoir (stand de la Ville), lors de la Fête du 1^{er} mai, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'Amicale des Collesanesi et lors de l'accueil de la Banda de Collesano. Elle a également participé au Giron des musiques du Nord vaudois à Bonvillars, à la Fête de la Musique, donné un concert à Valeyres-sous-Montagny, assuré l'animation du stand de l'École de musique lors de la Fête Eau-Lac et de La Dérivée, pris part à la Fête nationale, à la Journée de L'Avenir et présenté son concert annuel de gala à La Marive.

La Fanfare a également accueilli un nouveau directeur le 1^{er} septembre 2025.

Les arTpenteurs

La Cie les arTpenteurs promeut et développe les valeurs du théâtre populaire itinérant au travers de spectacles et d'activités de médiation culturelle accessibles à tous les publics sur le territoire d'Yverdon-les-Bains, sous leur chapiteau à Sports 5 ainsi qu'en tournée en Romandie, en collaboration avec les communes, les théâtres, les écoles et les réseaux associatifs locaux et internationaux. Elle promeut également la formation professionnelle et la relève artistique au sein de la Maison de l'itinérance de la Fondation Les Mûriers à Fiez, ainsi que sous chapiteau. Elle souhaite en outre promouvoir la transition écologique dans le domaine du théâtre et sensibiliser aux problématiques liées à la crise climatique et au respect du vivant.

→ **Réalisations principales** : Plusieurs spectacles ont été créés, repris ou présentés dans

le cadre de tournées à Yverdon-les-Bains et dans d'autres communes romandes, totalisant de nombreuses représentations publiques, scolaires et privées, en collaboration avec plusieurs partenaires culturels.

Par ailleurs, des événements fédérateurs - dont un mini-festival à Renens et des journées portes ouvertes à Yverdon-les-Bains - ont permis de coordonner ateliers, spectacles et associations locales. En lien avec la Fondation Les Mûriers, les arTpenteurs accompagnent trois compagnies au sein de la Résidence d'artistes à Fiez. De nombreux ateliers de médiation autour du théâtre sont également menés, en lien ou non avec les spectacles.

En parallèle, les arTpenteurs ont développé leurs activités sur le site de Sports 5.

L'Amalgame

La salle de musiques actuelles L'Amalgame est le résultat de l'enthousiasme militant de l'association à but non lucratif G.A.M.E. (Groupement des Ami·e·x·s de la Musique Électrique) créée en 1989, pour un lieu musical culturel alternatif et festif à Yverdon-les-Bains. L'Amalgame est également un espace de rencontre et un pôle culturel attractif, qui voit passer nombre d'usager·ère·x·s venant de plus loin que les frontières du Nord vaudois. L'association G.A.M.E. favorise aussi la collaboration entre les différents acteurs culturels locaux tout en permettant de rendre la culture musicale ouverte à tous·te·x·s.

→ **Réalisations principales** : L'année 2025 a été marquée au sein du bureau par une énergie nouvelle et une volonté commune d'avancer avec enthousiasme, solidarité et détermination. Au cours de l'année, après cinq belles années d'engagement, le programmeur Mathias Kerninon

s'est envolé vers de nouveaux horizons. Stève Romani-Soccoro a été accueilli en tant que nouveau programmeur. Une nouvelle responsable communication et médias a également été accueillie.

Côté programmation, neuf soirées « sold out » ont été célébrées sur l'année. Les 23 et 24 avril, la salle a affiché complet pour Feld Up deux soirs de suite, une première dans son histoire. Les quatre collaborations avec l'association Step Out Industry pour les soirées TV OFF ont également rencontré un franc succès, affichant complet à chaque édition.

En août et en octobre, le retour d'Emergency ainsi que du groupe emblématique The Evpatoria Report, tous deux originaires d'Yverdon-les-Bains, a été accueilli par deux magnifiques soirées à guichets fermés.

Nova Jazz

Nova Jazz promeut le jazz actuel dans le Nord vaudois en proposant notamment une saison de concerts et un festival annuel.

→ **Réalisations principales** : Festival «Nordic Vibes II» à L'Echandole, au TBB et à l'Aula Magna ; The Bad Plus au TBB ; 1^{er} festival estival à La

Dérivée. L'année a également été marquée par le processus de renforcement de structuration RH (cahiers des charges, évaluation heures totales et besoins futurs), ainsi que l'organisation de jam sessions inédites aux Citrons Masqués, visant à promouvoir les jeunes talents locaux.

Castrum & Cie

Le Castrum est un festival pluridisciplinaire principalement gratuit qui met en avant des spectacles d'arts vivants en espace public.

→ **Réalisations principales** : En 2025, Le Castrum a signé une nouvelle convention avec la

Ville d'Yverdon-les-Bains et le Canton de Vaud. Il a également organisé l'édition 2025 du festival, qui a rencontré un grand succès auprès du public, ainsi qu'une soirée à Sports 5.

La Fête de la Musique (LaFMY)

LaFMY organise chaque année, le 21 juin à Yverdon-les-Bains, une Fête de la Musique ouverte, gratuite et ancrée localement – qui attire la population d'Yverdon-les-Bains et de son agglomération.

→ **Réalisations principales** : L'année 2025 a permis d'assurer la continuité de LaFMY, de maintenir une programmation musicale diversifiée et d'engager un travail de clarification organisationnelle, posant les bases d'une réflexion sur l'avenir, la gouvernance et les partenariats de l'association.

La manifestation a réuni près de 7500 personnes

autour de 40 concerts sur 4 scènes et 5 scènes partenaires, avec une programmation musicale très diversifiée. Une nouvelle scène jazz a été créée à Sports 5 en partenariat avec le Conservatoire et les collaborations locales ont été renforcées.

Du côté de l'organisation interne, un nouveau comité a été élu au sein de l'association, un nouveau partenariat pour la gestion administrative a été mis en place avec la Faïtière Action Culture et un nouveau mandat de coordination a été créé pour 2026.

La Dérivée

La Dérivée est un lieu culturel estival gratuit promouvant la culture, la cohésion sociale et la durabilité à travers de nombreuses activités.

→ **Réalisations principales** : Après la restructuration réussie de 2024, 2025 marque la continuité :

une équipe soudée, une organisation fluide, des projets consolidés et de nouvelles collaborations qui renforcent l'identité de La Dérivée sur le territoire.

Les Brandons

Les Brandons rassemblent petits et grands autour d'un grand cortège haut en couleur, où défilent guggenmusik et élèves d'écoles. La célèbre bataille de confettis, ainsi que les bals animés sous la cantine, font partie des moments forts de la manifestation.

→ **Réalisations principales** : En 2025, les Bran-

dons ont proposé une programmation variée comprenant le concert des Sales Gosses, une bataille de confettis et une disco pour les petit-es, la mise à feu du bonhomme d'hiver ainsi qu'un cortège nocturne. Un apéritif offert par la Ville et un grand cortège dans les rues d'Yverdon-les-Bains ont également marqué les festivités.

Le Forget Yesterday Festival

Le Forget Yesterday Festival est un événement culturel et sportif urbain organisé à Yverdon-les-Bains, mêlant musique, sports d'action et arts de rue, avec des valeurs d'inclusion, de créativité et d'ancrage local.

→ **Réalisations principales** : L'édition 2025 a

rassemblé environ 4500 participant-es autour de concerts, compétitions de sports urbains et performances artistiques. Le festival a renforcé son ancrage local, élargi son public et consolidé ses partenariats institutionnels et privés.

Le 1^{er} Août à la Plage

Après la dissolution de l'association 1^{er} Août à la plage, la Ville d'Yverdon-les-Bains a repris l'organisation de cette manifestation pendant deux années consécutives. Celle-ci célèbre la Fête nationale suisse et constitue un événement très populaire, solidement ancré dans la vie locale. En 2025, le 1^{er} Août à la Plage a rassemblé près de 10'000 personnes, avec un programme riche en animations et concerts destinés à tous les publics.

→ **Réalisations principales** : En 2025, le 1^{er} Août à la Plage s'est déroulé un vendredi, ce qui a per-

mis l'organisation d'une manifestation s'étendant de midi à 2h du matin. L'événement a investi l'ensemble du site de la plage en proposant des animations en journée, une offre de food-trucks variée, des concerts et DJ sets, ainsi que les traditionnels feux d'artifice.

En 2025, un appel à projet a également été lancé afin de déléguer l'événement à de nouveaux organisateur·ices. C'est l'association L'After qui reprendra le flambeau dès 2026.

Viva Pesta !

L'association L'After, mandatée pour l'organisation de la deuxième édition de Viva Pesta !, pilotée par Barbara Rao et Isabelle Behnke, s'engage avec passion dans l'animation locale et s'implique avec professionnalisme dans des événements populaires et festifs depuis plusieurs années.

→ **Réalisations principales** : La Place Pestalozzi

a vibré tous les jeudis du 26 juin au 19 août de 17h00 à 23h30, offrant une programmation gratuite et populaire. Au programme : 10 concerts, un karaoké, une performance artistique, 7 ateliers pour les enfants, une soirée film, une mini-bibliothèque mobile, une initiation à la danse, une course de garçons de café.

Remarques :

Echandole : Administratrice à 40% de janvier à juin, remplacée par un employé temporaire à 40% sur la même période. Reprise à 60% au 1^{er} juillet, 10% vacants alloués à la responsable bar et accueil pour une partie de la gestion de la production. Du 1^{er} mars au 30 août, engagement d'une stagiaire à 60%, puis en CDD comme chargée de projet à 50%.

TBB : Un régisseur technique spécialisé en vidéo à 80% est venu compléter l'équipe technique, ainsi que la promotion à l'interne d'un collaborateur devenu régisseur général. Le poste de la responsable de billetterie (taux d'occupation 55%) est partagé à 50% entre L'Echandole et le TBB. Elle a sous sa responsabilité une auxiliaire fixe à 20% et 6 auxiliaires pour les billetteries du soir (3 femmes et 3 hommes). Depuis le mois d'octobre, pour la gestion des représentations scolaires, le TBB et L'Echandole se partagent une coordinatrice-auxiliaire pour les représentations et la médiation scolaire à 20%.

Bibliothèque : L'EPT des employés temporaires est compris dans celui des employés auxiliaires. L'apprentie n'apparaît pas dans ce tableau, ni les 3 stagiaires accueillis en 2025 (stagiaire mesure Lift, stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne, stagiaire Haute école de gestion de Genève).

Musée d'Yverdon et région : Prolongation du contrat CDD d'un expert muséologue pour le rapport de pré-projet de la nouvelle exposition temporaire.

Nova Jazz : Environ 30 bénévoles sur le festival et 4-5 le reste de l'année.

La FMY : EPT fixe : 30% annualisé. Les employés temporaires sont les membres du comité. Comité 2025 démissionnaire. Nouveau coordinateur pour un mandat février-septembre, puis extension jusqu'à décembre 2025. Nouveau partenariat avec l'EVAM pour renforcer l'équipe de bénévoles.

La Dérivée : EPT fixe : environ 0,92 (1825h). EPT temporaires : 0,6 annualisé ou 3,6 sur 2 mois. EPT bénévoles : 980h de bar, 250h de montage, 200h de comité = 1430h donc environ 0,72 annualisé ou 4,3 sur 2 mois. Les « employés fixes » correspondent au bureau, mais sont quand même en CDD. Le modèle n'est pas encore suffisamment stable pour des CDI. Les contrats sont calqués sur le rythme annuel, par édition.

Harmonie l'Avenir : Le Directeur (20%) et le Chef Tambour (10 %) sont des collaborateurs fixes. Les bénévoles sont les musiciens.

Les Brandons : Dans les environ 120 bénévoles de 2025, il faut compter les 16 membres du comité.

Forget Yesterday : Dans le compte du nombre de bénévoles : 8 membres du comité à l'année (1530h) et 145 (900h) bénévoles engagés sur la durée du festival.

Situation →

Ressources humaines
des actrices et acteurs
culturel·les

	Employé-es fixes				employé-es auxiliaires en CDI			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	6	3,8	33%	67%	8	0,4	63%	37%
Théâtre Benno Besson	9	7,4	55%	45%	21	0,6	47%	55%
La Marive	4	3,5	/	/	15	2,1	/	/
Centre d'Art Contemporain	4	2,9	25%	75%	0	/	/	/
Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains	17	12,95	29,4%	70,6%	8	0,95	62,5%	32,5%
Musée Yverdon et région	5	3,3	40%	60%	12	2,2	30%	70%
Maison d'Ailleurs	5	3,65	60%	40%	13	/	38,45%	61,55%
Les ArTpenteurs	5	1,725	60%	40%	0	/	/	/
Amalgame	8	3,2	37,5%	62,5%	25	/	80%	20%
CMNV	36	1,3	55,56%	44,44%	0	/	/	/
EMAY	8	0,86	50%	50%	0	/	/	/
MuMode	2	1	/	/	0	/	/	/
CDRPY	0	/	/	/	0	/	/	/
Nova Jazz	3	0,33	100%	0%	0	/	/	/
Castrum	4	2,15	75%	25%	0	/	/	/
Fête de la Musique	1	0,3	100%	0%	0	/	/	/
La Dérivée	8	0,92	50%	50%	0	/	/	/
Harmonie l'Avenir	2	0,3	100%	0%	0	/	/	/
Les Brandons	0	/	/	/	0	/	/	/
Forget Yesterday Festival	0	/	/	/	0	/	/	/
1 ^{er} août	2	/	50%	50%	0	/	/	/
Viva Pesta	2	/	0%	100%	0	/	/	/
TOTAUX	131				102			
	Employé-es temporaires				Bénévoles			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	4	0,5	25%	75%	1	/	100%	0%
Théâtre Benno Besson	0	/	/	/	0	/	/	/
La Marive	0	/	/	/	0	/	/	/
Centre d'Art Contemporain	3	0,3	33,3%	66,7%	0	/	/	/
Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains	3	/	33,3%	66,7%	0	/	/	/
Musée Yverdon et région	2	0,2	50%	50%	0	/	/	/
Maison d'Ailleurs	1	/	100%	0%	0	/	/	/
Les arTpenteurs	44	2,95	65,91%	34,09%	0	/	/	/
Amalgame	1	0,6	0%	100%	77	1,028	/	/
CMNV	0	/	/	/	0	/	/	/
EMAY	0	/	/	/	0	/	/	/
MuMode	1	0,6	/	/	6	0,5	20%	80%
CDRPY	0	/	/	/	17	/	35,3%	64,7%
Nova Jazz	0	/	/	/	30	/	60%	40%
Castrum	40	12	50%	50%	143	0,67	45%	55%
Fête de la Musique	4	0	50%	50%	50	/	/	/
La Dérivée	33	0,6	44%	66%	153	0,72	46%	54%
Harmonie l'Avenir	0	/	/	/	44	/	47,7%	52,3%
Les Brandons	0	/	/	/	120	/	/	/
Forget Yesterday Festival	0	/	/	/	153	1,35	62%	38%
1 ^{er} août	1	/	100%	0%	5	/	40%	60%
Viva Pesta	6	/	40%	60%	10	/	/	/
TOTAUX	143				809			

Artistes invité·es

par les acteurs et actrices culturel·les

Cies, groupes invités	Artistes	Provenance %
-----------------------	----------	--------------

Echandole

Nombre	55	377	Régionaux	25%
			Nationaux	53%
			Internationaux	22%
% Hommes	52%	54%		
% Femmes	48%	45%		
% Non-binaires	<1%	1%		

Théâtre Benno Besson

Nombre	42	338	Régionaux	28%
			Nationaux	53%
			Internationaux	19%
% Hommes	50%	53%		
% Femmes	50%	47%		

CACY

Nombre	103	/	Régionaux	64%
			Nationaux	28%
			Internationaux	8%
% Hommes	52,2%	/		
% Femmes	47,5%	/		

Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	49	/	Régionaux	51%
			Nationaux	45%
			Internationaux	4%
% Hommes	37%	/		
% Femmes	61%	/		
% Non-binaires	2%	/		

Les arTpenteurs

Nombre	10	40	Régionaux	60%
			Nationaux	37,1%
			Internationaux	2,9%
% Hommes	/	61%		
% Femmes	/	39%		

	Cies, groupes invités	Artistes	Provenance %
Amalgame			
Nombre	144	242	Régionaux 47,0%
			Nationaux 15,2%
			Internationaux 37,8%
% Hommes	30,30%	/	
% Femmes (1 groupe avec au moins 1 artiste femme est considéré comme 1 artiste femme)	69,70%	/	
% Non-binaires	/	/	
MuMode			
Nombre	1	/	Régionaux 0%
			Nationaux 0%
			Interationaux 100%
% Hommes	100%	/	
% Femmes	0%	/	
Musée d'Yverdon et Région			
Nombre	20	34	Régionaux 62%
			Nationaux 26%
			Interationaux 12%
% Hommes	/	47%	
% Femmes	/	53%	
Nova Jazz			
Nombre	20	80	Régionaux 41%
			Nationaux 20%
			Internationaux 39%
% Hommes	84,38%	/	
% Femmes	14,06%	/	
% Non-binaires	1,56%	/	

Cies, groupes invités	Artistes	Provenance %
-----------------------	----------	--------------

Castrum & Cie

Nombre	35	121	Régionaux	25%
			Nationaux	35%
			Internationaux	40%
% Hommes	/	43%		
% Femmes	/	55%		
% Non-binaires	/	2%		

LaFMY

Nombre	40	/	Régionaux	80%
			Nationaux	15%
			Internationaux	5%
% Hommes	/	/		
% Femmes	/	/		

La Dérivée

Nombre	57	/	Régionaux	61%
			Nationaux	36%
			Internationaux	3%
% Hommes	51%	/		
% Femmes	46%	/		
% Non-binaire	1%	/		

Les Brandons

Nombre	14	/	Régionaux	78,5%
			Nationaux	0%
			Internationaux	21,5%

FYF

Nombre	21	84	Régionaux	38,5%
			Nationaux	15,5%
			Internationaux	46%

1^{er} août

Nombre	3	10	Régionaux	100%
			Nationaux	0%
			Internationaux	0%
% Hommes	/	80%		
% Femmes	/	20%		

Cies, groupes invités		Artistes	Provenance %	
Viva Pesta				
Nombre	10	74	Régionaux	40%
			Nationaux	60%
			Internationaux	0%
% Hommes	/	60%		
% Femmes	/	40%		
	La Marive	pas de données		
	Maison D'Ailleurs	pas de données		
	CMNV	pas d'artistes invités		
	EMAY	pas d'artistes invités		
	CDRPY	pas d'artistes invités		
	Fanfare Avenir	pas d'artistes invités		
	TOTAL :	entre 1480 et 1676 artistes		

TBB : Le pourcentage d'hommes et de femmes des compagnies est basé sur les porteurs et porteuses du projet.

Amalgame : Nous ne demandons pas le genre des artistes.

Fréquentation

des lieux culturels

		Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %	
Echandole							
Nombre	6'624	376	451	3'060	Régionaux	52%	
					Nationaux	47%	
					Internationaux	1%	
Théâtre Benno Besson							
Nombre	9'704	587	1'983	4'805	Régionaux	47%	
					Nationaux	52%	
					Internationaux	1%	
La Marive							
Nombre	65'276	/	/	/	Régionaux	N/C	
					Nationaux		
					Internationaux		
CACY							
Nombre	/	7'135	/	757	Régionaux	N/C	
					Nationaux		
					Internationaux		

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	--------------

Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains

Nombre	17'4564 prêts	6'982 lecteurs actifs lectrices actives	1'596 nouveaux lecteurs nouvelles lectrices	4082 élèves venus avec leur classe	Provenance nouveaux·elles lecteur·trices
					Yverdon 52,5%
					Hors Yverdon 47,5%

Musée d'Yverdon et région

Nombre	5'106	2'021	1'014	904	Régionaux	38%
					Nationaux	52%
					Internationaux	10%

Maison d'Ailleurs

Nombre	5'473	913	15	1'625	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

Les arTpenteurs

Nombre						
Spectacles	1'708	2'088	235	875	Régionaux	N/C
Ateliers	87	60	/	480	Nationaux	
					Internationaux	

Amalgame

Nombre	7506	720	815	154	Régionaux	78,58%
					Nationaux	20,25%
					Internationaux	1,17%

Nova Jazz

Nombre	834	360	220	/	Régionaux	20%
					Nationaux	80%
					Internationaux	0%

Castrum & Cie

Nombre	800	15'000	120	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

LaFMY

Nombre	/	7'500	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

Les Brandons

Nombre	/	30'000	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance %
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	--------------

FYF

Nombre	984	3'000	531	/	Régionaux	65%
					Nationaux	22%
					Internationaux	13%

1^{er} août

Nombre	/	10'000	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

Viva Pesta

Nombre	/	1'400	/	/	Régionaux	N/C
					Nationaux	
					Internationaux	

MuMode	fréquentation intégrée aux chiffres du MYR
CMNV	pas de fréquentation
EMAY	pas de fréquentation
CDRPY	pas de fréquentation
Fanfare Avenir	pas possibilité d'avoir ces chiffres
La Dérivée	lieu ouvert et gratuit, ne peuvent avoir de chiffres
TOTAL :	environ 465'154 entrées et 16'742 élèves

Remarques :

Echandole : Plusieurs événements sont offerts au public, tels que « les Récits du jeudi », la collaboration avec le festival du Castrum ou le spectacle d'ouverture de saison.

TBB : En plus de la programmation du TBB, les spectacles : La visite de la vieille dame, le bizarre incident du chien et la Poésie de l'Echec ont fait l'objet de représentations privées pour le Gymnase d'Yverdon et le CPNV.

CACY : Le total des entrées gratuites est le total de visiteur-euses hors scolaires.

Bibliothèque : Malgré une légère baisse du nombre de prêts, la BYLB constate une fréquentation en hausse.

Musée d'Yverdon et région : Les entrées gratuites comprennent 718 en extra murs. Dans le total des invités sont inclus : Enfants moins de 6 ans + enfants « Raiffeisen carte entrées gratuites ».

Maison d'Ailleurs : Suite à l'analyse des trois années d'exercice 2022-2024, nous notons un net recul des entrées. La mise en place d'un monitoring pendant l'année 2025 démontre toujours un nouveau recul de l'ordre de 20% du total des entrées.

Les ArTpenteurs : Total de la fréquentation des activités de médiation : 742 participant-es. Total de la fréquentation à Sports 5 en 2025 : 1'774 participant-es. (Les activités avec entrée libre, sans comptabilisation, ne sont pas incluses).

Amalgame : La région comprend l'ensemble du canton de Vaud et le national les autres cantons.

Événements

organisés par les actrices et acteurs culturel·les

Echandole

	Nature	Nbre d'événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
À l'année	Théâtre ou Spectacle musical	13	25	92%
	Improvisation	1	8	100%
	Humour	1	2	100%
	Concert	10	14	60%
	Projection	1	1	61%
	Jeune Public	7	14	76%
	Scène Ouverte	1	2	33%
Hors les murs	Théâtre ou Spectacle musical	1	1	85%
	Humour	1	1	98%
	Concerts	3	3	79%
	Jeune Public	1	3	98%
Festivals	Nova Jazz Festival	1	5	100%
	Shiiink!	1	11	77%
	Castrum	1	2	100%
Scolaires	Théâtre	4	26	100%
	Musique	1	9	100%
Hors programmation	Soirées publiques	1	1	/
	Soirées privées	1	1	/
Projets de médiation	Visites Guidées	4	/	/
	Atelier	1	/	/
	Ateliers scolaires (avec TBB)	23	/	493 élèves

La Marive

À l'année	Loto s	15	15	/
	Loto D	19	19	/
	Tarif spécial	20	20	/
	Tarif I	34	34	/
	Tarif II	24	24	/
	Tarif III	26	26	/
	Montage	26	26	/
	Répétition	6	6	/
	Annulation	5	/	/

Nature	Nbre d'événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
--------	-------------------	----------------------	---------------------

Théâtre Benno Besson

À l'année	Théâtre	15	21	85%
	Midi Théâtre	6	6	100%
	Danse	4	5	60%
	Jeune Public	8	12	60%
	Musique	2	3	100%
	Jazz	1	1	100%
	Musique classique	3	3	75%
	Fête de la Danse	4	31	100%
	Scolaires	8	36	100%
Ponctuels	Lectures avec le CLY	3	3	0,6
	Exposition des robes de Marie-Thérèse Porchet	1	2	1
	Table ronde "Le Croc'litté - Payot Evénements - La Visite de la vieille dame" En partenariat avec le Centre Dürrenmatt Neuchâtel	1	1	15-20 pers.
	Temps d'échanges et bord de plateau en partenariat avec Autisme Vaud - Le bizarre incident du chien	1	1	120 pers.
	Soirée en collaboration avec SOS Méditerranée	1	1	460 pers.
	Bord de scène : entrée des artistes	1	1	200 pers.
Hors les murs	Table ronde "Faire communauté : futurs possibles"	1	2	50 pers. onnes

Maison d'Ailleurs

À l'année	Exposition HORIZONS			
Ponctuels	Rendez-vous d'Ailleurs	6	7	100%
	Capsules 72	2	2	100%
	Ateliers	4	4	50%
	Escape Room		55	100%
	Jeux de rôles		6	100%
	Visites guidées scolaires		72	90%
Hors les murs	Expositions	3	3	/

Nature	Occurrence	Total	Nbre de personnes
--------	------------	-------	-------------------

Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains

À l'année	Activités Enfants	83	/	1715
	Biblio club	6	/	67
	A l'emporter	15	/	53
	RDVs thématiques mensuels	26	/	298
	Dispositif Play	/	/	621
Ponctuels	Ateliers JN	14	/	219
	Ateliers AD	7	/	75
	Ateliers mixtes	4	/	47
	Conférence-discussion-concert adulte	10	/	99
	Activités de soutien adulte	28	/	439
	Autres activités adulte	11	/	163
	Activités mixtes	13	/	976
	Activités JN	12	/	200
	Expositions	9	/	
	Visite des espaces	15	/	215
Hors les murs	Activités AD	5	/	67
	Activités de soutien AD	12	/	36
	Activités Enf	48	/	716
	Activités JN et mixtes	2	/	62
	Expositions	2	/	
	Bibliothèques mobiles	18	/	328
	Acquisitions Adulte (nombres de documents)	/	/	2554
Bibliothéconomie	Acquisitions Jeunesse (nombres de documents)	/	/	2237
	Désherbage Adulte (nombres de documents)	/	/	5245
	Désherbage Jeunesse (nombres de documents)	/	/	5033
Accueils scolaires	Avec animation pédagogique	/	/	310 périodes
	Sans animation pédagogique	/	/	39 périodes
	Visites expositions	/	/	13 périodes
	Enseignement spécialisé, avec lectures	/	/	24 accueils
	Enseignement spécialisé, sans lectures	/	/	41 accueils
Fonds ancien	Visites	15	/	/
	Recherche et consultation	5	/	/
	Expositions	2	/	/

Nature	Nbre d'événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
--------	-------------------	----------------------	---------------------

Musée d'Yverdon et région

À l'année	Visites thématiques (expositions temporaire et permanentes)	36	36	499
	Visites thématiques scolaire - classes d'Yverdon-les-Bains	20	20	359
	Ateliers anniversaires (ateliers)	15	15	150
Ponctuels	Vernissage exposition temporaire On ferme!	1	1	141
	Journée de formation conservation ACV	1	1	33
	PâKOMUZé	2	2	257
	Salon du Livre Jeunesse	1	1	146
	Nuit des Musées - Vernissage Oiseaux de nuit, contes, visites insolites	1	3	518
	Festival Castrum	1	3	137
	Finissage expo Oiseaux de nuit	1	1	22
	Journée des châteaux suisses	1	10	423
	Passeport Jeunes - été et automne	2	2	10
	Passeport Vacances	1	2	10
	Vernissage Chambre Question	1	1	47
	Marché de Noël - dim gratuit, calendrier des artistes, atelier et conte	1	7	493
	Festival Alterfictions - visites	1	4	56
Hors les murs	Journée vaudoise d'archéologie	1	2	300
	Une commune, un objet	1	1	42
	Vernissage Révolte des Cigarières	1	1	108

Musée Suisse de la Mode

A l'année	Espace Robert Piguet	/	7	n/a
Ponctuels	Exposition « Élégance en héritage » à la Banque Piguet Galland	/	23	
	Nuit des Musées, Yverdon	/		
	Ateliers	6		
	Visites guidées	17		
Hors les murs	Exposition sur les boutons au Musée Ariana (Genève)	/	/	

CACY

Expositions et médiation au CACY	Expositions	4	86	5827 visiteurs
Art public et médiation hors les murs	Actions de médiation, art public	15	27	2165 visiteurs

Nature	Nbre d'événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
--------	-------------------	----------------------	---------------------

Les arTpenteurs

Ponctuels à Sports 5	Spectacles	2	17	95%
	Ateliers	2	6	100%
	Animations	4	8	75%
Hors les murs	Spectacles	3	21	73,08%
	Ateliers	4	32	100%
	Animations	1	5	/
	Festival	1	15	/

Amalgame

À l'année	Concerts	24	66	Variable
	Clubbing	19	78	Variable
Ponctuels	Concepts	7	/	/
	Locations	7	/	/
	Résidences	4	/	/
Hors les murs	Concerts - La Dérivée	1	3	/

EMAY

Ponctuels	Concert Fin d'Année	/	1	60%
	Présentation de l'école	1	/	sur place public
	Workshop	1	/	100%
	Concert Braderie de la plaine	/	1	sur place public

Nova Jazz

À l'année	Festival	2	17	87%
	Concerts de saison	4	8	67%

Les Brandons

À l'année	Les Brandons d'Yverdon	1	1	/
-----------	------------------------	---	---	---

Castrum & Cie

À l'année	Festival Le Castrum	1	51	95%
-----------	---------------------	---	----	-----

LaFMY

À l'année	Concerts	1	40	/
-----------	----------	---	----	---

1^{er} août

À l'année	1 ^{er} Août à la Plage	1	1	100%
-----------	---------------------------------	---	---	------

Viva Pesta

À l'année	Viva Pesta	7	22	/
-----------	------------	---	----	---

	Nature	Nbre d'événements	Nbre représentations	Taux de remplissage
La Dérivée				
Ponctuels	Activités enfants	9	/	/
	Ateliers	3		/
	Bien-être	22		/
	Concerts	34		/
	DJ sets	10		/
	Soirées dansantes	8		/
	Discussions	8		/
	Expositions	2		/
	Open-Air	6		/
	Arts vivants	1		/
	Activités régulières	30		/
	Sports	10		/
Hors les murs	Concert	2	/	/

CMNV

À l'année	Animations musicales	3	59	/
Ponctuels	Festival	2	6	/
	Concerts	4	7	/
	Collaboration avec l'Orchestre d'Yverdon	1	8	/
	Création	1	2	/
Hors les murs	Animations musicales	6	15	/

FYF

Ponctuels	Festival (concerts, shows, démo de ride...)	1	27	35%
	Repas de soutien	1	2	79%

TOTAL :	1919
----------------	-------------

Remarques :

ECHANDOLE : Les événements de l'Echandole ont lieu dans une saison et donc sur deux années différentes. Des changements peuvent donc avoir lieu d'une année à l'autre.

CACY : Les chiffres comprennent la fréquentation journalière, lors des activités de médiation et des événements culturels au CACY. De plus, une des expositions est encore à visiter jusqu'au 26 janvier 2026. Une fresque et une installation au TBB ne sont pas comptabilisées puisqu'il s'agit du public du théâtre. Le reste des chiffres comprend les activités avec les scolaires.

Amalgame : Le nombre de représentations des concerts à La Dérivée comprennent 2 concerts et 1 DJ set.

Nova Jazz : 5 jours + 2 annulés en 2025, 12 concerts dont 2 annulés en 2025.



Durabilité

2025

Rapport de gestion

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Durabilité

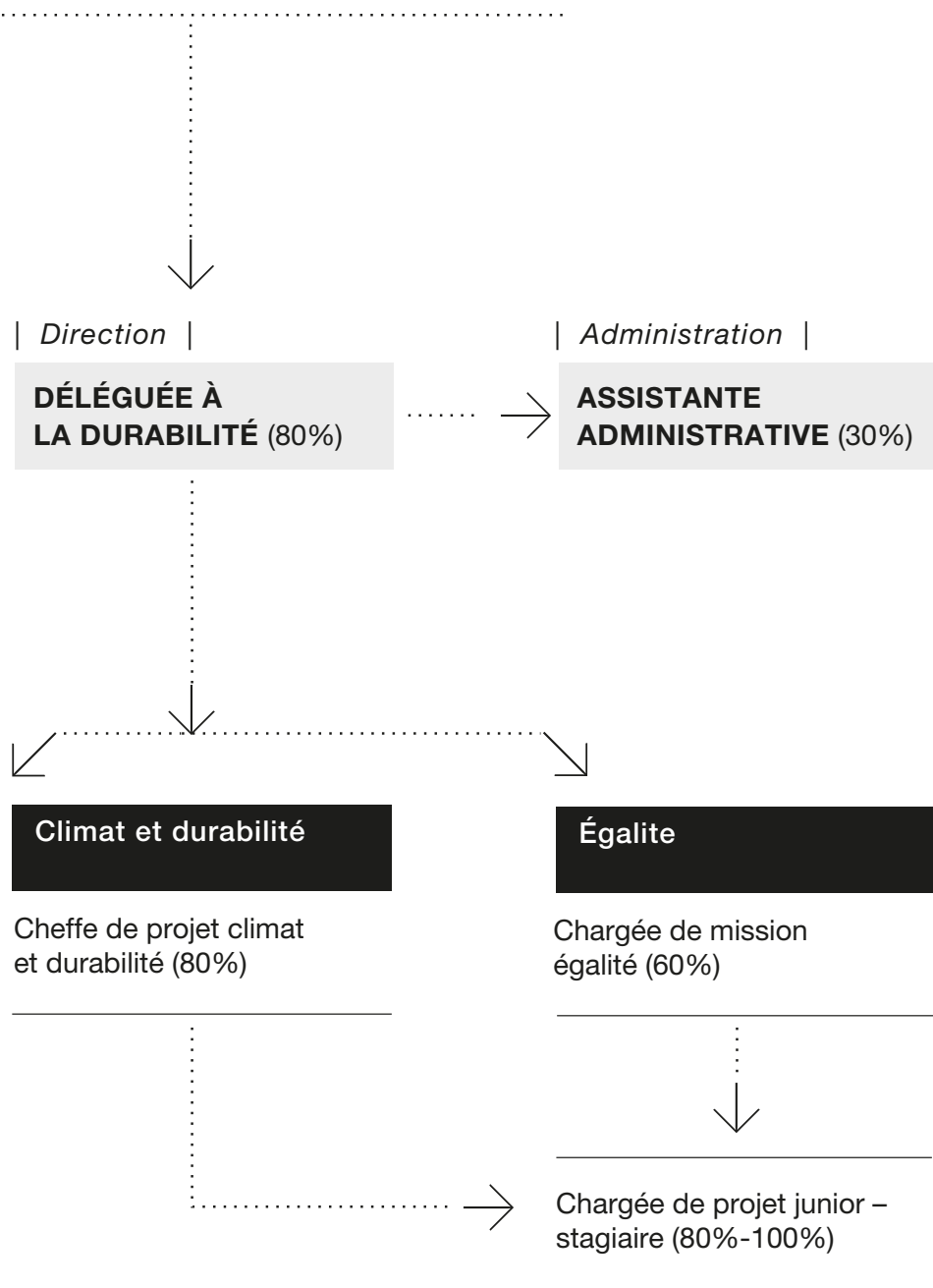
Mme Carmen Tanner

Municipale

Mme Silli Mona

Cheffe de bureau

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Bureau de la durabilité

Le Bureau de la durabilité a pour mission principale d'accompagner et d'assurer la mise en œuvre de la durabilité au sein de l'administration yverdonnoise ainsi qu'auprès de la popula-

tion. Son action est guidée par des documents cadre comme la Stratégie de durabilité à l'horizon 2030, le Plan climat communal ainsi que la Stratégie égalité.

MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre et un suivi des politiques de durabilité et climatique.
- Assurer la mise en œuvre et un suivi de la stratégie égalité et de son plan d'actions.
- Soutenir les services dans l'intégration des notions de durabilité, de climat et d'égalité dans les politiques, plans et actions de l'administration.
- Coordonner la vision communale en lien avec les problématiques climatiques.
- Sensibiliser, communiquer et impliquer les différent-es actrices et acteurs du territoire à propos des enjeux climatiques, de durabilité et d'égalité.
- Proposer des projets, mesures et actions de mise en œuvre en lien avec la durabilité en collaboration avec les services communaux.
- Gérer le Fonds communal pour la durabilité et ses prestations.

Les thématiques traitées par le Bureau de la durabilité sont transversales. Compte tenu des enjeux actuels et futurs pour une société plus durable, les thèmes prioritaires sont le climat, l'exemplarité

de l'administration (notamment la consommation et les achats responsables), l'égalité et l'accompagnement aux changements.

POINTS FORTS 2025

Exposition « Regards de glace »

Dans le cadre du Plan climat, le Bureau de la durabilité a proposé durant tout le mois d'août l'exposition « Regards de glace » sur le site de la plage. Présentant des photographies impressionnantes des glaciers suisses, cette exposition a pour objectif de témoigner de manière forte des conséquences qu'ont les changements climatiques sur notre environnement et nos paysages.

Son accueil a également donné lieu à l'organisation de plusieurs activités de médiation autour de la thématique de la montagne et des glaciers.

Une visite guidée de l'exposition par un photographe et un glaciologue a permis au public de mieux comprendre les enjeux liés à la fonte des glaciers. En collaboration avec la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains, un atelier pédagogique à destination des enfants a également permis aux plus petit-es de se familiariser de manière ludique avec la faune et la flore alpines. Finalement, la projection du film documentaire « Si les glaciers ne revenaient pas » a également été proposée à la population en présence du réalisateur, Yves Magat.

Un mois sans ma voiture

Une quarantaine d'Yverdonnois-es ont relevé le défi de ne pas utiliser leur véhicule privé pendant 30 jours en testant des nouvelles formes de mobilité, comme par exemple des vélos électriques, un abonnement général CFF ou encore Mobility. Intitulée « un mois sans ma voiture », cette action

était également organisée à Vevey, Lausanne, Epalinges ainsi que Montreux et Genève. L'objectif était d'inviter à un report modal. Le partage d'expériences des participant-es a permis d'identifier les besoins et conditions pour faciliter le report modal sur le territoire.

Égalité: sondage interne sur la diversité

Un sondage, réalisé par le Swiss Forum for Migration and Population Studies (SFM) de l'Université de Neuchâtel, a été soumis au personnel communal afin de recueillir de manière anonyme des informations sur la diversité du personnel, la conciliation vie privée-vie professionnelle et le ressenti de discrimination. Un taux de réponse de 48% a été atteint avec une bonne représentativité du personnel communal. Cette enquête peint le portrait d'une administration à l'écoute de ses collaboratrices et collaborateurs qui se disent globalement satisfaits de leur équilibre vie professionnelle et vie personnelle et de la reconnaissance de leurs

compétences. Cependant, les résultats montrent aussi des formes de discriminations notamment liées au genre, à l'âge et au choix vestimentaire. Les femmes sont plus touchées que les hommes pour ces catégories et les personnes issues de la migration sont proportionnellement plus nombreuses à avoir vécu une expérience de discrimination. Les résultats permettent de prioriser les actions envisagées dans le cadre de la Stratégie égalité en mettant l'accent sur les sensibilisations et formations en lien avec la lutte contre le harcèlement au travail et le racisme structurel.

FONDS COMMUNAL POUR LA DURABILITÉ

Le Fonds communal pour la durabilité - alimenté par une taxe sur la consommation d'électricité - a pour objectif d'encourager et de concrétiser les actions en faveur de la durabilité et du climat sur le territoire yverdonnois. Cinq prestations sont

délivrées grâce au Fonds : les subventions pour la population, pour les entreprises, en faveur de la biodiversité, pour des projets durables, et « appel à l'action », une initiative proposant de travailler sur une thématique spécifique.

	2021	2022	2023	2024	2025
Subventions population					
Nombre	601	640	873	814	385
Montant distribué	57'641 CHF	61'142 CHF	130'457 CHF	125'929 CHF	105'949 CHF
Subventions entreprises					
Nombre	3	7	5	1	2
Montant distribué	584 CHF	2'373 CHF	1'583 CHF	300 CHF	2'399 CHF
Subventions biodiversité					
Nombre	9	17	21	25	25
Montant distribué	21'218 CHF	8'905 CHF	36'213 CHF	36'413 CHF	55'900 CHF
Bourse aux projets					
Nb de projets soumis	16	9	8	11	12
Nb de projets soutenus	14	7	7	5	12
Montant distribué	250'183 CHF	113'150 CHF	195'890 CHF	318'691 CHF	151'202 CHF

SUITE	2021	2022	2023	2024	2025
Appel à l'action					
Nb de projets soumis			14	4	2
Nb de projets soutenus			6	3	2
Montant distribué				63'037 CHF	55'859 CHF
Dépenses	329'626 CHF	185'570 CHF	364'142 CHF	544'370 CHF	371'310 CHF
BUDGET	392'000 CHF	440'000 CHF	594'000 CHF	644'000 CHF	644'000 CHF
% d'utilisation	84%	42%	61%	85%	58%

Subventions population et entreprise

Proposées depuis 2009, les subventions pour la population yverdonnoise portent sur la promotion d'une mobilité et d'une consommation durables. Plusieurs types de soutien sont à disposition pour l'achat de vélos classiques, électriques et cargo, de charrettes, et d'abonnements de transports publics. Afin d'encourager un plus grand nombre de personnes à essayer la prestation ainsi que pour des questions d'équité, l'offre de soutien pour un abonnement demi-tarif a évolué vers un soutien de 50% du coût lors du

premier achat. Des aides sont également proposées pour la mutualisation de véhicules (Mobility) et de vélos cargo (Carvelo) ainsi que pour des kits de vaisselle réutilisable. Ces subventions rencontrent un grand succès.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, de management durable ou encore pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

Subventions biodiversité

Neuf subventions visent à favoriser la biodiversité dans les espaces privés à travers différents aménagements. Le remplacement des haies exotiques par des haies vives indigènes est une subvention qui rencontre un fort succès. L'aide pour l'entretien d'arbres remarquables compte également de nombreuses demandes favorisant ainsi

la protection du patrimoine arboricole yverdonnois. Quatre dossiers pour des projets personnels ont aussi été déposés. Cette subvention permet aux particuliers de réaliser un projet sur-mesure et créatif afin de renforcer la biodiversité sur leur parcelle, comme par exemple un étang, un mur en pierre sèche ou encore un verger basse tige.

Soutiens à des projets durables et appel à l'action

Des aides financières sont également proposées pour des projets durables qui peuvent être multiples : sensibilisation aux enjeux climatiques, promotion d'une société plus équitable, préservation de l'environnement ou encore promotion d'une économie plus efficiente. Ces soutiens s'adressent autant à la société civile qu'aux services communaux. Sept projets ont été soutenus, à l'instar de la BikeCard Nord Vaudois dont le but est d'évaluer les leviers susceptibles d'activer l'utilisation du vélo pour les déplacements de

loisirs dans le Nord vaudois, ou l'exposition pédagogique et immersive sur le thème de l'arbre-habitat du Centre Pro Natura de Champ-Pittet.

« appel à l'action » propose de travailler sur une thématique inspirée de la Stratégie de durabilité et du Plan climat. La thématique portant sur la jeunesse et le climat a été rééditée cette année. Les dossiers soutenus sont un cycle d'activités de savoir-faire « low-tech » à destination des enfants proposé par le Fabularium Cabinet ain-

si qu'un projet de réflexion collective autour des enjeux climatiques « Yverdon demain, imaginé

par les enfants » élaboré par l'association Cœur d'Artichaut.

PROJETS, CONSEIL ET TRANSVERSALITÉ

Défi Zéro Déchet

Une vingtaine de foyer yverdonnois ont décidé de participer au défi zéro déchet qui invite à réduire le volume de déchets. Pendant six mois les participant-es ont bénéficié d'un coaching personnalisé grâce à l'association ZeroWaste

Switzerland ainsi que d'un programme d'ateliers et de visites pour en apprendre davantage sur l'adoption des écogestes et de la réduction des déchets au quotidien.

Action « prêt de vélos cargo et allongé »

Afin de renforcer une mobilité active, l'action « Prêt de vélos cargo et allongé » a proposé de tester ces modèles pendant trois semaines. Ces vélos permettent de transporter des charges im-

portantes, comme des enfants ou des courses. La proposition a connu un franc succès pour sa seconde édition : les quatre vélos à disposition ont été rapidement réservés pour tous les créneaux.

Cercle Indicateurs

Le Cercle Indicateurs est une plateforme destinée au développement et à la mise en œuvre d'un système d'indicateurs de développement durable pour les cantons et les villes, gérée par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). La Ville d'Yverdon-les-Bains

y participe depuis 2009 avec un relevé tous les quatre ans. 2025 a été une année de relevé dont le Bureau de la durabilité a coordonné la collecte de données yverdonnoises. Les résultats ont été publiés sur le site internet de l'Office fédéral du développement territorial.

Participation

Dans le but de développer une culture commune de la participation au sein de la Ville, le Bureau de la durabilité a participé à trois modules de formation test adaptés aux différents besoins des administrations en collaboration avec les villes de Lausanne et de Fribourg. Ces modules, destinés aux personnes organisant des démarches participatives, ont pour objectif de poser un cadre commun sur la manière de

les organiser au mieux (comprendre les apports de la participation, bien les dimensionner et les planifier, etc.).

De même, dans le but de partager les expériences de chacune et chacun en matière de démarche participative, un réseau de la participation a été créé incluant de nombreuses communes de Suisse romande, dont Yverdon-les-Bains.

Politique climatique : communiqué et conférence de presse romande

Le Bureau de la durabilité a convaincu les villes de Lausanne, Vevey, Renens, Nyon, Fribourg et Neuchâtel, avec le soutien de l'Union des villes suisses (UVS), de participer à une action de communication commune sur leurs politiques ambitieuses – végétalisation, mobilité durable, rénovation énergétique, etc. – et le besoin d'un soutien accru de la Confédération et des cantons. En

effet, malgré leur rôle central, les villes butent sur des limites structurelles : législations insuffisantes, coûts élevés, résistances sociales et complexité des arbitrages. Pour réussir la transition, c'est-à-dire afin de garantir des territoires résilients et attractifs face aux défis climatiques futurs, une collaboration étroite entre tous les niveaux de gouvernance est indispensable.

Mandat commun achats responsables

Les achats représentent des enjeux de durabilité importants ainsi qu'une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre des collectivités publiques. Dans ce cadre, Yverdon-les-Bains a participé avec dix autres communes vaudaises et le Canton de Vaud (Office cantonal de la durabilité et du climat) à un mandat commun

afin d'aider les communes à augmenter la part d'achats durables dans les dépenses publiques. Le mandat a abouti à un document de synthèse présentant les étapes à suivre pour élaborer et déployer une stratégie d'achats responsables ainsi que divers supports et outils adaptés à la mise en œuvre de cette stratégie.

Égalité, diversité et inclusivité

Ateliers « langage inclusif »

Plusieurs ateliers ont été mis sur pied et proposés au personnel communal. Chaque atelier était composé d'une partie théorique et d'une partie pratique permettant de mettre en œuvre les informations et conseils transmis dans le « Guide

du langage inclusif ». Le sondage réalisé auprès des participant·es a montré notamment que plus de 80% des personnes sondées ont mieux compris l'utilité du langage inclusif.

Précarité menstruelle, menstruations zéro déchets et tabou des règles

En réponse au postulat P023.01-PO de la Conseillère communale Aurélie-Maude Hofer, le Bureau de la durabilité a organisé une conférence publique sur le tabou des règles et l'endométriose et plusieurs ateliers internes et externes sur les menstruations zéro déchets. Ces ateliers gratuits, menés par l'association For Womxn period, ont présenté différents produits menstruels réutilisables et un kit-découverte a été dis-

tribué aux participantes. L'association était également présente avec son stand d'informations mobile lors du 1^{er} août à la Plage et le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP). Enfin, pour lutter contre la précarité menstruelle, plusieurs distributeurs de protections hygiéniques menstruelles ont été installés à la Bibliothèque d'Yverdon-les-Bains.

Journée internationale pour l'élimination des violences sexistes et sexuelles

Comme l'année dernière, plusieurs services se sont réunis pour organiser différentes démarches en lien avec la demande du Zonta Club dans le cadre de la Journée et campagne internationale pour l'élimination des violences sexistes et sexuelles. L'éclairage de la Place Pestalozzi en orange du 21 au 27 novembre, l'accrochage de

chaussures représentant les féminicides qui ont eu lieu en Suisse en 2025 accompagnés de panneaux explicatifs ainsi que la projection gratuite du film documentaire « Les papas », en présence du réalisateur et d'autres intervenant·es, ont été organisés dans ce cadre.



Énergies

2025 Rapport de gestion

Dicastère | Energies



Service des énergies

M. Benoist Guillard

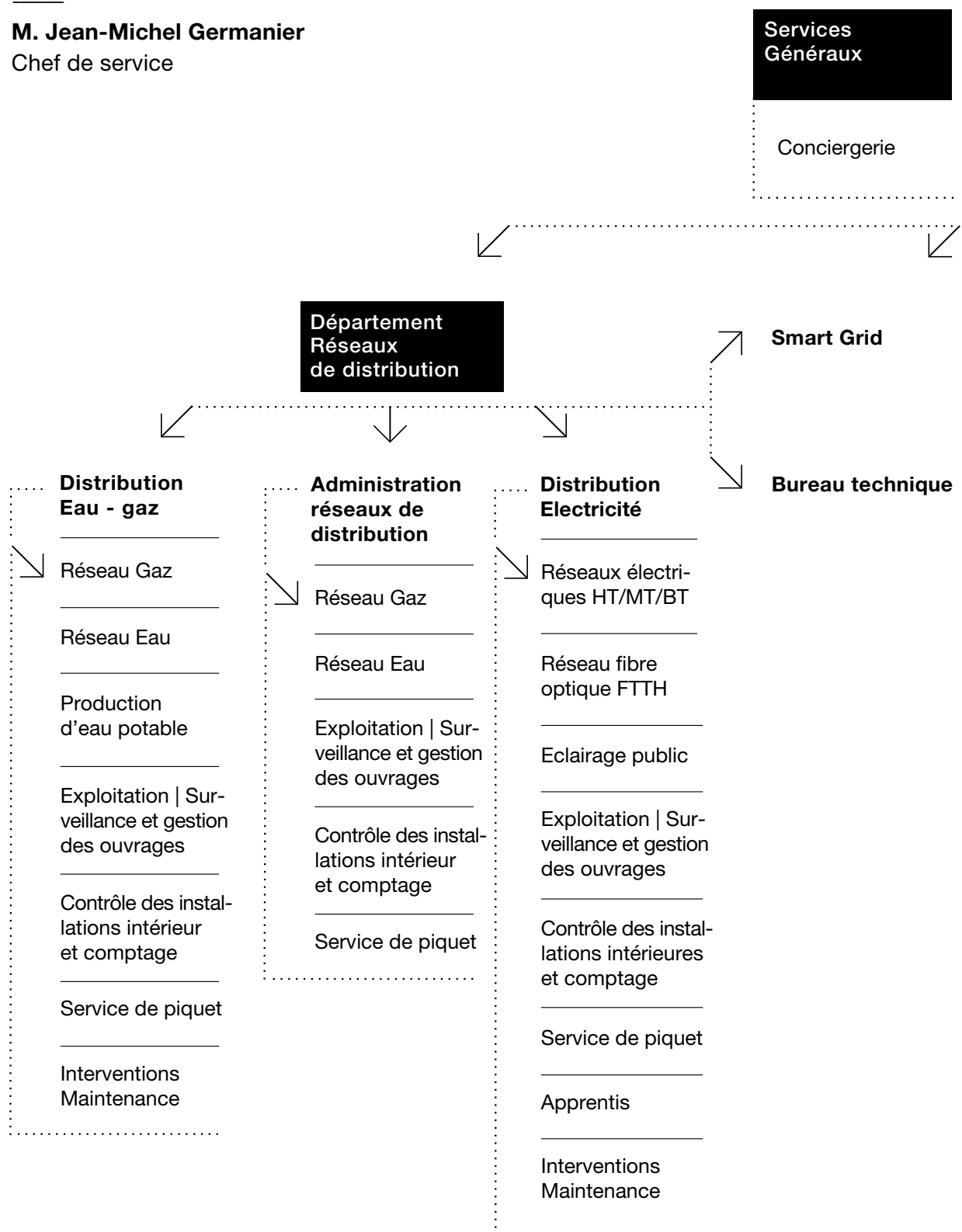
Municipal

M. François Armada

Municipal suppléant

M. Jean-Michel Germanier

Chef de service



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Sécurité

Assurance qualité

PMO

Secrétariat de direction

Ressources humaines

Asset management

**Département
Commercial &
Développement**

Grands comptes
& Approvisionnement

Direction
Y-CAD SA

Systèmes
d'information &
Gouvernance

Transformation
numérique

**Département Sys-
tèmes d'informa-
tion & Finances**

**Transition
énergétique**

Planification
énergétique

Concept
énergétique

Effcience
énergétique

Electricité
renouvelable

Mobilité

Marketing

Product
management

Marketing
opérationnel

Communication

**Service
à la clientèle**

Front office

Back office

Finances

Gestion
comptable et
administrative
des participa-
tions

Comptabilité
Achat

Achat et gestion
de stock
Logistique

Système
d'information &
Transformation
numérique
(SITN)

Système
d'information du
Territoire (SIT)

YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES



Énergies & fluides



Économies & subventions



Renouvelable & transition

MISSION

Optimiser durablement le bilan énergétique des client-es d'Yverdon-les-Bains Énergies en appor-

tant les énergies, les fluides et les solutions dont ils ou elles ont besoin.

VALEURS

Proximité

Yverdon-les-Bains Énergies met la clientèle au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices d'Yverdon-les-Bains Énergies

sont à l'écoute de leurs client-es. Ils et elles sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

Responsabilité

Yverdon-les-Bains Énergies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions

locales. Le Service s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client-es.

Performance

Yverdon-les-Bains Énergies s'engage dans l'efficacité auprès de sa clientèle, avec sa satisfaction comme objectif. Il lui offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût. Yverdon-les-Bains Énergies s'assure du respect des

normes et de la garantie d'approvisionnement de ses services. Il maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

POINTS FORTS 2025



JANVIER

Exercice d'Approvisionnement économique du pays (AEP)

L'AEP est un système qui repose sur la coopération entre l'économie privée et l'Etat. Il permet d'utiliser, en cas de crise, le savoir-faire et les structures du secteur privé pour exécuter les tâches étatiques.

En 2025, l'état-major de crise OIC (réseau gaz) s'est déplacé dans les locaux d'Yverdon-les-Bains Énergies afin de vérifier la qualité de préparation et la résilience de ses équipes.

**MARS****Cession des parcelles du Moulinet et du Cossaux**

Courant mars, la Ville d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois, ont signé un DDP (Droit Distinct et Permanent) pour une durée de 50 ans. Yverdon-les-Bains cède la propriété de ses par-

celles, notamment celle du Cossaux, afin que SAGENORD réalise la nouvelle usine de traitement et de pompage, destinée à fournir plus de 1'500'000 m³ d'eau par année.

**AVRIL****Mise en service de la station MT-BT Treycovagnes 2**

A l'origine, ce projet a été initié pour répondre à la demande d'augmentation de puissance électrique d'un particulier situé à la Chaussée de Treycovagnes. Yverdon-les-Bains Énergies a profité de ces travaux pour restructurer l'alimen-

tation du quartier. Au final, cette station alimente le côté Jura de la Chaussée de Treycovagnes et est également utilisée pour la reprise de l'énergie photovoltaïque produite sur le viaduc de l'autoroute A5 (projet OFROU).

**JUIN****Passage dans l'émission Temps Présent**

L'exemple du réseau de recharge publique d'Yverdon-les-Bains Énergies a été cité en exemple dans l'émission Temps Présent « Voiture

électrique, pourquoi le courant ne passe pas »¹ du 19 juin 2025.

**JUILLET****Mise en service de la station MT-BT Alicia**

Cette station MT-BT a été installée à la demande et aux frais de l'entreprise Shell Switzerland SA. Elle sera utilisée exclusivement pour l'alimenta-

tion des superchargeurs pour voitures électriques installés à la route de Lausanne 20.

**AOÛT****Nouveaux tarifs d'électricité 2026**

Avec l'entrée en vigueur de l'acte modificateur unique (Mantelerlass) accepté par votation populaire le 9 juin 2024 et le développement de la production photovoltaïque injectée dans le réseau, plusieurs changements notables ont été introduits. Ces changements sont, d'une part, l'adaptation des plages horaires des heures « creuses » pour être en phase avec la périodicité de production des 650 installations photovoltaïques yverdonnoises et, d'autre part, l'intro-

duction d'un tarif spécifique pour les systèmes de mesures. Yverdon-les-Bains produit localement 10 % de son électricité grâce à 650 installations photovoltaïques. Les heures « creuses » sont désormais adaptées pour favoriser la consommation entre 10 h et 17 h et durant l'entier du week-end, mesure qui sera étendue aux clients au simple tarif d'ici fin 2027 avec l'achèvement du déploiement des compteurs intelligents.

¹<https://www.rts.ch/play/tv/temps-present/video/voiture-electrique-pourquoi-le-courant-ne-passe-pas-?urn=urn:rts:video:97775ed5-acb1-3d5c-ad02-61591397fe90>

→ SEPTEMBRE

Changement de plateforme du réseau de recharge public pour véhicules électriques

Suite à l'arrêt du service de gestion et de facturation des infrastructures de recharge EVpass, la migration de 95 points de recharge publics a été réalisée vers la plateforme eCarUp.

→ OCTOBRE

Yverdon Rénove : 100^e bâtiment dans le programme

Le 100^e chèque pour l'établissement d'un CECB Plus a été validé. Il s'agit d'un petit bâtiment collectif en vieille ville. Le programme Yverdon Rénove dénombre en fin d'année 125 bâtiments.

Campagne de communication énergies renouvelables

Par le biais d'une campagne d'affichage de rue et de différents supports digitaux (réseaux sociaux, site internet, newsletter), Yverdon-les-Bains Énergies a lancé une nouvelle campagne de communication pour démontrer l'engagement des Yverdonnois-es dans le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique. Avec comme slogan « Agissons ensemble, ici et maintenant », l'objectif de cette nouvelle campagne est de promouvoir les solutions à disposition pour accompagner les Yverdonnois-es dans leur transition énergétique.

→ NOVEMBRE

Nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau

Le 1^{er} novembre marque l'entrée en vigueur du nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et ce, après plus de deux ans de travaux avec les équipes techniques du service, le service juridique de la Chancellerie, la Surveillance des prix ainsi que l'Office de la consommation (OFCO). Ce règlement remplace une version devenue obsolète et désormais inadaptée.

Cession de la station de pompage de Bellerive

Le 27 novembre, la Ville d'Yverdon-les-Bains et SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois ont signé un DDP pour une durée de 50 ans. Yverdon-les-Bains cède ainsi l'ouvrage de pompage et de traitement de l'eau au profit de SAGENORD, laquelle s'est engagée à réaliser des travaux de modernisation et de mise en conformité de la station d'ici deux ans, pour un montant de 2,3 millions de francs.

Forum Yverdon Énergies 2025

Le Forum Yverdon Énergies 2025, organisé le 21 novembre à la HEIG-VD, a réuni plus de 100 participant-es (partenaires, représentant-es du milieu immobilier et économique, ainsi que membres des autorités communales) venus nourrir la réflexion autour de la transition énergétique. Placée sous le thème « La nouvelle loi va-

doise sur l'énergie et la rénovation énergétique : comment s'y préparer ? », cette rencontre a permis de clarifier les enjeux actuels, d'anticiper les défis à venir et d'explorer des pistes de solutions concrètes pour accompagner les évolutions législatives.

Nouveaux tarifs de reprise de l'électricité photovoltaïque

Avec ses nouveaux tarifs de reprise de l'électricité photovoltaïque, la Ville d'Yverdon-les-Bains souhaite continuer à soutenir les producteurs photovoltaïques qui valorisent leurs garanties d'origine, en proposant des tarifs fixes de 10.96 ct./kWh pour les installations de moins de 100 kW, et 7.20 ct./kWh pour celles de 100 kW et plus. Pour les producteurs ne cédant pas leurs garanties d'origine, la rétribution sera basée sur le prix de marché de référence publié par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), calculé sur une base trimestrielle.

ACTIVITÉS 2025

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Détails relatifs aux soldes disponibles par crédit sollicité

→ **PR19.05PR**

L'ensemble des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus a été réalisé. Seuls les travaux relatifs à la rue Cordey ont été reportés, leur exécution devant intervenir à une date ultérieure restant à définir.

→ **PR20.08PR**

Tous les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies planifiés ont été exécutés, à l'exception de ceux concernant le parking de la Place d'Armes, dont la réalisation a été reportée à une date ultérieure.

→ **PR21.04PR**

Les travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies ont été réalisés dans leur quasi-totalité. Les travaux relatifs à la rue des Charmilles sont achevés à l'exception de la pose du revêtement final, laquelle est planifiée pour l'année 2026.

→ **PR22.01PR**

L'intégralité des travaux de renouvellement des réseaux de distribution des énergies prévus dans le cadre de ce crédit a été réalisée.

→ **PR23.04PR**

Les travaux annoncés se déroulent conformément aux prévisions établies. Il est toutefois précisé que les travaux de la rue des Oiseaux seront réalisés conjointement avec ceux de la rue des Moulins.

→ **PR24.02PR**

Les travaux annoncés se poursuivent conformément au planning prévu.

RÉSEAUX EAU ET GAZ

La distribution d'eau en 2025 se monte à 3'490'449 m³. Elle s'inscrit en très légère baisse de 0.05 % par rapport à l'année précédente. Dans un contexte de transition énergétique, la

distribution de gaz naturel en 2025 représente 262'420'380 kWh, et reste stable par rapport à 2024.

Provenance de l'eau

En termes de volume d'eau, la commune d'Yverdon-les-Bains est alimentée majoritairement par l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), via les puits d'Onnens. Le volume pompé représente 58,4 % de l'eau potable consommée annuellement. Les principales ressources en eau potable de la Commune d'Yverdon-les-Bains sont les sources du Cossaux, qui repré-

sentent 29,4 % du volume, ainsi que la station de pompage et de traitement de Bellerive à Grandson, qui permet l'approvisionnement en eau potable en temps de crise et fournit 6,0 % du volume total. Enfin, les échanges avec les associations voisines (ARRIBRU) représentent 0,4 % avec l'AIVB de 5,8 % de l'eau potable consommée annuellement.

Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant

les paramètres de la chimie et de la microbiologie de l'eau. Il faut cependant noter la présence de précipités d'oxydes métalliques composés de

fer et de manganèse qui ont été observés dans le réseau de transport en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses très faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles de former une couche noire sur les canalisations, qui, lorsqu'elle se détache donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives, telles que des purges, ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour pallier ce problème. Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de métabo-

lite de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste cependant consommable. Des mesures de correction sont en cours. Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par Yverdon-les-Bains Énergies, indiquent les teneurs suivantes :

- 35 % de l'eau distribuée issue de la source Cossaux, appartenant à la Ville, présentait une teneur proche du seuil de 0,1 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.
- 65 % de l'eau distribuée issue des autres ressources présentait une teneur moyenne de 0,15 microgramme par litre, soit supérieure au seuil pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée est consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée. Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.). En parallèle, Yverdon-les-

Bains Énergies, avec SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois, et en relation étroite avec les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec des distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection de nouvelles ressources, etc.).

Mise en conformité des réseaux eau et gaz (PR22.13PR)

L'année 2025 marque l'atteinte d'une vitesse de croisière sur ce préavis concernant une demande de crédit d'investissement de 6'655'000 francs pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz, accepté par le Conseil communal le 6 octobre 2022. Au 31 décembre 2025, la mise en conformité des chambres de vannes est terminée, la sécurité

des intervenants est garantie, les premières 600 tiges de vanne ont été posées, les 1400 suivantes seront déployées courant 2026, la mise en conformité des CCF du poste gaz de Pomy a été réalisée ainsi que la mise en conformité de plusieurs PDC, notamment ceux de Montagny et du Châtelard.

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Dans un contexte de transition énergétique et de déplacement des énergies fossiles vers de l'électricité (mobilité et pompes à chaleur), la puissance maximum instantanée soutirée, en 2025, au réseau amont de Romande Energie SA est de 23.7 MW et la quantité d'énergie prélevée

au réseau amont est de 111'147 MWh, soit une baisse de soutirage de 4,2 % par rapport à 2024. Cette diminution s'explique principalement par l'augmentation de la production propre comme le photovoltaïque.

Caractéristiques du réseau électrique

Une caractéristique du réseau électrique de la Ville d'Yverdon-les-Bains est sa fiabilité.

En 2025, Yverdon-les-Bains Énergies n'a connu aucun incident majeur impactant la qualité de la fourniture d'électricité. L'excellent SAIDI (durée moyenne d'interruption par client·e) est de 4,88 min et 11 % des clients ont été impactés par une coupure de plus de 3 minutes.

Durant l'année écoulée, l'accent a été mis sur le remplacement des cellules VEI qui présente un défaut de conception qui dégénère en

court-circuit détruisant la cellule MT. 42 cellules MT ont été remplacées dans 10 stations de quartier, toutes alimentées par l'artère MT la plus importante (St-Croix – Tunnels).

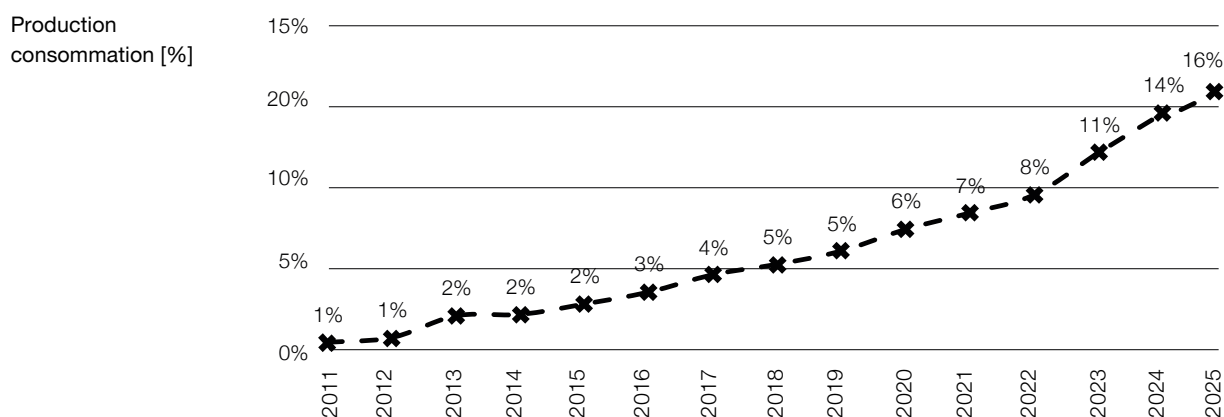
De plus, les 10 premiers transformateurs ont été équipés du système de monitoring du réseau électrique basse tension permettant de mettre en évidence et selon la norme EN50160, les dérives possibles du facteur de qualité du réseau et ainsi y adjoindre les mesures adéquates.

Production solaire yverdonnoise

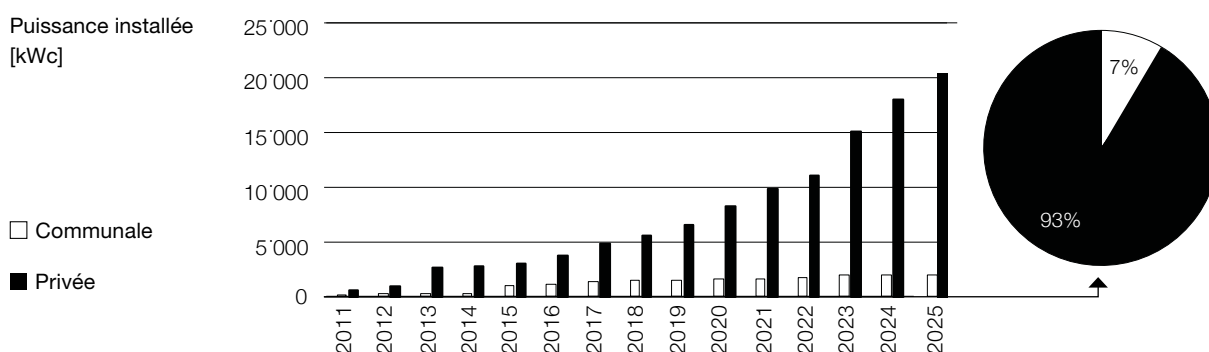
En 2025, 74 nouvelles installations, ont été mises en service pour une puissance installée supplémentaire de 2'394 kWc. La production solaire photovoltaïque représente plus de 16 % de la consommation d'énergie électrique de la ville

d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 17 centrales sont en main communale, dont 2 centrales participatives, ce qui représente 7 % de la puissance installée sur le territoire communal.

Taux de la couverture de la consommation par la production PV



Production photovoltaïque



Éclairage public

Le réseau d'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains est composé de 3'440 lampes. En 2024, le Conseil communal a accepté un crédit de 1'700'000.- francs pour terminer le passage à la LED et le pilotage de l'éclairage public.

En 2025, toutes les lampes au sodium ou au mercure ont été remplacées par la technologie LED, à une ou deux exceptions qui sont en cours de traitement, permettant ainsi une réduction importante de l'énergie consommée. La consommation d'électricité sur l'année est d'un peu moins de 552'300 kWh/an (1'900'000 kWh/an en 2010 avant le passage à l'éclairage LED). De plus, un plan de contrôle mécanique des mâts

par vibrations a été mis en place afin d'avoir tout le parc contrôlé sur 5 ans. Le résultat met en évidence la nécessité de ces tests, en particulier pour évaluer la corrosion des structures métalliques.

Fin 2025, la Municipalité a décidé de ne plus reconduire la mesure d'extinction de l'éclairage public à des fins d'économie d'énergie, ceci impactant directement la baisse de la consommation sur ce poste. Courant 2026, il s'agira de trouver les bons réglages sur les luminaires pilotés individuellement afin de maintenir l'éclairage dans les normes requises et de diminuer la consommation d'énergie.

Smart metering – Poursuite du déploiement

À la fin de l'année 2025, le cap des 14'000 compteurs installés a été franchi, ce qui représente désormais plus de 70 % du parc installé des compteurs électriques de la ville. Il reste quelques 6'000 compteurs à installer avant le 31 décembre 2027. L'année 2026 sera focalisée sur la suite du déploiement ainsi que la modernisation de l'infrastructure logicielle permettant de contrôler

la qualité et la quantité de donnée ainsi que les échanges d'énergie avec les partenaires du marché au travers de la modernisation de l'Energy Data Management. Il est important de souligner que l'installation d'un compteur smart s'accompagne également de la mise à niveau des compteurs d'eau et de gaz, afin de permettre leur relevé à distance.

Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

A la fin 2025, ce sont environ 5'911 client-es qui utilisent la fibre yverdonnoise, à savoir une augmentation de 5,7 %. Le réseau fibre optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé pour le

Smart metering et par les services de la Commune dans le cadre de leurs prestations administratives ou techniques (gestion eau, gaz, électricité, STEP, feux de signalisation, etc.).

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Commission consultative des énergies (CCE)

En 2025, la Commission consultative des énergies (CCE) a traité trois nouvelles demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 425'000 fr. Ces dépenses, validées par la Municipalité, seront engagées sur l'exercice 2026. Les versements effectués sur l'exercice 2025 pour les 14 projets en cours avoisinent les

750'000 fr. Avec plus de 500'000 fr., le bouquet de subventions Equiwatt en est le principal bénéficiaire. Le bilan de l'année écoulée est très positif, puisqu'à fin 2025, ce sont plus de 404 subventions qui ont été octroyées aux habitant-es, entreprises ou associations yverdonnoises.

Kit équiwatt

Le kit équiwatt propose aux habitant-es d'Yverdon-les-Bains du matériel efficient à prix préférentiel et des conseils en matière d'économies d'énergie permettant de diminuer leur facture

d'énergie. Le kit équiwatt se présente sous la forme d'un sac contenant une ampoule LED, un brise-jet, un pommeau économiseur d'eau, un thermomètre d'ambiance, un thermomètre de

frigo et une prise à interrupteur déporté. Enfin, un guide des économies d'énergie et une vidéo² présentant le kit et les écogestes complètent ce matériel. L'action de distribution du kit équiwatt est rendue possible grâce à différentes collaborations. Les kits sont conditionnés par la Fondation POLYVAL, et distribués également à l'Office

du tourisme d'Yverdon-les-Bains. Au total, pour l'année 2025, 131 kits ont été distribués, ce qui représente 6'419 kWh/an d'économie d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 3 ménages), 104'407 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 249 tonnes de CO₂ (actualisées sur 10 ans).

Éco-logement

Le programme éco-logement, qui propose des visites et distribue du matériel efficient aux locataires de la place, s'est poursuivi en 2025 avec le soutien du Canton de Vaud. Deux campagnes ont été menées, en mars et en fin d'année, permettant de réaliser 500 visites supplémentaires.

Depuis son lancement en 2021, 4'000 locataires ont bénéficié d'une visite éco-logement. Le matériel installé permet de réaliser chaque année des économies électriques équivalant à la consommation de 125 ménages.

Éco-PME

Le programme Eco-PME propose des visites gratuites aux entreprises et commerces yverdonnois pour leur permettre de réduire leur consommation et leur facture d'énergie. Il a été lancé en décembre 2022 dans un contexte de risque de pénurie d'électricité. Sur demande de la PME, un-e expert-e en énergie visite ses locaux, en présence d'un-e responsable de l'entreprise, pour identifier les potentiels d'économies d'énergie immédiats. Il ou elle procède à des optimisations des réglages d'équipements, met en place des

brise-jets sur les points d'eau qui ne sont pas équipés et prodigue de nombreux conseils. A la fin de la visite, l'expert-e remet un plan d'action personnalisé contenant les mesures de sobriété énergétique que la PME s'engage à mettre en œuvre. Pour l'année 2025, 7 PME se sont engagées dans la démarche de sobriété énergétique avec 38 mesures inscrites dans les chartes d'engagement et 13 brise-jets installés. Au total, ce sont 162 PME qui ont participé au programme depuis son lancement, pour 894 mesures engagées.

Yverdon Rénove

Le programme Yverdon Rénove accompagne les propriétaires de bâtiments construits avant les années 1990 et chauffés au gaz ou au mazout dans la réflexion, la définition, la planification et la réalisation de leur rénovation énergétique. Sur l'année 2025, le programme a permis la réalisation de 38 audits CECB® Plus. A l'issue de ces audits, les propriétaires de 21 bâtiments ont choisi une variante de rénovation énergétique, dont ils ont pu discuter et qu'ils ont améliorée lors d'ateliers participatifs organisés dans le cadre du programme. Par la suite, la soirée d'information

sur les options de financement possibles pour une rénovation énergétique a été organisée avec la participation d'un institut bancaire, de l'administration fiscale et d'Yverdon-les-Bains Énergies. 28 propriétaires y ont assisté. Ainsi, depuis son lancement en 2023, le programme accompagne les propriétaires de 82 villas individuelles et de 42 immeubles locatifs dans leur démarche de rénovation énergétique, soit une surface de bâtiment d'environ 50'400 m² concernée par une démarche de rénovation énergétique (volées 2023-2024-2025 cumulées).

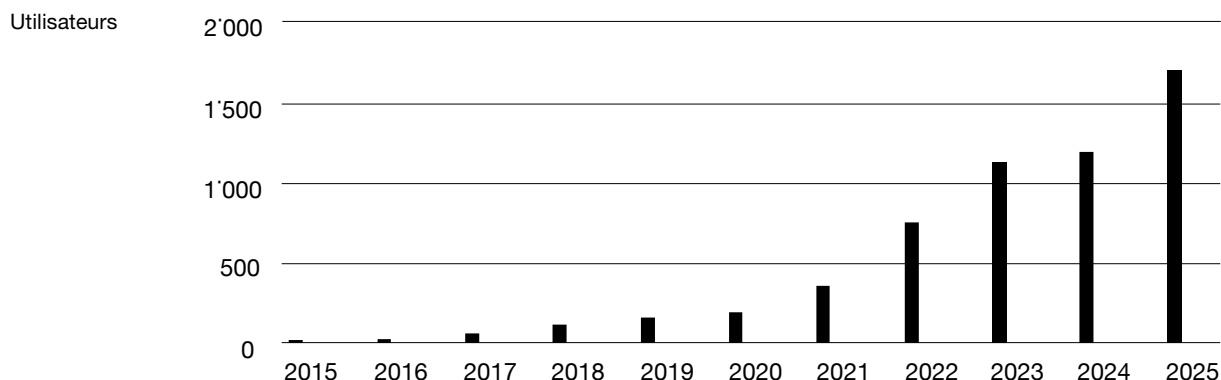
² <https://youtu.be/EROuyH1uWNQ>

Ymotion – Réseau de recharge public pour véhicules électriques

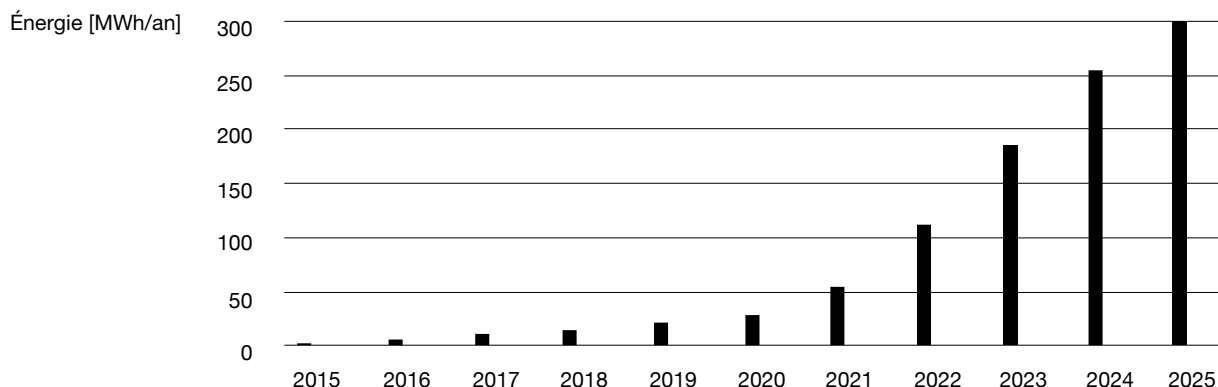
Le réseau de recharge public, composé de 95 points de recharge, poursuit son développement avec 20 nouveaux points de recharge de quartiers, installés le long de l'avenue Général-Guisan et du chemin du Fontenay. En 2025, ce sont plus de 1'700 utilisateurs et utilisatrices qui ont sollicité le réseau de recharge public avec

plus de 12'000 charges délivrées pour un volume total de 300'000 kWh, soit environ 2'000'000 km parcourus avec l'énergie renouvelable fournie par Yverdon-les-Bains Énergies. Cette année a été marquée par le changement de la plateforme de gestion et de facturation depuis evpass vers eCarUp.

Nombre d'utilisateurs de la recharge publique



Volume d'énergie distribué sur l'infrastructure de recharge publique



ÉTAT MAJOR DE DIRECTION

Système de Management de la Qualité (SMQ)

Un nouveau Système de Management de la Qualité (SMQ) simplifié a été mis en place avec l'appui des responsables de département et du chef de service. L'audit de recertification ISO 9001:2015 n'a révélé aucune non-conformité

Une nouvelle cartographie des processus de gouvernance, de réalisation et de support a été élaborée. Chaque processus dispose désormais d'une fiche décrivant ses activités principales,

ses ressources, ses entrées et sorties principales ainsi que ses indicateurs de performance.

Les revues périodiques de performance et la revue de direction ont été renforcées afin d'évaluer l'efficacité du SMQ et de soutenir l'atteinte des objectifs du service et la satisfaction des parties intéressées.

Les activités de gestion documentaire, d'amélioration continue, d'audit interne, de traitement

des non-conformités, de gestion des risques et d'analyse du contexte ont été simplifiées.
L'outil SANU Lexionline a été déployé pour identi-

fier et évaluer la conformité aux exigences légales et réglementaires applicables pour les activités du service.

Santé et sécurité au travail

En collaboration avec ENERDIS Distribution société coopérative, VA Safety SA et l'ingénieur CFST communal, Yverdon-les-Bains Énergies a renforcé et validé sa politique en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST), notamment en nommant 6 personnes de contact pour la

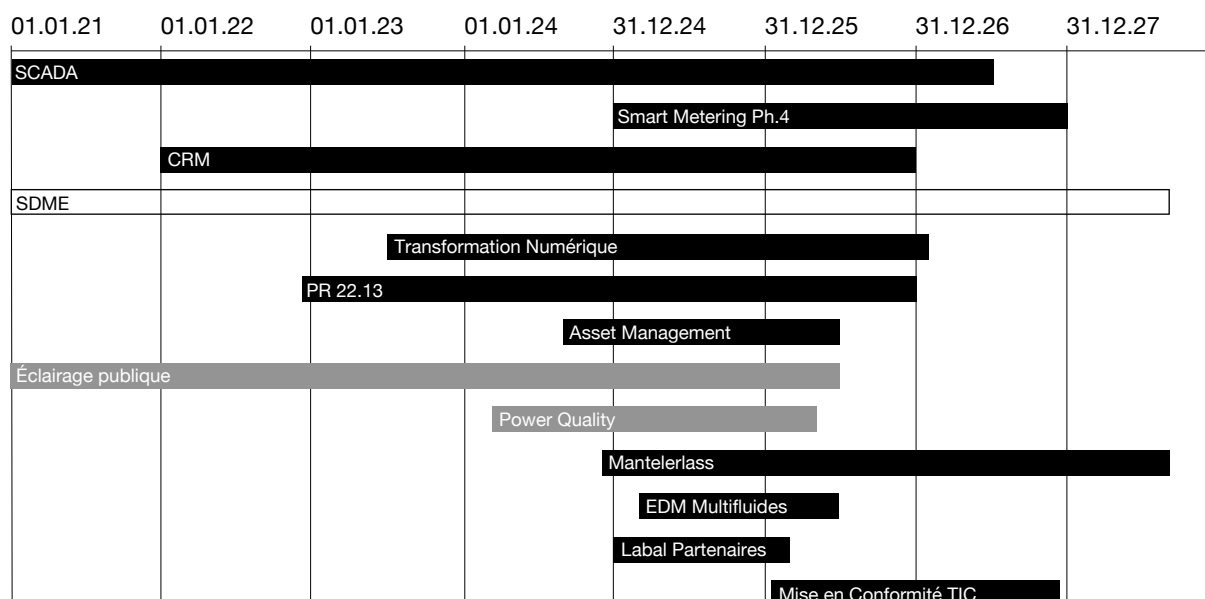
sécurité au travail (PERCO) et en poursuivant les audits SST terrains avec, en cas de besoin, un déploiement de mesures correctives. En outre, un cockpit avec les indicateurs spécifiques Accident (AP + ANP) et des Actions d'améliorations SST a été mis en place.

PMO (bureau de gestion projet)

10 séances RMPS (Revue Mensuelle des Projets Stratégiques) ont été tenues durant l'année 2025, 44 projets ont été soumis à revue. Le processus de RMPS a été amélioré, notamment en ce qui

concerne la définition des agendas de RMPS. Un portfolio projet a été établi et mis à disposition de l'ensemble des collaborateur-trices d'Yverdon-les-Bains Énergies.

Portfolio Projet Actifs Février 2026	Information	Finances	Trend			
	Dernière RMPS	Budget [kCHF]	COÛTS	DÉLAIS	QUALITÉ	RISQUES
SCADA	sept.25	740	•	◊	•	•
Smart Metering Ph.4	févr.26	4'950	•	•	•	•
CRM	oct.25	600	•	○	◊	•
SDME	déc.25	1'000	•	◊	•	◊
Transfomation Numérique	févr.26	1'000	•	◊	•	•
PR 22.13	déc.25	6'655	•	◊	•	◊
Asset Management	févr.26	300	•	•	•	•
Éclairage Publique	nov.25	2'415	•	◊	•	•
Power Quality	févr.26	460	•	◊	◊	•
Mantelerlass	nov.25	1'000	•	•	•	•
EDM Multifluides	nov.25	500	•	•	•	•
Label Partenaires	mai.25	33	•	◊	•	•
Mise en Conformité TIC	févr.26	75	•	•	•	◊



Le PMO a organisé et piloté la mise en place du projet stratégique « Mantelerlass ». Des activités de coaching significatives ont été conduites sur les projets de transformation numérique, d'éclairage public, de sécurisation alimentation gaz (PR22-13-G09), CRM (Customer Relationship

Management) et Mantelerlass. Le PMO a accompagné la direction du Département Réseaux de Distribution (DRD) dans la mise en place d'une méthodologie de gestion de projet des chantiers conforme à la norme SIA 112 et repris la gestion de l'outil JIRA pour Yverdon-les-Bains Énergies.

Asset Management

Le PMO est en charge du pilotage du projet de déploiement d'un système de gestion des actifs piloté par la donnée selon le préavis PR24.17PR. En début d'année, la Politique de Gestion d'Actifs a été soumise et validée par la DG d'Yverdon-les-Bains Énergies. Par la suite, le Plan Stratégique de Gestion des Actifs (PSGA) a été établi et validé par le COPIL du projet. Les Plans de Gestion d'Actifs (PGA's) électricité et gaz ont été établis. Les données relatives aux actifs ont été identifiées et mises à disposition du projet. Le logiciel gestion d'actifs Epylbr a été alimenté

avec ces données brutes et une première analyse de la situation des actifs gaz et électricité sous gestion d'Yverdon-les-Bains Énergies a été conduite, fournissant ainsi à la DG d'Yverdon-les-Bains Énergies une première vision de l'état des actifs.

Les objectifs projets, ainsi que le calendrier associé, sont en ligne avec le PR24.17PR. Un premier traitement des assets sera effectué au premier trimestre 2026. Un objectif de certification ISO 55'000 a été défini pour fin 2026.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET FINANCES

Dématérialisation des documents

La dématérialisation de plusieurs catégories de documents a pu être menée avec succès grâce à la mise en place d'une gouvernance documentaire structurée et robuste. Celle-ci garantit le respect strict des cadres légaux et réglementaires à

chaque étape du cycle de vie des documents, depuis leur création jusqu'à leur archivage ou leur élimination. Cette démarche contribue à sécuriser l'information tout en améliorant l'accessibilité et la pérennité des données.

Digitalisation des processus

La digitalisation d'une quinzaine d'activités au sein d'Yverdon-les-Bains Énergies marque une étape importante dans la modernisation des pratiques internes. Ces initiatives visent à intégrer de manière cohérente les données métier, documentaires et géo-spatiales au cœur des systèmes

d'information. Elles permettent ainsi d'assurer un haut niveau de qualité des données, une traçabilité renforcée, une meilleure interopérabilité entre outils et un pilotage plus fin des activités opérationnelles.

Gouvernance du Système d'information

À la suite de plusieurs audits de cybersécurité et d'analyses approfondies des risques numériques, un projet de mise en conformité du système d'information est actuellement en cours d'élaboration. Il vise à renforcer les capacités de prévention, de détection et de réponse face aux cybermenaces. Dans ce cadre, une politique de

sécurité du système d'information a été formalisée, accompagnée d'une matrice RACI clarifiant les rôles et responsabilités. Cette approche structurée pose les bases d'une gouvernance durable, conforme tant aux exigences légales qu'aux impératifs opérationnels.

Datalake et Business Intelligence

Après une analyse détaillée des besoins, Yverdon-les-Bains Énergies a engagé l'élaboration d'un cahier des charges ainsi qu'une étude des infrastructures les plus adaptées au futur système d'information décisionnel. Le projet

Datalake et Business Intelligence s'inscrit dans une dynamique globale d'innovation, visant à optimiser l'exploitation des données, à soutenir la prise de décision et à renforcer la performance globale du Service.

Évaluation des fournisseurs

Une évaluation de la performance des fournisseurs a été mise en place à l'aide d'une fiche d'évaluation. Ce nouvel outil constitue un levier essentiel pour sécuriser et optimiser les relations avec les partenaires clés de l'entreprise. Il permet d'évaluer de manière structurée et homogène la performance des fournisseurs logistiques de matériel électrique, des fournisseurs d'appro-

visionnement en énergie électrique et gaz, ainsi que des fournisseurs IT.

Cet outil favorise une prise de décision éclairée, soutient les démarches d'amélioration continue, et renforce la maîtrise des risques opérationnels. Il constitue également un support de dialogue avec les fournisseurs, dans une logique de partenariat durable et de performance globale.

Système de contrôle interne

L'amélioration du système de contrôle interne des comptes les plus sensibles, en particulier ceux liés à l'approvisionnement et à la vente d'énergies électrique et gaz, vise à renforcer la fiabilité de l'information financière et la maîtrise des risques opérationnels et financiers. Ces activités, caractérisées par des volumes élevés, une forte volatilité des prix et des flux contractuels complexes, nécessitent un dispositif de contrôle structuré et proportionné.

Ce système repose sur une séparation des

tâches entre les fonctions opérationnelles (achats d'énergie), financières et de contrôle, ainsi que sur des revues périodiques des comptes clés lors des clôtures trimestrielles.

En assurant une traçabilité des opérations, une détection précoce des anomalies et une documentation adéquate des contrôles, ce dispositif contribue à sécuriser les comptes, à fiabiliser les décisions de pilotage et à répondre aux exigences de gouvernance, de conformité et d'audit.

Gestion du stock

La gestion des stocks demeure parfaitement maîtrisée et s'inscrit dans la continuité des efforts engagés en 2024. Les processus de suivi, d'anticipation des besoins et d'optimisation des

niveaux de stock ont été consolidés, permettant de garantir une disponibilité optimale des produits tout en limitant les immobilisations inutiles.

PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES

Y-CAD SA – Chauffage à distance

En 2025, la société a vu l'arrivée d'un nouvel actionnaire au capital de la société – la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève – qui a participé à son augmentation à hauteur de 15 millions de fonds propres supplémentaires, venant s'ajouter aux 5.5 millions octroyés par la Commune d'Yverdon-les-Bains en 2024 (PR24.27PR). Durant l'année sous revue, les développements se sont poursuivis sur le plus grand réseau, CAD SANTAL, dont l'extension s'est concentrée dans le secteur de l'avenue Général-Guisan et de la rue de la Paix. Les deux chaudières à bois (3.8 MW au total) de la centrale SANTAL, officiellement inaugurée le 29 avril, ont pu fonctionner à pleine

puissance en décembre 2025, pour alimenter en chaleur majoritairement renouvelable la cinquantaine de bâtiments raccordés à ce jour.

Sur le front des énergies renouvelables, Y-CAD SA a piloté les activités du consortium créé dans le cadre de l'octroi du permis de recherche en surface pour la géothermie de grande profondeur dans le Nord vaudois. Après avoir obtenu les autorisations cantonales en juillet, le programme GeothermY consistant à « échographier » un territoire couvrant 98 km² sur 29 communes a été mené avec succès sur les mois d'octobre et novembre. Les données récoltées seront analysées durant l'année 2026.

Y-SOLAIRE SA

La société Y-Solaire SA, créée en juillet 2022 pour le développement de la production solaire, a réalisé en 2023 ses deux premières centrales sur des bâtiments communaux. En 2025, Y-Solaire SA poursuit l'extension de son parc d'installation, ceci malgré un marché en net replis par

rapport aux deux années précédentes. Il faut noter la nomination en septembre 2025 d'un nouveau directeur, en la personne de Monsieur Patrick Simonin, également responsable commercial pour le Groupe VOé.

SAGENORD, Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois

SAGENORD a signé le DDP sur le terrain du Cossaux en application du préavis PR19.17PR et posé en juin la première pierre d'une nouvelle station de traitement, qui augmentera la production d'eau potable de bonne qualité, en particulier exempte de métabolite de chlorothalonil.

SAGENORD a également signé le DDP sur la station de Bellerive en application du préavis PR25.14PR et a entamé la mise en conformité des installations.

L'assemblée générale de SAGENORD a validé, en avril, le maintien du prix de fourniture de l'eau potable pour 2026 à 2.00 fr./m³.

En octobre, une assemblée générale extraordinaire a voté une mise à jour des statuts prenant en compte les évolutions du cadre légal, ainsi qu'une trajectoire d'augmentation progressive du prix de l'eau de 2027 à 2042, permettant ainsi de financer les investissements prévus et d'assurer le financement bancaire.

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le permis de construire a été toute l'année 2025 en cours de traitement auprès des services de l'administration cantonale. Des décisions du Tribunal fédéral favorables à d'autres projets éoliens en fin d'année 2025 permettent d'espérer

une délivrance du permis de construire au premier semestre 2026, ouvrant la voie à de possibles (et malheureusement prévisibles) recours devant les tribunaux.

GAZNAT SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT SA à 2,25 %. Depuis 1968, GAZNAT SA veille à garantir l'approvisionnement en gaz de la Suisse occidentale, grâce à une stratégie d'achats diversifiés, des partenariats solides, et

une présence active sur les marchés européens. Aujourd'hui, l'entreprise prépare l'avenir avec des infrastructures de pointe, une stratégie de décarbonation ambitieuse et un plan d'action concret pour atteindre l'objectif du « Net Zero 2050 ».

ROMANDE ÉNERGIE SA

La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie SA à 1 %.



Jeunesse et
cohésion sociale

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

M. Julien Wicki

Municipal

M. Pierre-André Junod

Chef de service

Conseil d'Établissement

Entente scolaire

Commission Consultative
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors

Conseil des Jeunes



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors



Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Adjointe de Direction

**Adjointe
du chef de service**

Enfance et loisirs

Intégration

Réseau d'accueil de jour
des enfants d'Yverdon-les-Bains
et région (RéAjy)

Prestations communales
aux écoles

Service jeunesse et cohésion sociale

Direction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) est de favoriser la qualité de vie et de renforcer la cohésion sociale en créant des conditions propices à l'épanouissement et à l'intégration de l'ensemble de la population.

À cette fin, le service est chargé de proposer à la Municipalité les orientations stratégiques et de mettre en œuvre les politiques publiques suivantes :

- la politique en faveur des enfants et des familles, incluant l'accueil de jour, la clinique dentaire de la jeunesse ainsi que les prestations communales destinées aux écoles ;
- la politique en faveur de la jeunesse ;
- la politique des quartiers ;
- la politique de lutte contre la précarité et des affaires sociales ;
- la politique en faveur des seniors ;
- la politique du logement ;
- la politique en faveur de l'intégration des personnes étrangères.

VIE DU SERVICE

L'année 2025 a été marquée par la nomination, au 1^{er} mai 2025, de M. Julien Wicki en qualité de municipal en charge du Dicastère Jeunesse et cohésion sociale. Il succède à M. Jean-Claude Ruchet, décédé le 31 octobre 2024. Durant la période transitoire, l'intérim a été assuré par M. le syndic Pierre Dessement et M. le municipal Benoist Guillard.

POINTS FORTS DE L'ANNÉE 2025

Création du département de l'accueil de jour et des écoles

Afin de renforcer la cohérence de l'action publique en faveur des enfants et des familles et gérer la croissance du JECOS, la Municipalité a validé une réorganisation du service. Cette réorganisation a conduit à la création d'un nouveau département intitulé « Accueil de jour et école », regroupant les prestations communales aux écoles et le réseau d'accueil de l'accueil de jour (RéAgy).

Cette réorganisation a pour objectifs de :

- renforcer la continuité du parcours éducatif des enfants ;
- simplifier les démarches pour les familles grâce à un interlocuteur unique ;
- améliorer la collaboration entre écoles et structures d'accueil de jour ;
- optimiser la coordination des ressources et développer de nouvelles synergies ;
- valoriser les métiers de l'accompagnement.

Cette réorganisation constitue une étape importante dans le développement du JECOS et fournit une base pour envisager l'évolution future du RéAgy et de l'Entente scolaire.

Une enquête de satisfaction à l'office du logement

Le JECOS a réalisé en 2025 un bilan de satisfaction de l'Office du logement, réorganisé en 2022, avec le soutien d'un mandataire externe. Sur 411 questionnaires envoyés, 103 retours exploitables et 9 entretiens individuels ont été recueillis. Les résultats montrent une satisfaction élevée : 85 % pour les usagers et 80 % au niveau qualitatif, avec une forte cohésion interne et une excellente collaboration avec les partenaires. L'office

répond par conséquent pleinement aux attentes des usagers et partenaires. Des axes de développement ont été identifiés sur lesquels l'office va se pencher en 2026. Il s'agit notamment de l'intégration de nouvelles missions d'accompagnement social et la mise en place possible d'une liste d'attente pour les personnes à la recherche d'un logement à loyer modéré.

Un nouvel espace d'accueil de jour pour les personnes en grande précarité à Yverdon-les-Bains et renforcement de Zone Bleue

En juillet 2025, la Municipalité a validé l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil de jour destiné aux personnes en grande précarité ou en rupture sociale, aménagé dans les locaux de l'Église catholique, rue de la Maison Rouge 12. Ce lieu offre un cadre sécurisant et accueillant, permettant de se réchauffer, d'accéder à un accompagnement social, de bénéficier d'une écoute attentive et de participer à des projets collectifs ou à un accompagnement individualisé. L'ouverture s'est faite progressivement, avec des accueils plusieurs jours par semaine, y compris un jour de week-end sur deux. La gestion est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'une assistante sociale, de bénévoles et de pairs, en collaboration avec l'aumônerie catholique.

Ce nouvel espace complète les dispositifs existants, notamment les activités de Zone Bleue et du Centre d'accès aux soins et orientations (CASO), ouvert en septembre 2024 à la Maison Pré-du-Canal. Il contribue à renforcer l'accompagnement des publics fragiles, prévenir l'isolement et restaurer les liens sociaux. Dans ce cadre, la Municipalité a également décidé le financement permettant le lancement d'un projet pilote allant du 1^{er} août 2025 au 31 juillet 2026. Ce projet permet de renforcer les activités de Zone Bleue, en déployant des équipes santé/social dans l'espace public afin d'aller à la rencontre des consommateurs de crack, d'assurer un travail de médiation avec les autres usagers et les commerçants, et d'élargir l'accueil les dimanches. Une évaluation de ce projet sera menée durant le premier semestre de 2026.

Politique communale du logement

Le 18 novembre 2025, la Municipalité a présenté la première politique communale du logement, élaborée avec l'appui d'un mandataire externe. Cette politique vise à préparer la ville de demain et à anticiper les besoins résidentiels de la population, tout en garantissant la mixité sociale et générationnelle.

Elle a identifié que, malgré des loyers globalement accessibles, certains groupes rencontraient des difficultés spécifiques : les seniors, nécessitant des logements adaptés et abordables ; les ménages modestes, confrontés à un manque de logements à loyers très bas ; et certaines familles ou

couples à revenus confortables, en recherche de grands logements qualitatifs.

Cette stratégie repose sur cinq objectifs : développer l'attractivité de la ville, renforcer la mixité socio-économique et générationnelle, maintenir la vitalité économique, améliorer l'assiette fiscale et mettre en œuvre un développement urbain durable. Les mesures et des actions concrètes prévoient d'agir sur l'aménagement urbain, la typologie des logements, les prix et les critères d'attribution pour répondre aux besoins de la population.

Une nouvelle UAPE à la Villette

La Municipalité a décidé la création en urgence d'une nouvelle Unité d'Accueil Pour Écoliers (UAPE) de 24 places dans les locaux du Collège de la Villette, avec une ouverture au 1^{er} septembre 2025.

Ce choix répond à la forte demande dans le secteur est de la ville, où l'UAPE de la Croquette avait

atteint sa capacité maximale, laissant de nombreuses familles éligibles sans solution de garde.

Les travaux d'aménagement, ciblés et limités, réalisés par le Service des bâtiments ont permis une mise en service rapide de cette nouvelle structure d'accueil de jour respectant ainsi le calendrier prévu.

Direction

Introduction

À la suite de la création du Département de l'accueil de jour et des écoles, la Direction du Service a été réorganisée avec la mise en place d'un comité de direction restreint, afin de faciliter la prise de décision. Ce comité comprend le Municipal, le chef de service, l'adjointe au chef

de service et le responsable du nouveau Département Accueil de jour et école. Le comité de direction élargi a été maintenu. Une réflexion sur l'organisation de la gouvernance du service est prévue au cours de l'année 2026.

Réception – statistique de fréquentation

Durant quatre semaines (23 septembre-17 octobre 2025), la réception du JECOS a suivi la fréquentation au guichet et les appels téléphoniques,

en analysant également le secteur concerné et l'horaire de contact (7h30-8h00, 8h00-12h00, 13h30-16h00, 16h00-17h00).

- Volumes : 253 visites et 448 appels enregistrés, chiffres stables par rapport à l'année précédente. Une baisse notable des appels a été observée pendant la semaine de vacances d'octobre (13-17 octobre) ;
- Modes de contact : les usagères et usagers ont majoritairement privilégié le téléphone plutôt que la visite au guichet ;
- Secteurs les plus sollicités : enfance et loisirs (colonies d'automne, inscriptions aux devoirs accompagnés), réseau d'accueil de jour, logement, quartiers, affaires sociales et seniors, ainsi que l'intégration ;
- Répartition horaire : plus de la moitié des contacts ont eu lieu entre 8h00 et 12h00, un tiers l'après-midi, et 10 % durant la première demi-heure et la dernière heure de la journée.

Département accueil de jour et écoles

Réseau d'accueil de jour

Le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjr) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Susevaz, Treycovagnes,

Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Il compte également parmi ses membres cinq entreprises.

Liste d'attente

À la fin de l'année 2025, 81 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente, un chiffre stable par rapport à l'année 2024. Néanmoins, ce nombre reste élevé sachant que la fin d'année pour le réseau

coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas, sachant que l'année est lancée et que les familles devraient déjà avoir trouvé des solutions.

Préscolaire

À la fin de l'année 2025, 46 enfants étaient inscrits sur la liste d'attente des structures de

l'accueil préscolaire dont 23 pour la socialisation.

Parascolaire

À la fin de l'année 2025, 35 enfants étaient inscrits sur les listes d'attente du parascolaire répartis comme suit 26 enfants pour les UAPE

dont 4 pour de la socialisation et 9 enfants pour les APEMS dont 4 pour de la socialisation.

Nombre d'enfants accueillis

En 2025, le réseau RéAly a accueilli un total de 1672 enfants en accueil collectif : 607 dans les maisons de l'enfance, 577 dans les UAPE (1-4P)

et 322 dans les APEMS (5-8P). La prestation UAPE vacances a, quant à elle, accueilli 166 enfants au total.

Taux d'occupation des structures

Le taux d'occupation des structures correspond au pourcentage de places effectivement occupées au sein de la structure. En accueil de jour,

ce taux est calculé sur la base d'un mois de référence, en l'occurrence le mois de novembre.

Accueil préscolaire (0-4 ans)

Les enfants sont accueillis au sein des cinq maisons de l'enfance qui totalisent un total de 244 places, réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières structures sont gérées par la Fondation Yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE), tandis que l'Arche de Noé est gérée sous forme associative.

En matière de taux d'occupation, le réseau fixe un objectif de 90%. L'écart entre 90 % et 100 % s'explique notamment par les déménagements, les modifications de contrats, ainsi que par le

temps nécessaire aux nouveaux parents pour définir leurs besoins en matière de prestations de garde.

À la fin de l'année 2025, la structure préscolaire de l'Arche de Noé était occupée à 86%, alors que les taux d'occupation des structures de la FYAE variaient entre 84 et 90%. Une analyse est en cours pour expliquer la différence par rapport aux objectifs fixés. Il arrive cependant souvent que les taux d'occupation augmentent durant les premiers mois de l'année avec les nouvelles arrivées et les ajustements des fréquentations.

Accueil parascolaire (4-12 ans)

À la fin de l'année 2025, le Réseau disposait de 288 places d'UAPE (4-8 ans), réparties comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 60 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 48 places à Chamblon/Champvent, 60 places à Fontenay et 24 places à Villette, cette dernière structure ayant ouvert le 1^{er} septembre 2025.

À la même échéance, le Réseau comptait 156 places d'APEMS, réparties comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 60 places aux 4 Saisons (Cheminet), 15 places aux 4 Maronniers et 36 places aux Isles.

Le réseau fixe des objectifs distincts en matière de taux d'occupation pour les structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent un taux d'occupation de 80 %, tandis que les APEMS poursuivent un objectif de 70 %. Le calcul de ces taux exclut les prises en charge du matin et se base uniquement sur l'accueil de midi et de l'après-midi, hors mercredis.

À la fin de l'année 2025, le taux d'occupation moyen des UAPE s'élevait à environ 83,65 %. Ce niveau est particulièrement stable, malgré l'augmentation du nombre de places dans le Réseau, une évolution qui tend habituellement à faire bais-

ser les taux d'occupation. Par structure, les taux étaient les suivants : 91 % pour l'UAPE de Fontenay, 86 % pour Chamblon, 80 % pour Champvent, 87,5 % pour La Croquette, 89 % pour les Cygnes et 93,75 % pour l'Arche de Noé.

En ce qui concerne les APEMS, le taux d'occupation moyen s'élevait à 77 %. Il convient de noter

que l'APEMS des 4 saisons affichait un taux de 56 %, en raison de l'ouverture de 24 places supplémentaires en 2024. Les taux d'occupation des autres structures étaient les suivants : 78 % pour les 7 Tilleuls (Place d'Armes), 95 % pour les 4 Marronniers et 79 % pour les Isles.

Données financières du Réseau

Le Réseau d'accueil travaille en collaboration avec la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) pour les données financières. Celles-ci

sont validées par la FAJE avec une année de retard par rapport aux comptes communaux.

Les heures facturées comparées aux heures d'ouverture

En 2024, le réseau d'accueil de jour collectif a proposé un total de 1'101'965 heures d'accueil. Parmi celles-ci, 945'229 heures ont été facturées aux parents, soit un taux proche de 86 %. Pour l'accueil préscolaire, nos partenaires de l'Arche de Noé et de la FYAE ont totalisé

690'665 heures d'ouverture, ce qui représente, par place, 235 heures d'accueil par semaine ou 12,05 heures par jour. Les UAPE ont offert 283'665 heures d'accueil, tandis que les APEMS ont ouvert 127'635 heures.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se situer dans le canton. Néanmoins, cette donnée reste sensible aux variations en lien avec l'ouverture de structure ou avec la structure salariale voire avec la pyramide des âges du personnel.

Pour l'accueil préscolaire, le coût moyen par place s'élevait à CHF 15,35.-. Par rapport à 2023, il a augmenté de CHF 0,72.-, soit une hausse de 4,92 %, en partie liée à l'augmentation de la masse salariale conformément à la CCT.

Pour l'accueil parascolaire, le coût moyen s'établissait pour 2024 à CHF 16,92.-. L'augmenta-

tion de CHF 1,30.- par rapport à 2023 s'explique principalement par un changement de méthodologie dans le calcul du nombre de places demandé par la FAJE. En effet, la FAJE demande à ce que le coût moyen soit calculé sur la base des heures effectivement ouvertes. Cette nouvelle méthode de comptabilisation des places a entraîné une hausse apparente du coût moyen.

Avec cette approche, les chiffres du Réseau reflètent mieux la réalité, même si le coût réel par place reste stable. Cette augmentation du coût moyen a par contre permis une refacturation au plus juste pour les Communes partenaires du Réseau.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. À l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Les restaurants scolaires, gérés par la Fondation Petitmaitre, permettent aux enfants et aux élèves en raccordement de disposer d'une offre de repas sur les heures de midi, exception faite des

mercredis. En 2025, ils ont servi 40'622 repas. Comparé à l'année 2024, c'est une augmentation de 435 repas. Les places pique-nique ont légèrement diminué en 2025.

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Pique-niques	Repas servis
Les 4 Marronniers	50	55	39	0	3'855
La Thièle	50	48	64	0	4'937
Les Isles	156	182	217	21	15'158
Les Rives	2X200	218	210	93	16'672

Prestations communales aux écoles

Conseil d'établissement (CET)

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire. Il est composé d'une délégation de tous

les acteurs prenant une part active à la vie scolaire. En 2025, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- Clarification du cadre et des missions du CET ;
- Présentation du rôle de Municipal·e en charge des écoles ;
- Présentation du nouveau département de l'accueil de jour et des écoles ;
- Présentation des prestations d'accueil de jour et des projets réalisés, en cours ou à venir ;
- Présentation du budget 2026 ;
- Réflexion concernant les élections des membres du quart parent pour la nouvelle législature.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les municipales et municipaux en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Mathod, Suscévaz, Treykovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-

Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois. L'Entente s'est réunie à 5 reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires : gestion des doléances liées aux changements d'horaires des transports publics de décembre 2024, gestion des courses scolaires de ramassage et réflexion concernant la création d'un règlement des transports scolaires ;
- finances : réflexion en lien avec la nouvelle péréquation cantonale, le respect des marchés publics pour certaines prestations et la gestion des budgets et comptes ;
- planification scolaire : réflexion concernant les besoins pour la rentrée scolaire et la saturation des établissements secondaires ;
- bâtiments scolaires : réflexions concernant l'agrandissement du site de Chamblon, la réaffectation du site de Champvent et la mutualisation des espaces entre les écoles et l'accueil de jour.

Plateforme école-commune

Les directions des établissements scolaires de la Ville et le Service JECOS se sont rencontrés à 14 reprises, en invitant divers partenaires

internes ou externes. Les principales thématiques qui ont été traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- gestion du mobilier scolaire ;

- suivi des transports scolaires ;
- suivi de la planification scolaire : construction d'un nouveau bâtiment scolaire, réflexion sur la fermeture de certains bâtiments, agrandissement d'un site scolaire, besoins en locaux des établissements secondaires ;
- prévention et sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires ;
- réaménagement des cours d'école.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2025, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 3 classes ;
- finalisation des bureaux des doyen·nes des établissements secondaires ;
- aménagement des corridors scolaires ;
- équipement de 22 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- renouvellement d'une partie du parc machines pour les travaux manuels ;
- entretien du mobilier existant et du parc machines pour les travaux manuels ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé 3 tournées de ramassage scolaire - du domicile à l'école - pour les élèves yverdonnois scolarisés hors de leur quartier. Par ailleurs, quelque 3'348 courses ont été financées par le JECOS afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, à la

rythmique, à la piscine, à la patinoire, à la bibliothèque, aux musées, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires. La Ville a également soutenu 127 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 48 remboursements d'abonnement mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2,5 km ;
- 48 remboursements d'abonnement mobilis en lien avec la motion Cotting basée sur le revenu familial annuel ;
- 5 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Près de 1'434 élèves ont bénéficié de camps sportifs : camps de ski pour les élèves de 7P à 9S et camps d'été poly-sportifs pour les élèves de 10S.

Écoles à la montagne

Durant cette année, 22 séjours ont pu être organisés dans les colonies de la Ville : 10 à Jolie Brise aux Replans s/Sainte-Croix et 12 à la colonie Bellevue à Mauborget. Ce sont 597 élèves qui ont bénéficié de cette prestation. Les étu-

diant·es de la HEP ont notamment organisé 2 séjours de neige dans les colonies de la Ville pour 41 élèves de l'Établissement primaire Edmond Gilliard.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois de l'enseignement ordinaire et de l'enseigne-

ment spécialisé au théâtre de l'Échandole ou au théâtre Benno Besson. Ce sont 4'342 élèves des établissements scolaires publics et 242 élèves

des Fondations Verdeil et Entre-Lacs qui ont assisté à 2 (parfois 3) spectacles, ceci pour un coût

annuel de CHF 36,50.- par élève.

Sorties scolaires

Chaque élève de la Ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (sentier Forêvasion, créations saines, ferme pédagogique, sapin de Noël, etc.). Une cinquantaine de projets pédagogiques ont eu lieu pour les élèves du primaire.

Les établissements secondaires ont bénéficié d'une quarantaine de projets également dont le salon Orient'Action qui s'est déroulé au collège des Rives pour la 2e année consécutive et les festivités du 50e anniversaire du Collège Léon Michaud. De plus, 192 classes sont parties en courses d'école sur les 201 classes de 1P à 10S des établissements scolaires de la ville.

Voyage de fin d'études

Au total, 16 classes de 11e année et 5 classes de 12e année (449 élèves) ont pu organiser un voyage de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur, financés par la Commune à

hauteur de CHF 110.- par élève. À ce montant peut s'ajouter CHF 25.- par élève initialement prévus pour les courses d'école, lorsque celles-ci ne sont pas organisées.

Orientation scolaire et professionnelle

En 2025, le Centre OSP-Région Nord a poursuivi son engagement en faveur d'un accompagnement de qualité pour les jeunes et les adultes de la région. L'année a été marquée par un renfor-

cement des collaborations avec les acteurs de la formation et les partenaires du monde professionnel, afin de répondre de manière encore plus ciblée aux besoins des publics.

Service médical

Diverses actions ont été menées dans les établissements scolaires de la Ville afin de promouvoir le bien-vivre ensemble, de renforcer le bien-être ainsi que le sens des responsabilités des élèves. Par ailleurs, une initiation aux gestes

de premiers secours ainsi qu'une intervention du TCS sous forme d'ateliers pratiques, ont renforcé la sensibilisation au port de secours à autrui et à la sécurité routière de manière plus concrète et efficace.

Quartiers, affaires sociales et seniors

Travail social communautaire dans les quartiers

→ Les Moulins

Aux Moulins, l'association Moulins Pour Tous, soutenue par une travailleuse sociale, a pu tout au long de l'année organiser un grand nombre d'activités. Gratuites, organisées de manière bénévole et ouvertes à toutes et tous, ces activités se déroulent à la fois à la maison Pré-du-Canal (ce qui permet d'ancrer l'association au sein même du quartier), soit dans un local qui se trouve au début de la rue des Moulins. Cette année l'association a organisé des vides-greniers, des tournois de

pétanque, une balade Gourmande, des sorties, du tricot, des tournois de sport au terrain multisports, des lotos extérieurs et intérieurs, un marché de Noël, etc. 30 bénévoles sont impliqués régulièrement pour continuer à offrir ces activités aux habitant-es. En 2025, le développement du projet de la Maison Pré-du-Canal, encadré par la travailleuse sociale référente du quartier des Moulins, s'est poursuivi et a permis d'accueillir chaque semaine environ 400 personnes.

→ Pierre-de-Savoie

L'année à Pierre de Savoie a été rythmée par une offre alliant rendez-vous réguliers et événements ponctuels. Les différentes activités reposent sur l'implication de l'association Pierre en Fête, qui gagne en autonomie tout en bénéficiant du soutien régulier d'un travailleur social référent de quartier. Le succès de ces actions est rendu pos-

sible grâce à l'engagement des bénévoles, qui ont consacré 2'500 heures au service de la vie de quartier. En parallèle, le travail social effectué au sein du quartier se déploie aussi dans des interventions plus individualisées, que ce soit auprès des familles, des enfants ou des jeunes.

→ Villette/Sous-Bois

Dans les quartiers Villette et Sous-Bois, des activités hebdomadaires ont été mises en place au local communautaire de Sous-Bois portées principalement par des bénévoles (ateliers de français, café-coiffure) et soutenues par la travailleuse sociale référente du quartier. Des ateliers pour les jeunes se sont déroulés les mercredis après-midis accueillant entre 20 et 30 jeunes. À la Villette, l'année a été marquée par la création d'un groupe d'organisation d'activités pour le quartier composé de 5 bénévoles qui ont mis

sur place plusieurs événements durant l'année. Chacun de ces événements a rassemblé entre 50 et 100 personnes. Des partenariats se sont poursuivis avec l'Echandole, le programme Petits pas du CMS, l'EMS des 4 marronniers, l'association Metixx et les Cultivateurs. À souligner également la nouvelle collaboration avec le CAJO (Centre d'Animation Jeunesse Œcuménique) qui a permis depuis l'automne l'organisation d'activités en intérieur dans le quartier de la Villette.

→ Inter-quartiers

Une rencontre inter-quartiers a été proposée en milieu d'année pour tisser des liens entre les associations. Un projet de projections de films pour toutes et tous a également eu lieu dans les quartiers des Cygnes, des Moulins et de Sous-

Bois en collaboration avec les Cultivateurs. Cela a permis des échanges autour d'un événement culturel et a rassemblé entre 50 et 90 personnes par événement.

Travail social de proximité

Présence en rue

Durant l'année, la présence sociale de rue a permis l'accompagnement et l'orientation de nombreuses personnes en situation de précarité. Dotée d'une personne à 80% début 2025, cette présence s'est vue renforcée avec l'arrivée en juillet d'un collègue engagé à 60% pour le travail auprès du public en rue. Au total, plus de 70 suivis ont été effectués, dont un tiers concerne un accompagnement à long terme. Les publics rencontrés présentent des problématiques multiples : sans-abrisme, addictions, santé physique

et mentale fragile, situations administratives complexes, violences intra-familiales, absence de ressources, détention ou isolement social. Les interventions ont pris diverses formes : écoute active, soutien matériel ponctuel, accompagnements vers des services médicaux, sociaux ou judiciaires, aide à la réinsertion, au logement, démarches administratives, lien avec les membres de la famille, recherche d'aides financières privées et recherche de solutions alimentaires.

Accueil de jour – Le 12

Ouvert en août 2025, « Le 12 » est un accueil de jour où toute personne en situation précaire (précarité financière ou sociale) peut trouver un accompagnement et du lien social. Durant les 5

premiers mois d'ouverture, la fréquentation de ce lieu qui se veut être une alternative à la rue et à la solitude, a varié de 5 à 40 personnes par jour, avec une moyenne à 20 personnes, en fonction

des temps forts proposés. Le public est majoritairement composé d'hommes (trois quarts, contre un quart de femmes), souvent en situation administrative précaire et confrontés à des ruptures brutales d'hébergement. Une part significative présente des difficultés physiques ou psychiques,

nécessitant la mobilisation du réseau d'entraide. La majorité fréquente le lieu pour le lien social, la sécurité et la convivialité. L'ouverture de ce nouveau lieu s'est faite à budget constant, grâce à la réallocation d'un budget existant.

Accompagnement social

En 2025, environ 150 personnes ont bénéficié d'un soutien de l'assistante sociale du service. Les suivis vont des interventions ponctuelles (écoute, information, orientation) à des accompagnements à moyen et long terme, notamment pour des situations complexes. Les principaux profils rencontrés sont des habitant-es d'Yverdon-les-Bains en situation de vulnérabilité, des personnes hébergées provisoirement ou en errance, des femmes avec ou sans enfants, ainsi que des personnes étrangères avec ou sans permis de séjour. Les problématiques récurrentes concernent

l'accès aux droits, l'instabilité financière et administrative, le logement, les séparations familiales, la santé psychique et l'isolement social. Les solutions mises en œuvre reposent sur un diagnostic psychosocial, un accompagnement administratif ciblé, un soutien psychosocial, des orientations vers les partenaires spécialisés et les aides financières ponctuelles. L'approche vise une amélioration concrète du quotidien, la prévention et l'autonomisation progressive des personnes accompagnées.

Création de liens

Fête des voisins et des voisines

Le 23 mai 2025, 34 personnes ont sollicité le JECOS pour organiser la Fête des voisins et des voisines dans leur jardin, hall d'immeubles ou leur rue. La Commune soutient en effet cet événement en mettant à disposition des affiches, des flyers, des cartons d'invitation. Elle permet

également l'utilisation gratuite de caisses de vaisselle réutilisable (14 demandes). Un petit soutien financier (entre CHF 100.- à CHF 200.-) a pu être octroyé à 13 organisatrices et organisateurs pour un total de CHF 1'500.-.

Noël Ensemble

Noël Ensemble s'est déroulé avec succès le 24 décembre à la Marive. Presque 800 personnes sont venues profiter du buffet et des animations. Le tout est organisé par un comité bénévole

soutenu par une collaboratrice responsable de ce projet. La présence d'environ 60 bénévoles a permis à cet événement de tenir toutes ses promesses.

Affaires sociales

Prestations complémentaires communales et mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

Le nombre de personnes au bénéfice des Prestations complémentaires communales (PCC) a varié entre 775 et 798 en 2025. Du côté des réductions en lien avec la taxe forfaitaire déchets, ce sont 4'300 personnes au bénéfice des PC, RI, EVAM, CSIR et 2'667 jeunes entre 18 et 25 ans qui ont

été exempté-es de la taxe, ainsi que 4'293 personnes âgées de 65 ans ou plus qui ont bénéficié d'une réduction de 50%. Ces aides représentent un montant total de CHF 1'755'621.- dont CHF 1'327'650.- pour les PCC.

Bons d'aide aux familles

2'100 familles yverdonnoises (3'510 enfants) sont au bénéfice d'un subside OVAM d'au moins 25% et ont donc eu droit aux bons d'aide aux

familles en 2025. Cette dépense représente un montant d'environ CHF 680'000.-

Soutien aux habitant-es et institutions sociales

CHF 25'000.- ont été attribué à la collaboration avec le Centre Social Protestant Vaud afin de soutenir les habitant-es faisant face à des difficultés financières (aide directe aux personnes

accompagnées). La CA-NOV, centrale alimentaire du Nord vaudois a de son côté été soutenue pour le paiement de son loyer sur toute l'année, pour un montant de CHF 16'200.-.

CASO

En 2025, la phase pilote du projet de Centre d'accueil en soins et orientation (CASO) a été prolongée. Pour ce faire, la Commune a engagé

un montant de CHF 65'000.-. et a pu bénéficier d'un soutien cantonal (via la Direction générale de la santé) de CHF 272'394.-.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'Ici et d'Ailleurs (CHF 7'500.-), Paniers du Cœur (CHF 42'000.-), La Roulotte (CHF 1'500.-), Epicerie Caritas Vaud (CHF 13'800.-), Asnova

(CHF 3'000.-), Suspend'us (CHF 6'000.-), Avivo section d'Yverdon-les-Bains (CHF 3'000.-), Festifree (CHF 1'500.-).

Mesures pour le marché du travail

CHF 46'870.- de travaux ont été réalisés par Pro Travail, principalement pour l'entretien du mobilier urbain, le nettoyage des abris bus et le ramassage des déchets le long des cours d'eau et

des rives du lac. Un peu plus de CHF 900.- de travaux d'entretien ont également été réalisés par l'Espace Essor (anciennement Centre d'Appui Social et d'Insertion) de Caritas.

Frais funéraires pour indigents

La prise en charge des frais funéraires pour personnes indigentes s'est montée à CHF 9'031.-

RailFair

En 2025, 630 services ont été effectués par 16 parrains et marraines de gare dans le cadre du programme RailFair en partenariat avec les CFF.

Avec 3h par service, cet engagement représente 1'890 heures de bénévolat.

Seniors COSY

Le Conseil des seniors a assuré en 2025 une continuité dans l'organisation d'activités de loisirs et culturelles à destination des seniors, tout en avançant sur la stabilisation de la nouvelle structure de l'entité. En fin d'année, un nouveau

règlement a été adopté par l'assemblée plénière, venant clôturer les efforts entrepris depuis 2024. Le COSY a dépensé en 2025 un montant de CHF 17'436.-.

Accueil des nouvelles et nouveaux retraités

113 yverdonnois-es ont participé à l'événement de célébration de leur passage à la retraite. À l'Aula Magna, en compagnie des autorités, elles et ils ont pu découvrir 14 associations venues présenter leurs activités. Les présentations ont

été entrecoupées par des saynètes d'improvisations théâtrales interprétées par des adolescent-es de la Cour du Théâtre. Ce « mélange » de génération a été très apprécié.

Bons Travys

Un montant de CHF 43'511.- a été dépensé pour soutenir l'achat de bons de transports pour les seniors.

Les Alizés

La subvention de CHF 80'000.- au SemoNord est restée identique.

Secteur logement

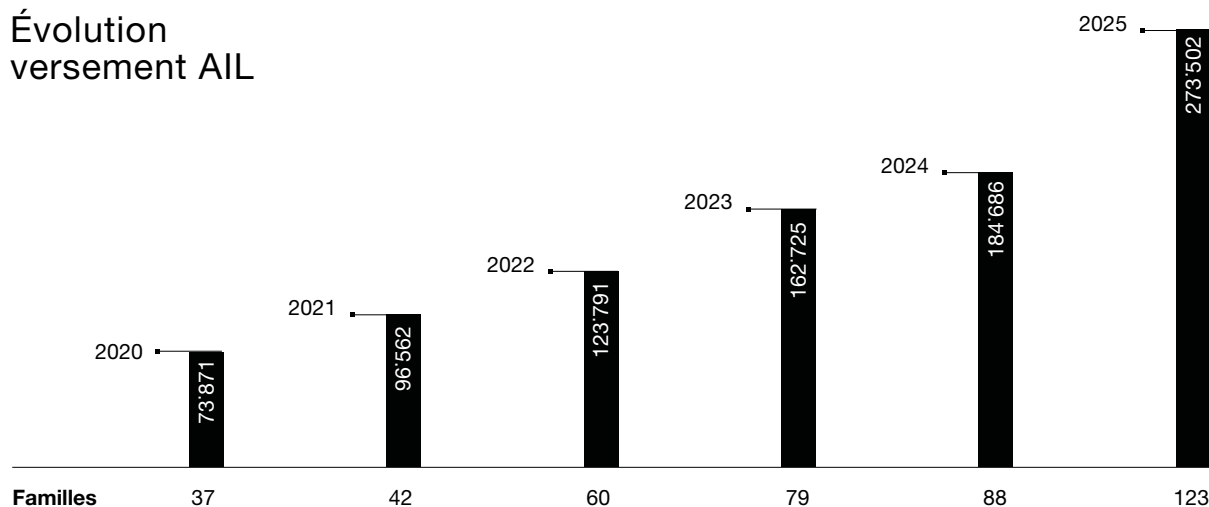
Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais qui auraient une charge locative trop importante. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse pas les 30%. Le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2025 s'élève à 123 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de CHF 273'502.- dont la part com-

munale de 50%. En 2025, nous avons à nouveau organisé une information à la population, lors de la distribution des bons d'aide aux familles, ce qui a permis d'identifier un nombre important de familles ayant droit à cette prestation et de pouvoir leur attribuer cette aide. Le montant de l'aide au logement varie entre CHF 32.-/mois et peut s'élever à CHF 500.-/mois maximum.

En comparaison avec les années précédentes, le montant dépensé pour l'AIL est en forte augmentation comme le montre le graphique ci-dessous :

Évolution versement AIL



Logements à loyer modéré

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 299 logements que compte la Ville, un certain nombre ne bénéficie plus de subventions cantonales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. En 2025, les conditions d'occupation de 34 logements ont été contrôlées et 4 baux ont été résiliés ce qui a donné lieu à du mouvement dans la gestion des logements à loyer modéré. Les résiliations sont dues au non-respect des

conditions lors du contrôle bisannuel. Un important travail d'accompagnement est mis en œuvre par le Secteur avec les personnes à la recherche d'un logement. Grâce à une collaboration active avec les partenaires institutionnels que sont Rel'og et la Cellule logement du CSR, plusieurs situations ont pu être suivies en évitant ainsi une expulsion forcée du logement. Cette année, le calendrier des contrôles des logements subventionnés a été modifié et adapté afin de garantir un contrôle régulier des logements tout en respectant les délais entre la date de la résiliation et la fixation du nouveau loyer.

Application de la LPPPL

Le Secteur logement rend son préavis sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». À Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de logement s'éle-

vant à 0,42 % en juin 2025, le Secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Dans le cadre de l'application de la LPPPL, le préavis communal s'exerce sur deux domaines en lien avec la politique du logement :

- 1 | Les autorisations administratives en matière de préservation du parc locatif (art. 2 à 26 LPPPL) ;
- 2 | L'exercice du droit de préemption.

En 2025, le nombre de demandes d'autorisations administratives pour des travaux de rénovation s'est élevé à 27 dossiers. Quant aux demandes d'aliénation, 22 dossiers ont été

soumis pour préavis communal au Secteur logement. Un préavis a été rédigé sur une demande de changement d'affectation.

Plan grand froid

Le Plan grand froid peut être activé dès le mois de novembre jusqu'à la fin du mois de mars. La convention qui lie la Ville, l'hôtel de la Source et Caritas Vaud a été reconduite pour l'hiver 2025-2026. Cette année, la Ville a souhaité proposer aussi un accompagnement plus social avec une institution d'utilité publique en signant une convention avec la Fondation Morija. Ces deux conventions prévoient que lorsque la structure

de la Lucarne, hébergement d'urgence de Caritas est complète, l'hôtel et la Fondation accueillent les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. La Ville a activé le Plan grand froid du 12 au 20 janvier, du 21 au 24 novembre, et du 24 au 31 décembre 2025. Le Canton prend entièrement à sa charge le financement de cette mesure.

Enfance et loisirs

Activités vacances

Centres aérés

Les centres aérés se sont déroulés du 30 juin au 15 août au refuge de la Cure d'Air durant les 7 semaines de vacances et à la cabane scout

de la Roselière du 30 juin au 11 juillet et du 4 au 15 août. Ces deux sites permettent de proposer un total cumulé de 2'840 places d'accueil

pour les enfants âgés de 4 à 10 ans. En 2025, ce sont 2'352 places qui ont été occupées par des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs. 83

personnes ont été engagées pour assurer l'accompagnement et la restauration.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances a eu lieu du 13 au 24 octobre et a accueilli 262 enfants âgés de 7 à 12 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation. La moitié des enfants ayant participé à cette prestation est domiciliée à Yverdon-les-Bains, avec 51% contre 49% en provenance des communes partenaires. Sur les 10 jours du Pas-

seport Vacances, 89 prestataires ont proposé 175 activités dont la plupart se sont déroulées à Yverdon-les-Bains ou dans la région. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 13 monitrices et moniteurs. L'encadrement de certaines activités a été délégué aux prestataires d'activités.

Colonies de vacances

La colonie de vacances d'été a eu lieu à Jolie Brise du 29 juin au 12 juillet et a accueilli 58 enfants âgés de 8 à 12 ans (40 filles et 18 garçons) qui ont occupé les 80 places proposées (40 par semaine). La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget du 12 au 24 octobre et a accueilli

38 enfants âgés de 8 à 12 ans (22 filles et 16 garçons) qui ont occupé 57 places sur les 80 à disposition. Pour chacune des deux colonies, l'encadrement a été assuré par une équipe composée de 25 personnes par semaine.

Soutien aux associations

CRA - Centre de Rencontre et d'Animation

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12

ans. Le personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Commune a versé une subvention de CHF 200'000.-.

Parents-rescousse - Croix Rouge vaudoise

Le service « Parents-rescousse » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et qui

ne savent pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Commune a versé une subvention de CHF 8'000.-.

Jardin ouvert

Le jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leurs accompagnantes et accompagnants. Anonyme et gratuit, ce lieu ne nécessite

pas d'inscription ; on peut y rester le temps que l'on souhaite. La Commune a versé une subvention de CHF 5'000.-.

Ludothèque

La ludothèque l'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres la location à petits prix de près de

2'000 jeux et jouets destinés aux enfants dès 6 mois. La Commune a versé une subvention de CHF 63'300.-.

Point rencontre Le Viaduc

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Commune a versé une subvention de CHF 6'392.-.

147 | Pro Juventute

La Commune a versé une subvention de CHF 5'400.-. Les enfants, les jeunes et les jeunes adultes, de même que les parents, peuvent se

faire conseiller 24 heures sur 24, gratuitement et en toute confidentialité, par les spécialistes du 147 et du service Conseils aux parents.

La Grande Partie

La Grande Partie est un festival de jeux de société, jeux de rôle, jeux de figurines et autres activités ludiques, ouvert à toutes et tous durant un week-end continu, à la Marive d'Yverdon-les-Bains. Cet événement culturel rassemble des

joueuses et joueurs de tout âge dans un but de cohésion sociale. Le JECOS a versé une subvention de CHF 2'000.-. D'autres services ont également contribué à ce financement.

APEY | Association des parents d'élèves d'Yverdon-les-Bains, Yvonand et Environs

La Commune a versé une subvention de CHF 6'000.- dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents ou accom-

pagnant-es bénévoles, qui emprunte à pied un itinéraire prédéfini pour se rendre à l'école, dans le respect des horaires choisis et en fonction des besoins de chacun.

SOS futures mamans

La Commune a versé une subvention de CHF 6'000.- dans le but de soutenir les activités de SOS futures mamans, mouvement d'entraide solidaire, apolitique et non confessionnel : une

écoute bienveillante et confidentielle, une aide matérielle gratuite, un plan d'aide économique et des renseignements.

Missing Children Switzerland

La Commune a versé une subvention de CHF 1'000.- dans le but de soutenir les activités de Missing Children Switzerland, qui offre un accompagnement aux jeunes et leurs familles pour prévenir ou gérer l'enlèvement d'un enfant. Elle

œuvre en amont par un travail de lobbying en s'appuyant sur la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la Suisse en 1997. C'est une fondation non gouvernementale, reconnue d'utilité publique à but non lucratif.

Bibliomedia

La Commune a versé une subvention de CHF 1'000.- dans le but de soutenir les activités de Bibliomedia, fondation de droit public qui œuvre pour la promotion de la lecture et le développement des bibliothèques. Son projet d'éveil à la lecture et au langage « Né pour lire » met en va-

leur les moments de lecture partagée, en incitant les parents à raconter des histoires aux enfants, favorisant ainsi le développement du langage, stimulant l'imagination et l'envie d'apprendre, tout en enrichissant durablement les relations parents-enfants.

Soutien aux familles

En collaboration avec Pro Juventute, la Commune offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et au

stade de développement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2025, l'offre a été proposée à 127 nouvelles familles et 21 ont souscrit à un abonnement.

Devoirs accompagnés

La rentrée des devoirs accompagnés a eu lieu le 23 septembre 2025. Au total, 554 enfants sont inscrit·es, encadré·es par 74 accompagnant·es, soit en moyenne un accompagnant·e par groupe de 7 à 8 enfants. Les élèves sont répartis en 41 groupes pour l'Établissement primaire Edmond-Gilliard et 29 groupes pour l'Établissement primaire Pestalozzi. Cette rentrée a été marquée par la numérisation de la prestation, qui permet désormais à tous les parents d'inscrire leur·s

enfant·s via le site MonPortail, plateforme déjà utilisée pour l'inscription des enfants aux restaurants scolaires. Depuis le 1^{er} octobre, le nouveau coordinateur des devoirs accompagnés a pris ses fonctions et assure un suivi plus détaillé de la prestation, dans le but d'en améliorer la qualité. En novembre, une formation organisée par la HEP a été suivie par le nouveau personnel des devoirs accompagnés.

Label « Commune amie des enfants » | UNICEF

Les démarches ont été poursuivies pour obtenir le label UNICEF « Commune amie des enfants », certifiant la qualité de vie des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. La seconde étape du processus, qui s'est terminée en début d'année, a permis de récolter l'avis de 536 enfants et jeunes qui se sont exprimés lors d'une série d'ateliers participatifs. Toutes les productions des enfants ont été exposées durant un mois en avril 2025 à la Bibliothèque publique et scolaire et sont encore accessibles dans leur intégralité sur la page <https://www.yverdon-les-bains.ch/>

mvm. Les avis exprimés par les enfants ont ensuite été codés et analysés afin d'être présentés dans les services de la Ville, des personnes de contacts ont été indiquées auprès desquelles des ébauches d'actions ont été travaillées, validées dans leur contenu, budget et calendrier, avant d'être intégrées au plan d'action. Le plan d'action proposé par le JECOS dans le cadre de l'obtention du label « Commune amie des enfants » sera présenté à la Municipalité en début d'année 2026.

Clinique Dentaire de la Jeunesse (CDJ)

Dépistage bucco-dentaire 2024|2025

Les dépistages bucco-dentaires ont été réalisés dans de bonnes conditions dans les locaux de la CDJ auprès des 258 classes de l'entente scolaire, représentant 4'543 élèves.

Au total, 4'289 élèves ont été examinés, soit un taux de couverture de 94,4 %. 65 parents ont indiqué ne pas souhaiter que leur enfant bénéficie

de cet examen offert et présenté une dispense de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de six mois (1.4%). Par ailleurs, 189 élèves (4,2 %) étaient absents le jour du dépistage. Les parents concernés ont été invités à présenter leur enfant à une séance de rattrapage ou à transmettre un

certificat de suivi dentaire. Seuls 39 parents ont répondu à cette démarche; 150 élèves n'ont pas pu être examinés et les parents n'ont pas fourni de justificatif, malgré le caractère obligatoire du dispositif.

Parmi les élèves examinés, 27,6 % présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce taux est légèrement inférieur à la moyenne observée sur les vingt dernières années (29,6 %). L'analyse par âge met en évidence une légère augmentation des lésions carieuses chez les élèves les plus jeunes. En 2024/2025, 31,2 % des élèves de 1-2P présentaient des caries (30,5 % en 2023/2024 ; 29,3 % en 2022/2023). À l'inverse, chez les élèves de 11P, le taux de dentitions cariées s'établit à 23,6 %, en diminution par rapport aux deux années

précédentes (24,8 % en 2023/2024 ; 27,6 % en 2022/2023). Sur les vingt dernières années, la moyenne du taux de dentitions cariées s'établit à 33,2 % chez les élèves de 1-2P et à 24,8 % chez les élèves de 11P.

74 élèves (1,7 %) présentaient une dentition négligée lors du dépistage, contre 47 l'année précédente, indiquant une augmentation significative de ces situations à risque. Ces dernières requièrent un engagement conséquent de l'équipe de la CDJ afin de trouver des solutions pour l'accès aux soins des élèves concernés. Les infirmières et médecins scolaires, l'assistante sociale du JECOS, ainsi que le médecin-dentiste conseil, forment un réseau d'appui essentiel.

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

Au total, 252 classes ont bénéficié d'une animation de prophylaxie dentaire, couvrant les degrés de 1P à 8P, y compris les classes d'accueil ainsi que celles de l'enseignement spécialisé. Parmi elles, 40 classes de 1P-2P ont pu profiter à deux reprises d'une animation. Les élèves des dernières années de scolarité (11S) ont quant à eux bénéficié d'une intervention collective en classe, représentant un total de 20 classes. Au total, un peu plus de 4'000 élèves ont été concernés par les actions de prophylaxie dentaire.

Les leçons collectives de brossage des dents ont pu être dispensées auprès des classes de 1P-2P. Environ 349 parents ont répondu favorablement à l'invitation d'assister à ces séances de prévention dentaire.

753 flyers ont été distribués aux parents des élèves de 3P-4P, afin de les informer sur des idées de collations saines et non cariogènes, ainsi que sur la conduite à adopter en cas d'accident dentaire.

Les élèves de 5P ont également bénéficié d'une leçon pratique de brossage des dents, en complément de l'enseignement théorique dispensé en classe.

La collaboration avec le bus Elmex s'est déroulée cette année auprès des 393 élèves de 7P. Ceux-ci ont été sensibilisés à l'importance de l'utilisation du fil dentaire et ont pu apprendre à l'employer correctement grâce à un atelier pratique.

Passeport vacances

La CDJ a accueilli 16 enfants à l'occasion du passeport vacances au mois d'octobre.

Partenariat avec Appartenances

Le partenariat avec Appartenances s'est poursuivi et consolidé tout au long de l'année. En plus des deux interventions annuelles rassemblant une quinzaine de mères d'enfants d'âge

préscolaire, la CDJ a accueilli pour la première fois un groupe de mamans afin de leur faire découvrir un lieu spécialement dédié aux enfants et leur santé bucco-dentaire.

Prophylaxie individuelle

34 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire (49 consultations = 1'385 minutes).

Traitements dentaires

1'631 patient-es ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la prévention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre de consultations et des différentes prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes. En raison de leur jeune âge, d'une coopération limitée, de l'ampleur des soins nécessaires et/ou de la présence d'un handicap, 35 patient-es ont été orientés vers l'Hôpital de l'enfance de Lausanne ou vers une clinique dentaire privée afin de bénéficier de soins sous anesthésie générale. Dès

2026, la CDJ prend en charge une partie de ces patient-es au sein de ses propres locaux. Cette évolution présente des bénéfices majeurs pour les patient-es, leurs familles et l'équipe médico-dentaire. Elle permet des soins dans un cadre familial et de proximité, sans les contraintes de l'hospitalisation, tout en assurant un accompagnement continu, de la préparation à l'intervention jusqu'au suivi post-opératoire, essentiel au maintien d'une bonne santé bucco-dentaire chez ces patient-es à risque.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2015 sont illustrées ci-dessous :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de patient-es	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609	1632	1653	1631
Consultations	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009	1942	1904	1930
Radiographies	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632	1519	1544	1641
Anesthésies	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896	1009	972	967
Sédations protoxyde d'azote	410	402	471	402	281	226	258	212	310	309	402
Extractions	399	393	442	448	321	318	404	344	359	304	317
Restaurations dentaires	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031	1186	1552	1335
Scelléments de fissures	827	974	1061	814	847	753	814	673	818	735	883
Fluorations	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307	1172	1167	1135
Rendez-vous manqués	281	249	125	134	105	71	76	78	91	85	135

Partenariat avec le Centre d'accueil en santé et orientation

La CDJ a poursuivi son soutien au Centre d'accueil en santé et orientation (CASO), qui garantit aux personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité un accès gratuit à des soins, des

conseils et une orientation adaptée. La stérilisation des instruments dentaires utilisés par l'hygiéniste dentaire du CASO est assurée au sein de la CDJ.

Secteur jeunesse

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY)

Pour l'année 2025, le comité a été constitué de 6 membres qui se sont répartis les fonctions de la manière suivante : présidence et secrétariat : Jan Stader en alternance avec Aloys Duvoisin ; trésorière : Gresa Mavraj, réseaux et communication : Joe Ammon, cohésion : Numa Roussy ; gestion de projets : Ali Yusuf.

Le CDJY a dépensé CHF 30'463.- en 2025, dont CHF 6'194.- pour leurs activités régulières de fonctionnement et CHF 18'269.- pour les projets

ouverts au public à dynamique événementielle (3 projections du ciné-club, 3 soirées concert Tothème Dérivée, Amalgame, Citrons Masqués ainsi que le nouveau projet Génération Ambition pour mettre en avant les jeunes yverdonnois-es engagé-es). De plus, le CDJY a octroyé un montant de CHF 6'000.- pour subventionner trois projets extérieurs : Culmina (événements culturels issus des minorités), Block Party (événement hip-hop à l'Amalgame) et Via Fucina, (album de musique d'une artiste yverdonnoise).

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyen-nes a eu lieu le vendredi 31 octobre 2025 à L'Amalgame. 352 jeunes de 18 ans ont été invité-es, 37 ont participé à la partie officielle et la plupart sont

venu-es avec un à deux invité-es. La partie festive qui a suivi a compris des food trucks, des stands de prévention, des concerts et des DJs avec une fréquentation atteignant 134 personnes.

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonné-es par la Ville d'Yverdon-les-Bains à la brochure et au site internet. En 2025,

un total de 7'280 brochures, a été envoyé à une moyenne de 1'820 abonné-es (1'782 en 2024), pour expliquer de manière simple les 5 objets des 3 scrutins fédéraux ainsi que le fonctionnement du Tribunal fédéral pour l'éducation à la citoyenneté.

Accueil libre

L'accueil libre a été ouvert toute l'année avec 102 accueils hors vacances scolaires. Le total des jeunes accueillis sur l'année est stable par rapport à l'an passé, 4'169 jeunes en 2025 (4'276 jeunes en 2024). Une stabilisation de la fréquentation du public filles a également été notée avec

un pic sur les mois de mars et septembre. Les travailleuses et travailleurs sociaux sont intervenus 17 fois dans les deux Établissements scolaires secondaires de la Ville (De Felice et Léon Michaud) pour présenter les activités communales en faveur de la jeunesse.

Accueils libres durant les vacances

Dans le cadre du CheckPoint, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires de février, avril et octobre,

à destination des jeunes entre 11 et 25 ans. Au total, 858 jeunes ont été accueilli-es (1'092 en 2024).

Ateliers à destination de la jeunesse

Foodtruck

Le foodtruck social a été présent les mercredis midis au centre de loisir CheckPoint de janvier à mars, ainsi qu'à une intervention extra muros pour les étudiant-es de la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), aux ventes des passeports jeunes été/automne et lors de la cérémonie des jeunes citoyens. Cette

année, 392 assiettes (-80% par rapport à 2024) ont été servies sur 9 dates (-82%) et 4 jeunes (-71%) sans solution d'apprentissage ou de formation, ont pu concrétiser une expérience professionnelle. Cette année a été marquée par une diminution notable des activités du foodtruck social liée à une disponibilité réduite des effectifs.

Studio d'enregistrement

En 2025, l'association Troma a consolidé son rôle dans la cohésion sociale et culturelle à Yverdon-les-Bains grâce à la pleine mise en service du studio meraki. Pensé comme un lieu de création, de transmission et d'accompagnement,

cet espace a renforcé l'ancrage local dans la scène musicale yverdonnoise. Ainsi, 14 jeunes envoyés par le secteur Jeunesse ont bénéficié de 60h d'enregistrement au studio.

Sport 1400

L'accueil Sport 1400 a été présent 33 samedis soirs durant les périodes scolaires dans la salle de gym du Collège des Rives ainsi que dans la salle de La Marive. Cette année, 1'632 jeunes sont venus pratiquer des activités sportives

récréatives, pour une moyenne de 50 jeunes par accueil. La fréquentation a connu une augmentation de 8% et le public filles a doublé par rapport à 2024.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

81 déambulations ont été effectuées en 2025 (7 par mois) ainsi que 20 présences avec le van. De plus, la présence d'au moins un travailleur social de proximité est assurée lors des semaines

de fermeture des autres activités du secteur jeunesse, 4 semaines en été et 2 semaines en hiver. Une trentaine de lieux sont visités régulièrement.

Accompagnements individuels

Le nombre de suivis est en légère diminution par rapport à 2024 : 37 suivis dont 23 garçons et 14 filles (en 2024, 52 suivis dont 35 garçons et 17 filles). Ils concernent différentes probléma-

tiques : insertion socio-professionnelle, famille, soutien psychosocial, formation, consommations, comportement, orientation, scolarisation ou encore harcèlement.

Prévention et promotion de la santé

Le secteur jeunesse a collaboré avec différents partenaires selon les problématiques abordées. La convention avec les Health Angel's d'UniSanté a été reconduite, et ces derniers ont été présents

sur différents événements en milieu festif en lien avec la jeunesse. 14 actions au total ont attiré 840 jeunes sur les stands.

Prestations personnelles au travail

Dans le cadre de la collaboration avec la Commission de police (CP), 5 convocations ont été prononcées en 2025. En outre, la collaboration avec le Tribunal des mineurs, initiée en 2023,

s'est pérennisée. Le secteur jeunesse a accompagné 4 jeunes dans l'accomplissement de leurs prestations personnelles.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la 6^e édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les 7 semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. 237 passeports ont été vendus. Chaque carnet donnait accès à 38 activités auprès de 30 partenaires

différents. 65% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 35% venaient des communes partenaires. La mixité est relativement bonne, avec 41% de filles et 59% de garçons.

Passeport Jeunes Automne

Cette année, 99 passeports ont trouvé preneur. Chaque carnet donnait accès à 21 activités auprès de 16 partenaires différents. 57% des participant-es étaient des Yverdonnois-es,

38% venaient des communes partenaires et 5% d'autres communes. La mixité est relativement bonne, avec 45% de filles et 55% de garçons.

Programme vacances été

Dans le cadre des vacances scolaires d'été, l'équipe jeunesse a proposé un programme d'activités durant les deux premières semaines en juillet et les deux dernières semaines en août,

à destination des jeunes entre 11 et 25 ans. La fréquentation a été satisfaisante : entre 20 et 60 jeunes par accueil sur l'espace public, les sorties et les ateliers.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Baleinev | 31^{ème} édition

Le festival a eu lieu le 2 mai 2025. Le secteur jeunesse a à nouveau soutenu le festival à hauteur de CHF 8'000.- et financé un stand de prévention

des risques en milieu festif. L'association Baleinev s'est également investie dans le marché de Noël organisé par la Ville.

APPELS

2025 marque la première année complète de collaboration avec une convention entre la Ville et l'association APPELS. La Ville collabore avec cette association depuis le début du projet, pour

formaliser et pérenniser les activités du foodtruck. La subvention fixe est de CHF 5'000.- et de CHF 4'700.- pour l'utilisation des véhicules.

Projets ponctuels

Échange à Pontarlier

Le secteur jeunesse a participé à un échange transfrontalier les 26 et 28 mai 2025 à Pontarlier (France), à l'occasion du festival Colore Ta Vie,

en lien avec la thématique de la santé mentale des jeunes.

Échange Nogent-sur-Marne

Durant la semaine du 5 au 12 juillet 2025, le secteur jeunesse a accueilli ses homologues de la Commune de Nogent-sur-Marne (France) dans

le cadre d'un échange transfrontalier. Dans ce cadre, il est prévu qu'Yverdon-les-Bains se rende à Nogent-sur-Marne à l'été 2026.

Intégration

L'année 2025 a vu la mise en œuvre de la deuxième année de la politique d'intégration communale (Mini PIC 3 2024-2027) qui articule de nombreux projets et actions dans le cadre des différents domaines d'encouragement à l'intégration que sont la primo-information, le conseil,

l'apprentissage de la langue, le renforcement de l'employabilité, la petite enfance, la lutte contre le racisme et le vivre ensemble. Les collaborations auprès des différents partenaires se poursuivent.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitant·es

De nombreuses personnes ont bénéficié d'une traduction simultanée, notamment en portugais, farsi, albanais, tigrinya et tamoul. Le secteur in-

tégration a organisé 2 tables rondes Femmes-Tische sur le thème de la naturalisation.

Permanence sociale migr'info

7 agent·es d'intégration ont accueilli 136 personnes durant les 40 permanences du samedi matin. Les sujets les plus abordés concernent des conseils et informations d'ordre général,

l'emploi, les cours de français et l'intégration sociale. La majorité des personnes accueillies sont détenteurs d'un permis B, C, F, S ou d'un passeport suisse.

Conseil

Information aux structures ordinaires

Un tableau des offres des cours de français pour le Nord Vaudois a été mis à disposition.

Accueil

De la documentation est à disposition à la réception du JECOS et au Secteur intégration. Tous les flyers proposés sont une source d'in-

formation importante, particulièrement pour les primo arrivants.

Conseil et subvention aux projets d'associations locales

- L'association Farafina a conduit lors du premier semestre des ateliers de sensibilisation contre le racisme dans les 2 établissements primaires touchant plusieurs dizaines d'enfants. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 5'000.- ;
- L'association Bien être par l'apprentissage a organisé des ateliers de couture et d'anti-gaspillage chaque vendredi à la Maison Pré-du-Canal, réunissant une moyenne de 12 participantes. Le projet favorise l'intégration sociale, et l'apprentissage de la langue. Une halte-garderie est à disposition. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 5'360.- ;
- L'association Nouvelles Perspectives a proposé des cours de français dans le local communautaire de Sous-Bois de janvier à décembre. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'000.- ;
- L'association Nouvelles Perspectives a réalisé des séances de formation et discussion sur la citoyenneté à la Maison Pré-du-Canal. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 600.- ;
- L'association Tournesol a proposé des réunions festives et culturelles sur le site de Sport 5 en collaboration avec d'autres associations locales. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 1'065.- ;

- L'association CAP a proposé un accompagnement et une mise en réseau afin de renforcer l'employabilité de 6 femmes issues de la migration. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 3'000.- ;
- L'association ACRATOPEGE a proposé un concert à l'Aula Magna sur un répertoire de chants issus des pays méditerranéens chantés en langue originale (Grèce, Turquie, Syrie, Algérie, Italie, etc.). L'association a collaboré avec l'association Femmes en mouvement de la Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI). Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'000.- ;
- Le collectif La Bûche, en collaboration avec la BYLB, a proposé une exposition et des ateliers avec des dessinatrices d'origine africaine. Le projet est subventionné à hauteur de CHF 1'200.- ;
- Le collectif Amygdalia a organisé un café-concert sur le site de Sport 5 sur les réfugiés grecs du Traité de Lausanne. Le projet a été porté par un historien et un groupe de folklore grec. Le projet a été subventionné à hauteur de CHF 800.- ;
- L'association Umusurusuru a proposé une série d'ateliers d'information aux ressortissants du Burundi. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'900.- ;
- L'association Po-Russk-Y a proposé des ateliers d'activités diverses (couture, yoga etc.) à des femmes de toutes nationalités. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'092.- ;
- L'association Metixx a proposé des ateliers de français au local communautaire de Sous-Bois. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'098.- ;
- L'association Metixx a proposé des ateliers de soutien scolaire au local communautaire de Sous-Bois. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 1'170.- ;
- L'association KAAJ a proposé des cours de farsi et des ateliers d'information aux ressortissants d'Afghanistan. La CCSI a subventionné ce projet à hauteur de CHF 2'620.-.

Enfance

→ Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

137 accueils en socialisation de 3 heures pour les enfants des apprenant-es des 3 associations de l'Espace Traits d'Union : Caritas, Lire et Ecrire

et Tisserands du Monde. 361 présences sur 656 inscrit-es, en moyenne 2.6 enfants par accueil.

→ Halte-garderie à la Maison Pré-du-Canal

Une halte-garderie est ouverte pour les enfants des parents qui participent aux activités de l'association Moulins pour tous, de la CCSI et des participantes aux tables-rondes Femmes-

Tische. 97 accueils d'une demi-journée ont été réalisés avec 468 enfants dont 13 nouveaux inscrit-es.

→ Une place à 100 % aux jardins d'enfants « Jardin de Valou » et « Barjabul »

Dans ces jardins d'enfants privés, 17 enfants, en partie allophones, ont pu bénéficier d'une place

d'une journée favorisant une meilleure socialisation.

→ Parents référents

Les 9 parents référents ont répondu à 60 appels, apportant un soutien aux parents d'élèves dans la compréhension du système scolaire vaudois. 29 demandes formulées par les enseignant-es ont été enregistrées afin que les parents référents interviennent lors des séances de début

d'année dans les classes. Pour la première fois, des séances d'information ont été organisées en collaboration avec les deux établissements scolaires et animées dans les langues d'origine des parents, afin de favoriser l'accessibilité et la compréhension des informations transmises.

→ De la Maison à l'école

Ce projet de socialisation a accueilli, d'avril à juin, 168 enfants qui intégreront le collège de leur quartier dès la rentrée d'août 2026. Les enfants ont été répartis en 20 groupes, chacun encadré par une enseignante et une agente d'intégration. Le projet s'est déroulé pleinement au

sein de l'Établissement Edmond Gilliard et de manière réduite à l'établissement Pestalozzi, en raison de la réception tardive de l'accord de cet établissement. En 2026, le projet pourra se déployer pleinement dans les deux établissements.

→ Soutien à la parentalité

87 personnes, dont 70 femmes et 17 hommes, ont participé à des tables rondes Femmes-Tische sur des sujets liés à la parentalité : harcèlement

scolaire, prévention dentaire et alimentation, école primaire et offres parascolaire, santé des femmes et du nouveau-né, famille et médias.

Employabilité**Dialogue emploi**

Ce projet a offert un accompagnement à 15 personnes en recherche d'emploi ou avec le besoin d'orientation et de conseil. Ces personnes ne

bénéficient pas de mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement.

Aide au courrier

L'association Verso a été mandatée pour accueillir 88 personnes n'ayant pas accès à du matériel informatique ou ayant des difficultés à rédi-

ger en français : lettre de motivation, conception de CV, rédaction de lettres administratives et formulaires à remplir en ligne.

Vivre ensemble**Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)**

La CCSI compte 61 membres. 8 séances plénières ont eu lieu. 23 pays étaient représentés ainsi que 5 associations partenaires. 7 membres du Conseil Communal font partie des 5 groupes politiques représentés. L'élection de Julien Wicki en tant que municipal a entraîné un changement de présidence à la CCSI, puisque le Municipal du JECOS assume de facto le rôle de Président de la CCSI. Dans le cadre des réflexions sur la réorganisation de la Commission, le secteur intégration, en collaboration avec la

filière des affaires juridiques, a élaboré un projet de modification du règlement, présenté lors de la séance plénière du 8 décembre et validé par la CCSI. La Municipalité est appelée à se prononcer début 2026. Par ailleurs, la CCSI a interpellé la Municipalité concernant la faible participation des étrangères et étrangers disposant du droit de vote. En réponse, la Municipalité a mandaté le secteur intégration pour organiser des ateliers citoyens, qui se tiendront début 2026.

Deux salles pour les associations à la Maison Pré-du-Canal

La Ville met à disposition deux salles de la Maison Pré-du-Canal pour les associations membres de la CCSI. 6 associations utilisent de manière heb-

domadaire ces salles (cours de danse, ateliers de robotique etc.) et quelques-unes de manière ponctuelle.

Programme de formation des agent·es d'intégration

21 agent·es d'intégration ont participé à 8 formations sur les thématiques suivantes : communication non-violente, assurances sociales, assurance-maladie, harcèlement scolaire, auto-

risations de séjour, menstruation zéro déchets, reconnaissance de traumatismes chez les enfants et les adolescents et prestations d'ES-CAPE.

Programme Femmes-Tische

9 agent·es d'intégration ont organisé 39 tables rondes sur les thématiques suivantes : alimentation et petit budget, assurance-maladie, civisme en pratique, dépistage du cancer, écogestes simples et efficaces, école primaire et offre parascolaire, famille et médias, harcèlement scolaire, logement, menstruation zéro déchets, naturalisation, prévention dentaire et alimentation, prévention du racisme, santé des femmes et du nouveau-né. 265 personnes ont participé, dont 230 femmes et 35 hommes. Les rencontres ont

été animées en 8 langues : albanais, arabe, farsi, français, italien, russe, tigrinya et turc. En outre, une chargée de projet du secteur intégration a rejoint le Comité national du Programme Femmes-Tische permettant à Yverdon-les-Bains de participer aux réflexions stratégiques. Le secteur intégration a été invité à participer à une table ronde d'expert·es organisée par le Secrétariat d'État aux Migrations dans le cadre de réflexions sur l'engagement, afin de présenter le programme Femmes-Tische.

École de langues et cultures d'origine (ELCO)

Chaque semaine, dans les locaux communaux, 9 ELCO donnent des cours de langue première à des enfants.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

En juillet, 20 cours de français débutants de 2 heures ont été enseignés à 111 personnes allophones. 5 professionnelles de l'enseignement

de l'école Verso ont proposé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme avec des agent·es d'intégration.

Espace Traits d'union (ETU)

Afin d'assurer une bonne coordination du lieu, 3 séances ont été organisées avec les 3 associations présentes dans cet espace dédié à l'appren-

tissage et l'antenne régionale du Bureau cantonal de l'intégration.

Subvention à Caritas

La Ville subventionne à hauteur de CHF 76'400.- l'association Caritas pour la mise en œuvre de cours de français à l'ETU. L'offre d'encouragement linguistique comprend les niveaux A1, A2,

B1 et des ateliers fide. En 2025, il y a eu 1'994 heures de cours pour un total de 247 participant·es.

Subvention à Lire et écrire

La Ville subventionne l'association Lire et Écrire à hauteur de CHF 42'000.- pour la mise en œuvre de cours variés à l'ETU. En 2025, 12 cours ont été proposés (cours de base, alpha, ateliers informatiques, etc.), incluant 16 heures de travail personnel d'approfondissement dans le cadre

de l'article 32 de l'Ordonnance sur la formation professionnelle ou de formations qualifiantes, ainsi que 86 heures d'accompagnement individuel destinées aux jeunes de 16 à 25 ans. Ces activités ont bénéficié à un total de 179 apprenant·es, dont 122 résidant à Yverdon-les-Bains.

Subvention aux Tisserands du monde

La Ville subventionne à hauteur de CHF 4'000.- l'association Tisserands du monde pour la mise en œuvre de cours de français aux publics rele-

vant de l'asile à l'ETU. 9 sessions de cours (A0-A1) par semaine ont eu lieu, réunissant 33 participant-es et 5 bénévoles.

Prévention du racisme

Parlons du racisme

La campagne annuelle 2025 a été articulée autour du thème « Dans la tête de... ». Plusieurs actions ont été organisées à l'occasion de la journée internationale de lutte contre la discrimination raciale, le 21 mars, notamment la projection du film Prisonniers du destin de Mehdi Sahebi, une campagne de communication auprès des élèves du CPNV pour la réalisation de l'affiche de l'événement, des ateliers de sensibilisation dans les écoles yverdonnoises et les

APEMS, ainsi que les projections des films. Ces actions ont permis de sensibiliser plusieurs centaines de personnes à la lutte contre le racisme, abordée sous l'angle de l'empathie.

Par ailleurs, la Ville a rejoint la Coalition européenne de villes contre le racisme (ECCAR), intégrant ainsi un réseau international d'échanges et de bonnes pratiques visant à renforcer ses initiatives de lutte contre le racisme.

Aide au développement

Le soutien des projets à l'aide au développement durable a été repris par le Bureau de la durabilité.



Sécurité
publique

2025 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

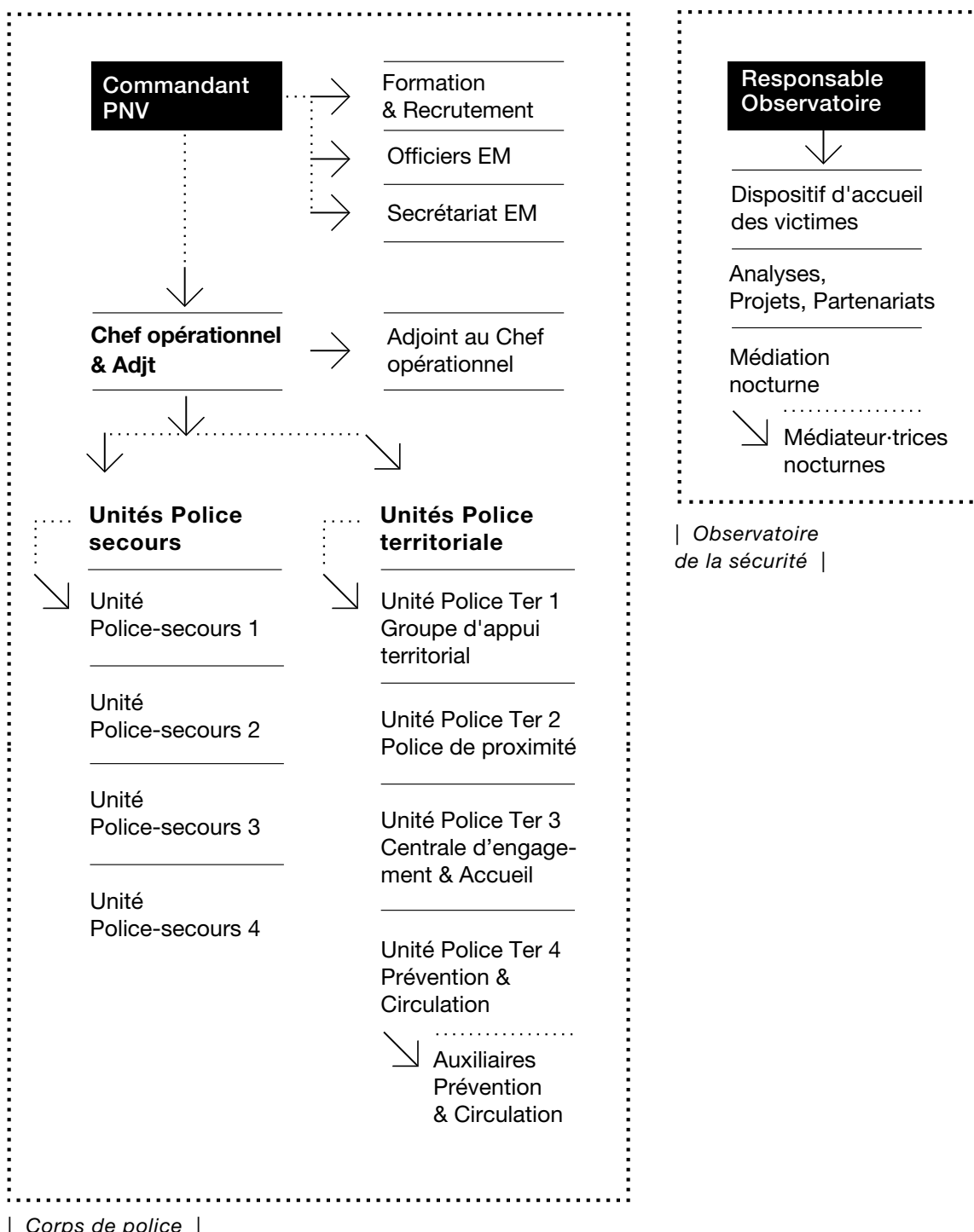
Service de la sécurité publique

M. Christian Weiler

Municipal

M. Pascal Pittet

Directeur



| Corps de police |

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

DIRECTEUR

**Secrétariat
de direction**

**DIRECTEUR
ADJOINT**

**Chef Services
généraux**

**Chef section
Affaires juridiques**

**Chef section
Administration & finance**

Affaires juridiques

**Commission
de police**

Secrétariat

**Gestion
contraventions**

**Greffe commission
de police**

Finances

Unité SG 1
Cheffe Police
du commerce

**Établissements
publics**

Manifestations

**Foires
et marchés**

**Affaires
portuaires**

Unité SG 2
Chef
stationnement
& domaine public

Parkings publics

Domaine public

**Renseignement
de proximité**

**Gestion
des macarons**

Unité SG 3
Chef Unité
technique

Garage

**Signalisation
routière**

**Inspectorat
chantiers**

Unité SG 4
Chef Logistique
& Intendance

Centre funéraire

Réquisitions

**Locaux
& matériel**

Stand Floreyres

| Services généraux |

Sécurité publique

Effectif au 31 décembre 2025

Personnel du Service de la sécurité publique : 137.5 ETP, soit 165 personnes dont 88.2 ETP de personnel policier, y compris 5 policiers en formation et 5 aspirant-es (ETP vacants 1.8) selon budget.

Personnel auxiliaire : 28 personnes dont 14 médiateur-trices nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

Départs | arrivées

→ Personnel uniformé

Nombre de départs : 3, dont 1 assistant-e de sécurité publique

Nombre d'arrivées : 9 dont 5 aspirant-es et 1 assistante de sécurité publique

→ Personnel détaché

à l'Académie de police

1 policier

1 assistant de sécurité publique

→ Personnel civil

Nombre de départs : 5

Nombre d'arrivées : 4

MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, au travers de prestations diverses et variées, délivrées dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions policières 24h/24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle de l'espace public
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle et régulation du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales
- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Magistrats – Service de la population – recherches d'adresses)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur la voie publique (autorisations, prévention, surveillance, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Registre civique
- Gestion du Centre funéraire et du cimetière
- Gestion du stand de tir
- Gestion des affaires portuaires
- Contrôle des champignons
- Vision centralisée des enjeux sécuritaires
- Collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain
- Expertise sur des sujets de sécurité publique
- Médiation nocturne
- Accueil des victimes de harcèlement, de violences ou de cyberinfractions touchant à l'intime

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2025 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit par la Direction :

- 1 | Mettre en œuvre un moyen de communication interne permettant d'améliorer la perméabilité entre les domaines d'activité.
- 2 | Proposer un dispositif proactif et réactif permettant de contrer la désinformation médiatique impliquant le service.
- 3 | Définir une organisation spatiale des locaux permettant d'accentuer la cohérence et les synergies nécessaires entre entités.
- 4 | Préparer les cadres et le personnel à un diagnostic qualité en vue d'initier une réflexion sur la standardisation des processus administratifs et fonctionnels.
- 5 | Organiser un événement public d'intérêt général, respectivement contribuer à un événement transversal avec l'administration, qui apporte une plus grande visibilité au service.

Ces objectifs servent de base aux chef-fes de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent

ensuite en objectifs mesurables auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

POINTS FORTS 2025

Hébergement d'urgence à Yverdon-les-Bains

L'Observatoire de la sécurité, en étroite collaboration avec l'Office du logement/JECOS, a œuvré en facilitateur en faveur d'un déploiement, à court et à moyen termes, d'un hébergement

d'urgence à l'attention des personnes victimes de violence à Yverdon-les-Bains. Les travaux ont impliqué des rencontres et réflexions avec différents partenaires cantonaux et locaux.

Médiation nocturne - Prix d'Excellence Intersection

L'Observatoire de la sécurité a répondu à l'appel à projet du Prix d'Excellence Intersection du Réseau Intersection, groupement réunissant des partenaires belges, canadiens et suisses actifs dans la sécurité publique et les démarches de

proximité. En juin 2025, le dispositif de Médiation nocturne, contribuant au développement de la sécurité publique orientée vers la communauté, a été récompensé par le Prix d'Excellence Intersection 2024 - Trophée de l'originalité.

Rattachement du Contrôle des habitants au Service population et numérique

La création du Service population et numérique (PON) en 2024 a constitué une opportunité d'y intégrer les prestations du Contrôle des habitants, lesquelles représentent non seulement le premier contact avec les nouveaux citoyen-nes, un lien fort avec la population d'origine étrangère, mais également une entité caractéristique de l'évolution graduelle des interactions numé-

riques avec les habitant-es. A plusieurs titres, était-il alors naturel de réfléchir à une intégration des prestations de cette entité au sein du Pôle population de ce nouveau service ? Cette intégration s'est faite le 1^{er} mars. Ce faisant, les bureaux et locaux d'accueil du Contrôle des habitants ont quitté la rue du Valentin 16 pour rejoindre le guichet central à l'Hôtel de Ville.

Sécurité routière - Programme de prévention pour mineurs

Police Nord Vaudois a mis en place une démarche de prévention active face aux comportements à risque observés chez les jeunes usagers et usagers de la route (par exemple absence d'éclairage sur les cycles, non-respect des signaux ou des priorités ou autre comportement dangereux et répréhensible par la loi de la part de cyclistes ou piétons). Lorsque de telles infractions sont constatées par le personnel PNV, les jeunes sont convoqués pour un atelier

de deux heures au jardin de circulation d'Yverdon-les-Bains avec l'unité de la prévention scolaire. Ces sessions allient théorie, pratique et un contrôle de l'équipement du cycle personnel. En 2025, sept sessions ont été organisées pour 72 jeunes. Ce programme d'instruction routière offre ainsi une réponse rapide et locale aux comportements problématiques, tout en mettant l'accent sur la prise de conscience des dangers et la responsabilisation sur le long terme.

Activités

Police Nord Vaudois (PNV)

Division opérationnelle - activité policière régionale

L'activité principale et les différentes sollicitations se font majoritairement dans la commune d'Yverdon-les-Bains. Les communes partenaires sollicitent également la Police pour des problèmes en lien avec la circulation routière (stationnement, vitesse, présence aux abords des écoles). De plus en plus d'affaires liées avec des relations de mauvais voisinage sont rapportées aux services de police.

Dans le secteur opérationnel, PNV a continué à mener des opérations seules et avec la Police cantonale dans la lutte contre les stupéfiants. La nuit du 1^{er} août a été une nouvelle fois très calme, mais a nécessité une forte augmentation des effectifs policiers pour éviter la montée en puissance des nuisances dans les différents quartiers de la ville. Pour la 2^e année consécutive,

nous avons baissé les effectifs lors de la nuit d'Halloween, les jeunes ne profitant plus de cette fête pour semer le chaos en ville d'Yverdon-les-Bains.

PNV est également régulièrement sollicitée dans le cadre de l'organisation policière vaudoise afin de mettre à disposition du personnel pour du service d'ordre/maintien de l'ordre lors de manifestations ou d'événements d'importance.

Au niveau des délits, nous avons constaté une forte augmentation de vols dans les véhicules. Les auteurs ont régulièrement été identifiés, s'agissant principalement de personnes toxico-dépendantes qui commettaient ce genre de délit, afin de pouvoir s'approvisionner en produits stupéfiants.

Observatoire de la sécurité & projets et partenariats

L'Observatoire de la sécurité se veut un outil participatif au service de la sécurité collective pour la ville d'Yverdon-les-Bains ainsi que pour les petites communes desservies par Police Nord Vaudois.

- 1 | Analyses, veille et pilotage : mener des analyses scientifiques et proposer des mesures de nature à agir positivement sur le sentiment de sécurité et le bien-vivre ensemble.
- 2 | Coordination et partenariats : développer des collaborations et sensibiliser les intervenants, afin d'orienter les actions sociales et sécuritaires.
- 3 | Proximité, soutien et orientation : mettre en place et conduire des dispositifs au service direct de la population.

Pendant l'année écoulée, l'Observatoire a renforcé ses collaborations et mené des actions de communication concernant le dispositif STOP au silence dédié à l'accueil, l'écoute, le conseil et l'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement, de violence et de cyber infractions liées à l'intime (www.stop-au-silence.ch). Il a également œuvré en facilitateur en faveur

d'un déploiement, à court et à moyen termes, d'un hébergement d'urgence à l'attention des personnes victimes de violence à Yverdon-les-Bains. En outre, il a soumis à la Municipalité des recommandations consolidées avec les services concernés dans la continuité d'un mandat d'étude avec la HEIG-VD sur les mesures d'extinction de l'éclairage public.

Services généraux

L'activité des services généraux se concentre principalement sur la fourniture de prestations publiques, incluant le service, l'information, la prévention et le contrôle, au bénéfice de la population et de divers partenaires dans des secteurs d'activité très variés. Elle englobe également des prestations transversales internes, nécessaires à son bon fonctionnement, telles que les aspects juridiques, logistiques, administratifs et financiers.

Les services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique d'Yverdon-les-Bains, mais aussi désormais de certaines communes partenaires de Police Nord Vaudois, avec lesquelles un partenariat se poursuit dans plusieurs domaines de la sécurité publique, dans des secteurs administratifs, d'analyses diverses ou de

prestations de terrain exercées par du personnel civil (inspecteurs, spécialistes ou ASP). Enfin, les services généraux assurent un grand nombre de prestations légales de proximité, que ce soit dans le domaine de la police du commerce ou encore de la Commission de police.

Cette division gère en outre l'intégralité des aspects liés au domaine public en général, d'une part au travers de la gestion du stationnement, sous les angles administratifs (délivrance d'autorisations) et opérationnels (régulation et contrôle du stationnement) et d'autre part au moyen de son unité technique, en charge des aspects de signalisation routière et d'inspection des chantiers. Enfin, l'entretien du matériel roulant, les concessions portuaires et les prestations funéraires sont assurés par des spécialistes en la matière.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont issus de l'application JEP (Journal des Evénements Police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2024 et 2025. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la

statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

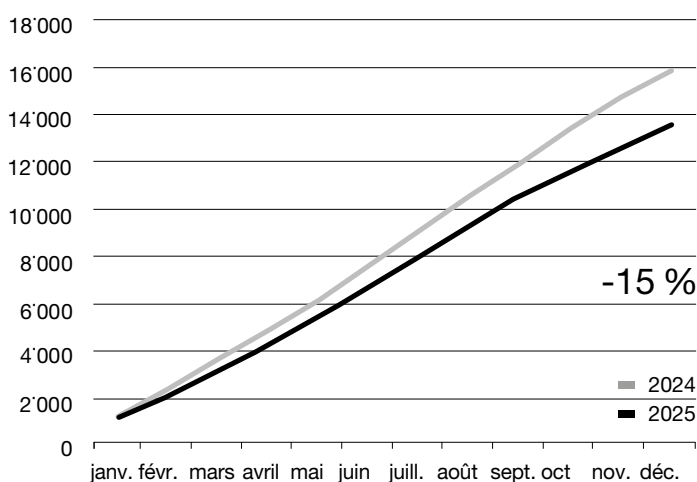
Évènements JEP

Les JEP contiennent les interventions, les annonces de perte de documents officiels, ainsi que les plaintes déposées à la réception PNV.

Une diminution des événements se constate pour 2025. Ceci s'explique principalement par un changement de pratique concernant les actions de la Police de proximité, qui ne font plus automatiquement l'objet d'un JEP. Toutefois, comme cela se constate par la suite, les infractions sont en diminution aussi dans différents domaines. La commune d'Yverdon-les-Bains représente près de 94% des JEP.

Une évolution est constatée quant à la typologie des interventions policières, qui deviennent de plus en plus complexes sur le plan humain, technique et administratif (cybercriminalité, interventions

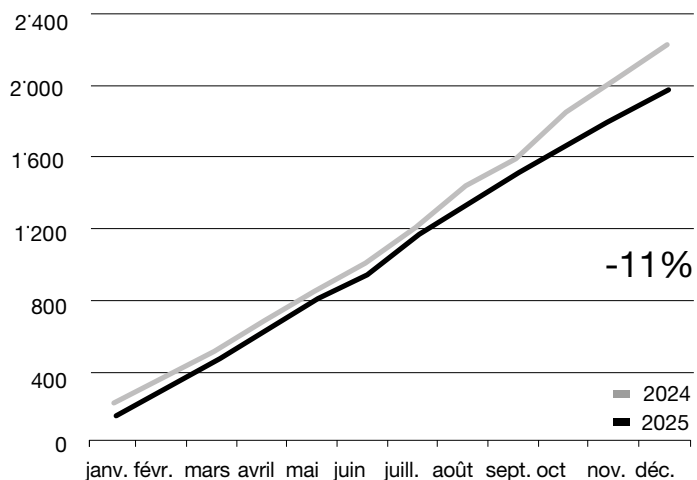
psychosociales, etc.). Pour exemple, le phénomène de cybercriminalité, en hausse, mobilise le personnel policier pour une prise de plainte, parfois technique, et peut engendrer des conséquences financières, émotionnelles et psychologiques pour les personnes victimes.



Plaintes pénales

La diminution des plaintes est en corrélation avec les différentes tendances présentées par la suite. Il est précisé que les plaintes déposées auprès de la Police cantonale vaudoise ou auprès d'autres corps de police ne sont pas comprises dans cette statistique. De plus, PNV prend également des plaintes pour des infractions n'étant pas survenues sur son territoire.

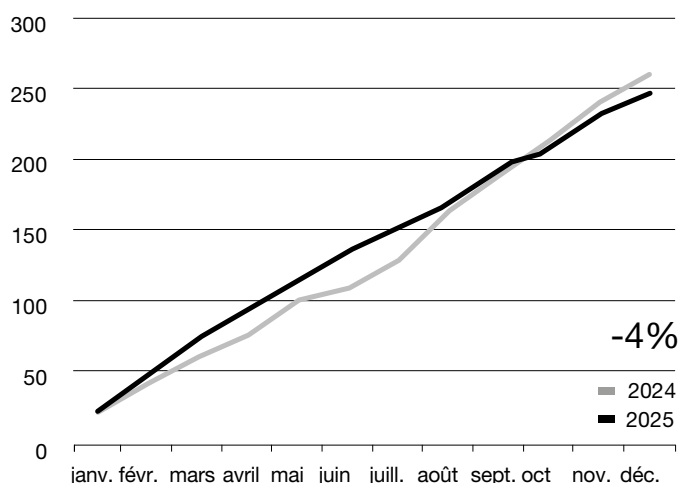
Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le-la citoyen-ne de toute provenance.



Infractions contre la personne

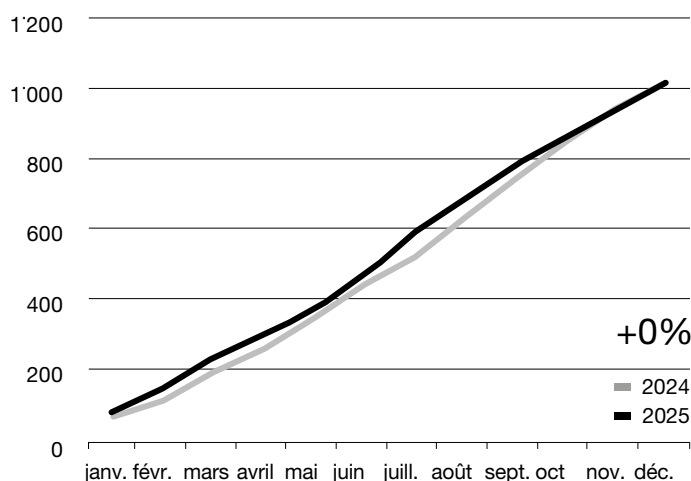
Injures | menaces

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.



Violences

Les litiges et les voies de faits (par exemple une bousculade, une éraflure, une gifle), soit des infractions de faible gravité, représentent plus de 80% des cas. Ces infractions se constatent principalement en fin de journée/soirée durant les fins de semaines.

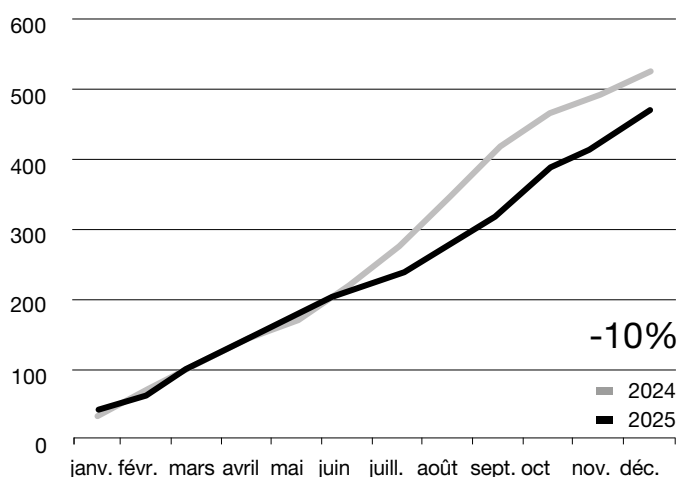


Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

La diminution constatée sur le territoire yverdonnois est en grande partie due à une situation plus calme sur le terrain en comparaison à 2024, notamment en terme de consommation dans l'espace public.

La découverte de ces infractions étant corrélée à l'activité policière sur le terrain, des actions uniquement PNV mais également en coordination avec la Police cantonale et les autres polices intercommunales vaudoises sont régulièrement menées tout au long de l'année. Ceci permet d'assurer une visibilité policière accrue sur le terrain.

Il est précisé que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



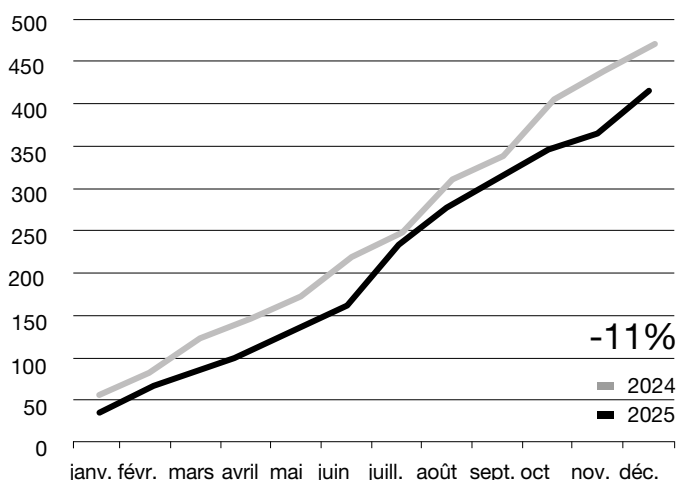
Infractions au patrimoine

Cambriolages et vols par introduction clandestine

Des séries ont été constatées tout au long de l'année, touchant tant les habitations, caves et commerces. Le travail de PNV a permis d'identifier plusieurs auteurs et de mettre en évidence qu'une majorité des cas enregistrés étaient l'œuvre d'un nombre restreint de personnes. Plusieurs arrestations ont été réalisées grâce à l'engagement des moyens canins de PNV.

Tandis que les vols par effraction sont en diminution, les vols par introduction clandestine (soit quand l'auteur a profité d'une porte ou d'une fenêtre laissée ouverte) ont quant à eux augmenté.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée, ainsi qu'un objectif opérationnel pour PNV. Les périodes de vacances sont également propices à ce type d'infractions.

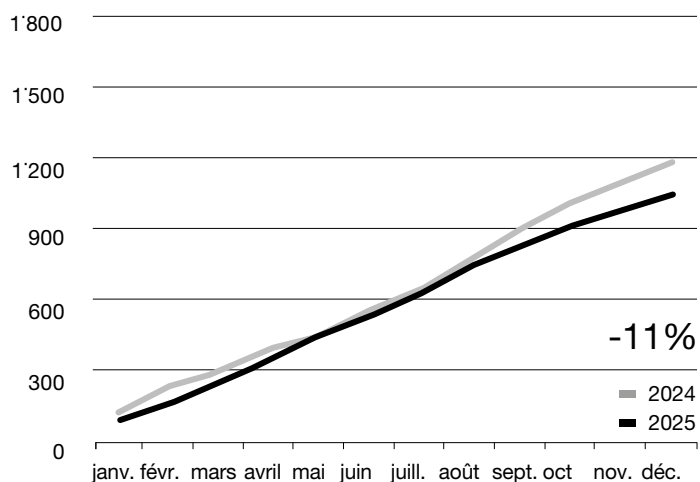


Incivilités

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

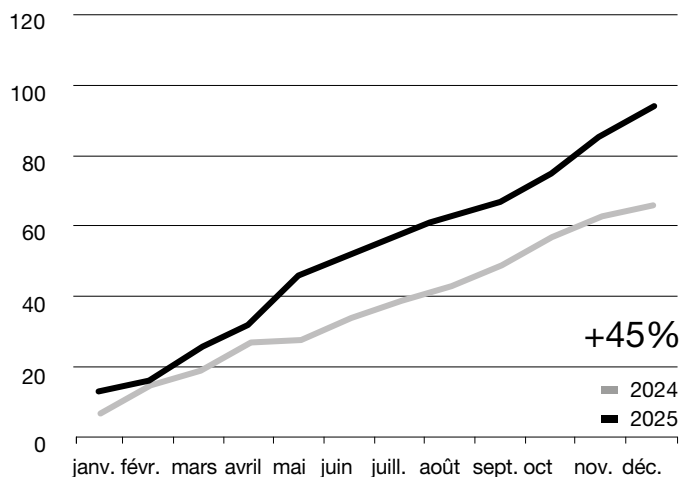
Tous les types d'incivilités sont en diminution. Les infractions au RGP concernant principalement des personnes prenant la fuite ou créant du scandale lors d'un contrôle policier ou des nuisances sonores, notamment dans les logements.

Il est à relever que 52 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville d'Yverdon-les-Bains, un chiffre stable par rapport à 2024, notamment pour des dégâts sur les bâtiments scolaires.



Incendies

Si plusieurs incendies volontaires, notamment de poubelles ont été enregistrés, la majorité des cas ont été des incendies accidentels (feu de casserole, mégots, etc.). Dans les cas d'incendies volontaires de containers, PNV a pu interpellé plusieurs auteurs, souvent mineurs.

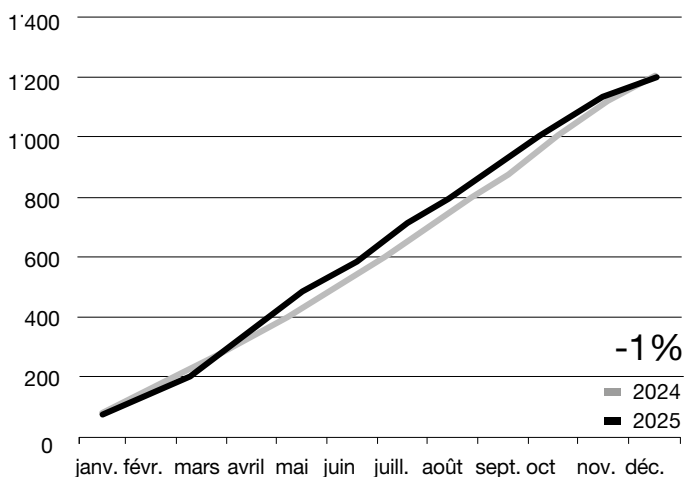


Vols

Les vols simples (smartphones, sacs à mains), soit lorsque les victimes ne prêtent pas suffisamment attention à leurs affaires, ainsi que les vols à l'étalage, représentent 70% part des cas, qui se font la plupart du temps sur opportunité.

La majorité de ces vols, tout comme les vols dans les véhicules, sont l'œuvre de personnes en situation de toxicodépendance et/ou marginalisées, qui ont besoin de ressources pour pouvoir acheter leurs substances stupéfiantes.

Près de 200 vols survenus durant cette année sont des situations dans lesquelles des automobilistes sont partis d'une station-service sans payer leur essence, volontairement ou par oubli. A la demande des gérants, ces cas sont dans la quasi-totalité réglés par un appel de PNV à la personne fautive, afin qu'elle passe payer son dû et qu'aucune plainte ne soit déposée.

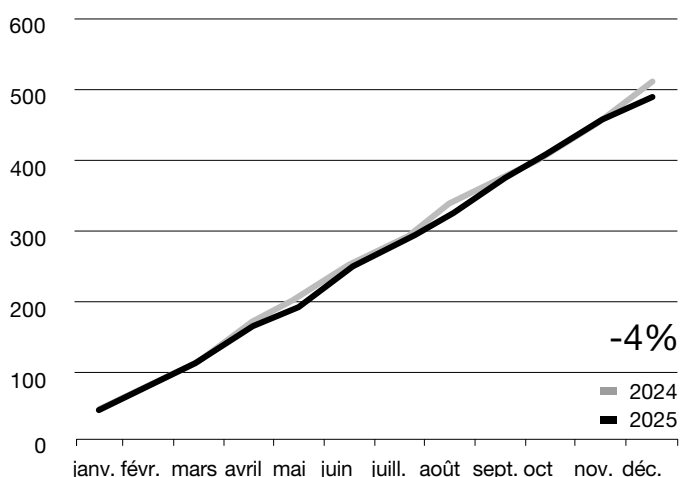


Circulation

Accidents de la circulation

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels.

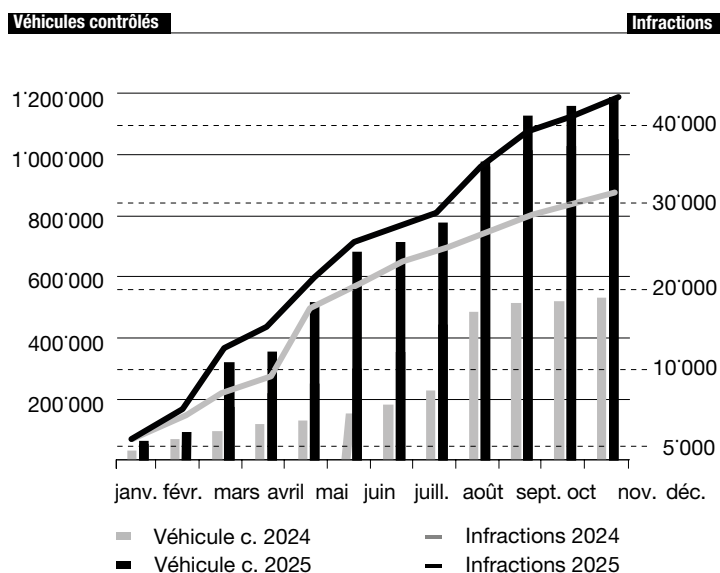
Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées, comme par exemple des chocs lors du stationnement. Trois carrefours ont été identifiés comme problématiques et font l'objet d'une expertise par la Ville.



Radars mobiles

Les augmentations des véhicules contrôlés et des infractions constatées sont principalement dues à la pose plusieurs fois durant l'année d'un radar semi-stationnaire à plusieurs endroits du territoire PNV pour des contrôles 24h/24.

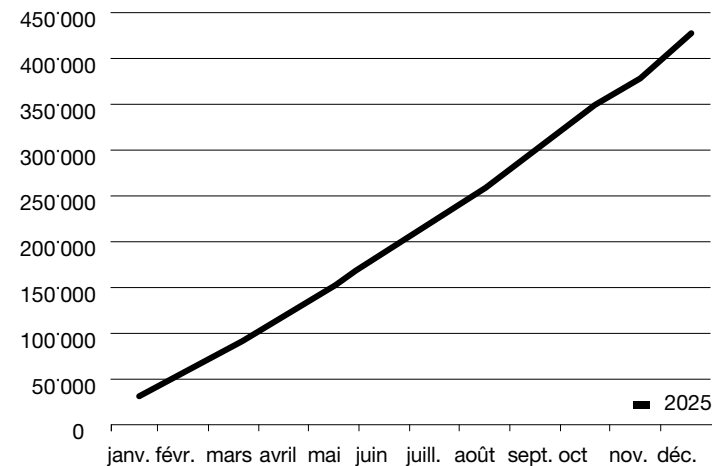
Ceci traduit la stratégie de PNV en lien avec la sécurité routière, en combinant l'action préventive par les radars pédagogiques à l'action répressive dans les secteurs représentant un fort taux d'infractions à la vitesse enregistrée. Dans cette logique, PNV collecte depuis trois ans des données précises sur quatre secteurs déterminés de la Ville (zone 30 km/h devant un établissement scolaire, ainsi que des routes limitées à 50 km/h et 80 km/h) afin de mesurer l'effet à des moments similaires du radar répressif sur le comportement de l'automobiliste via l'abaissement de sa vitesse dans la durée.



Stationnement

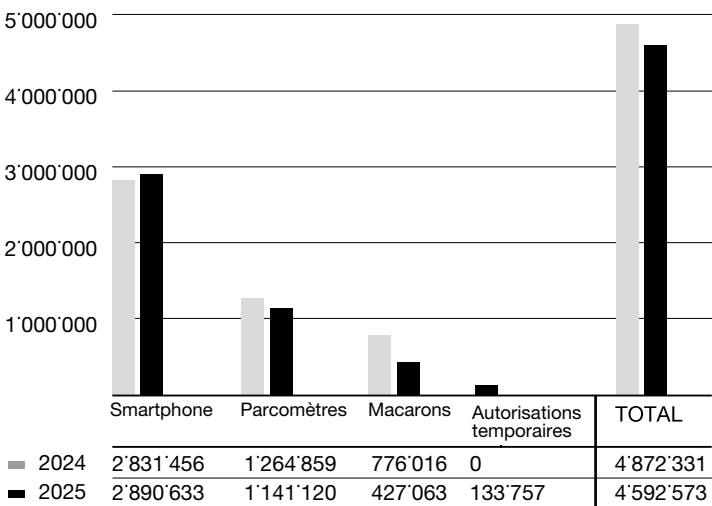
Recettes macarons

La statistique des autorisations de stationnement a été modifiée dès 2025 par la bascule sur un système totalement dématérialisé pour l’entier des usagers bénéficiant d’un macaron résident, entreprise ou pendulaire. Cette manière de décompter les autorisations permet dès 2025 une meilleure vue d’ensemble des différents types de bénéficiaires à des fins de communication ciblée de nos différents produits.



Recettes parcomètres

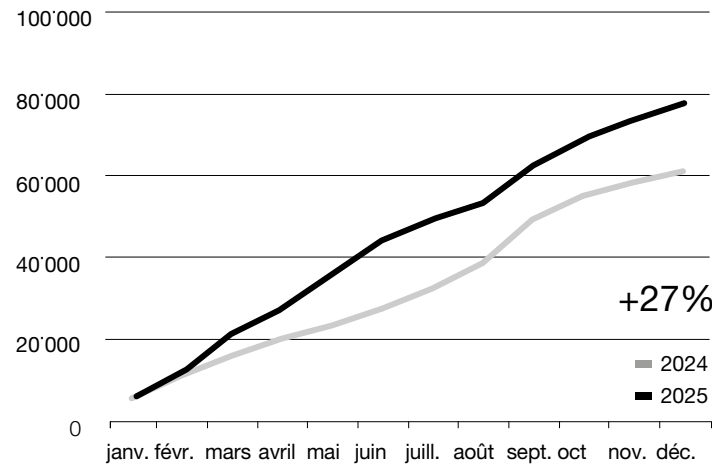
Les recettes liées au stationnement (paiements en monnaie, par carte et par smartphone) sont en baisse par rapport à 2024, traduisant une stagnation à la baisse de la fréquentation des parkings publics. La diminution des recettes des parcomètres est partiellement compensée par une hausse des transactions dématérialisées par smartphone. Le taux de remplissage moyen des parkings étant stable, alors que les phénomènes de saturation restent rares et très localisés, la disponibilité en places de parc demeure bonne dans tous les secteurs du centre-ville.



Gestion des contraventions

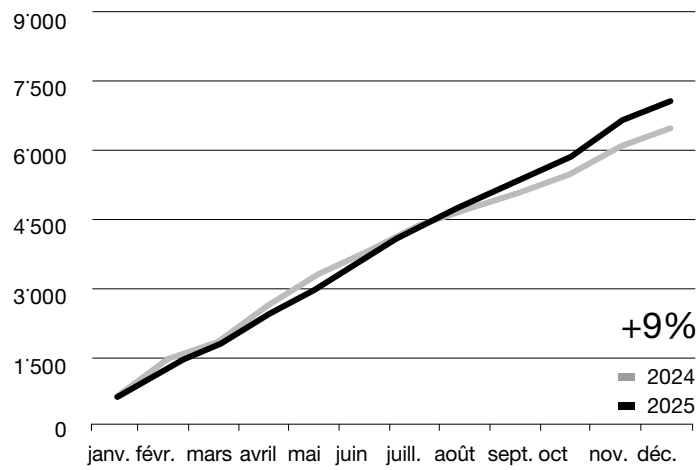
Amendes d'ordre

Le volume global d’amendes d’ordre est en forte hausse par rapport à 2024, en raison d’une augmentation significative des constats liées à une vitesse excessive. Cette hausse démontre les difficultés rencontrées en matière de respect des limitations dans les différentes zones. Les recettes des amendes de stationnement et celles des amendes délivrées par les policier·ières à des véhicules en mouvement sont en légère hausse par rapport à la période précédente.



Ordonnances pénales

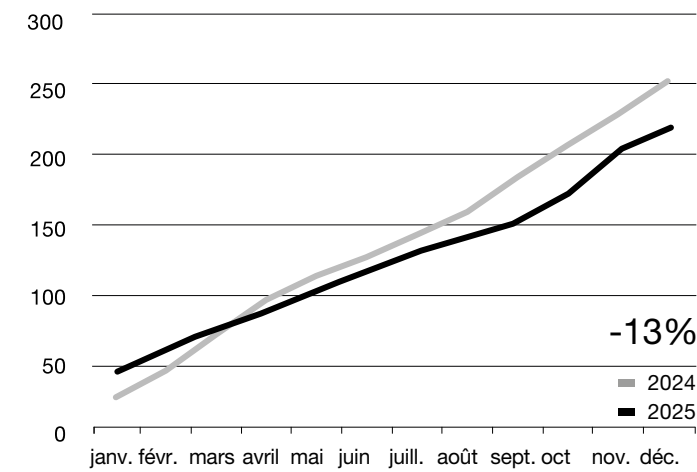
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse en 2025, en corrélation avec celle observée dans le volume d’amendes d’ordre. En effet, celles-ci sont transmises à la Commission de police en cas de non-paiement du rappel, avec un décalage d’environ 4 mois à compter de la délivrance de l’amende.



Centre funéraire

Constats de décès établis

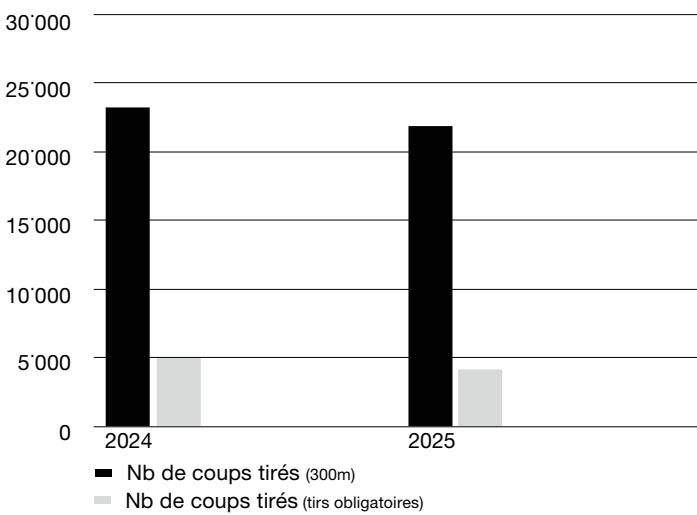
Le nombre de constats de décès est en baisse entre 2024 et 2025.



Stand de tir

Tirs obligatoires et coups tirés

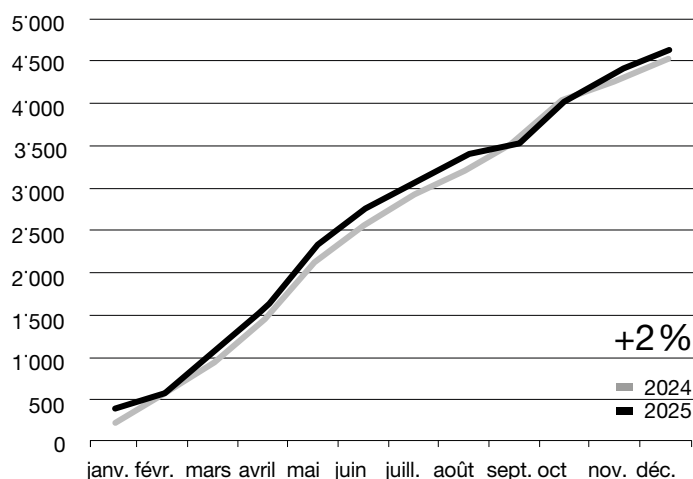
Le nombre de coups tirés au stand 300 m de Floreyres est en baisse de 6% par rapport à la période précédente.



Enquêtes administratives

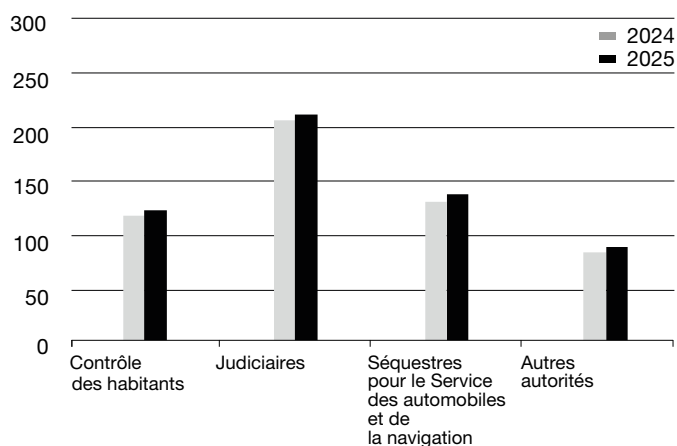
Commandements de payer notifiés

Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en très légère hausse par rapport à l'année 2024.



Réquisitions

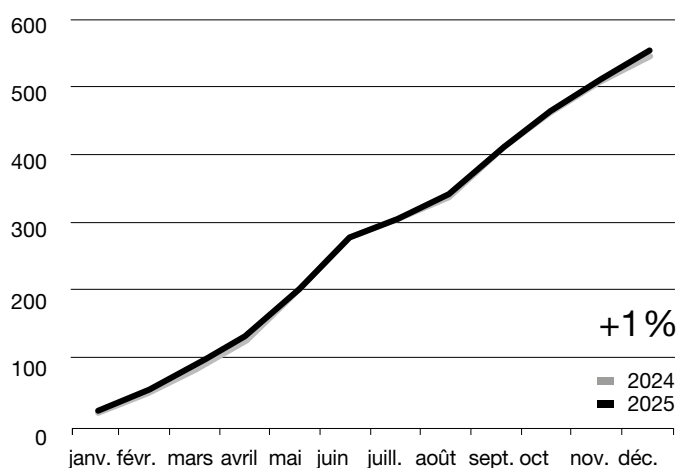
Les réquisitions peuvent être segmentées en quatre catégories représentées sur ce tableau. Une hausse significative des notifications pour le compte des autorités pénales est observée par rapport à la période précédente.



Police du commerce

Manifestations soumises à autorisation

Le nombre de manifestations publiques ou privées soumises à autorisation organisées à Yverdon-les-Bains est en très légère augmentation par rapport à 2024.





SDIS

2025

Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

Service de défense incendie et secours

Monsieur Christian Weiler

Municipal

Maj instr Éric Stauffer

Commandant

MUNICIPAL·E

MUNICIPAL SUPPLÉANT

Remplaçant
cdt Chef op F2/3

Police du feu

Quartier-maître
F1/8

Chef logistique
F4

Officier information
F5/6

Chef formation
F7

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**COMMISSION
DE GESTION**

| *Direction* |

COMITÉ DE DIRECTION

Commandant

Secrétaire État-major

Chef DAP

**Chef site
DPS G1**

**Chef site
DPS C1**

**Chef site
DPS B1**

**Chef site
DPS B2**

Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15) ainsi que la formation des jeunes sapeurs-pompiers.

Dans son premier rôle, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (Codir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières interventions pour l'ensemble des communes membres,

voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5). Il possède aussi un groupe de jeunes sapeurs-pompiers composé de filles et garçons âgés de 10 à 18 ans.

Conseil intercommunal (CI)

Composition du CI

Le bureau du CI se constitue, en 2025, comme suit : M. Patrick Grin, Président (Pomy), M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon) et Mme Pénélope Escallier, Secrétaire hors conseil.

Au début de l'année 2025, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Patric Martin, Belmont-sur-Yverdon, M. Bruno Werren, Bioley-Magnoux, M. Léonard Bloesch, Bonvillars, M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon, M. Yves Guilloud, Champagne, M. Olivier Poncet, Champvent, M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne, M. Thomas Weisflog, Chêne-Pâquier, Mme Sylvie Di Dario, Cheseaux-Noréaz, Mme Christel Jaquet, Concise, M. Laurent Daerendinger, Corcelles-près-Concise, M. Philippe Zuppinger, Cronay, M. Julien Correvon, Cuarny, Mme Delphine

Pasche, Démoret, Mme Isabelle Diserens, Donneloye, M. Nicolas Poncet, Épendes, M. Josy-Christian Jeanneret, Fiez, M. Lionel Tissières, Fontaines-sur-Grandson, M. Bernard Milliet, Giez, M. Antonio Vialatte, Grandson, Mme Eliane Piguet, Method, M. Piotr Pokrzywka, Molondin, Mme Ghyslaine de Blaireville, Mutrux, M. Sacha Guillet, Novalles, M. Alain Portner, Onnens, M. Damien Gfeller, Orges, M. Dany Vuillermet, Provence, M. Vincent Despland, Rovray, Mme Oxana Cholly, Suchy, M. Tony Mangone, Suscévaz, M. Steve Luiselli, Treykovagnes, M. Patrick Marrel, Ursins, M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny, M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins, M. Michael Tomov, Villars-Épene, M. Pierre Beuret, Vugelles-La Mothe, M. Benoist Guillard, Yverdon-les-Bains, M. Cyril Ottonin, Yvonand.

Séances | En 2025, le CI a tenu trois assemblées ordinaires en dates des 22 mai, 25 septembre et 8 octobre.

Préavis déposés en 2025

En 2025, le Codir a déposé cinq préavis que sont : le PR25.01CD en date du 25 avril concernant le rapport de gestion 2024, le PR25.02CD en date du 25 avril concernant les comptes 2024, le PR25.03CD en date du 15 août concernant le

budget 2026, le PR25.04CD en date du 15 août concernant le fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules, ainsi que le PR25.05CD en date du 19 septembre concernant la révision des statuts de l'Association.

Décisions du CI

Le 22 mai, le CI a approuvé le rapport de gestion de 2024 ainsi que les comptes 2024. Le 25 septembre, le CI a approuvé le préavis concernant le budget 2026 ainsi que le règlement du fonds

de réserve pour le renouvellement des véhicules. Le 8 octobre, le CI a approuvé le texte de révision des statuts de l'Association.

Commission de gestion (Coge)

Au début de l'année 2025, la Coge est composée de : M. Yves Guilloud, Président (Champagne), M. Patric Martin (Belmont-sur-Yverdon), M. Olivier Poncet (Champvent), Mme Isabelle Diserens (Donneloye) et M. Tony Mangone (Suscévaz).

La commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le Codir le 17 avril, le 6 août et le 30 septembre pour traiter des différents préavis.

Comité de direction (CoDir)

Composition du CoDir

Président : M. Christian Weiler, municipal Services de la sécurité publique et de défense incendie et secours (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Infrastructures et travaux publics (Giez), Membres : M. François Armada, municipale, Service des bâtiments, Jumelage, et Sports et de l'activité physique (Yverdon-les-Bains), M. Pierre Dessemontet, syndic, Chancellerie, services population et numérique, des finances et de l'informatique

(Yverdon-les-Bains), M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson), Mme Laura Marques, syndique, Administration générale (Yvonand), Mme Brenda Tuosto, municipale, Service mobilité, environnement et infrastructures (jusqu'au 25.09.2025) et M. Julien Wicki, municipal, Service jeunesse et cohésion sociale (Yverdon-les-Bains) (depuis le 25.09.2025).

Secrétaire hors comité : Mme Barbara Giroud.

Séances | Le Codir s'est réuni à 9 reprises en 2025.

L'État-major (EM)

Composition de l'EM

En 2025, le Capitaine Alain Mercier a quitté son poste de Chef DAP au sein de l'État-major après 12 ans de service, remplacé par le Cap Daniel Hess. L'Officier information F5/6 a également arrêté sa fonction en avril 2025 et le poste a été repris ad interim par le Maj instr Éric Stauffer.

Séances | L'État-major s'est réuni à 12 reprises en séances ordinaires et à 1 reprise dans le cadre de l'opération de recrutement.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 171 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont 33 véhicules et 49 remorques qui

équipent les quatre casernes.

Dix-neuf personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 13 ont pu être engagées, dont 11 dans le cadre de l'opération de recrutement, 2 en cours d'année et 2 jeunes sapeurs-pompiers ont été intégrés au site DPS d'Yverdon-les-Bains directement en deuxième année de formation.

Détachement d'appui (DAP)

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Chavannes-le-Chêne, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 76 sapeurs a diminué

de 2 personnes par la démission de 7 sapeurs, de 2 renoncations à leur double incorporation au DAP durant l'année et le recrutement de 7 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre trois types de prestations, à savoir :

- les interventions par la défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS, la lutte contre les hydrocarbures, ainsi que la défense contre les événements biologiques et chimiques ;
- la prévention par la Police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement) et les services de prévention tels que gardes pour des manifestations ;
- la formation des intervenants pour garantir l'état de préparation et du groupe de jeunes sapeurs-pompiers.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bé-

néfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

Défense incendie et secours

En 2025, le site DPS G1 est intervenu à 617 reprises (+6.9 % par rapport à 2024) dont 368 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

En 2025, la capacité opérationnelle en journée comme pendant les vacances scolaires fut garantie à plus de 99.7%. La capacité opérationnelle libre des sapeurs-pompiers au site G1 d'Yverdon-les-Bains est même en légère aug-

mentation depuis 2023.

Néanmoins, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs, hors intervention, reste trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

Services de prévention

Le site DPS G1 a effectué 6 services de prévention durant l'année 2025 pour un total de 135.8 heures. Ceci représente une diminution de

14.3% comparé aux 7 services de prévention effectués en 2024.

Police du feu

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établisse-

ments cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

De plus, les bâtiments et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les manifestations sont aussi inspectées afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu est engagée lors des mises à l'enquête sur demande de la police des constructions. Elle étudie les dossiers, apporte ses remarques par rapport aux normes de protection incendie AEA. Puis, elle transmet ses conclusions à la police des constructions pour délivrer le permis de construire.

Des réunions et visites de chantier ont été effectuées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecture et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et à Y-Parc afin d'assurer les accès pompiers et la sécurité des personnes qui y travaillent.

La police du feu a examiné 120 dossiers de mise à l'enquête. Elle a participé à 75 commissions de salubrité, a effectué 20 visites locales pour des mises en conformité de bâtiments dont 6 de grande hauteur (>30 mètres), suivies d'un rapport pour les non-conformités liées à la prévention incendie. Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles

constructions demandent qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment. Pour ces grands bâtiments, les propriétaires doivent en outre élaborer un plan d'urgence.

La police du feu est aussi engagée dans le cadre du contrôle des établissements publics par la police du commerce. Cinquante visites ont été effectuées, principalement suite à un changement de propriétaires, d'exploitants ou pour un renouvellement de licence. Un rapport est établi à l'attention de la police du commerce comprenant les directives pour la remise en état de l'établissement dans le respect des normes AEA.

Lors de chaque changement de chaudière à gaz, la police du feu est saisie sur demande du Service des énergies et collabore étroitement avec ce dernier. Ce contrôle est basé sur les Directives gaz en vigueur. La mission de la police du feu consiste à inspecter les locaux de la chaufferie pour en vérifier la bonne conformité relative aux normes AEA. En pratique, un contrôle sommaire des sous-sols et des voies d'évacuation est aussi réalisé. Si des non-conformités sont constatées, elle peut étendre son contrôle à l'ensemble du bâtiment. Les remarques de la police du feu sont consignées dans un rapport qui est adressé au propriétaire, à SEY et à la police des constructions. En 2025, la police du feu a effectué 6 inspections pour le SEY et doit encore inspecter 80 chaufferies pour lesquelles SEY a annoncé des non-conformités. Ce retard est dû au manque de ressources à disposition.

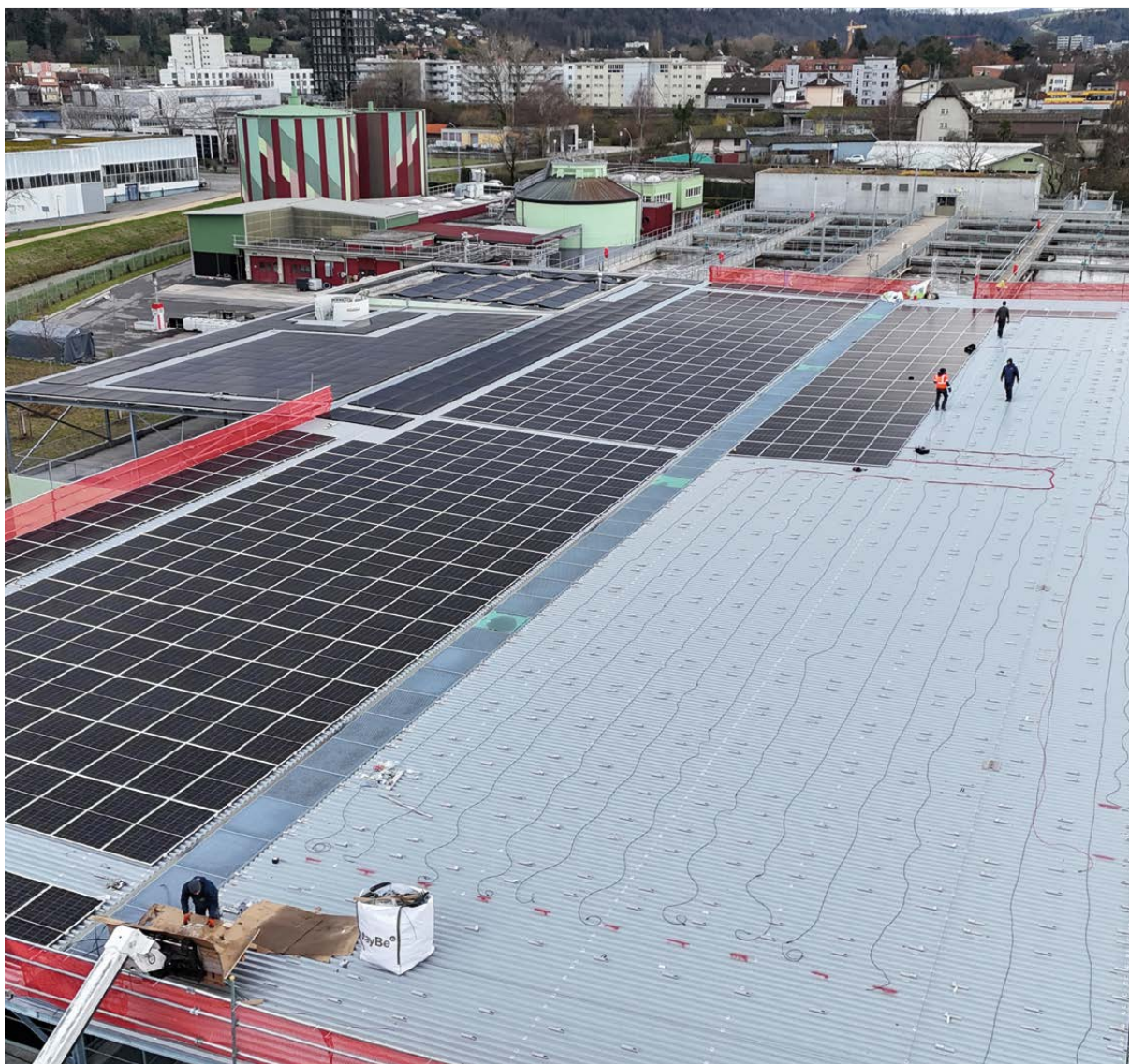
Des contrôles sont aussi effectués dans le cadre

du renouvellement des plaques de garage U sur demande de MEI. Une quinzaine de garagistes ont fait l'objet d'une inspection dans le but de vérifier la conformité des locaux utilisés par l'entreprise par rapport aux prescriptions de prévention incendie.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, les Brandons, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, FY Festival, Swiss Tour Basket 3x3 ou encore le 1^{er} août à la Plage. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels et que les stands ou food trucks qui effectuent des grillades avec des grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

En outre, la police du feu met ses compétences à disposition des chargés de sécurité ou des personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics pour des conseils ou pour effectuer des exercices d'évacuation. En 2025, la police du feu a participé à une douzaine d'exercices d'évacuation concernant les écoles, les grandes surfaces et les institutions.

Il convient de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter. Avec l'effectif actuel de la police du feu de 2,1 EPT, elle n'est toujours pas en capacité d'effectuer les actions préventives souhaitées.



Mobilité, environnement
et infrastructures

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Mobilité, environnement et infrastructures

Service mobilité, environnement et infrastructures

Mme Brenda Tuosto

Municipale

M. Sandro Rosselet

Chef de service

Stratégie & Gestion

- *Orientations stratégiques*
 - *Direction*
 - *Gestion du personnel*
 - *Gestion administrative et financière*
 - *Systèmes de management*
 - *Patrimoine*
-

Planification

- *Gestion des infrastructures
et réseaux d'assainissement*
 - *Gestion du patrimoine naturel*
 - *Planification pour eau, sol, air,
biodiversité*
-

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Administration

Finances & qualité

Mobilité

Environnement

**Bureau
technique**

Voirie

Garage et atelier

Espaces verts

STEP

Réalisation

- Gestion des déchets
- Propreté urbaine
- Génie-civil
- Menuiserie

- Entretien du parc de véhicules
- Serrurerie

- Entretien des espaces verts et patrimoine arboré
- Culture en serre

- Acheminement & Traitement des eaux usées

Service mobilité, environnement et infrastructures

MISSIONS DU SERVICE

Environnement

- Mise en place des stratégies environnementales pour réaliser des mesures vers une résilience climatique du territoire.
- Appui et accompagnement du Plan climat communal.
- Gestion, planification et suivi des mesures en faveur de la nature en ville et de la végétalisation.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et de renaturation de cours d'eau.
- Élaboration et conduite des mesures du Plan directeur nature, de la stratégie de végétalisation et du Plan canopée.
- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels et plans d'alarme.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestiers.
- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Élaboration et conduite des mesures du Plan de gestion des déchets et mise en place de projets d'économie circulaire comme la REUT.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Participation aux différentes planifications communales.
- Gestion des vignes communales.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Révision de la gestion des plantages et sensibilisation.
- Appui technique aux autres secteurs et services de la commune.

Bureau technique

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures : Assainissement-Mobilité.
- Procédures foncières en relation DP, fond privé communal et servitudes de canalisations.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT MEI, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, ouvrages d'art, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquête spécifiques + commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Contrôles de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du canton relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Campagnes de relevés (canalisations, objets divers, mobiliers, arbres) avec le GPS du BT.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes séances de planification/coordination avec MEI-Mobilité, interservices, Y-CAD et AggloY.

Voirie

- Entretien du réseau routier et du déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, des places de jeux, des ponts et des passerelles en bois.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

Espaces verts

- Entretien et aménagement des espaces verts et du patrimoine arboré.
- Développement du patrimoine arboré, choix d'espèces résistantes et résilientes, lutte contre les îlots de chaleur.
- Préparation des thèmes annuels des massifs et culture en serres des plantes et fleurs.
- Contrôle des plantes invasives et autres, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des espaces verts.
- Préavis concernant les demandes d'abattage lors des procédures d'obtention de permis de construire.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.
- Participation à la mise en place de la Stratégie de végétalisation, Plan canopée et aux mesures en faveur de la biodiversité.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et des sept communes raccordées.
- Gestion efficiente des différentes zones de pompage de la ville pour garantir le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la STEP.
- Traitement avancé des eaux usées avec valorisation des ressources (biogaz, engrais, eau REUT).
- Reprise des boues de communes environnantes non raccordées à la STEP.
- Développement de la production d'énergie (CCF et panneaux photovoltaïques) afin d'assurer un maximum l'autosuffisance énergétique de la STEP, des serres de la Ville et de fournir de la chaleur pour le CAD de la STEP.
- Développement et modernisation des installations en fonction des nouvelles législations.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes en lien avec la gestion des eaux.

Garage et atelier

- Gestion et entretien du parc véhicules et engins du service principalement, avec un soutien pour l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Faire évoluer le parc véhicules vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement.
- Achats des véhicules et engins du MEI, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats de conduite professionnels.
- Veille au respect des règles de conduite et du maintien légal de la technique des véhicules.

- Suivi des accidents impliquant un véhicule du service et soutien aux autres services communaux.
- Entretien et construction de certains mobiliers urbains.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et logistique en cas de crises.

Mobilité

- Planification de l'offre multimodale en transport – mobilité douce (MD), transports publics (TP), transports individuels motorisés (TIM) – et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des carrefours à feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements MD.
- Amélioration progressive de l'attractivité des TP.
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la Stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les TP et la MD.
- Mise en place et exploitation d'un système de monitoring.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification de l'offre en stationnement public.
- Exploitation et développement du réseau de vélos en libre-service.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Gestion de l'offre en stationnement pour le personnel communal.
- Gestion des subventions octroyées au personnel communal dans le cadre du Plan de mobilité de l'administration.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.
- Commande, suivi et relation contractuelle avec TRAVYS pour l'exploitation du réseau urbain de bus, pour le compte de l'ensemble des communes membres du réseau urbain.

Administration

- Développement et maintien du système de management, certifié ISO 9001/14'001/45'001.
- Gestion financière du service (budget et compte de fonctionnement), des investissements et des crédits complémentaires.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base des déchets ainsi que des taxes en lien avec l'épuration.
- Établissement de multiples correspondances, comprenant l'envoi de 83 rapports municipaux (soit en moyenne deux par semaine hors vacances de la Municipalité), de 10 préavis (environ un par mois) représentant un montant de plus de 11 millions de francs sollicités auprès du Conseil communal, ainsi que la rédaction et l'envoi du rapport de gestion.
- Traitement de la facturation des créanciers et débiteurs.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination, supervision et gestion générale de projets.
- Gestion de l'archivage.
- Support et soutien informatique et télécommunications.
- Support et soutien juridique aux secteurs du Service.

POINTS FORTS 2025

Passerelle des Cigarières

Accessible aux piétons depuis le 12 décembre 2024, la passerelle des Cigarières a vu ses travaux d'aménagement et de raccordement s'achever au printemps 2025. Son inauguration

officielle a eu lieu le 25 juin 2025. Cet ouvrage offre un nouvel accès à la gare depuis le quai de la Thièle pour tous les modes de mobilité douce.

Plan canopée

La Ville d'Yverdon-les-Bains a finalisé son Plan canopée visant à renforcer l'arborisation pour lutter contre les changements climatiques et les îlots de chaleur. Issu de la Stratégie de végétalisation et enrichi par l'exposition participative « L'arbre au centre » de l'été 2024, le Plan canopée prend en compte les besoins de la popula-

tion, s'inscrit dans le Plan climat communal et fixe un objectif de 33 % de couverture de canopée élargie d'ici 2050, contre 21,5 % actuellement. La phase 1 (2025–2027) prévoit la plantation de 624 arbres et 7'752 arbustes, en priorité dans les secteurs sensibles et minéralisés. Le projet repose sur quatre axes :

- 1 | Densification du patrimoine arboré
- 2 | Gestion et protection des arbres existants
- 3 | Renforcement de la réglementation, promotion des subventions
- 4 | Monitoring

Le coût de la phase 1 s'élève à 1,4 million de francs et a été validé par l'adoption du préavis PR25.19PR. Ce plan constitue un levier structurant

pour améliorer la qualité de vie, la biodiversité et la résilience climatique de la ville.

Modération

En 2025, trois nouvelles zones modérées ont été mises en service : la zone 30 « Plaine » et les zones de rencontre « Goulet du Casino » et « Casernes ». Contrairement à l'année passée, ces aménagements ont été réalisés dans le centre-ville, le long d'axes structurants de mobilité douce. Les zones de rencontre ont été renforcées par des surfaces colorées aux entrées et aux carrefours, créant une identité visuelle claire et rappelant la priorité donnée aux piétons, tout en accompagnant la signalisation routière afin d'encourager des comportements adaptés.

La zone de rencontre de la rue du Canal a été pérennisée. Un projet d'aménagement définitif,

actuellement en consultation auprès du Canton, sera légalisé puis réalisé l'an prochain.

En application de sa Stratégie de mobilité durable et du préavis PR25.10PR, accepté par le Conseil communal le 19 juin, la Municipalité a annoncé le 9 décembre un premier lot de nouvelles zones 30 km/h dans les quartiers suivants : Hôpital, Quatre-Marronniers, Montchoisi et Bellevue. Cette étape marque le lancement d'une politique plus large de modération du trafic, qui s'étendra prochainement à d'autres quartiers afin d'accompagner la transition vers une ville plus sûre et apaisée.

TIM – avenue de Grandson

Le service a réalisé des travaux aux carrefours de l'avenue de Grandson. Pour limiter la durée des perturbations, la mesure H2 du Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) a été mise en œuvre au carrefour Edouard-Verdan/Grandson,

parallèlement au renouvellement complet des installations de gestion de trafic des carrefours Edouard-Verdan, William-Barbey et Sainte-Croix. Les adaptations de la signalisation lumineuse visent à mieux gérer les fluctuations de trafic et à

prioriser à terme les transports publics. Ces travaux ont également sécurisé les traversées piétonnes et amélioré les cheminements cyclables.

Les travaux, débutés en juillet, se sont achevés fin octobre, et la programmation des carrefours fait encore l'objet d'un suivi pour optimisation.

Plantation participative micro-forêt

Dans le cadre de la Stratégie de végétalisation de la Ville, le Service MEI a planté en novembre sa 2^e micro-forêt urbaine le long du Bey. Deux classes du Collège de Fontenay ont participé aux plantations les 25 et 27 novembre, aux côtés des équipes du Service, contribuant à la mise en place

des 503 arbres de 36 essences différentes sur 525 m². Cette micro-forêt renforcera la biodiversité, luttera contre les îlots de chaleur, offrira un espace végétalisé le long du Bey et permettra aux enfants de suivre l'évolution de leur plantation.

Déménagement de la Direction, de l'administration, de l'environnement et de la mobilité

Début 2024, des modules préfabriqués ont été installés sur le chantier communal afin d'accueillir les bureaux du MEI. Le secteur Garage et Atelier a aménagé les locaux pour les rendre fonctionnels et agréables (intérieur, installation du guichet, branchements, claustras). Le 16 décembre 2024, le secteur environnement a emménagé au

1^{er} étage des containers. Les 3 et 4 mars 2025, ce sont la direction et l'administration qui ont pris place dans ceux-ci. Le déménagement a été assuré par l'équipe de la Voirie. Le 14 mai, le secteur mobilité a repris les locaux de la Villa rose, rafraîchis pour l'occasion.

USSP 2025

Du 27 au 29 août, Yverdon-les-Bains a accueilli l'assemblée annuelle de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades réunissant une centaine de personnes venues de toute la Suisse. Pendant trois jours, ils ont pu visiter les espaces

verts de la Ville et découvrir leur richesse, leurs particularités et prendre connaissance des mesures de gestion mises en place. L'événement a été organisé par les secteurs espaces verts et administration.

Campagne déchets 2025

Cette campagne anti-littering prolonge les actions de communication du MEI, rappelle les bonnes pratiques de gestion des déchets et valorise les collaboratrices et collaborateurs œuvrant au quotidien pour un environnement

propre. Elle vise à sensibiliser les usagères et usagers et à encourager des comportements plus responsables et respectueux de l'espace public. Elle est réalisée avec la participation de tous les secteurs du MEI.

Détails des activités

Bureau technique

Points forts

- Campagne de réhabilitation par gainage/chemisage des collecteurs de concentration EU du Canal oriental, rive gauche et rive droite, tronçon « Haldimand/Stade ».
- Remplacement du pont des Îles au chemin de Graveline.
- Préavis PR25.13PR d'un montant de CHF 2'850'000.- pour la campagne 2025-2028 d'entretien du réseau routier.

- Préavis PR25.11PR d'un montant de CHF 2'250'000.- pour la campagne 2025-2028 de réhabilitation des collecteurs de concentration d'eaux usées.
- Préavis PR25.06PR, adoption du projet de réaménagement de l'avenue de la Plage avec crédit y relatif de 650'000 fr.

Projets en phase d'étude

- Réfection de la chaussée et nouvelle répartition de la voirie/MD de l'avenue de la Plage.
- Réhabilitation par gainage des collecteurs EU/EC de l'avenue Général-Guisan.
- Création d'un trottoir rue de Roseyres, tronçon « APA/Pierre-de-Savoie » et mise en conformité carrefour Pierre-de-Savoie.
- Création d'un trottoir sous PI CFF de la rue de Clendy (côté lac) et mise en conformité carrefours « Clendy/Clendy-Dessous » et « Clendy/Beauregard ».
- Réfection des infrastructures souterraines de la rue de Clendy-Dessous parallèlement au développement du PQ et au projet de réfection générale de la rue. Suivi et défense juridique des intérêts « Ville » suite à l'affaissement constaté lors de la construction du PQ.
- Campagne de réhabilitation des collecteurs de concentration EU de la Thièle.
- Plan directeur des chemins d'amélioration foncière. Entretien et réfection des chemins agricoles en vue d'obtention de subventions de la Confédération et du Canton.
- Parc technologique scientifique (PST)/Y-parc équipements étape 5, place publique et franchissement APA.
- Étude de variantes de reconstruction du pont « Tordu » sur le Buron à la route de Lausanne.
- Pont des Cygnes, projet de réfection des joints et de l'ouvrage, étanchéité des trottoirs et mise en conformité des garde-corps.
- Campagne d'inspection des ouvrages d'arts, étape 1 (21 ouvrages à expertiser).
- Réfection chaussée, traversée de Sermuz en coordination avec projet de trottoir.
- Rue des Charmilles, projet de réfection de la chaussée en coordination avec projet MOB et SEY.
- Reprise du projet de réfection du pavage « centre historique » suite à la fin des travaux imminents « éclairage public SEY ».
- Mesures d'amélioration au réseau d'assainissement suite intempéries 2021 (batardeaux, entretien déversoirs, AP pour sécurisation zone tennis/Iris).
- Préparation projets et dossiers d'appels d'offres, entretien réseau routier campagne 2025-2028.
- PST, élaboration d'une notice technique de fonctionnement du réseau d'assainissement.
- Projets d'aménagements « internes MEI », élaboration de projets, appuis techniques et administratifs aux différents secteurs.
- Entretien et réfection des collecteurs EC de Sermuz (collecteurs bouchés à mi-tuyau).
- Gestion du Patrimoine routier, mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures.
- Plan général d'évacuation des eaux, suivi et application des mesures d'entretien.
- Concept d'entretien des noues et bassins du PST, pour garantir leur fonction hydraulique.
- Équipements (EU) de la parcelle 1493, la Brasserie, à la route de Lausanne.
- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL des nombreux projets interservices, Y-CAD/AggloY/PQ/PD, « thèmes assainissement, dimensionnement espace routier, ouvrage d'arts, DP, déchets, foncier, entretien ».
- Planification de divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Participation au GT « manuel marchés publics Yverdon ».

Projets en phase d'exécution

- Remplacement du pont des Îles sur le Canal oriental au chemin de Graveline.
- Réhabilitation par gainage PRV, du Canal oriental (tronçon « Haldimand-Stade ») et étanchéification des chambres et création de chambres provisoires dans le canal.
- Réfection de la couche de roulement de la rue de Plaisance (coordination travaux Y-CAD).
- Réfection enfouissement, perré pont sur le Canal oriental à la rue du Midi.
- Création chemin d'accès en grave à la STAP EU Incyte.
- Création de bétonnage des exutoires de noues au PST.
- Réaménagement d'un trottoir à la chaussée de Treycovagnes, devant les nouvelles halles Beyeler.
- Avenue Haldimand + giratoire Casino, réfection ponctuelles des dalles béton par étapes.
- Réfection chaussée de l'avenue Général-Guisan en coordination avec projet Y-CAD et SEY.
- Déviation des collecteurs EU et EC, pour construction nouveaux immeubles à la rue de Plaisance.
- Réfection du revêtement de sol des 2 ouvrages métalliques MD le long du Mujon (PI Bouby-Rolls et CFF).
- Amélioration, suivi, contrôle raccordement AIERG Grandson.
- Passerelle sur la Thièle Bel-Air, travaux de mise en conformité hublots et adaptations de l'ouvrage.
- Réfection ponctuel de chaussée, rue des Cygnes, pont sur le Mujon.
- Réfection des joints du pont sur le Mujon à la rue Saint-Georges.
- Campagne de traitement de fissures sur le réseau routier par entreprise privée.
- Curage et inspection complète des collecteurs EU et EC, vers la rue de Payerne.
- Réfection de la banquette (Nord) du chemin de Floreyres.
- Dimensionnement petit ouvrage de voirie et équipements.
- Appuis technique à MOB pour la réalisation de mesures ponctuelles d'amélioration de gestion/sécurisation du trafic.
- Campagnes de remise à niveau des couvercles Gatic par entreprise privée (opérations coup de poing en trafic).
- Campagne de nettoyage des tapis phono-absorbant par lavage mécanique en profondeur.

Voirie

Travaux routiers et réfection de rues

- Aménagement de deux abaissements de trottoir à la rue du Casino.
- Pose de deux grilles au chemin de Floreyres.
- Remise à niveau de bordure de trottoir à la rue des Près du Lac n°33.
- Remise en état de chemin en tout-venant à la plage.
- Remise en état de deux traversées de route à Kiener n°63.
- Remise en état d'une grille à l'angle rue Roger de Guimps et Kiener.
- Remise en état de trois grilles à l'avenue de la Gare côté Raiffeisen.
- Remise en état du trottoir à la rue d'Entremont en face de l'Hôpital.
- Remise en état du trottoir à l'avenue de la Gare en face de la halle TRAVYS.
- Remise en état du trottoir à la rue de Pyrame-de-Candolle.
- Réfection des joints sur la dalle béton de la rue des Remparts.
- Remise en état de la chaussée et du trottoir à la rue des Bouleaux à la hauteur du n°6 et pose d'une grille supplémentaire.

- Remise en état du trottoir à la rue d'Entremont n°24/26/28.
- Changement d'un couvercle gatique aux plantages.
- Remise en état de la chaussée à Roger de Guimps n°4.
- Remise à niveau des entrées du pont du Canal oriental à la rue Saint-Georges n°19.
- Remise en état d'un trou sur la chaussée à la rue Kiener n°63.
- Dépose des piquets et chaînes à la rue des Casernes.
- Remise en état du bord de route sur le chemin de Floreyres.
- Remise en état du trottoir à la rue Haldimand n°22 racines d'arbres.
- Changement dévers du trottoir rue de la plaine n°20.
- Remise en état du trottoir à la rue du Chasseron n°8 – trous de rats.
- Pose d'un revêtement stabilisé sur le chemin en tout-venant tronçon entre l'avenue des Sports et l'avenue des Iris.
- Pour l'ensemble de ces travaux de maintenance du réseau routier, il a été appliqué à la main :

Couches de roulement			Couches de base				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
0t.	47.50 t.	116.89 t.	0 t.	10.060 t.	75.16 t.	3.62 t.	0 t.

Soit un total de 405,29 tonnes d'enrobé bitumineux.

Interventions sur les collecteurs communaux et les éléments du réseau d'assainissement

- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra piloté par le BT. Mise à disposition d'un radeau et pose de plusieurs batardeaux pour le curage et le gainage des collecteurs de concentration.
- Remise en état et remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles Gatic en ville, ainsi que de plusieurs couvercles du collecteur de concentration EU sur les marche-pieds du canal du Buron.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

Divers aménagements et interventions

- Aménagement d'une zone 30 km/h à la rue Léon-Michaud.
- Bétonnages de 18 tables de pique-nique pour la plage et les Rives.
- Aménagement d'une place en tout-venant à la place des Droits de l'homme.
- Remise en état de cinq arceaux vélo à la rue des Cygnes.
- Remise en état du terrain et création d'un drainage aux vignes à Champagne.
- Pose de trois piquets AZ sur la placette de la rue Haldimand n°73/75.
- Pose de 26 piquets AZ au pourtour de la place stabilisée aux Rives du Lac.
- Aménagement d'un chemin et tout-venant le long du Canal oriental à Dessus-les-Moulins.
- Aménagement de chemins en tout-venant pour la micro-forêt au Bey.
- Pose de 120 clous de sensibilisation vers les grilles d'eau pluviale.
- Pose de deux piquets AZ derrière le Café du Château.
- Agrandissement de la place de la benne à verre de la plage.
- Pose d'une conduite de refoulement à la STAP de la rue de la Roselières.
- Aménagement d'une micro-forêt à Pierre-de-Savoie.

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bacs de murs en ville, fauche des bords de routes, chemins et parcelles communaux.
- Balayage, collecte des déchets, entretien et nettoyage du territoire communal (PCS, corbeilles, bennes, containers). Vidange des PCS le week-end assuré par une entreprise privée.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.
- Remplacement du sable des différents scatodomes.
- Entretien et coupes de rejets en lisières des forêts et divers bosquets.
- Passage de balayeuses dans les cours d'école.

Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Contrôle et entretien hebdomadaire des places de jeux publiques sur le territoire communal et mise en place d'un nouveau système de suivi.
- Rénovation complète de la place de jeux de la rue du Parc, sol remplacé par des plaquettes forestières.
- Mise en place des nouvelles tables de pique-nique en béton ainsi que les bancs en bois.
- Aménagements à l'atelier de menuiserie et au hangar à bois.
- Brassage des aires de jeux avec les sols en plaquettes forestières et complétion du manque de matériaux si besoin.
- Mise à disposition des tables de manifestation pour les sociétés locales, transports sur les divers sites, entretien et remise en état.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Remise à neuf des barrières des trois ponts du Jardin japonais.
- Rénovation complète et création de nouveaux objets pour le parcours « Forévasion » en collaboration avec les écoles et le service forestier.
- Remise à neuf des barrières du pont de la cure d'Air.
- Remplacement des bancs en ville et remise en état des éléments pouvant être réutilisés.
- Divers travaux en collaboration avec le secteur Environnement.
- Entretien de la zone de baignade, pose des bouées de délimitation, ponton, nettoyage deux fois par semaine durant la saison d'été, mise en hivernage du matériel après nettoyage, entretien du bateau nacelle du MEI.

Neige

- Une sortie neige, le 22 novembre, avec l'épandage de 24.52 t de sel à la passerelle COOP.

Déchets

- Collecte à la demande pour l'ensemble de l'année, soit un total de 78 jours :

Encombrants, incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
703.96 t.	22.40 t.	81.64 t.	12.80 t.	29.51 t.	12.140 t.	386 pces

Soit un total d'environ 862 t de déchets acheminés à la STRID durant ces collectes.

- Vidange de l'ensemble des 313 bennes à verres (acheminement à la STRID), représentant 627.57 t.
- Vidange de l'ensemble du PET récolté en ville (acheminement chez Cand-Landi SA), soit un total de 74 bennes représentant 65'230 kg.

- Distribution des calendriers de collecte des déchets (porte-à-porte).
- Ordures ménagères en sacs taxés officiels. Production de 118 kg/an/habitant.
- Première baisse depuis 2018 des déchets de voirie : -32 t entre 2024 et 2025. Production de 20 kg/an/habitant.
- Diminution, de 2.21%, des quantités de biodéchets collectés par rapport à 2024. La production est de 104 kg/an/habitant.
- Diminution pour la 5^e année consécutive des quantités de bouteilles en verre collectées dans les PCS avec 838 t. Le constat est identique pour le papier-carton depuis 2021. (-1.23%).
- Bonne qualité des déchets recyclables collectés dans les PCS.
- Dégradation de la qualité des biodéchets et du papier-carton en porte-à-porte.
- Mise en place d'un suivi des déchets indésirables dans les collectes de Biodéchets avec identification par IA pour cibler et quantifier les emplacements problématiques.
- Mise en place de LEO en janvier. Collecte PAP + déchetterie (31,414 t collectées). Reprise gratuite du flaconnage en déchetterie.
- Les encombrants augmentent de 60 t ; les incivilités persistent, justifiant le maintien des contrôles et de la surveillance. Au total, ce sont plus de 421 heures de surveillance qui ont été réalisées, pour 48 dénonciations.

	2024			2025			Delta % 24 - 25
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	36	4'221	4'257	2,81%	37	4'184	-0,86
Compost	135	3'111	3'246	125	3'050	3'175	-2,21%
Papier - carton	247	1'816	2'063	251	1'786	2'038	-1,23%
Verre	215	693	909	204	634	838	-7,74%
Métal	132	77	209	132	83	215	2,44%
Encombrants	382	765	1'147	430	777	1'207	5,23%
Total annuel			11'832			11'693	

- L'ensemble des containers communaux ont été lavés 3 fois au cours de l'année.
- Maintien des livraisons d'ordures ménagères à la Poissine avec deux camions BOM permettant l'acheminement majoritaire des déchets incinérables à TRIDEL par rail. 84 % des déchets ont été acheminés soit un total de 3'538 t.
- Poursuite du test avec la benne combinée Verre/Alu/Fer Blanc (à St-Roch et Pierre-de-Savoie).

Espaces verts

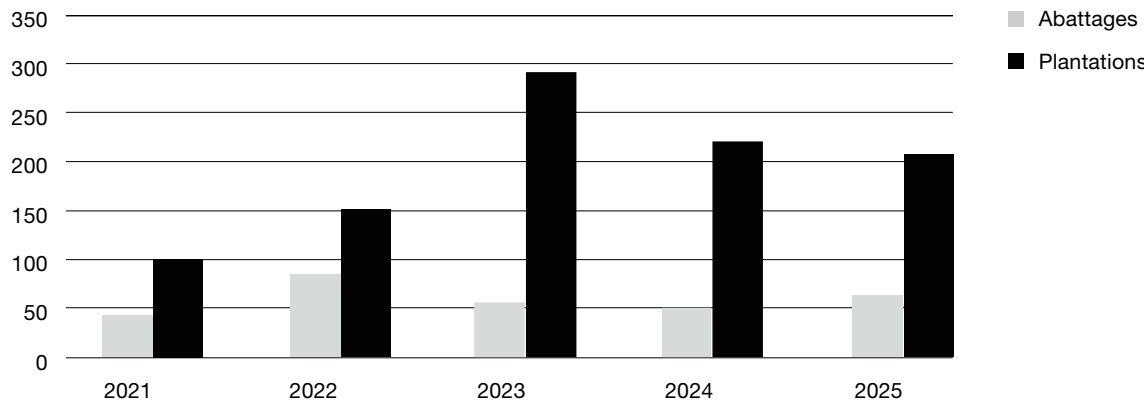
Plantations

En 2025, 225 arbres ont été plantés, représentant 60 essences différentes, pour 85 arbres abattus.

Ci-dessous, une représentation graphique des abattages et plantations au cours des cinq der-

nières années. Par ailleurs, 1'183 arbustes indigènes ont été plantés lors de la création de la micro-forêt le long du Bey et de la mise en place de haies indigènes sur le territoire.

Plantations | abattages



Année	Abattages	Plantations
2023	65	337
2024	58	249
2025	85	225

Projets | interventions

- Broyage et revalorisation de 57 sapins lors de la Fête des Rois, le 6 janvier.
- Suite du curage de l'étang principal au PST afin de garantir la capacité volumétrique de réception des eaux claires du site. Un plan d'entretien avec une rotation sur cinq ans a été établi par des biologistes.
- Des travaux de taille d'entretien et de sécurisation ont été réalisés sur le patrimoine arboré de la Ville. Notamment, les zones 2/3/4 de platanes sur l'avenue de Grandson ont été contrôlées afin de vérifier que ces arbres ne sont pas atteints par la Massaria. Taille d'entretien sur les érables de l'avenue des Sports, taille d'entretien sur le cordon boisé côté ouest du parc d'Entremonts, taille d'entretien sur quatre tilleuls rue des Philosophes et un marronnier au parc du Castrum.
- Après plusieurs années de répit, une attaque massive de pyrale du buis est survenue au printemps. Les conditions météorologiques défavorables n'ont pas permis un traitement biologique efficace (Bacillus thuringiensis). Plusieurs haies, notamment au cimetière et à la rue du Midi, ont été fortement endommagées. La situation a nécessité un crédit complémentaire pour remplacer les haies par des essences non sensibles : ifs à la rue du Midi, haie indigène en mélange et cinq arbres au cimetière.
- Plantation d'arbres et d'arbustes indigènes, déplacement du massif de fleurs situé au quai de la Thièle, et mise en place de ganivelles dans le cadre de l'aménagement paysager de la passerelle des Cigarières.

- Plantation du parc Pierre-de-Savoie.
- Participation à la plantation de la micro-forêt du Bey.
- Le dimanche 15 juin, un violent orage s'est abattu sur une partie de la ville, générant de fortes rafales de vent dépassant le seuil de tempête défini par l'ECA. Six personnes mobilisées le jour même pour sécuriser des secteurs affectés par des arbres déracinés, notamment le parking de la plage et la promenade le long du Buron (près de Boxer). L'établissement horticole a subi d'importants dégâts : tunnels de culture, abri à chrysanthèmes, toiture du hangar et portes coulissantes ont été endommagés. Douze arbres sont tombés ou ont été abattus en urgence. Tandis que 150 arbres ont été sécurisés par le MEI et des entreprises spécialisées. Enfin, 20 jeunes arbres endommagés situés à la plage ont été remplacés à l'automne. Une demande de crédit complémentaire a été effectuée ainsi que les annonces à l'ECA pour les différents dégâts matériels.
- Deux nids secondaires de frelon asiatique ont été découverts sur le domaine public (plage et forêt de Floreyres), signalés aux services cantonaux et détruits par un spécialiste agréé.
- Accueil pour la première fois de l'assemblée de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades (USSP).
- Montage des décorations du Marché de Noël.
- Lutte contre les plantes invasives comme la renouée du Japon, le séneçon du Cap ou le bunia d'Orient.
- Monitoring du moustique tigre au PST et centre-ville, qui s'est révélé négatif.
- L'eau de sortie de la STEP (REUT) a été utilisée pour arroser les plantes de l'horticole, remplir les véhicules d'arrosage pour les massifs et jeunes arbres, et nettoyer machines et véhicules. Cette revalorisation a permis d'économiser 1'547 m³ d'eau du réseau par rapport à la consommation moyenne 2018 - 2024.

Divers

- Production de 6'370 plantes fleuries, 2'088 plantes vertes, 6'300 fleurs coupées, 30'000 plantes pour les massifs d'été, et 32'000 plantes pour les massifs d'automne, comprenant plus de 550 espèces cultivées pour la formation. 40 décorations florales ont été mises à disposition pour des sociétés locales, associations et services internes.

STEP

Tableau de bord

			2023	2024	2025
Volumes	Eaux traitées	m³	4 972 130	5 517 920	6'048'280
	Pluie totale	mm	976	1 012	991
	Boues éliminées en t [MS]	t	609	761	776
	MS moyenne	%	27,1	28,2	27,3
Consommables	Floculant boues excès	kg	4 700	4 575	5 025
	Floculant centrifugeuse	kg	3 800	4 700	5 000
Prestations pour tiers	Chlorure ferrique	l	346	363	375
	Boues non dig. petites STEP	t	3 506	2 817	7'073
	Boues dig. petites STEP	t	397	49	-
	Séparateurs à graisse	t	1 304	1 303	1 187
	Fosses septiques	t	670	597	591
Valorisation boues	Fosses relevage	t	163	186	268
	Gaz méthane produit	m³	533 153	547 422	552 441
	Gaz méthane valorisé	m³	533 152	547 422	547 206
	Production électrique	kWh	1 017 458	1 091 558	1 089 454
	Autonomie électricité	%	68,1	66,8	63,2
Électricité	Consommation totale	kWh	1 494 088	1 634 370	1 724 302
	Consommation STAP	kWh	229 822	267 498	289 369
	Production CCF	kWh	1 004 234	972 850	977 602
	Production solaire	kWh	13 224	118 708	111 852
	Achats	kWh	539 980	605 813	677 247
	Retour réseau	kWh	63'350	63'001	40'604

Études réalisées

- Renforcement des capacités et de la redondance du pompage de la station de pompage (STAP) Mujon et suivi de l'écoulement des collecteurs.
- Étude énergétique avec la HEIG-VD pour optimisation de la production électrique dans le cadre du projet d'autonomie énergétique.
- Étude interne des besoins en oxygène pour la biologie en vue du remplacement d'un surpresseur en fin de vie.
- Définition des filtres pour un essai pilote pour l'amélioration de la qualité de l'eau chargée entrant dans l'étape de stripping membranaire pour la production d'engrais.

Projets réalisés

- STAP Mujon, augmentation de la capacité de pompage par la mise en place d'une pompe supplémentaire de 70l/s pompant les eaux dans le dessableur, et préparation pour une 2e pompe additionnelle dans la fosse principale afin d'assurer la redondance indispensable avec les 2 pompes existantes, limiter les dysfonctionnements avec les débits de AIERG depuis Grandson et limiter les déversements au Buron, ces travaux se sont faits avec l'aide de Voirie et Bureau technique.
- Mise en service d'une nouvelle STAP d'eaux usées proche de l'avenue des Sciences 9.
- Sous le pilotage du BT, mise en place d'un nouvel accès à la STAP PST 4 proche de la nouvelle centrale de chauffage Y-CAD.
- Au vu des charges en DCO importantes en entrée de STEP, une première campagne d'échantillonnage a été menée pour tenter d'identifier les sources importantes avec l'appui matériel du Canton.
- Réalisation de la charpente métallique pour la pose de panneaux photovoltaïques dans le cadre du préavis sur l'autonomie énergétique de la STEP PR24.29PR. Début de production mi-décembre des 1820m² de surface de production solaire.
- Basculement du programme de supervision de la production photovoltaïque permettant une meilleure détection des baisses de rendement.
- Dans le cadre de la REUT, test réussi de l'alimentation provisoire et du filtre à bougie pour le terrain de foot. Les essais reprendront au printemps 2026 pour confirmer la robustesse des équipements.
- Adaptations du tambour d'épaississement des boues servant de secours à la table d'épaississement.
- Changement du média filtrant et amélioration du procédé de production d'engrais par stripping membranaire.

Analyses laboratoire STEP 2025

Valeurs		Limite	Moyenne
DCO sortie	mg/l	< = 45	20,6
Rendement entrée-sortie	%	> = 85	97,4
DBO5 sortie	mg/l	< = 15	4,8
Rendement entrée-sortie	%	> = 90	96,5
Ptot. Sortie	mg/l	< = 0.5	0,18
Rendement entrée-sortie	%	> = 90	96,8
NH4-N sortie	mg/l	< = 2.00	0,67
Rend. N entrée (NTK) - sortie NH4	%	> = 90	95,4
NO2-N sortie	mg/l	< = 0.30	0,17
Carbone organique (dissous) sortie	mg/l	< = 10	7,2
Rend. entrée (COD) - sortie (COT)	%	> = 85	95
MES sortie	mg/l	<=15.00	5,4
pH sortie	-	De 6.5 à 9	8,03

Études de projet et d'amélioration

- La HEIG-VD étudie la possibilité d'augmenter la production de biogaz dans les digesteurs à l'aide d'injection de CO₂ dans les boues. Après une première phase de projet cherchant à confirmer cette augmentation de production, la deuxième phase du projet CONRAD a débuté en 2025 pour tester la faisabilité avec des boues non sélectionnées. Le projet se poursuit en 2026, avec l'espoir de résultats permettant une application à la STEP.
- Le projet de fosse tampons pour les centras n'est pas activé à ce stade. Elle permettrait de lisser les débits des jus riches en ammonium issus de la centrifugeuse afin d'être entièrement traités par l'unité de stripping membranaire pour la production d'engrais. Des tests et améliorations des installations doivent être validés avant d'engager ce projet.

Eaux usées, volumes et analyses

- Le volume d'eau à traiter a augmenté malgré une faible pluviométrie, probablement en raison d'épisodes pluvieux intenses générant des apports d'eaux claires parasites sur l'ensemble du réseau de collecte.
- Volume partiellement traité en 2025 : 29'700 m³ (0,5 %) déversés après le prétraitement et 53'520 m³ (0,9 %) après le décanteur primaire, soit un total de 83'220 m³ (1,4 %).
- Les charges en entrée STEP équivalent à : DCO 129'681 habitants, DBO5 43'328 habitants. Ptot. 49'836 habitants, NH4. 42'707 habitants. La charge en DCO s'est stabilisée après plusieurs années d'augmentation. Elle reste néanmoins à une valeur bien trop élevée et l'origine de ces sources polluantes va continuer d'être investiguée.
- Les normes de rejets sur tous les paramètres chimiques habituels ont été respectées sur les 11 des 12 analyses cantonales. Au total, 103 échantillons ont été analysés au laboratoire de la STEP, bien au-delà des 24 exigés pour une STEP de plus de 50'000 EH. Neuf dépassements sont admissibles, seul l'ammonium a posé des difficultés en début d'année, avec dix dépassements, en raison de conditions hivernales défavorables au traitement.
- La consommation annuelle d'électricité fortement liée au volume traité a dépassé 1.7 GWh en cohérence avec l'augmentation des volumes. La production électrique est similaire à 2024, la charge polluante et la production de biogaz étant similaire. La production solaire a légèrement diminué à cause d'un défaut d'un onduleur identifié lors du changement de programme de supervision. Un nettoyage des panneaux a été effectué. La fréquence de nettoyage sera augmentée en 2026. L'usage de chlorure ferrique FeCl₃ 40 % pour le traitement physico-chimique et la déphosphatation a représenté un volume de 375 m³ en 2025. Cette quantité reste similaire aux dernières années malgré une hausse du volume traité. Une diminution complémentaire de ce dosage est envisagée pour le futur.

Micropolluants

- Première année complète d'exploitation de l'installation des micropolluants depuis la réception de l'installation et l'exonération de la taxe des 9 fr./habitant raccordé. Conformité aux exigences avec une seule analyse avec un taux d'abattement insuffisant (<80%).
- Mesures des pertes de charbon conformes aux exigences (<4%).

Engrais

- L'installation de « Stripping » produit du sulfate d'ammonium depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de croissance. Ce procédé permet en plus une diminution des retours en tête de ces charges azotées soulageant le traitement de l'eau. L'unité de concentration mise en place fonctionne bien et permet une plus grande densité de produit dans l'engrais, ce qui avait été demandé par les utilisateurs.

- Un traitement nommé « voie acide » semble améliorer le procédé en diminuant les consommations de produits chimiques. Ce traitement est encore en phase de test afin d'améliorer sa robustesse lors de fluctuation du liquide entrant. La production en 2025 a été relativement faible avec 40 m³ mais les dernières améliorations semblent prometteuses pour 2026.

Exploitation | commentaires divers

- Début de l'exploitation de la filière de valorisation de l'eau (REUT) pour la consommation d'eau au sein du service avec l'aval de la DGE. Près de 2'500 m³ valorisé.
- Au niveau du personnel, fin de l'activité en septembre d'un des employés en CDD. En juillet, promotion interne d'un collaborateur en tant que responsable d'exploitation.
- Le personnel s'est particulièrement investi dans la prise en main et l'optimisation de la filière traitement des micropolluants de la récente installation REUT et des adaptations de la STAP Mujon.
- Premier contrôle et changement des racleurs des décanteurs primaires et secondaire après plus de 5 ans d'exploitation.
- Remplacement des luminaires de l'atelier et du traitement des boues.
- Remplacement de la tuyauterie de la STAP Pré Neuf.
- Adaptation de la tuyauterie pour les écoulements de bassins aux micropolluants.
- Accompagnement des travaux d'assainissement des collecteurs du Canal oriental piloté par le bureau technique.
- Visite d'une délégation de l'office des eaux de la province du Jiangsu en présence de délégués du Canton le 26 septembre.
- Mise à disposition de locaux de la STEP pour deux semaines de formation pour l'obtention du certificat pour exploitants de STEP organisé par le FES. Une cinquantaine de participants au total venant de toute la Suisse romande ont pu profiter de cette formation.
- Journée technique du Groupe des exploitants de STEP avec visite du site le 9 octobre de près de 60 professionnels.
- Obtention du brevet fédéral exploitant de STEP pour notre collègue spécialiste électricité de la STEP.

Garage et atelier

Nouveaux véhicules

- Aucune nouvelle acquisition, mais mise en marché publique d'un camion BOM électrique. Test, évaluation des chiffres ainsi que la commande de celui-ci a été effectuée cette année. La livraison est prévue pour la fin du deuxième trimestre 2026.

Avaries

- Remplacement de la pompe hydraulique, de l'embrayage et du joint de carter de distribution du camion n°27 Iveco Stralis. Les travaux ont été faits à l'externe.
- Feux du camion BOM n°19 Scania P94. Véhicule utilisé pour le ramassage des encombrants. Nous avons trouvé une alternative en location en attendant le nouveau véhicule.

Activités

- Réorganisation de l'atelier suite à l'absence prolongée du chef d'atelier en décembre 2024.
- Contrôle et préparation de 42 véhicules pour l'expertise au SAN, ainsi que mise en conformité de ceux-ci.
- Entretien des véhicules et des engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien, dépannage des véhicules des services communaux, conseils et accompagnement lors d'achat de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules effectués en atelier, représentant environ 760 h/an.
- Entretien du mobilier urbain tel que grilles et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Maintien et renforcement de l'organisation de la logistique dans le cadre de la pénurie énergétique.
- Modification des groupes électrogènes et des sites.
- Création et fabrication de supports pour du mobilier urbain à la rue des Fourques.
- Suivi de chantier des nouveaux bureaux de service.
- Fabrication et adaptation de divers équipements.
- Audit ISO 9001 / 14001 / 45001.

Domaines

La Ville d'Yverdon-les-Bains est propriétaire d'environ 274 hectares de parcelles dédiées à l'agriculture, qu'elle met à disposition des agriculteurs de la région. Ces parcelles se situent principalement sur le territoire communal, ainsi que sur quelques autres communes, comme Belmont-sur-Yverdon ou Juriens et La Praz. La Ville possède également l'alpage de Chalet-Dernier. Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 121'765.-, auxquels s'ajoutent CHF 15'000.- pour la location des parcelles des plantages aux Maraîchers et aux Quatre-Vingts. La parcelle n°842, qui accueille l'escale à limicole, a été pérennisée, tout en gardant son statut de surface d'assolement.

De plus, les rideaux-abris de la plaine de l'Orbe

sont toujours en cours de renouvellement pour favoriser leur fonction écologique essentielle ainsi que de maintenir leur importance dans la lutte contre l'érosion du sol. Dans le cadre d'une volonté de légiférer la gestion des ressources agricoles communales, la Municipalité, via le Service MEI, travaille à élaborer un règlement pour encadrer l'attribution des parcelles agricoles de la Commune. Un premier projet de règlement a été établi et validé par la Municipalité pour transmission au Canton pour un examen préalable par le Département des finances et de l'agriculture. À l'issue de l'examen par l'autorité cantonale, le règlement pourra être présenté au Conseil communal en réponse au postulat déposé par M. Gonin le 2 mars 2023. L'objectif visé est une entrée en vigueur de la nouvelle réglementation d'ici le deuxième semestre 2026.

Plantages

La saison printanière et estivale des plantages a été marquée par des conditions météorologiques contrastées entre précipitations abondantes et températures élevées. De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés notamment sur le parking et les cheminements piétons du secteur des 80 Parties.

Les campagnes de valorisation des déchets verts ont connu un franc succès : 24 t ont été récoltés. La bourse aux plantons a été le cadre d'une présentation sur le « compagnonnage » des légumes du potager. Trois ateliers de jardinage gratuits aux plantages ont été proposés aux locataires : la mise en place et plantations, la

lutte intégrée des ravageurs, l'hivernage et couvert végétal. Pour sa première édition il y a eu une vingtaine de participants. Cette action sera reconduite en 2026. Les membres de la commission consultative des plantages ont siégé pour une dernière relecture du nouveau règlement qui

devrait entrer en vigueur en 2026. La consommation d'eau des jardins est stable : 33'659 m³ pour 2025. 47 changements de locataire ont été enregistrés en 2025. La liste d'attente s'élève à 117 personnes, soit plus de deux ans d'attente.

Vignes

Biodiversité dans les vignes

Suite aux importants travaux de restructuration menés en 2024, incluant la replantation de 5'000 m² de Pinot Noir, l'année 2025 a été consacrée au maintien et au suivi de l'état actuel du vignoble. En attendant la prochaine phase de renouvellement, le service assure la pérennité des

aménagements. Parallèlement, les mesures en faveur de la biodiversité (biotopes pour le torcol fourmilier et la huppe fasciée), instaurées dès 2023 avec le vigneron-tâcheron, font l'objet d'un entretien régulier afin de garantir leur efficacité environnementale.

Récolte 2025

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	67	0,9
Pinot Noir	832	101	0,18

Forêts

Les forêts de la Montagne de Ville subissent les attaques du bostryche. En 2025, les travaux ont principalement ciblé les foyers de ce ravageur qui peut causer d'importants dégâts. 216 m³ de bois ont été exploités le long du chemin Martin et au bord du pâturage du Chalet Lyon. Un tiers de ces bois a pu être valorisé avant la propagation du scolyte, sans perte de qualité ; le reste a été commercialisé.

Malgré cela, le résultat de l'exploitation est positif. Hors valorisation de la matière ligneuse, cette intervention a sécurisé l'infrastructure du chemin Martin et les abords du pâturage en amont de la zone. Les arbres secs, non dangereux pour ces infrastructures, ont été laissés sur pied en faveur de la biodiversité.

Un deuxième secteur, en limite avec le pâturage

voisin du Chalet Devant, a été touché. À cet endroit, 285 m³ de bois ravagés ont été prélevés pour freiner la propagation des insectes vers les forêts voisines. Cette intervention a été subventionnée à hauteur de CHF 3'195,85.- qui équilibrera le résultat de cette exploitation.

Selon les recommandations cantonales, les fils des clôtures installées au printemps entre la forêt et le pâturage boisé, sont mis au sol juste après le départ des troupeaux afin de ne pas déranger la faune durant la période hivernale. Un entretien des broussailles a également été réalisé dans le secteur nord du pâturage du Chalet Dernier. L'ensemble des travaux représente un coût de CHF 11'794.- dont CHF 4'987,50.- qui ont été subventionnés par le Canton pour l'entretien des jeunes peuplements sur 2,85 hectares.

Forêts 2025		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
Plantations		Quantités	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale		10 ares	25 ares	0 ares	- ares
Résineux (douglas et mélèzes)		0 plants	0 plants	0 plants	- plants
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes, etc)		145 plants	0 plants	0 plants	
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes etc...)		243 plants	276 plants	0 plants	- plants
Entretien de la jeune forêt		Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins de la jeune forêt		1 429 ares	203 ares	458 ares	285 ares
Entretien des chemins		Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés		9 450 m ²	425 m ²	1800 m ²	1 890 m ²
Entretien des fossés		- m ²	- m ²	- m ²	- m ²
Utilisation des bois		Volumes	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service	Résineux	444 m ³	0 m ³	28 m ³	400 m ³
	Feuillus	64 m ³	137 m ³	32 m ³	- m ³
Bois de feu	Résineux	185 m ³	97 m ³	55 m ³	- m ³
	Feuillus	72 m ³	0 m ³	51 m ³	- m ³
Bois d'industrie	Résineux	0 m ³	0 m ³	0 m ³	101 m ³
	Feuillus	0 m ³	260 m ³	0 m ³	- m ³
Total des bois valorisés		1'195 m³	354 m³	106 m³	301 m³
Martelages effectués					
Coupes ordinaires série Plaine	Résineux	571 sylves			
	Feuillus	265 sylves			
Coupes forcées série Plaine	Résineux	10 sylves			
	Feuillus	7 sylves			
Coupes ordinaires série Ville	Résineux		433 sylves		
	Feuillus				
Coupes forcées série Ville	Résineux		4 sylves		606,37 sylves
	Feuillus		20 sylves		
Coupes ordinaires série Gressy	Résineux			136 sylves	
	Feuillus			134 sylves	
Coupes forcées série Gressy	Résineux				
	Feuillus			14 sylves	
Total des martelages		853 sylves	457 sylves	270 sylves	606 sylves

Environnement

Projets et actions réalisés

- Engagement d'un nouveau chef de projet.
- Plusieurs formations ont été suivies, en lien avec les différents aspects de l'environnement :
 - La revitalisation de rives lacustres.
 - Le diagnostic de l'état de santé des arbres VTA.
 - Le diagnostic des sols : outils pratiques.
 - Le CAS sites pollués.
 - Participation aux journées Plantes & Santé et Plantes & Cités.
- Dans l'opération « Croc bitume », la place des Droits de l'homme a été réaménagée, 100 m² d'enrobé ont été supprimés, l'espace vital de l'arbre a été amélioré et deux arbres ont été plantés afin de remplacer deux érables dépérissant.
- Afin d'assurer un niveau de sécurité optimal, la place de jeux des Cygnes a été rénovée durant le printemps par les équipes de MEI / Voirie en collaboration avec MEI / Environnement qui a assuré la direction des travaux.
- Le parc des Rives du Lac a franchi une étape avec l'inauguration de son projet de végétalisation au printemps. La plantation de 74 nouveaux arbres et plus de 700 arbustes s'inscrit dans une stratégie de lutte durable contre les îlots de chaleur urbains. Outre l'aspect paysager, le nouveau modelé du terrain protège contre la houle lors des épisodes de bise et de crue du lac, tout en offrant à la population de nouveaux espaces de détente.
- Afin de lutter contre la pollution des eaux, le service a procédé à la pose de clous signalétiques à proximité des grilles d'évacuation des eaux pluviales. Cette mesure de sensibilisation rappelle que les déchets jetés dans les grilles sont directement acheminés vers le lac et vise à réduire le littering à la source pour préserver durablement l'écosystème lacustre.
- Planification et organisation de la traditionnelle « Tournée des allées ».
- Dans le cadre du Plan directeur de la nature, une attention particulière a été portée à la sensibilisation de la population. Les actions concrètes menées en faveur de la faune et de la flore locales ont été valorisées par la publication de « fiches espèces ». Ces supports didactiques valorisent les mesures de conservation des espèces cibles et la nature en milieu urbain.
- 2025 a été marquée par la réalisation d'une étude sur les infrastructures écologiques urbaines. Ce diagnostic, constitue un outil de référence pour la planification territoriale. Il permettra de définir précisément des corridors écologiques au sein des futurs projets d'aménagement, garantissant ainsi le renforcement des connectivités biologiques et facilitant les déplacements de la faune entre les différents milieux naturels. En collaboration avec le Plan d'action cantonal pour la préservation des hirondelles, des martinets et des chauves-souris, le service a réalisé des inventaires approfondis des sites à enjeux sur le territoire communal. Ces recensements constituent une base de données essentielle pour cibler et prioriser les futures mesures de conservation. L'objectif est d'enrayer le déclin de ces espèces sensibles en intégrant leur protection directement dans la gestion du patrimoine bâti et naturel.
- 6^e année du groupement forestier du vallon du Nozon – Réalisation du martelage à la Montagne de la Ville et des forêts de la Plaine.
- Suivi des colonies de corbeaux freux en zone urbaine, mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement avec des buses de Harris. L'objectif de favoriser le hibou grand-duc dans la région yverdonnoise, en sa qualité de prédateur naturel du corbeau, est toujours en cours avec le déploiement de deux nouveaux niochirs. Ce projet permet de favoriser une espèce menacée.

- La Ville s'est dotée d'un plan de gestion des EEE pour la période 2025-2029. Ce dispositif vise à endiguer la propagation d'espèces animales et végétales exogènes menaçant l'équilibre de nos écosystèmes. Pour sa première année de mise en œuvre, le service a privilégié la consolidation de la base de connaissances par une mise à jour des inventaires et l'élaboration de procédures opérationnelles. Elle garantit une protection efficace des milieux naturels sensibles, tels que la Grande Cariçaie et le Bois des Vernes, tout en sensibilisant les acteurs de terrain aux enjeux sanitaires et environnementaux.
- Face à la progression du moustique tigre en plaine, le service a élaboré un plan d'alerte et d'intervention rapide. Ce protocole garantit une réaction immédiate dès la détection du moustique sur le territoire communal, condition sine qua non pour maximiser les chances d'éradication. La Ville se dote d'un outil de gestion performant visant à neutraliser l'installation de cette espèce invasive et protéger la santé publique.
- Le projet City-Lab « Yverdon-les-Tropiques », conduit en partenariat avec la HEIG-VD, s'inscrit dans une démarche d'analyse et de compréhension fine des microclimats urbains. Durant l'exercice écoulé, un réseau de capteurs a été déployé sur plusieurs sites représentatifs du territoire communal, identifiés comme zones de fraîcheur « cold spots » et zones de surchauffe « hot spots ». Les données récoltées ont permis de caractériser les écarts de température à l'échelle locale et de les comparer aux relevés de la station météorologique de référence de Mathod. Au vu de la pertinence des résultats, le projet a été prolongé jusqu'en 2026. À terme, ce dispositif de monitoring doit constituer un outil d'aide à la décision, notamment pour évaluer l'impact des mesures de végétalisation et orienter les politiques communales d'adaptation au changement climatique.
- En collaboration avec le Système d'information du territoire (SIT), des orthophotos ont été réalisées afin de disposer des supports cartographiques précis et actualisés. Un collaborateur a été spécifiquement formé au pilotage de drone, garantissant ainsi une obtention et production autonome. Ces orthophotos géoréférencées constituent un outil essentiel pour l'analyse du territoire, le suivi des projets et l'aide à la décision.
- En collaboration avec le SIT, une mise à jour des assises en milieu urbain a été réalisée afin de disposer d'un état des lieux actualisé du mobilier existant. À ce jour, il y a 722 assises dans le tissu urbain yverdonnois. Ce travail a permis d'identifier les besoins d'adaptation, d'amélioration et de renouvellement, en tenant compte des usages, de l'accessibilité et du confort thermique.
- L'inventaire des points de collecte sélective a été mis à jour afin d'identifier leur localisation, les fractions collectées, le potentiel d'ajout de nouvelles fractions et d'évaluer la couverture territoriale du réseau. Les résultats servent de base de travail pour l'optimisation du réseau de collecte.

Projets, actions et travaux en cours d'exécution

- Participation active dans les GT, Commission de projet et Commission de pilotage ainsi que dans de nombreux projets interservices/AggloY/Plan d'agglomération/Plan directeur sur les thèmes environnementaux, sites pollués, végétalisation, nature en ville, renaturation, adaptation climatique, danger naturels et espaces publics.
- Participation et accompagnement du plan climat communal pour les thématiques d'adaptation climatiques.

- La mise en place d'un système de surveillance des dépôts illégaux a été engagée à travers une phase test strictement anonymisée du dispositif de détection par caméra. Ce projet vise à lutter contre les dépôts sauvages de déchets dans l'espace public. Cette première phase a pour objectif d'évaluer l'efficacité du système sur deux sites identifiés comme points de dépôts récurrents, en vue d'un éventuel déploiement à plus large échelle.
- Direction de travaux de la végétalisation du parc Pierre-de-Savoie.
- La création de la piste de mobilité douce Dessus-les-Moulins, le long du Canal oriental a débuté en septembre 2025 et se terminera début 2026. La piste prévoit un itinéraire sécurisé et confortable avec une largeur de 4 m sur plus de 300 m linéaire le long du canal.
- Le pilotage de la Stratégie de rénovation des places de jeux hors école a été assuré, en coordination avec le Service de l'urbanisme. Cette démarche vise à planifier et prioriser les interventions, à améliorer la qualité, la sécurité et l'attractivité des équipements, et à garantir leur adéquation avec les usages actuels et les besoins des usagers.
- Poursuite des études des potentiels de renaturation des cours d'eau.
- Surveillance des sites pollués du Saut et des Vuagères et investigations historiques pour le canal du bief alimentaire. Investigations supplémentaires en lien avec les polluants éternels PFAS.
- Poursuite du projet de collecte LEO.
- Élaboration du nouveau règlement de protection du patrimoine arboré.
- Révision du plan de gestion des déchets.
- REUT- développement du projet et des usages.
- Poursuite des études des deux lots de renaturation du Buron. Un décalage du planning a été nécessaire suite à des coupures budgétaires au niveau de la Confédération.
- Poursuite des études de création et d'amélioration de pistes de mobilité douce le long des canaux.
- Une étude de faisabilité de renaturation de rive lacustre, entre l'embouchure du Buron et le port des Iris, a débuté fin 2025. Cette étude vise une synergie entre la plus-value pour la biodiversité et la protection du port des Iris contre l'ensablement.
- Dans le cadre de la stratégie « Croc Bitume », un second projet a été lancé dans le secteur de la gare afin de désimperméabiliser les surfaces minérales au droit des platanes, d'améliorer les conditions de développement des arbres et de favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement.
- Mise en place d'un dispositif de déchetterie mobile de quartier qui sera en rotation chaque semaine sur 12 emplacements à Yverdon-les-Bains et à Gressy. L'objectif de cette démarche est, d'une part, de proposer un nouveau point de collecte des déchets de proximité pour la population yverdonnoise pour des fractions dont la collecte se fait normalement uniquement en déchetterie. D'autre part, elle vise à tester, pour une phase pilote d'une année, une nouvelle forme de collecte des déchets ménagers encombrants, sans changement du système actuel.

Niveau du lac

Les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson, fournies par le service hydrologique et géologique national après contrôle indiquent les valeurs suivantes :

- Maximum : 429.54 m le 9 juin 2025
- Minimum : 429.02 m le 2 janvier 2025

Source : <http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>

Mobilité

TP | Arrêts de bus et lignes

L'arrêt de bus Général-Guisan a été réaménagé dans le but de le mettre en conformité avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Il s'agit dans les faits d'un nouvel arrêt bidirectionnel au centre du quartier qui remplace

les quatre autres quais des arrêts Curtil-Maillet et Général-Guisan. Le chantier s'est déroulé de février à juillet. Il a été combiné avec la réalisation de stationnement vélo au carrefour Charmilles/Général-Guisan.

Vélos en libre-service

Afin de renouveler une partie de la flotte vieillissante des vélos en libre-service, 20 vélos Donkey Republic ont été mis en service pendant le printemps le 10 avril 2025. Ces vélos sont construits spécifiquement pour l'utilisation en libre-service, ce qui limite les risques de dégâts et de vandalisme, contrairement aux vélos acquis précédemment. Le service est efficace, avec des coûts qui restent contenus au regard d'une disponibilité

24h/24 et 7j/7 et des chiffres qui montrent une augmentation significative du nombre d'utilisateurs et d'abonnements (+ 14% par rapport à 2024). Plus de 100'000 locations ont été enregistrées durant cette année (+25 % par rapport à 2024). Le réseau dispose en moyenne de 140 vélos disponibles à la location. Ce nombre varie quotidiennement en raison des maintenances et incidents sur la flotte.

Mesures Plan directeur de la mobilité douce

La réalisation des mesures Plan directeur de la mobilité douce (PDMD) est toujours l'un des objectifs à court terme. Avec la réalisation en 2025

de la mesure H2, l'état d'avancement des mesures prioritaires du PDMD se présente comme suit :

Mesure	Localisation	Statut
A	Carrefour Orbe/Bouleaux	▫ En cours d'étude, phase de légalisation
B	Traversée Sallaz (Champs-Lovats)	✦ Intégrée au projet MD Canaux
E	Place Bel-Air – rue de Neuchâtel	● Réalisée
F	Traversée Plaine (Valentin)	● Réalisée
G	Carrefour William-Barbey/Prés-du-Lac	▫ En cours d'étude
H1	Carrefour Grandson/Uttins	● Réalisée
H2	Carrefour Grandson/Edouard-Verdan	● Réalisée en 2025
I1	Carrefour Grandson/Quai de la Thièle	● Réalisée
I2	Contre-sens cyclable Quai de la Thièle	▫ En cours d'étude
J	Carrefour Midi/Mont d'Or	● Réalisée
M	Carrefour Plaine-Philosophes	▫ En cours d'étude, phase de légalisation

À court terme, le MEI prévoit la réalisation des mesures A, I2 et M (2026 - 2027).

Activités

En plus des activités décrites ci-dessus, le secteur Mobilité a procédé en 2025 à de nombreuses réalisations de petite et moyenne envergure. Il s'agit de :

- l'aménagement de stationnements deux-roues et deux-roues motorisées à la rue des Casernes.
- la rédaction de la brochure sur la vision directrice de la mobilité durable, publiée le 18 octobre 2025.
- l'aménagement de stationnement deux-roues à l'av. Général-Guisan.

Diverses améliorations ponctuelles de marquage ou de sécurisation ont été réalisées avec le Service de la sécurité publique (SSP) et/ou le secteur Voirie et ne sont pas listées dans le tableau ci-dessous.

Désignation	
Crédit d'étude obtenus	0
Crédit pour réalisation	2
1. Mise en conformité des arrêts de bus selon la Lhand	
2. Modération du trafic	
Dossier mis à l'enquête	2
1. Rue de la Maison Rouge	
2. Carrefour Orbe/Bouleaux	
Projet réalisés	10
1. Mise en conformité de l'arrêt de bus Général Guisan	
2. Création de stationnement vélo et espace public Charmilles	
3. Création d'une zone de rencontre au goulet du Casino	
4. Inauguration de la passerelles des Cigarières	
5. Création d'une zone de rencontre à la rue des Casernes	
6. Amélioration du stationnement deux-roues à la rue des Casernes	
7. Renouvellement de la signalisation lumineuse à l'av. de Grandson	
8. Sécurisation du carrefour W. Barbey / Grandson	
9. Sécurisation du carrefour E. Verdan / Grandson	
10. Création d'une zone 30 à la rue de Plaine	



Urbanisme

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

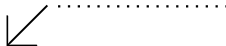
Service de l'urbanisme

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Julien Woessner

Responsable de service



Police des constructions

Responsable de filière



Architecte en Police des constructions



Architecte en Police des constructions



Technicien en Police des constructions RiBT



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante administrative et technique en Police des constructions



Assistante technique en Police des constructions

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

RESPONSABLE DE SERVICE
RESPONSABLE DE SERVICE SUPPLÉANT

Administration

Assistante administrative
et chargée de projets

Assistante administrative,
finances et chargée de
projets

Apprentie 2^{ème} année

**Planification et
aménagement urbains**

**Responsable
de filière**

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste-Paysagiste

Stagiaire urbaniste

MISSIONS

Pôle administratif

Le pôle administratif gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers du Service de l'urbanisme. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, relecture de communiqués de presse et/ ou d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- organiser certains d'événements internes et externes au service ;
- gérer les ressources humaines du service ;
- soutenir administrativement les différentes filières (soutien aux événements publics, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, mener le processus de bouclage des comptes annuels à l'interne du service en collaboration avec le Service des finances (FIN) ;
- gestion de projets transversaux pour le service ;
- former des apprenti·es et maturant·es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Filière police des constructions

- Guider les propriétaires et mandataires, instruire les demandes de permis de construire, travaux de minimales importances, abattages, teintes de façades, enseignes, fractionnements, en respectant la réglementation.
- Surveiller le respect des normes et les conditions du permis de construire durant les travaux, dénoncer les infractions à la Préfecture, ordonner des remises en état.
- Soumettre les dossiers à la CAUP, rédiger les rapports en vue de la décision municipale, participer à des commissions (estimation fiscale, éligibilité d'Y-Parc).
- Fournir des prestations de police des constructions à 6 communes voisines via le RiBT.
- Contrôler les conditions du permis lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser les visites et présider la Commission de salubrité, sur les chantiers terminés ou à la demande des locataires et des propriétaires.
- Mettre à jour les registres cantonaux (statistiques de construction, registre des bâtiments, CAMAC).
- Assurer le suivi des plantations compensatoires après abattage d'arbres.

Filière planification et aménagements urbains

- Élaborer le cadre de planification pour le développement urbain de la Ville en cohérence avec les planifications supérieures (régionales, cantonales et fédérales) et les politiques sectorielles communales.
- Planifier de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la qualité des espaces publics et la programmation des usages, en cohérence avec les autres services communaux (mobilité, environnement, énergie, paysage, économie, logement, culture, activités physiques, etc.).

- Élaborer et mettre en œuvre la politique foncière communale. Dans ce cadre, participer à l'élaboration des droits de superficie (DDP) sur les terrains de la Commune. Préavisier les demandes de préemption, conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (L3L).
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la ville, en partenariat avec les autres services.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans l'élaboration des planifications et dans les projets d'aménagement, par des démarches participatives ou d'information.
- Représenter la Commune maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la police des constructions.

POINTS FORTS 2025

Filière administration

Cycle de conférences

Le cycle de conférences du service s'est poursuivi tout au long de l'année 2025, avec l'établissement d'un nouveau partenariat avec la HEIG-VD et le renouvellement du partenariat existant avec le journal Le Courrier. Trois conférences ont pu être organisées sur les thématiques suivantes :

- Les cours d'eau dans les quartiers
- Redynamiser des quartiers délaissés : le potentiel des friches urbaines
- Construire la ville plus vite : Comment accélérer la réalisation de nouveaux quartiers ?

Mise à jour de la base de donnée de facturation concernant l'usage accru ou privatif du domaine public

Une mise à jour de la base de données débiteurs liée à l'usage accru ou privatif du domaine public a été entreprise en 2025.

Ce réexamen a engendré une réflexion concernant l'abrogation des taxes de faible importance

au travers d'une révision du règlement sur les anticipations du domaine public. Ce dernier prévoit l'abandon des factures d'un montant ne couvrant pas les frais d'établissement des factures.

Filière police des constructions

Émoluments administratifs en matière de police des constructions

Entré en vigueur en septembre 2023, l'application du règlement sur les émoluments administratifs permet une meilleure couverture de l'ensemble des prestations fournies aux constructeur-trices. En 2025, l'ensemble des factures en lien avec les prestations de la police des constructions représente une somme totale de CHF 291'323,

inférieur au budget estimé de CHF 350'000 (CHF 303'376 en 2024 après déduction des frais inhérents). Cette baisse est due au fléchissement du nombre de demandes de permis de construire soumises à enquête publique, 96 contre 141 en 2024.

10'000^e Demande de permis de construire

La police des constructions a célébré le 10'000^e permis de construire soumis à l'enquête publique, délivré le 7 octobre 2025 pour des travaux de rénovation à la rue des Chaînettes 25 (pour la Caisse de pension de l'État de Vaud, via les Retraites Populaires). La numérotation des dossiers remonte à 1904 (premier dossier enregistré le 27

août 1904, rue de Neuchâtel 6). Les jalons principaux sont 1'000^e dossier en 1921, 5'000^e en 1969 et 8'000^e en 2009. Le numéro est attribué dès le dépôt de la demande, permettant un suivi chronologique précis de chaque projet depuis plus d'un siècle.

Nouvelles communes au RIBT d'Yverdon-les-Bains

Les communes d'Ursins et de Valeyres-sous-Ursins ont rejoint durant l'automne le bureau technique d'Yverdon-les-Bains, lequel leur propose des prestations en police des constructions. Le

RIBT d'Yverdon-les-Bains est dorénavant composé des communes de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Method, Treyconvignes, Ursins et Valeyres-sous-Ursins.

Filière planification et aménagements urbains

Au printemps 2025, une conférence de presse a été organisée pour présenter quatre projets phares pilotés par la filière et arrivant à échéance en 2025 : la révision du Plan directeur communal, le Plan directeur des espaces publics, la Politique foncière communale et la révision partielle du Règlement du plan général d'affectation. Ces planifications constituent un cadre de planification solide pour orienter le développement urbain de la ville à l'horizon 2040.

Au cours de l'année 2025, la filière a poursuivi le pilotage d'une trentaine de projets. En outre, elle continue à participer aux groupes de travail d'une autre trentaine de projets pilotés par d'autres services. Elle a rédigé neuf préavis qui ont été validés par la Municipalité. Quatre d'entre eux ont été validés par le Conseil communal (CC) en 2025. Trois sont en cours d'examen par les commissions du CC et deux ont dû être retirés.

Le Plan directeur communal révisé a fait l'objet d'une consultation publique en été 2025. Il est en cours d'adoption (travail en commission du CC).

La modification partielle du Règlement du plan général d'affectation a été mise à l'enquête publique fin 2025.

La Politique foncière a été présentée publiquement conjointement à la politique de logement en novembre 2025. Ces deux stratégies constituent une base solide pour établir la programmation des plans d'affectation en cours. Un document de synthèse a été produit et mis en ligne.

Le plan d'affectation (PA) de l'Ancien-Stand est en cours d'adoption (travail en commission du CC). Les autres plans d'affectation du secteur Gare-Lac sont tous en cours d'élaboration. Sur le PA Pêcheurs, plusieurs séances ont été organisées avec le Canton qui a confirmé l'implantation d'un nouveau gymnase à l'horizon 2034.

Le PA des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a démarré. Son élaboration se fera en parallèle d'un concours d'architecture et paysage qui démarrera au premier trimestre 2026.

Le PA Verdan a passé l'étape de l'examen préalable, les accords fonciers sont en cours et la mise à l'enquête aura lieu au premier semestre 2026.

Le PA Canal Ouest a fait l'objet d'ateliers créatifs permettant d'élaborer une image directrice validée par la Ville et l'ECA, qui confirme que l'intégration des nouveaux locaux de Travys est possible dans le cadre du futur PA.

Le PA de la rue de Neuchâtel, visant à densifier les parcelles de la Migros, a fait l'objet d'une étude-test qui a fixé les grandes lignes du futur quartier. Le service a exigé des partenaires privés qu'une équipe de mandataires soit constituée pour le PA, ce qui a été fait. Un mandat d'études parallèle sera développé en 2026, en parallèle du PA.

Courant 2025, la DGTL a piloté une étude visant

à trouver un site alternatif pour les EHN. Un GT regroupant le chef de la CECRY et des représentants de la mobilité, des énergies et de l'urbanisme a été mis en place. La filière PAU a défendu les intérêts de la Commune lors des séances avec la DGTL et en faisant remonter les informations à la Municipalité. L'étude DGTL a conclu sur le classement en première position d'un site au PST. Le choix du site par les EHN devrait être communiqué début 2026.

La filière a participé à l'élaboration du projet d'agglomération de 5e génération (PA5) piloté par le Bureau d'agglomération (AggloY). Le dossier a fait l'objet d'une consultation publique au premier semestre 2025 et a été transmis à la Confédération.

La filière suit l'élaboration de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) piloté par l'ADNV. La coordination a été assurée avec l'enjeu de la relocalisation des EHN au PST.

Le chantier du projet de réaménagement de la plage a démarré en 2025, suite à la validation du préavis de réalisation par le Conseil communal.

Le Plan directeur des espaces publics a été présenté au Conseil communal dans le cadre d'un préavis portant également sur le crédit de réalisation de la placette de la Villette dont le chantier démarrera début 2026.

Les chantiers de trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été lancés en 2025 (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Trois autres projets de rénovation sont en cours d'élaboration pour une mise à l'enquête en 2026 (Pestalozzi, Les Isles et Cheminet).

La stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été présentée au Conseil communal qui a octroyé un crédit permettant la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. Les projets des deux premières places de jeu (Parc du Mujon et Roger de

Guimps) sont en cours. Ils seront mis à l'enquête début 2026.

Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a été mis à l'enquête et le crédit de réalisation a été octroyé par le Conseil communal. Le chantier démarrera début 2026.

Le plan d'affectation Pêcheurs a pu être débloqué après plusieurs années de négociations difficiles avec les propriétaires. Les principes du plan directeur Gare-lac ont finalement été acceptés par les propriétaires et un accord a pu être trouvé sur la gestion du stationnement. Une étude de faisabilité pilotée par le Canton est en cours pour y intégrer un nouveau gymnase.

Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien-Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal pour valider le crédit d'étude destiné au concours et au PA. La décision est attendue au premier trimestre 2025.

Le plan d'affectation Verdan a été profondément remanié, permettant d'y intégrer un parc de la taille de la Place Pestalozzi en plein cœur de la zone d'activités. Cette option emblématique a été validée par les partenaires privés et le dossier sera envoyé à l'examen préalable au premier semestre 2025.

Le plan d'affectation Canal Ouest a redémarré suite à la vente des parcelles de la Zurich Assurance à l'ECA. Une étude de faisabilité est en cours, notamment pour réfléchir à l'intégration des nouveaux locaux de Travys.

En mai 2024, suite au chiffrage de l'avant-projet, le Comité des EHN a décidé de geler l'ensemble des projets liés aux EHN, du fait de surcoûts importants. Depuis, les EHN poursuivent deux démarches en parallèle, sur lesquelles la filière PAU et la filière PDC sont sollicitées :

DÉTAILS DES ACTIVITÉS 2025

Pôle administration

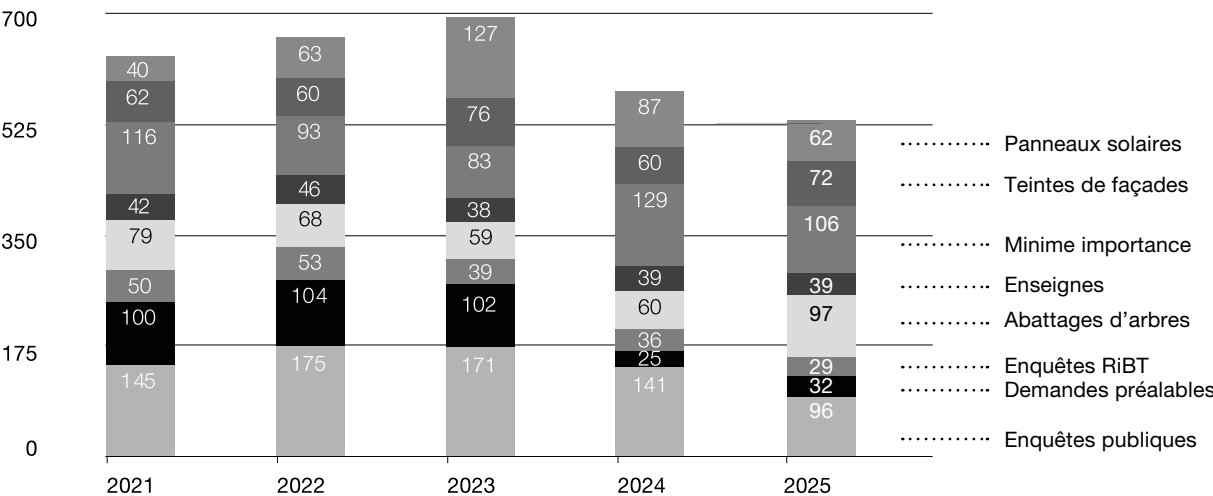
- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 53 rapports, 12 notes et 9 préavis à la Municipalité.
- Traitement de 127 rapports et 23 formulaires pour la police des constructions.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service.
- Organisation du cycle de conférences du service.
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.

Filière police des constructions

Malgré la simplification des procédures administratives proposée par le Canton pour les installations solaires et les pompes à chaleur, leur nombre a subi une importante baisse. Avec un total de 62 demandes pour les installations solaires (87 en 2024) et 22 pour les pompes à chaleur (46 en 2024), la transition énergétique entame un fléchissement important en matière

d'installation solaire qui pourrait être la résultante de la baisse du prix de rachat de l'énergie solaire. Le nombre total de dossiers toutes procédures confondues s'est affaissé d'une cinquantaine de dossiers à 533 (581 en 2024). Les dossiers d'enquête participent pleinement à ce retrait avec 96 reçus contre 141 en 2024.

Nombre de dossiers reçus par nature



Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT)

Œuvrant comme bureau technique, la filière a traité 29 demandes de permis de construire (36 en 2024) et 33 demandes préalables (25 en 2024) pour les huit communes faisant par-

tie du RiBT (Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Cuarny, Mathod, Treykovagnes, Ursins et Valeyres-sous-Ursins).

Dispenses d'enquête

Hormis le nombre de dossiers d'enquête plus faible, le nombre de dossiers traitant d'abattages d'arbres, de teintes de façade, d'enseignes ou de travaux de minime importance a peu fluctué. La filière a traité 97 demandes d'abattage d'arbres provenant respectivement d'une moitié de privés et de l'autre des services

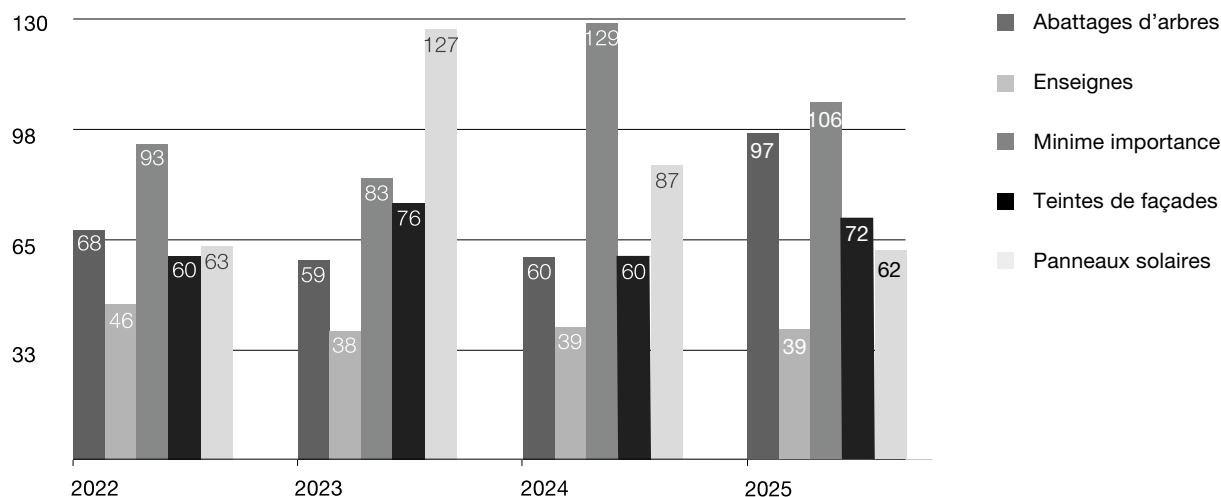
communaux. Sur ce total, 2 demandes ont été refusées, toutes pour des privés. Il est à préciser que ces demandes portent sur l'abattage de 149 arbres, dont 48 sur le territoire communal (75 en 2024) et de 101 arbres sur les parcelles privées (63 en 2024). L'ensemble de ces requêtes a été examiné par le Responsable communal des

espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas.

Le nombre de demandes de travaux de minime importance, hors installations solaires, a baissé

à 106 dossiers (129 en 2024). Depuis deux ans, Géocity offre la possibilité à tout citoyen de saisir en ligne une demande de travaux de minime importance ce qui facilite sensiblement la tâche.

Nombre de dossiers dispensés d'enquête reçus

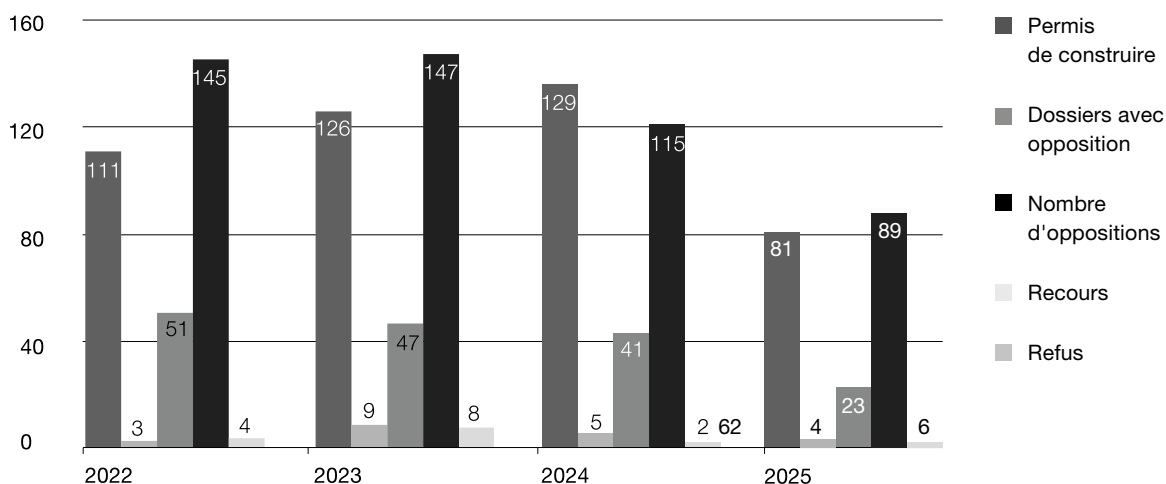


Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions

81 dossiers ont fait l'objet d'un permis de construire et 4 de refus (contre 129 et 5 en 2024). De ces 81 dossiers, 23 ont soulevé des oppositions (41 en 2024), totalisant 89 lettres d'oppositions (115 en 2024). Celles-ci concernent essentiellement des projets de constructions

d'immeubles de plusieurs appartements comprenant entre 4 et 10 oppositions. D'une manière générale, les griefs portent sur l'intégration des constructions, le nombre de places de parc, l'abattage des arbres et les nuisances des installations techniques.

Nombre de décisions rendues et oppositions

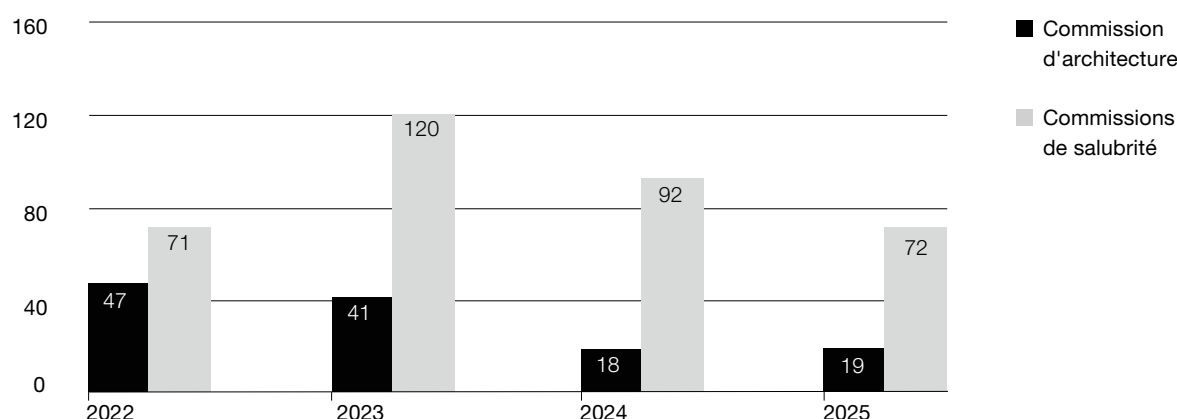


Commissions

La Commission de salubrité a procédé à 72 visites (92 en 2024). Ces dernières ne débouchent pas systématiquement sur la délivrance d'un permis d'habiter. En effet, ce sésame est soumis à l'obligation de fournir bon nombre de documents attestant de la conformité au permis de construire. Or, les constructeurs peinent à trans-

mettre ces documents et la police des constructions doit procéder à de nombreuses relances. 19 dossiers ont passé sous le crible de la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), soit un nombre similaire à 2024 (18 dossiers). 2 séances ont dû être annulées faute de dossiers.

Nombre de dossiers traités en commissions

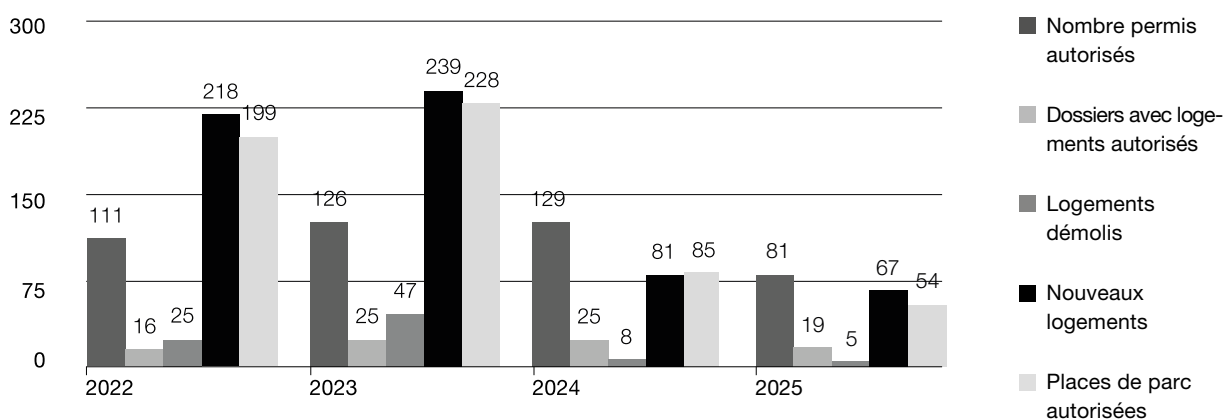


Nouveaux logements

Le nombre de dossiers portant sur la création de nouveaux logements demeure faible, 19 dossiers (25 en 2024) seulement, et portent sur la création de 67 logements (81 en 2024). Ces nouveaux logements induisent la création de 54 places de

parc (85 en 2024) souterraines et extérieures. Les opérations immobilières sont principalement constituées de petits immeubles avec une moyenne de 4 logements.

Dossiers avec création de logements



Réalisations, projets

Filière planification et aménagements urbains

Les tableaux ci-après exposent le degré d'avancement dans lequel se trouvent les projets au 31 décembre 2025.

Planification intercommunale

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités / Stratégie de gestion	ADNV	Le développement de la stratégie s'est poursuivi durant toute l'année 2025. La coordination a été assurée avec l'enjeu de la relocalisation des EHNV au PST. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Plan d'Agglomération de 5 ^{ème} génération (PA5)	Agglomération	Le PA5 est en cours d'élaboration, sous pilotage de d'AggloY, avec la participation active de la filière Planification et aménagements urbains (PAU). Le dossier a fait l'objet d'une consultation publique au premier semestre 2025 et a été transmis à la Confédération. <i>Mandat AggloY</i>

Planification du territoire communal

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Modification partielle du règlement du plan général d'affectation (MRPGA) Plan d'affectation communal (PACom)	Toutes	PDCom et MRPGA : Consultation / enquête publique réalisées en 2025. Le PDCom est en cours d'adoption (travaux commission du Conseil communal). PACom : travaux de révision relancés. <i>PR14.09PR et PR25.37PR</i>
Politique foncière communale	Toutes	L'élaboration de la politique foncière communale s'est achevée en 2025, conjointement à la politique de logement. Une présentation publique et un document de synthèse ont été produits en novembre. <i>PR22.22PR</i>
Plan directeur localisé (PDL) « Gare –Lac »	Logements, activités, commerces, équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. L'ensemble des PA sont en cours d'élaboration, le partenariat avec le Canton se poursuit à travers un accord-cadre permettant le cofinancement de diverses études. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand » (Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand est en cours d'adoption (travail en commission du CC). <i>PR16.11PR, PR25.27PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation « Pêcheurs » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le plan d'affectation Pêcheurs est en cours d'élaboration, le Canton a confirmé l'implantation d'un nouveau gymnase dans ce secteur à l'horizon 2034. Il fera l'objet d'un plan d'affectation cantonal. <i>PR16.11PR + Financement privé + partenariat cantonal (gymnase)</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation « Sports » devenu « Industrie » et « Zone archéologique » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Les propriétaires du PA Industrie ont approuvé les termes de la convention de planification. Le Conseil communal a octroyé un crédit d'études complémentaire pour organiser un concours d'urbanisme et paysage en parallèle du PA. Un mandat de valorisation des vestiges archéologiques a été finalisé, en collaboration avec le Musée d'Yverdon et le Service de la culture. <i>PR16.11PR, PR25.25PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Quai de Nogent » (Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Un des propriétaires a remis en question les exigences du PDL en matière de taux de LUP. La Commune a défendu les conditions du PDL qui s'appliquent à tous les privés qui développent des parcelles à Gare-Lac. La signature de la convention de planification a été retardée et un préavis a dû être retiré. Objectif de démarrer le PA en 2026. <i>PR16.11PR, PR25.26PR (retiré) + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Front-Gare » (Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Un préavis a été élaboré pour obtenir le crédit nécessaire à l'organisation d'un concours d'architecture et paysage en parallèle du PA, sur le lot 1, destiné au pôle culturel. Il sera validé par la Municipalité début 2026. <i>PR19.30PR</i>
Plan d'affectation « Place d'Armes »	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	L'initiative populaire pour un parking de 1'000 places a été adoptée par le peuple. Le projet redémarre sur cette base. <i>PR18.26PR. Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique «Aménagements urbains et chantiers » ci-après.</i>
Plan d'affectation « Verdan »	Activités et commerces (80 %), logements, bâtiment culturel et parc public	Le plan d'affectation Verdan a passé l'étape de l'examen préalable, les accords fonciers sont en cours et la mise à l'enquête aura lieu au premier semestre 2026. <i>PR15.10PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation « Saint-Georges »	Mise en conformité de la situation existante	L'entrée en force a été retardée du fait d'un recours. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Au Pré-du-Canal Ouest »	Logements, activités et un parc destiné au public	Elaboration d'une image directrice validée par la Ville et l'ECA, qui confirme que l'intégration des nouveaux locaux de Travys est possible dans le cadre du futur PA. Négociations foncières en cours. <i>Préavis 02/2000 + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Isles »	Services communaux STE et SEY, et CarPostal	Le plan d'affectation des Isles, destiné à accueillir les services de la Ville et le dépôt de CarPostal actuellement implantés à l'Ancien Stand, a fait l'objet d'un préavis au Conseil communal qui a octroyé le crédit d'étude destiné au concours et au PA. Le PA a démarré par les études de bases. <i>Financement communal + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements, activités, commerces, équipements publics	Les contacts entre la Ville et le syndicat se maintiennent. Le cadre légal n'ayant pas changé, le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>PR10.26PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Roseyres »	Logements, activités, parc et place publics	Le développeur immobilier Steiner SA a déclenché une action en justice qui a abouti à la mise en place d'un tribunal arbitral. La procédure a pris du retard du fait d'une réorganisation au sein de Steiner SA. Le report est toujours confirmé et aucune suite ne peut être donnée au projet pour le moment. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation « Gressy – Sermuz »	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation proposant un redimensionnement de la zone à bâtir a fait l'objet d'une enquête complémentaire et d'un préavis d'adoption au Conseil communal. Il est actuellement en traitement au sein d'une commission du CC. <i>PR 25.39PR + Financement communal</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « PST/Y-PARC »	Activités	La mise en œuvre des étapes de viabilisation se poursuit. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation (PA) « Anciennes Casernes »	Logements et activités	Le retrait du Canton de ce PA a été confirmé en 2025. Les négociations foncières sont toujours en cours à propos d'un échange de parcelles entre les Isles et les Anciennes Casernes. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation (PA) « Rue de Neuchâtel »	Logements et activités	Ce PA visant à densifier les parcelles de la Migros, a fait l'objet d'une étude-test qui a fixé les grandes lignes du futur quartier. Une équipe de mandataires a été constituée pour le PA. <i>Financement privé</i>
Projet « EHNv »	Projet hospitalier	Courant 2025, la DGTL a piloté une étude visant à trouver un site alternatif pour les EHNv. Un GT interservices a été mis en place. La filière PAU a défendu les intérêts de la Commune lors des séances avec la DGTL et en faisant remonter les informations à la Municipalité. Le site du PST arrive en tête de l'étude DGTL. Le choix du site par les EHNv devrait être communiqué début 2026. <i>Financement communal</i>
Plan d'affectation « Sports 5 »	Activités culturelles, sportives et sociales	La Municipalité a clarifié ses intentions de développement pour le site Sports 5 avec une priorisation de sa vocation associative. Un projet de nouveau stade empiétant sur le périmètre a émergé, il en résulte la nécessité de réaliser des études préliminaires sur un périmètre englobant la patinoire, le stade et sports 5 avant de pouvoir lancer le PA. <i>Financement communal</i>

Aménagements urbains et chantiers

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	L'initiative populaire pour un parking de 1'000 places a été adoptée par le peuple. Le projet redémarre sur cette base. <i>PR18.26PR. Voir aussi : PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal» ci-avant.</i>
Mobilité douce, Voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	Des servitudes de passage auprès de plusieurs centaines de propriétaires sont en train d'être constituées. La réalisation suivra en 2026. <i>PR22.04.PR, Financement communal et AggloY</i>
Projet « Cours d'école de qualité – espaces publics vivants »	Réaménagement des six cours d'école des Quatre-Marronniers, Montagny, Pré-du-Lac, Pestalozzi, Les Isles et Cheminet	Les chantiers de trois projets de rénovation de cours d'écoles ont été lancés en 2025 (Quatre-Marronniers, Montagny et Pré-du-Lac). Trois autres projets de rénovation sont en cours d'élaboration pour une mise à l'enquête en 2026 (Pestalozzi, Les Isles et Cheminet). <i>PR21.31.PR, Financement communal et subventions</i>
Projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e »	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Le plan directeur des espaces publics a été présenté au Conseil communal dans le cadre d'un préavis portant également sur le crédit de réalisation de la placette de la Villette dont le chantier démarrera début 2026. <i>PR.22.02.PR, PR25.29PR (retiré), PR25.28PR + Financement communal et fédéral</i>
Requalification de la rue Clendy-Dessous	Réaménagement de la rue et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Le projet a été simplifié et coordonné avec les acteurs privés impliqués dans la construction du quartier Clendy-Dessous. Les carrefours ont été réaménagés de manière temporaire pour permettre la mise en service du quartier. <i>PR20.23PR + Financement privé</i>
Réaménagement du Parc des Quatre-Marronniers	Rénovation de la place de jeu et de ses accès pour y développer des activités inter-générationnelles	Le projet de place de jeux intergénérationnelle au parc des Quatre-Marronniers a été mis à l'enquête et le crédit de réalisation a été octroyé par le Conseil communal. Le chantier démarrera début 2026. <i>PR22.29PR, PR25.20PR</i>
Réaménagement du secteur Plage	Places de jeux, accès à l'eau, mobilité douce, biodiversité, sanitaires et buvette	Le chantier du projet de réaménagement de la plage a démarré en 2025, suite à la validation du préavis de réalisation par le Conseil communal. <i>PR22.25PR</i>
Places de jeux hors écoles	Stratégie de rénovation et budgets de réalisation	La stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été présentée au Conseil communal qui a octroyé un crédit permettant la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. Les projets des deux premières places de jeu (Parc du Mujon et Roger de Guimps) sont en cours et seront mis à l'enquête début 2026. Une stratégie de rénovation des places de jeux hors écoles a été validée par la Municipalité et fait l'objet d'un préavis communal visant à obtenir un crédit permettant l'étude et la réalisation de 8 projets de rénovation durant les 5 prochaines années. <i>PR25.09PR</i>



Bâtiments

2025 Rapport de gestion

Dicastère

Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des bâtiments

M. François Armada

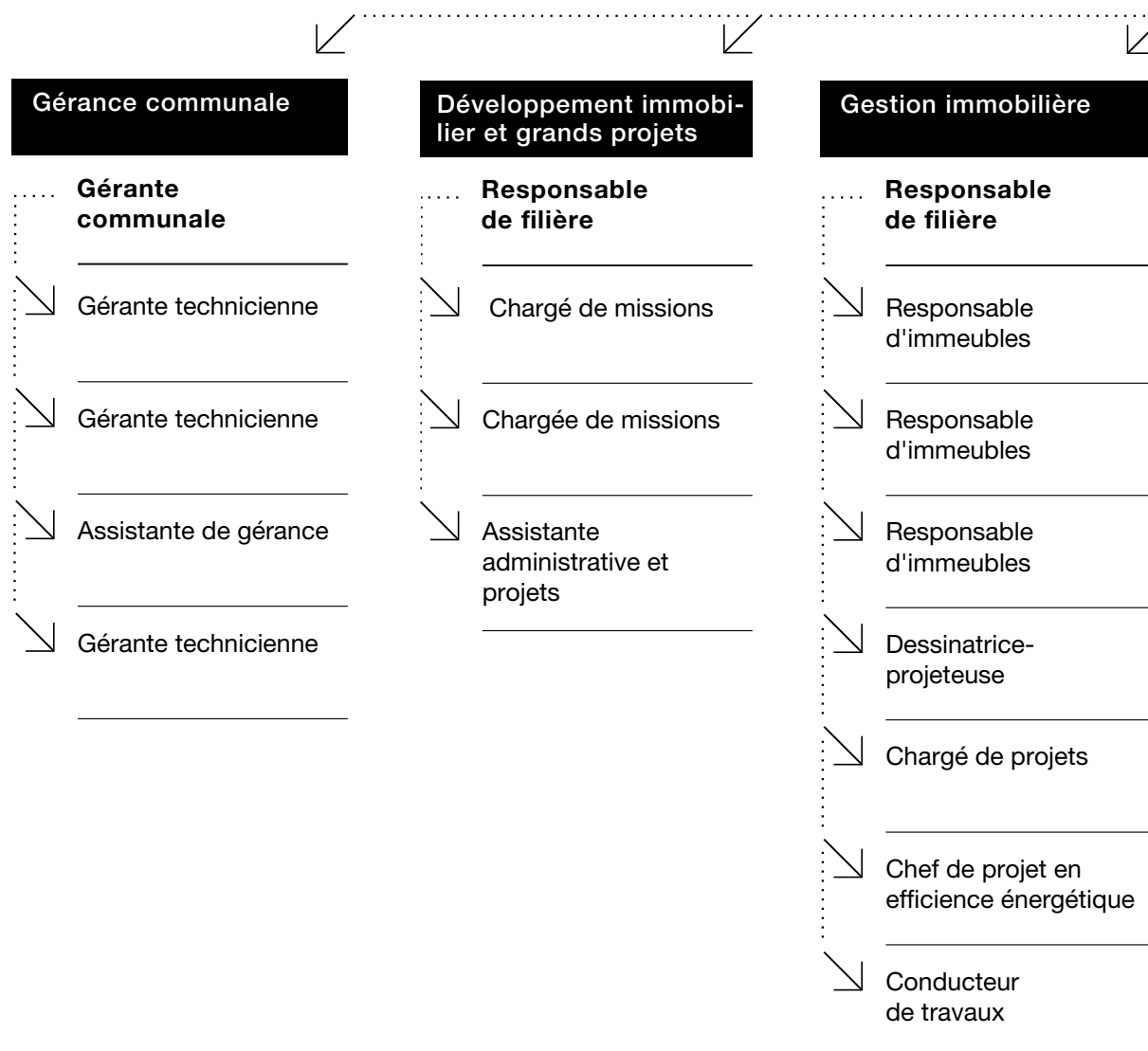
Municipal

M. Thomas Czaka

Chef de service

Spécialiste en finances

Chargé de sécurité en
protection incendie



MUNICIPAL | MUNICIPALE SUPPLÉANTE

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEFFE DE SERVICE SUPPLÉANTE

Adjointe
au chef de service

Assistante de direction

Collaboratrice
administrative

Apprentie 2^e année

Maintenance et logistique

Responsable de filière

Gestionnaire des clés

Technicien

Technicien

Agent de maintenance

Intendant

Assistant en logistique

CONCIERGES
Refuges

Exploitation bâtiments scolaires

Responsable de filière

CONCIERGES
Secteur Rives

CONCIERGES
Secteur Léon-Michaud

CONCIERGES
Secteur
Cheminet-Fontenay

CONCIERGES
Secteur Place d'Armes

CONCIERGES
Secteur Passerelle et
4 Marronniers

Exploitation bâtiments administratifs et locatifs

Responsable de filière

Responsable
Hôtel de Ville

Concierge-huissière

CONCIERGES
Colonies

CONCIERGES
Bâtiments
administratifs

CONCIERGES
Bâtiments locatifs

Service des bâtiments

MISSIONS

Filière développement immobilier et grands projets

Les principales missions de la filière sont :

- intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la Filière gestion immobilière et les autres services de la Ville ;
- proposer des stratégies de valorisation immobilière des biens de la Ville (programmation, acquisition, échange, DDP) à la Municipalité ;
- gérer des projets d'envergure, notamment lors des phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

Filière gestion immobilière

La filière assure la gestion du patrimoine immobilier propriété de la Ville, soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux ;
- assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant ;
- assurer une planification pour l'efficacité énergétique et proposer des sources d'amélioration ;
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration ;
- assurer le rôle de représentant du propriétaire dans la gestion du parc immobilier de la Ville ;
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et de construction ;
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques ;
- gérer tous les plans et documents graphiques dans le respect de la charte graphique ainsi que leur classement selon les normes ;
- compiler ponctuellement dans le système d'information du territoire (SIT) les informations relatives aux immeubles et à leur exploitation.

Filière gérance communale

La filière assure le rôle de bailleur pour les bâtiments, locaux et terrains loués par la Ville à des tiers, à l'exception des terrains agricoles. Elle assure également le mandat de gestion opérationnelle de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL). Les tâches principales de la filière sont :

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire ;
- participer à l'élaboration et au suivi des droits distincts et permanents (DDP) avec la Chancellerie ;
- facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville ;
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la FYL ;
- gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires ;
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage ;
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents ;
- représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux ;
- faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

Filière exploitation des bâtiments scolaires

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments scolaires et salles de gymnastique de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments scolaires ;
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige et donner l'accès aux écoles et veiller à ce que ces voies soient utilisables ;
- assurer le nettoyage des abords des écoles attribuées à la conciergerie ;
- assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec la Filière maintenance et logistique ;
- gérer la mise à disposition des salles de classe en dehors des périodes scolaires ;
- assurer les tâches inhérentes à la mise en location de salles spéciales.

Filière exploitation des bâtiments administratifs et locatifs

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer les opérations de conciergerie des bâtiments administratifs et locatifs ;
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige afin de permettre un passage sécurisé aux usagers ;
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie ;
- organiser et préparer la mise en place des salles de l'Hôtel de Ville ;
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec la Chancellerie.

Filière maintenance et logistique

Basée au Quai de Nogent 3, la filière assume les missions suivantes :

- gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien ;
- gérer certains stocks de matériel de sécurité et de désinfection pour la commune, en partenariat avec le coordinateur santé et sécurité au travail (SST) ;
- assurer et gérer la mise en place de clés pour l'ensemble des bâtiments de la Ville ;
- assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou le MEI, soit par sous-traitance ;
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire ;
- assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements des classes ;
- réparer le mobilier scolaire ;
- participer à l'achat du mobilier scolaire et gérer son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) ;
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale.

Équipe administrative

L'équipe gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers du Service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service ;
- gérer les ressources humaines du service, y compris les postes temporaires et aides de vacances ;
- soutenir administrativement les différentes filières (mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- gérer certains projets transversaux pour le service, notamment l'assurance-qualité et la digitalisation ;
- former des apprenti-es et maturant-es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

POINTS FORTS 2025

Travaux de rénovation du Château

La Ville a engagé des travaux de rénovation de la Tour des Gardes dans le cadre du programme de restauration du Château, édifice emblématique datant du XIII^e siècle et classé patrimoine d'intérêt national. Cette intervention vise à assurer la conservation durable de l'ouvrage, à renforcer sa stabilité structurelle et à garantir la sécurité des usagers et des abords.

Les travaux portent principalement sur la refectio-
n des façades et de la toiture, ainsi que sur la consolidation de la tour, rendue nécessaire en

raison de tassements du sous-sol et du vieillissement des matériaux. Ces interventions permettent notamment de prévenir les risques de chutes de tuiles, de neige ou de pierres.

Le chantier a débuté en janvier 2025 et s'est poursuivi jusqu'à la fin de l'année. Sa mise en œuvre a nécessité une organisation logistique spécifique, incluant l'installation d'échafaudages et des adaptations temporaires de la circulation aux abords du château, afin de garantir la sécurité tout en maintenant l'accessibilité du site.

Concours d'architecture pour l'extension du collège de la Passerelle

Au début de l'année, la Ville a lancé un concours d'architecture en vue de l'extension du site scolaire de la Passerelle, situé rue Jean-André-Venel 40. Cette démarche visait à identifier la solution la plus pertinente pour compléter les infrastructures existantes par la création de 20 salles de classe supplémentaires, de 4 salles spécialisées et d'une salle de gymnastique double, afin de répondre tant aux besoins scolaires qu'à ceux du sport associatif.

Au total, ce sont 26 projets de qualité qui ont été déposés, proposant une grande diversité de solutions. À l'issue de plusieurs séances de délibération, le jury a retenu à l'unanimité le projet lauréat ainsi que les projets récompensés.

Le premier prix a été décerné au projet « CAMELIA », réalisé par COMAMALA ISMAIL ARCHITECTURES, Indermühle Bauingenieure SARL et Forster Paysages SA.

Acquisition d'un nouveau système de sonorisation pour le Théâtre Benno Besson

La Ville poursuit la modernisation du Théâtre Benno Besson par le renouvellement de son système de sonorisation, devenu obsolète et inadapté aux exigences techniques actuelles. Bien que le bâtiment ait bénéficié d'une rénovation extérieure entre 2015 et 2016, les équipements scéniques n'avaient pas fait l'objet d'une mise à niveau comparable.

L'acquisition d'un nouveau système de sonorisation vise à garantir une qualité acoustique optimale pour l'ensemble des spectacles, à améliorer

les conditions de travail des équipes techniques et à réduire le recours à du matériel loué. Les travaux comprennent l'adaptation des infrastructures existantes, l'intégration des équipements et la mise en conformité des installations.

Le projet est réalisé de manière coordonnée avec la programmation culturelle afin de limiter l'impact sur l'exploitation du théâtre. Cette intervention s'inscrit dans une démarche progressive de modernisation des équipements du TBB, en vue des futures rénovations prévues.

Engagement d'un chargé de sécurité en protection incendie

La Ville, par le biais de son Service des bâtiments, a engagé dès le 1^{er} septembre 2025 un chargé de sécurité en protection incendie. Cette mesure vise à garantir, du point de vue de la Ville propriétaire, un niveau élevé de sécurité pour les bâtiments communaux, à veiller au respect des normes légales et à accompagner les projets de construction et de rénovation.

Le chargé de sécurité accompagne la mise en œuvre des mesures de prévention, contrôle leur

application et soutient les équipes dans la gestion quotidienne des risques incendie. Sa mission permet d'adopter une approche structurée et préventive, renforçant la sécurité des occupants et des infrastructures.

Cet engagement témoigne de la volonté de la Ville de placer la protection des personnes au cœur de ses priorités et de tout mettre en œuvre pour prévenir de tels événements dans les constructions dont elle a la responsabilité.

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

Filière développement immobilier et grands projets

—> Planification, valorisation immobilière

La filière intervient comme représentante du propriétaire dans les démarches foncières. A ce titre, elle coordonne le plan des investissements pour la valorisation des biens de la commune afin de planifier les rentrées et dépenses financières envisagées sur les biens propriétés de la Ville.

La filière participe à la mise en place de la politique foncière active. Elle gère également la création et le renouvellement des droits de superficie qui

sont inscrits sur les biens-fonds de la commune en faveur de projets immobiliers et/ou de missions d'utilités publiques.

Conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la filière donne son préavis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire.

—> Grands projets

Certains grands projets tels que le parking de la Place d'Armes ou la construction de nouveaux bâtiments scolaires ou administratifs sont confiés à la Filière développement immobilier, en

charge d'effectuer les études préliminaires et de suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire.

→ Planification scolaire, parascolaire et préscolaire

La filière s'occupe également du volet opérationnel de la planification scolaire, parascolaire et préscolaire (dossiers pilotés par le JECOS) en élaborant des stratégies d'implantation des besoins pour les locaux d'enseignement, les salles de gymnastique, les unités d'accueil et les crèches.

→ Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de partenariat public-privé (PPP) pour la réalisation d'un parking souterrain et le réaménagement complet de la surface.	A l'issue de la votation populaire du 18 mai 2025, coordination des nouvelles études sur le stationnement.
Relocalisation MEI/SEY	Collaboration avec les Services de l'urbanisme et de la mobilité pour la relocalisation de MEI, SEY et CarPostal.	Lancement d'un concours d'architecture et coordination avec le futur plan d'affectation.
Collège de la Passerelle.	Extension du collège existant pour douze salles de classe et création d'une salle de gym double.	Finalisation du concours, attribution des mandats et lancement de la phase d'avant-projet.
Planification préscolaire	Réaménagement de la crèche du Petit Phare avec augmentation du nombre de places de 44 à 132.	Analyse technique du bâtiment et finalisation de l'avant-projet.
Planification parascolaire	Création d'une APEMS de 60 places à la Place d'Armes.	Développement du projet et mise à l'enquête publique.
Tribunes de l'hippodrome	Projet de relocalisation et de regroupement des activités jeunesse dont le Check-Point, dans les anciennes tribunes de l'hippodrome aux Rives.	Finalisation de l'avant-projet et coordination avec les différents projets des Rives du lac.
Sports 5	Appel d'offres à candidatures pour l'attribution des locaux durant la phase moyen-terme.	Coordination de la prolongation des conventions d'usage de 4 ans (2026/2030) et documentation.
Droit de préemption	Analyse des dossiers selon les critères de la LPPPL et coordination avec la Municipalité.	Obtention d'une autorisation générale de la part du Conseil communal pour statuer sur les biens pour une valeur totale de CHF 15'000'000.- pour l'ensemble de la législature et des traitements des dossiers.
Favorisation foncière	Développement des projets publics et privés sur des biens-fonds de la Commune.	Échange de terrain stratégique avec la société Agrifreynergie SA et validation du projet de la ferme des Cygnes.
Création et renouvellement des droits de superficies (DDP)	Réorganisation des dossiers et coordination pour la création et le renouvellement des DDP.	Finalisation et validation par le Conseil communal des DDP en faveur de la coopérative « La Maison d'Ici » et de Sagenord SA.

Filière gestion immobilière

Entretien du parc

De nombreux travaux sont réalisés chaque année dans les bâtiments appartenant à la Ville. Ces interventions visent à garantir leur entretien, leur rénovation ainsi qu'à optimiser leur efficacité énergétique. Parmi ces travaux figurent notamment :

- le pilotage de la stratégie d'assainissement du parc immobilier communal avec un accent particulier sur l'assainissement énergétique ;
- la gestion des travaux d'entretien pour l'ensemble du patrimoine immobilier ;
- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques, des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers, des aménagements extérieurs et des clôtures, ainsi que la révision des orgues, horloges monumentales et cloches.

→ Projets : études

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal. Coût de l'étude CHF 900'000.-	Étude 2021 à 2026, réalisation de 2023 à 2028. <i>Préavis PR21.16PR.</i>
Château étape XXIX Façade Est	Étude pour les travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY.	Étude en 2024 et 2025, compléments réalisation en 2026.
Château étape XXX Donjon, petite cour et escalier de secours	Étude pour les travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY.	Étude en 2025 et 2026, et réalisation dès 2027.
Théâtre Benno Besson	Demande de crédit d'étude pour les réaménagements intérieurs. Coût de l'étude CHF 1'000'000.-.	Étude de 2023 à 2026, réalisation dès 2027. <i>Préavis PR23.14PR.</i>
Centre funéraire	Étude pour le réaménagement des cryptes, l'assainissement énergétique et la création d'une petite chapelle.	Étude 2024 et 2025, réalisation en 2026 et 2027.
Four 5	Étude pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude 2024 et 2025, réalisation en 2026 et 2027.
Roger de Guimps 17	Étude préliminaire pour le redressement de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025.
Léon-Jaquier 9 à 16	Étude préliminaire pour l'assainissement énergétique et la rénovation des 5 immeubles, faisabilité.	Étude en 2025 et 2026.
Planification immobilière	Études pour l'assainissement énergétique, l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. Coût des études CHF 1'320'000.-	Études de 2022 à 2025, réalisation dès 2024. <i>Préavis PR22.16PR.</i>
Hôtel de Ville	Étude pour la modernisation des salles de conférence, remplacement du câblage informatique et mise à niveau des installations électriques.	Étude de 2023 à 2025, réalisation en 2026 et 2027.
Café du Château	Étude pour le remplacement partiel de la cuisine professionnelle. Coût des travaux CHF 220'000.-	Étude de 2023 à 2025, réalisation en 2026 et 2027.
Chalet Dernier	Étude pour la réfection de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques. Coût des travaux CHF 500'000.-	Étude de 2023 à 2025, réalisation en 2026.
CECB+	Étude CECB+ pour les 68 principaux immeubles, compilation des données pour une planification des investissements.	Étude de 2023 à 2025, réalisation dès 2025.

Désignation	Projet	Phase du processus
Anciennes Casernes	Étude préliminaire pour l'utilisation provisoire des locaux.	Étude en 2025, réalisation en 2026.
Neuchâtel 4	Étude de faisabilité en vue d'une rénovation complète.	Étude en 2025 et 2026, réalisation dès 2027.
Serres et Jardins	Étude pour l'aménagement d'un vestiaire femme.	Étude en 2025, réalisation en 2026.
Patinoire-piscines	Étude avec le Service des Sports pour le remplacement d'une partie des installations techniques.	Étude en 2025, réalisation en 2026.
Piscine couverte	Étude pour l'installation d'une centrale photovoltaïque.	Étude en 2025, réalisation en 2026.
Salle Omnisports des Isles	Étude pour la rénovation complète de la toiture.	Étude en 2025, réalisation en 2026 et 2027.
Parascolaire des Isles	Étude pour la rénovation des façades.	Étude en 2025, réalisation en 2026.
Collège des 4 Marronniers	Étude pour l'assainissement énergétique de rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.
Collège des Jordils	Étude pour l'assainissement énergétique et de rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.
Collège de Fontenay	Étude pour l'assainissement énergétique et de rénovation de l'immeuble.	Étude en 2024 et 2025, réalisation dès 2026.
Collège de la Passerelle	Étude pour la rénovation des toitures et réaménagement de locaux.	Étude en 2025, réalisation en 2026 et 2027.

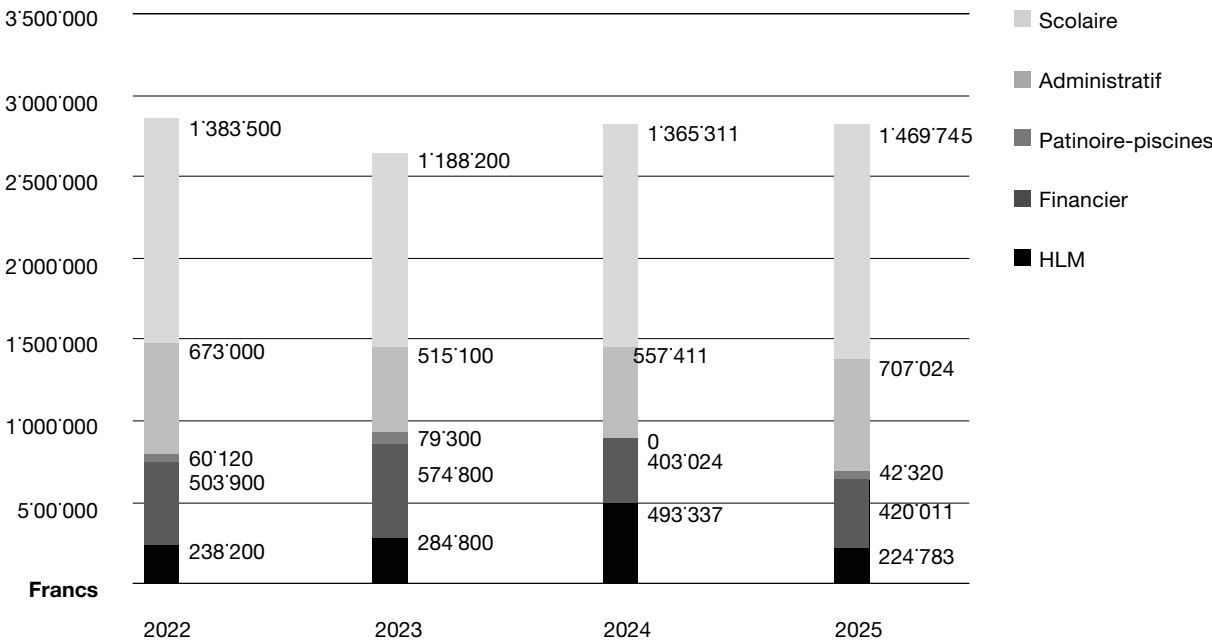
→ Projets : réalisations

Désignation	Projet	Phase du processus
Vestiaires rugby aux Vuagères	Aménagement d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, avec SPORTS. Coût des travaux CHF 1'477'000.-	Étude de 2021 à 2023 en tenant compte de nouvelles exigences liées à la pollution des sols, réalisation en 2025 et 2026. Préavis PR21.12PR.
Chapelle des Cygnes	Étude pour le remplacement des fenêtres et l'amélioration énergétique.	Étude et travaux en 2025.
Neuchâtel 2	Remplacement des fenêtres.	Travaux en 2025.
Ancienne Poste, bibliothèque publique	Réaménagement de la bibliothèque et déménagement du Service de la culture. Coût des travaux CHF 1'078'000.-	Étude en 2022, réalisation de 2023 à 2025. Préavis PR23.06PR.
OIBT 2021-2025	Mises en conformité électriques. Coût des travaux CHF 500'000.-	Étude en 2020, réalisation de 2021 à 2025. Préavis PR21.14PR.
L'Escarbille	Travaux de rénovation complète de la toiture et photovoltaïque.	Étude et travaux en 2025.
WC du débarcadère	Rénovation complète et intégration d'un WC handicapé.	Étude et travaux en 2025.

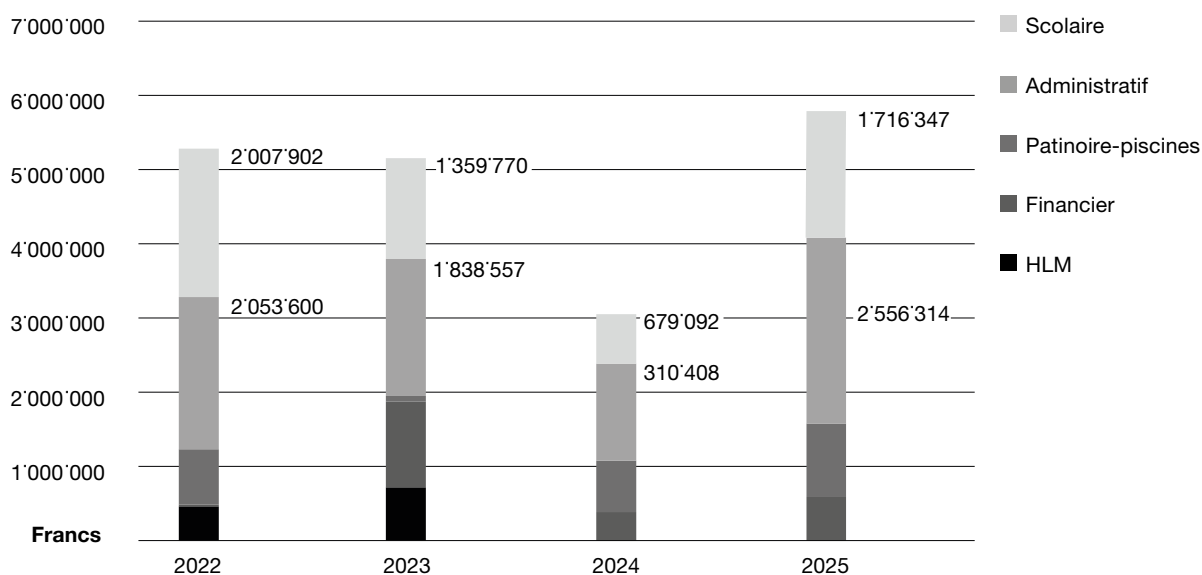
Désignation	Projet	Phase du processus
Thièle 2 Espace jeunes	Étude et rénovation complète de la toiture, amélioration énergétique.	Étude et travaux en 2025.
Château étape XXVII Tour des Gardes	Travaux de rénovation en collaboration avec l'ARCHY. Coût des travaux CHF 1'150'000.-	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2025. Préavis PR23.26PR.
Maison d'Ailleurs	Remplacement des fenêtres et mise aux normes des installations électriques, des calfeutrements coupe-feu et des garde-corps.	Étude et début des travaux en 2025.
Jordils 65	Travaux pour l'assainissement énergétique et la rénovation de l'immeuble.	Étude en 2023 et 2024, réalisation de 2025 à 2027.
St-Roch 26	Aménagement des locaux pour le SIT et l'Office informatique.	Étude et travaux en 2025.
Salle de la Marive	Remplacement des luminaires de la salle. Coût des travaux CHF 337'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024 et 2025. Préavis PR23.05PR.
Salle de la Marive	Rénovation des infrastructures de la salle. Coût des travaux CHF 1'000'000.-	Étude en 2022 et 2023, réalisation en 2024 et 2025. Préavis PR23.05PR
Collège Léon-Michaud	Rénovation complète de 2 ascenseurs et création d'un WC PMR dans la salle de gym.	Étude et travaux en 2025.
Containers bureaux MEI	Aménagement de bureaux complémentaires provisoires. Coût des travaux CHF 510'000.-	Étude en 2023 et 2024, réalisation en 2024 et 2025. Préavis PR23.23PR.

→ Chiffres clés | Statistiques

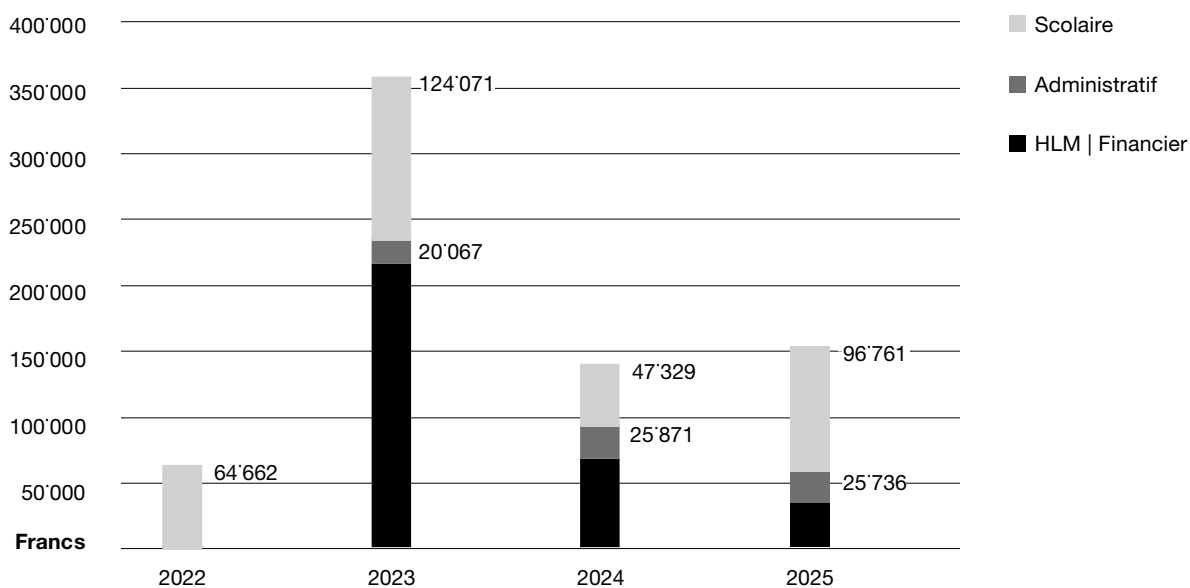
Charges annuelles d'entretien par patrimoine immobilier



Investissements annuels par patrimoine immobilier



Évolution des coûts annuels générés par des actes de vandalisme et dégâts ECA



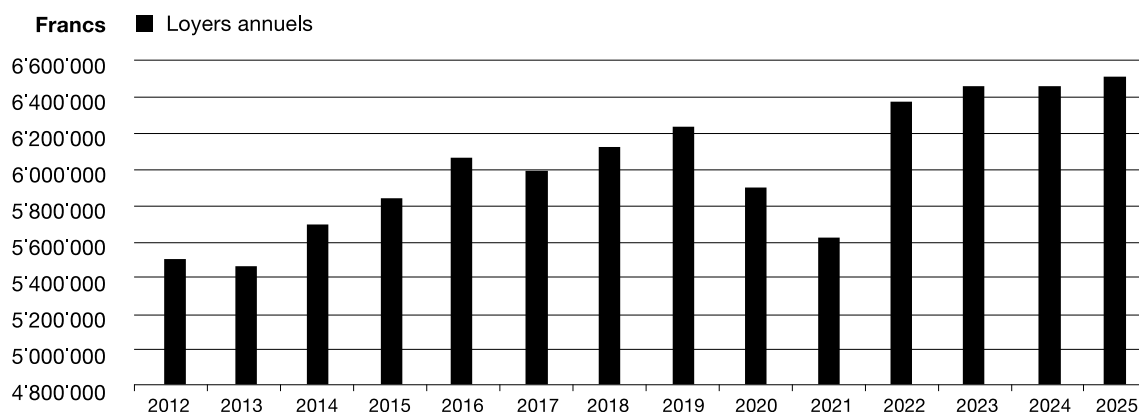
Filière gérance communale

- Gestion locative et technique des immeubles propriété de la Ville et de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL).
- Gestion financière complète pour les immeubles de la FYL, partielle pour ceux de la Ville.
- Gestion des baux à loyers et des relations contractuelles, tant en qualité de bailleur qu'en tant que locataire.
- Établissement des décomptes de chauffage et frais accessoires annuels.
- Suivi des paiements des loyers ainsi que le suivi des contentieux.
- Facturation, indexation annuelle et suivi des encaissements pour les redevances des droits de superficie.
- Établissement de la facturation de la part de loyer soumis au chiffre d'affaires des baux commerciaux concernés.
- Collaboration avec l'Office communal du logement pour l'attribution dans le cadre de la location des logements.
- Transmission à la Direction du logement des documents nécessaires pour le contrôle des loyers des immeubles subventionnés et notification aux locataires du loyer arrêté pour la période concernée.
- Contrôle des conditions d'occupation des locataires des immeubles subventionnés Bullet 3 et résiliations des 3 baux des locataires ne remplissant plus les conditions.
- Collaboration avec la Filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols, stores, appareils ménagers) lors des changements de locataires.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion dans les buanderies des immeubles Four 1 et Valentin 11.
- Résiliations des baux aux locataires du 2ème étage de Nogent 5, pour le projet d'agrandissement de la crèche.
- Établissement de différentes conventions ainsi que leur renouvellement.
- Déménagement (état des lieux et mise en location) de 16 appartements et 43 places de parking.
- Résiliations de 5 logements pour défaut de paiement ; 1 logement a été récupéré suite à l'échéance de résiliation ; 3 procédures ont été retirées ou suspendues suite au rattrapage de l'arriéré et 1 procédure en expulsion a été déposée par-devant la Justice de Paix.
- Traitement de 234 demandes de location.

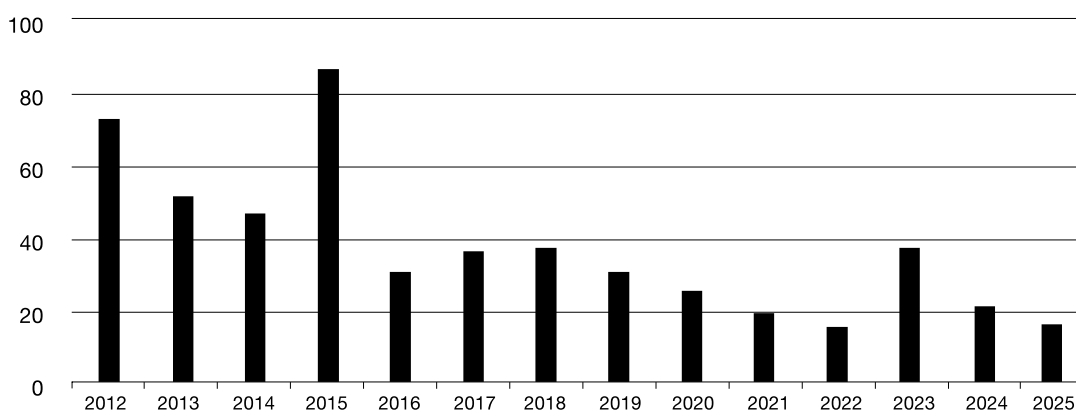
Pour l'année 2025, la Gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de CHF 6'511'814.-. Ce montant a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 2025, la somme des montants non encaissés s'élevait à CHF 45'316.02. Ceux-ci comprennent les retards de paiement d'un mois de loyer ou plus (CHF 33'729.34), ainsi que des suppléments de chauffage (CHF 11'586.68).

Encaissement des loyers bruts



Nombre de changements de locataire (nouveaux baux signés)



Filière exploitation des bâtiments scolaires

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe. Suivi des plannings.
- Organisation de formations internes ciblées nettoyages.
- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Organisation et participation à la mise en place des tables, et organisation des aulas et des salles.

→ Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et sanitaires.

Filière exploitation des bâtiments administratifs et locatifs

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Préparation des locaux et du matériel des salles de conférence.
- Organisation de formations internes ou externes en lien avec la profession.
- Contrôle du travail effectué par des entreprises.

→ Tâches d'huissier en collaboration avec la Chancellerie

- Préparation des locaux et du matériel nécessaires aux diverses manifestations.
- Organisation et participation à la mise en place des séances du Conseil communal.
- Accompagnement des municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
- Assurer le service durant les réceptions.
- Fourniture des boissons et des collations adaptées aux événements.
- Suivi durant les réceptions.
- Gestion de la cave de la Municipalité.
- Distribution des cadeaux de fin d'année aux anciens municipaux.

Filière maintenance et logistique

→ Organisation

- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Développement des activités des techniciens, utilisation des compétences métiers.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.

→ Logistique

- Gestion des clés.
- Entretien des refuges de Gressy et l'Escarbille.
- Réparation des machines destinées à l'usage de la filière exploitation.
- Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage.
- Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le Service mobilité, environnement et infrastructures (balayeuse de voirie).
- Déblaiement de la neige et salage dans les collèges et les bâtiments de la Ville avec deux véhicules spécialisés.
- Déménagement selon planning du mobilier scolaire.

→ Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparation du mobilier scolaire. Cette gestion est effectuée en collaboration avec JECOS.
- Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août sur la base des informations des écoles.

Interventions de la filière en 2025

Catégorie	Nature	Nombre
Clés	Modification de clés	450 interventions
	Intervention sur cylindre	
	Installation de cylindre	
	Gestion électronique interne et externe	
CVSE	Sanitaire	35 interventions
	Électricité	29 interventions
	Chauffage	65 interventions
Extérieurs	Espaces verts	68'000 m2 de tonte
	Littering	34 tonnes
	Graffitis	135 m2 nettoyés
	Balayeuse	60 heures
	Déneigement, salage	

Équipe administrative

- Gestion des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 81 rapports et 9 préavis à la Municipalité.
- Organisation de divers événements internes.
- Gestion de divers projets transversaux, en collaboration avec les autres filières et/ou services.
- Gestion des heures et des vacances pour le personnel du service.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 20.05.2026, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2025, vu le rapport de la Commission de gestion.

Au nom de la Municipalité



P. Dessemontet
Le syndic



F. Zürcher
Le secrétaire

Impressum

Editeur

Ville d'Yverdon-les-Bains

Rédaction

Les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Coordination

Chancellerie

Conception

Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Graphisme

Anouck Bécherraz

Crédits photos

Carole Alkabes | p. 1 | p. 30

Sarah Carp | p. 115 | p. 213

Comamala Ismail Architectes Sàrl | p. 279

KUVA | p. 93

Gabriel Lado | p. 57

Dorian Nguyen Phu | p. 125

Ville d'Yverdon-les-Bains | p. 67 | p. 81 | p. 157 | p. 165 | p. 183 | p. 237 | p. 265

Version digitale disponible sur www.yverdon-les-bains.ch